



Conditions de travail des secrétaires généraux de Mairie développement du futur réseau départemental L'enquête 2024

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
des Alpes Maritimes**

Janvier 2025

0. Le profil des répondants	5
	.	
1. Les pratiques managériales de votre collectivité	14
	.	
2. Vos relations au travail	78
	.	
3. Vos conditions de travail au quotidien	105
	.	
4. Vers un réseau départemental de secrétaires généraux de Mairie	134
	.	
5. Pour conclure	150
	.	

Le caractère essentiel des missions du monde territorial, la performance de leur mise en oeuvre déterminent la qualité de la vie quotidienne des usagers des services publics.

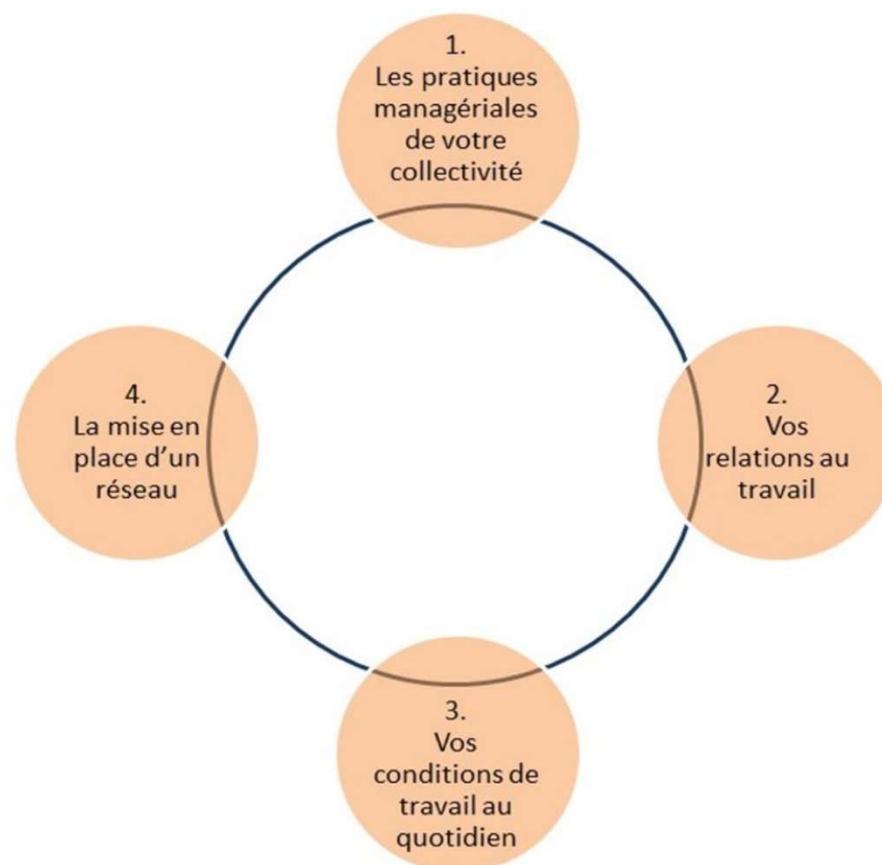
Le/la secrétaire général(e) de Mairie mobilise les ressources de l'employeur public et d'assurer la mise en oeuvre du programme de mandature impulsé par l'Autorité Territoriale.

La pratique enseigne combien leurs conditions de travail peuvent être hétérogènes, alors même qu'ils représentent un vecteur essentiel de la performance et de la qualité de vie au travail au sein de la collectivité.

La Loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie prévoit que les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale animent un réseau de secrétaires généraux de mairie dans leur ressort territorial.

L'ANDCDG a souhaité disposer d'un « état des lieux » de l'organisation du travail des secrétaires généraux de mairie, des pratiques managériales dans leur collectivité, de leurs conditions de travail, et de la coordination avec l'Autorité Territoriale, pour accompagner le lancement des « réseaux des secrétaires généraux de mairie ».

Votre Centre de Gestion s'est porté volontaire pour participer à cette démarche. Le présent rapport restitue les résultats de l'enquête déployée auprès des secrétaires généraux de mairie de votre département.



Les éléments présentés ci-contre récapitulent les « chiffres clefs » de l'enquête administrée aux collectivités de moins de 3500 habitants du département.

➔ Période d'administration de l'enquête :	6/11/2024 – 10/01/2025
➔ Nombre de destinataires de l'enquête :	130
➔ Nombre total de réponses reçues :	77
➔ Nombre de réponses complètes reçues :	76
➔ Taux de participation :	58,5 %



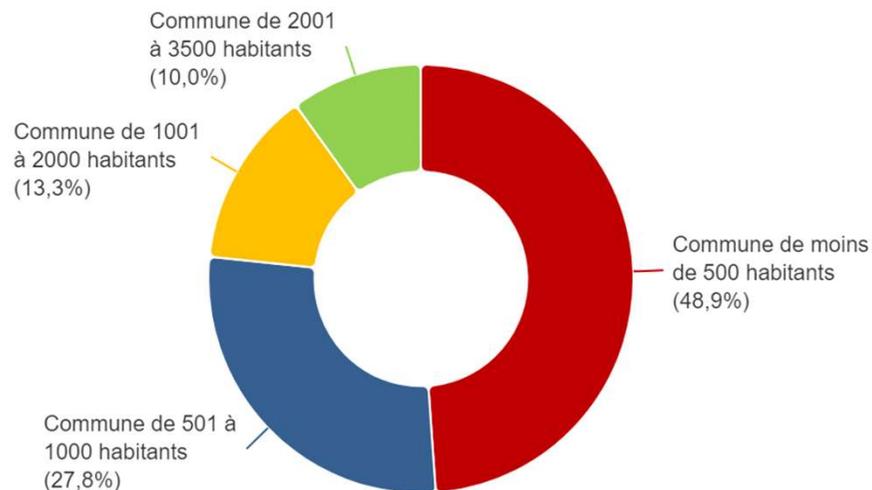
0.

Le profil des répondants

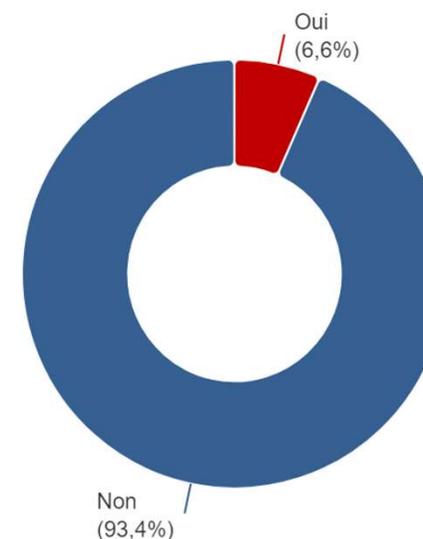
Conditions de travail des secrétaires généraux de Mairie
développement du futur réseau départemental
L'enquête 2024



001. La collectivité dans laquelle vous travaillez :



002. Votre collectivité bénéficie d'un surclassement géographique :



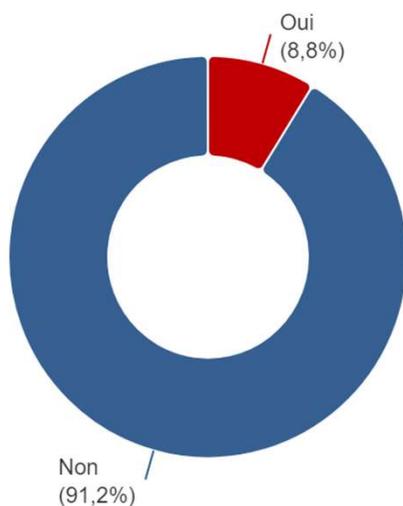
001. La collectivité dans laquelle vous travaillez :

	N	%
Commune de moins de 500 habitants	44	48,9%
Commune de 501 à 1000 habitants	25	27,8%
Commune de 1001 à 2000 habitants	12	13,3%
Commune de 2001 à 3500 habitants	9	10,0%
TOTAL	90	100,0%

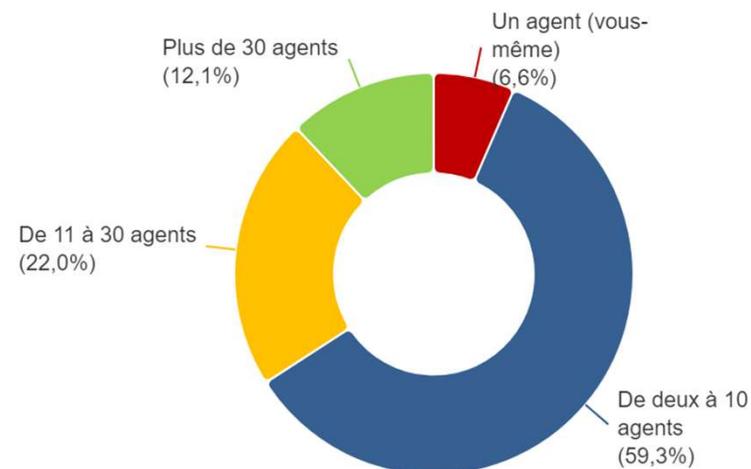
002. Votre collectivité bénéficie d'un surclassement géographique :

	N	%
Oui	6	6,6%
Non	85	93,4%
TOTAL	91	100,0%

003. Vous avez été recruté(e) par une intercommunalité pour le compte d'une ou plusieurs communes :



004. La taille globale de votre collectivité (en nombre d'agents employés, tous statuts confondus) :



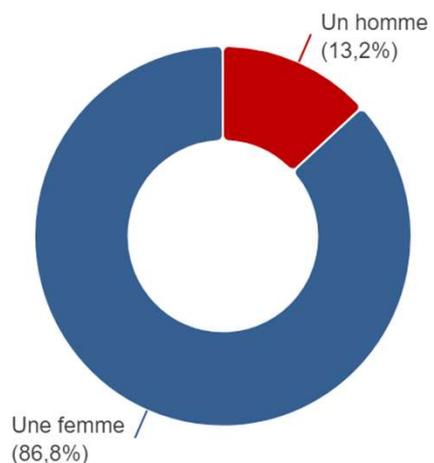
003. Vous avez été recruté(e) par une intercommunalité pour le compte d'une ou plusieurs communes :

	N	%
Oui	8	8,8%
Non	83	91,2%
TOTAL	91	100,0%

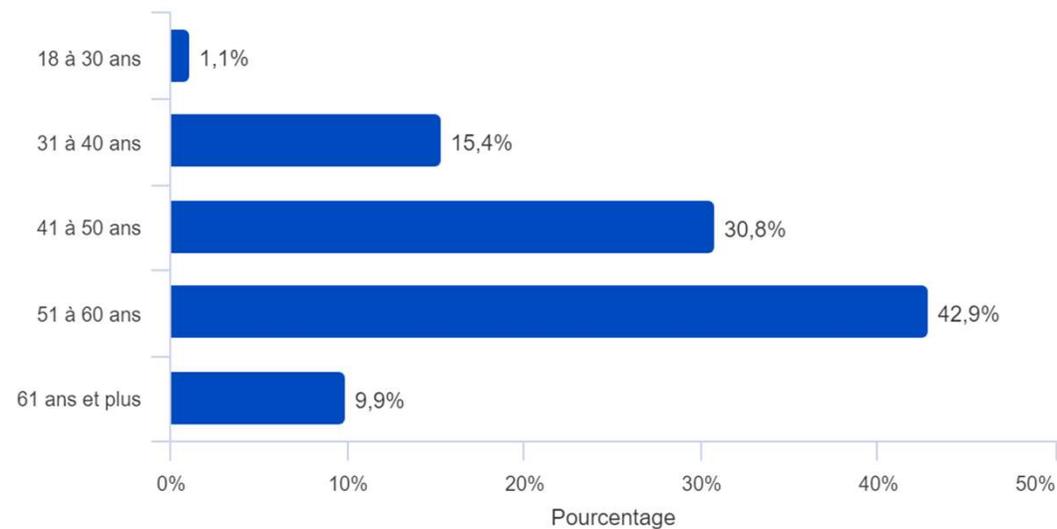
004. La taille globale de votre collectivité (en nombre d'agents employés, tous statuts confondus) :

	N	%
Un agent (vous-même)	6	6,6%
De deux à 10 agents	54	59,3%
De 11 à 30 agents	20	22,0%
Plus de 30 agents	11	12,1%
TOTAL	91	100,0%

005. Vous êtes :



006. Votre âge :



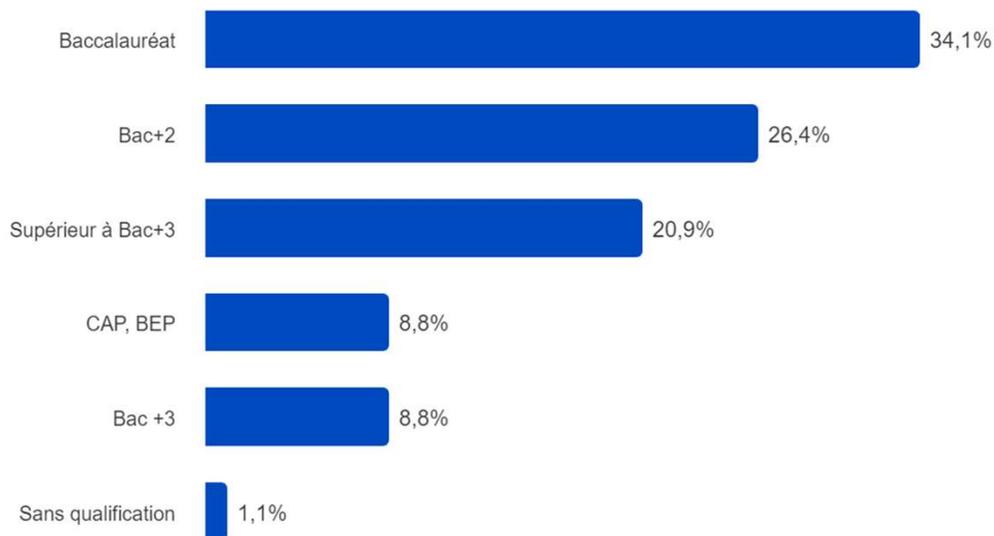
005. Vous êtes :

	N	%
Un homme	12	13,2%
Une femme	79	86,8%
TOTAL	91	100,0%

006. Votre âge :

	N	%
18 à 30 ans	1	1,1%
31 à 40 ans	14	15,4%
41 à 50 ans	28	30,8%
51 à 60 ans	39	42,9%
61 ans et plus	9	9,9%
TOTAL	91	100,0%

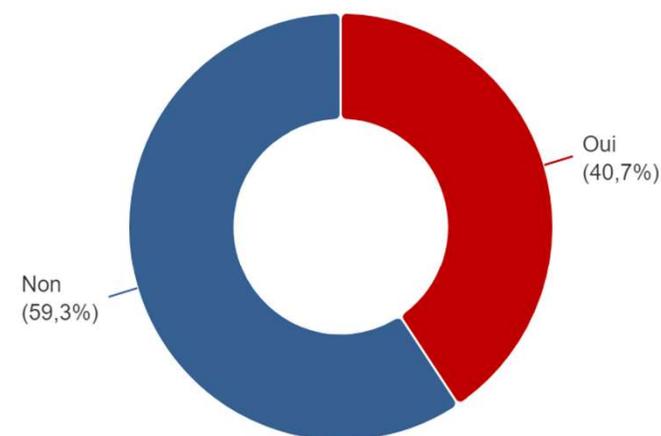
007. Votre niveau d'études :



007. Votre niveau d'études :

	N	%
Baccalauréat	31	34,1%
Bac+2	24	26,4%
Supérieur à Bac+3	19	20,9%
CAP, BEP	8	8,8%
Bac +3	8	8,8%
Sans qualification	1	1,1%
TOTAL	91	100,0%

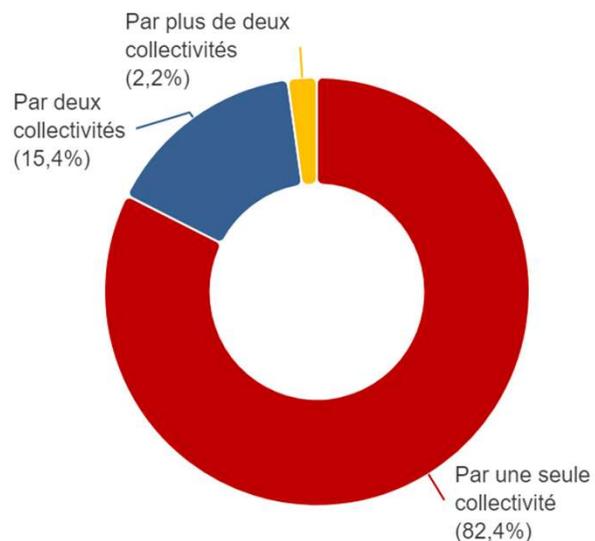
008. Vous habitez dans la commune où vous exercez votre emploi :



008. Vous habitez dans la commune où vous exercez votre emploi :

	N	%
Oui	37	40,7%
Non	54	59,3%
TOTAL	91	100,0%

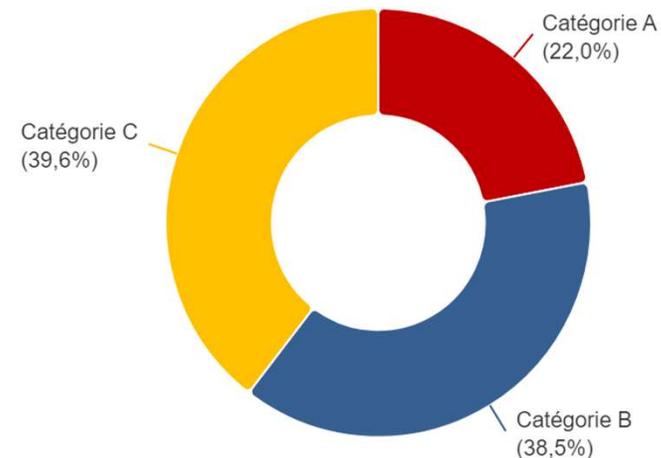
009. Vous êtes employé(e) :



009. Vous êtes employé(e) :

	N	%
Par une seule collectivité	75	82,4%
Par deux collectivités	14	15,4%
Par plus de deux collectivités	2	2,2%
TOTAL	91	100,0%

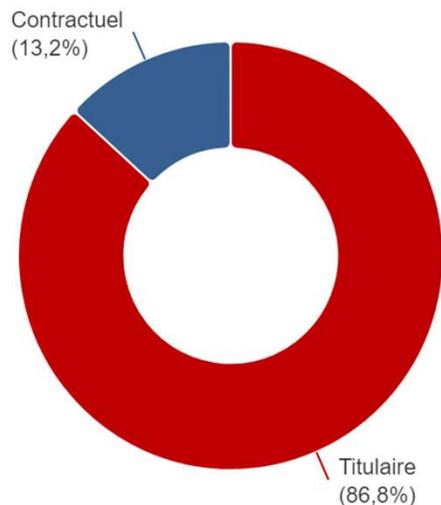
010. Votre catégorie :



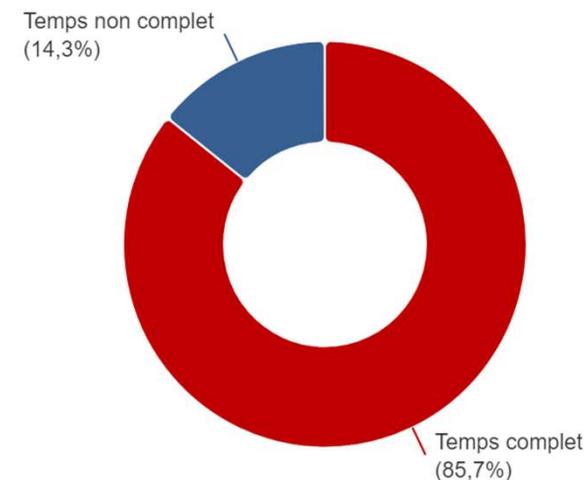
010. Votre catégorie :

	N	%
Catégorie A	20	22,0%
Catégorie B	35	38,5%
Catégorie C	36	39,6%
TOTAL	91	100,0%

011. Votre statut :



012. Votre taux d'emploi :



011. Votre statut :

	N	%
Titulaire	79	86,8%
Contractuel	12	13,2%
TOTAL	91	100,0%

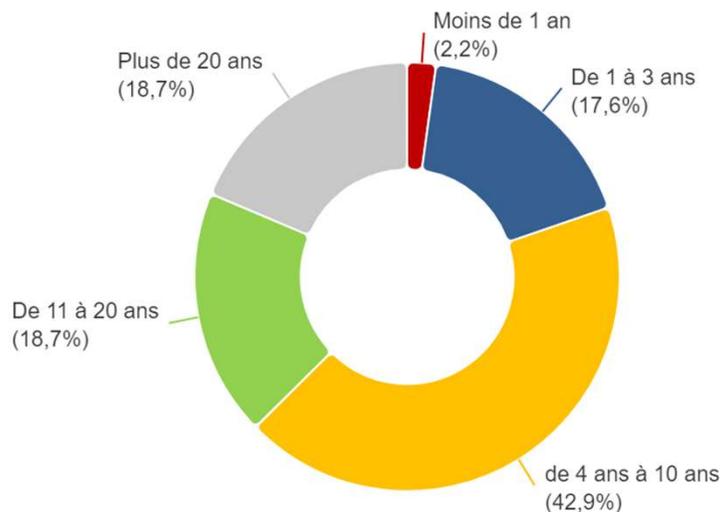
012. Votre taux d'emploi :

	N	%
Temps complet	78	85,7%
Temps non complet	13	14,3%
TOTAL	91	100,0%

012. Temps non complet :

- *32 h/ semaine*
- *31 h/ semaine*
- *30h/semaine (3)*
- *28 h/ semaine*
- *26 h/ semaine*
- *24 h/ semaine*
- *21 h/ semaine*
- *16 h/ semaine*

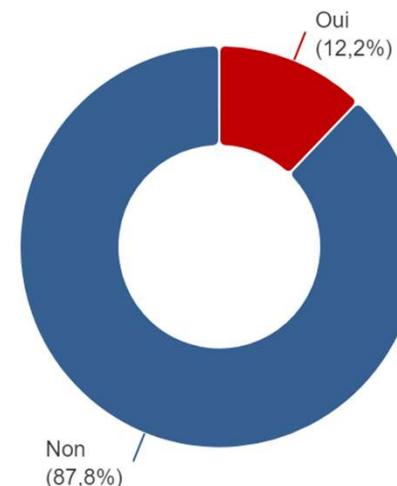
013. Votre ancienneté sur le poste actuel :



013. Votre ancienneté sur le poste actuel :

	N	%
Moins de 1 an	2	2,2%
De 1 à 3 ans	16	17,6%
de 4 ans à 10 ans	39	42,9%
De 11 à 20 ans	17	18,7%
Plus de 20 ans	17	18,7%
TOTAL	91	100,0%

014. Avant votre nomination comme Secrétaire Général(e) de Mairie, votre poste était occupé par plusieurs agents :



014. Avant votre nomination comme Secrétaire Général(e) de Mairie, votre poste était occupé par plusieurs agents :

	N	%
Oui	11	12,2%
Non	79	87,8%
TOTAL	90	100,0%

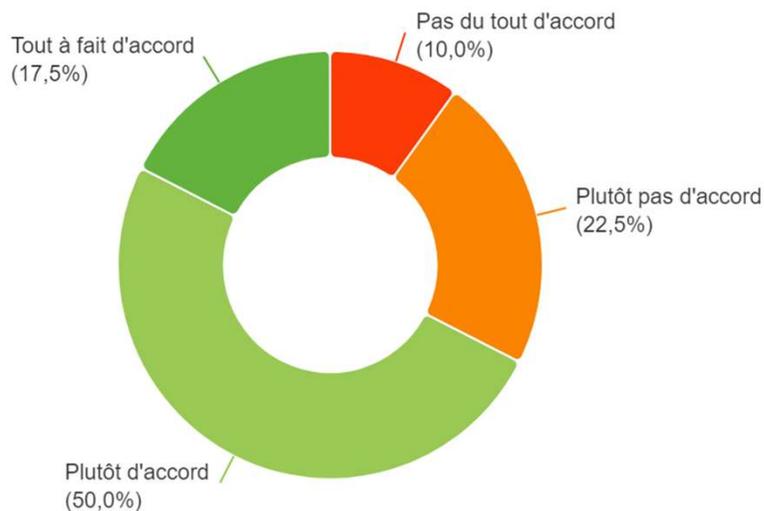


1.

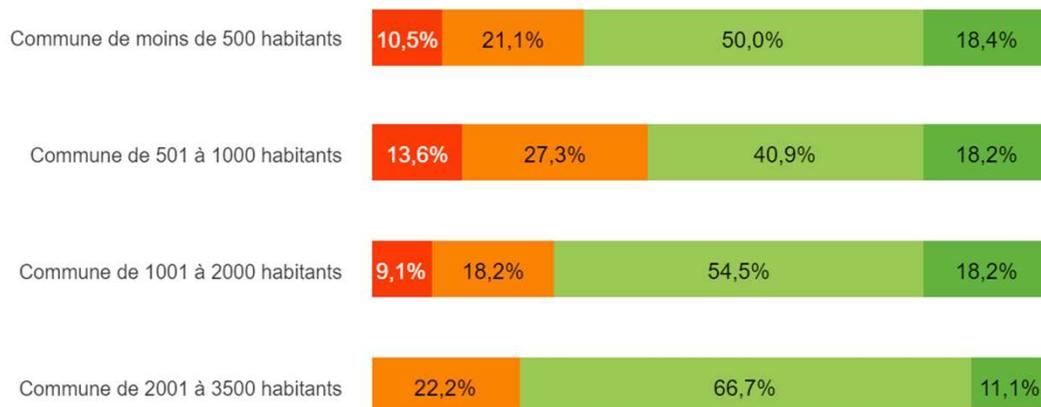
Les pratiques managériales de votre collectivité

Conditions de travail des secrétaires généraux de Mairie
développement du futur réseau départemental
L'enquête 2024 de votre Centre de Gestion

101. La répartition des responsabilités entre les élus et vous-même est claire.

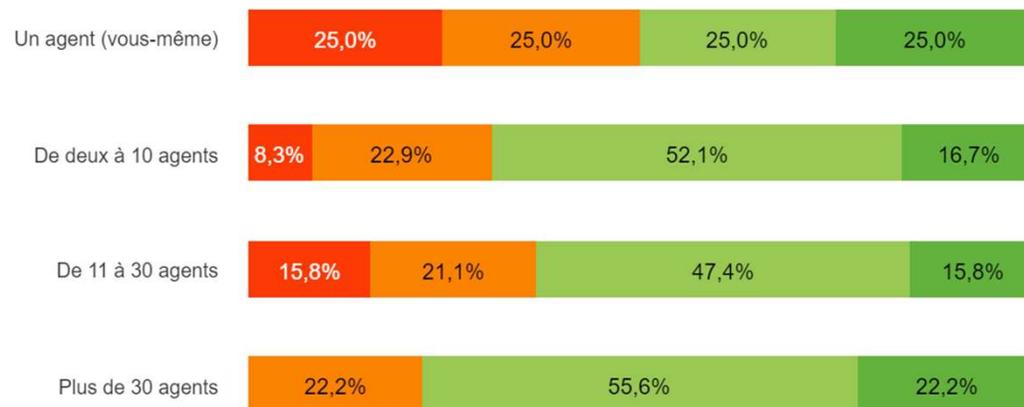


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



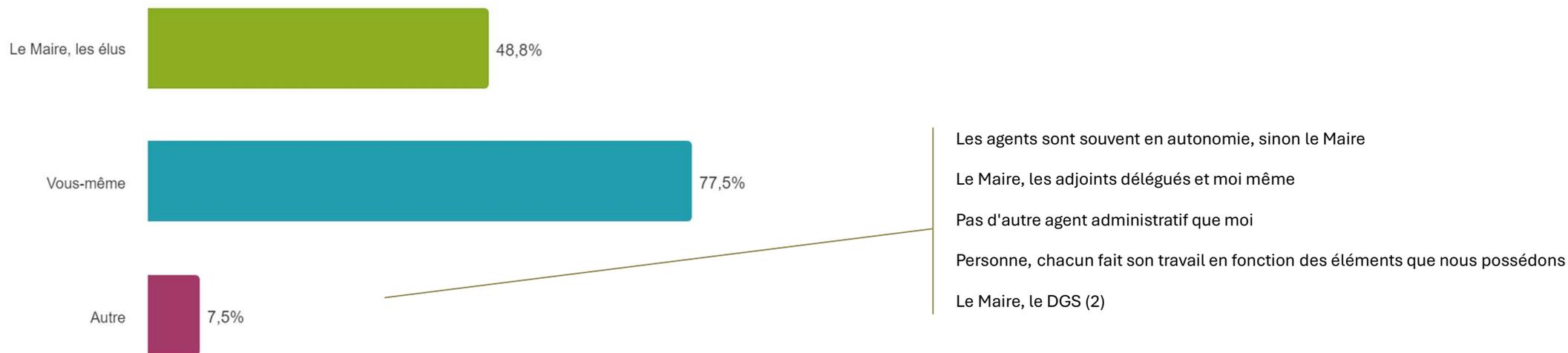
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

Selon le nombre d'agents de la collectivité

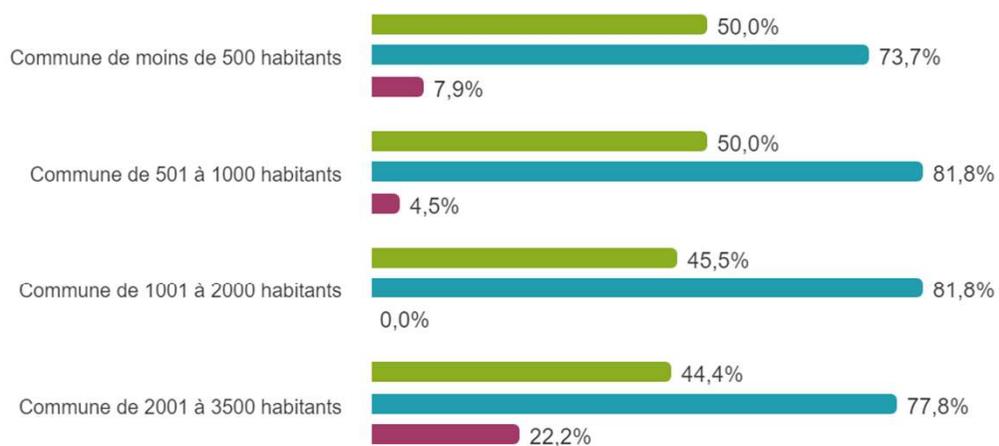


● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

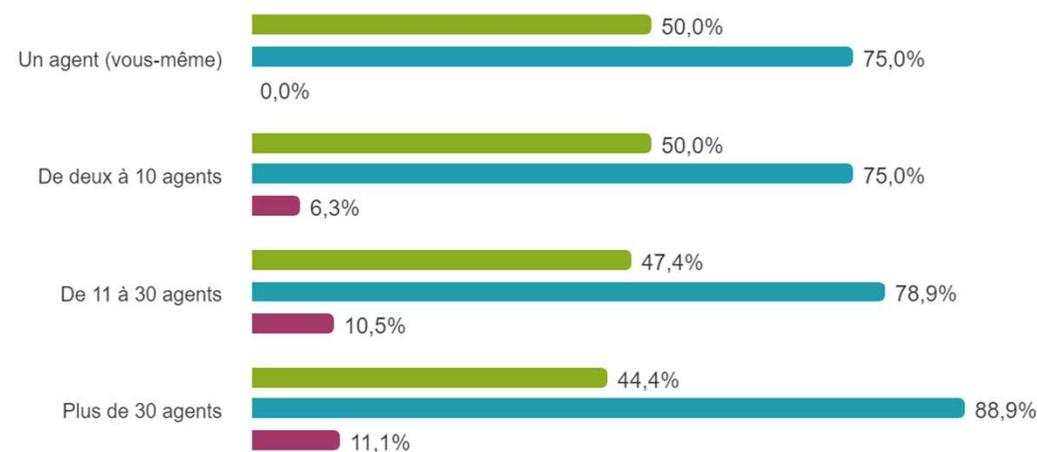
102. En pratique, l'encadrement quotidien (distribution du travail, gestion des priorités...) des agents administratifs de la collectivité est assuré par (plusieurs réponses possibles) :



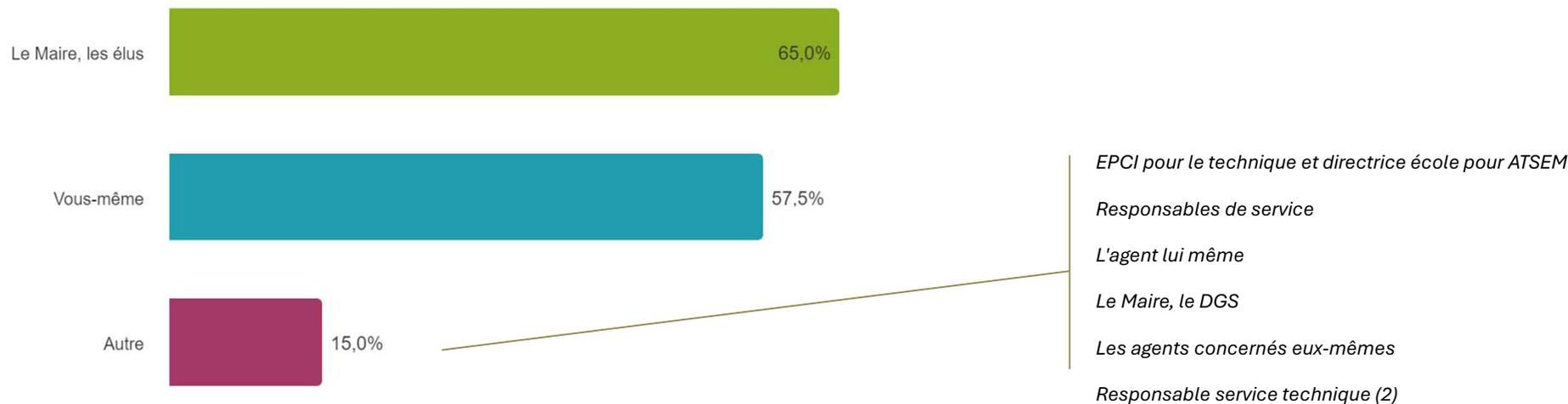
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



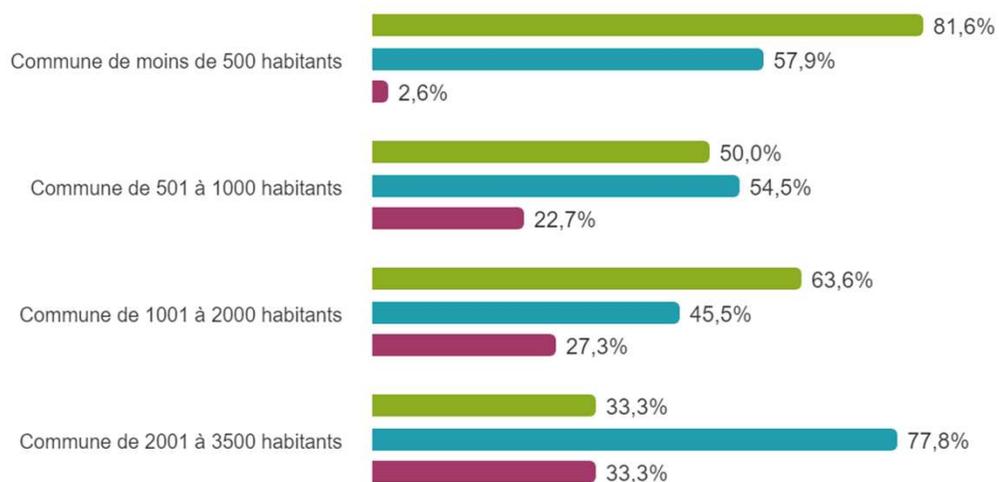
Selon le nombre d'agents de la collectivité



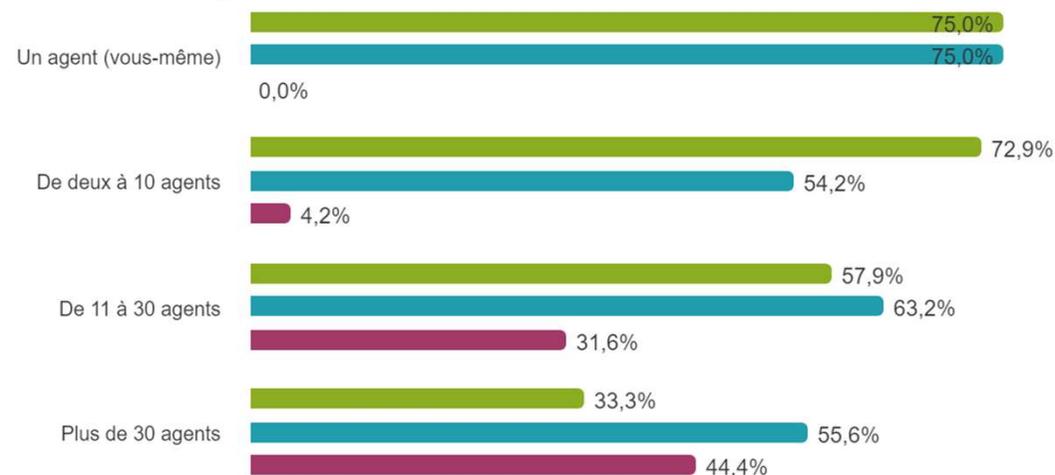
103. En pratique, l'encadrement quotidien (distribution du travail, gestion des priorités...) des agents (services techniques, crèches, ATSEM, bibliothèques...) de la collectivité est assuré par (plusieurs réponses possibles) :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



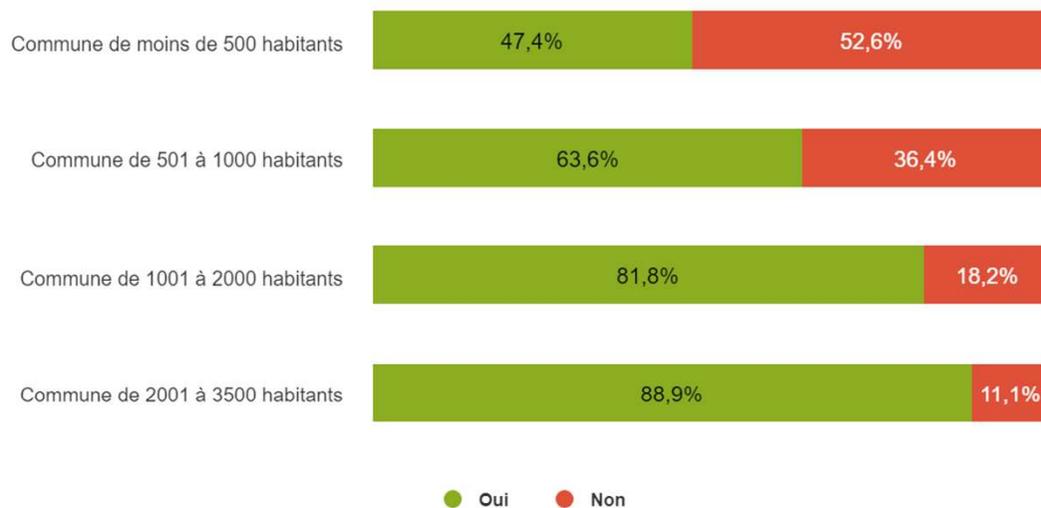
Selon le nombre d'agents de la collectivité



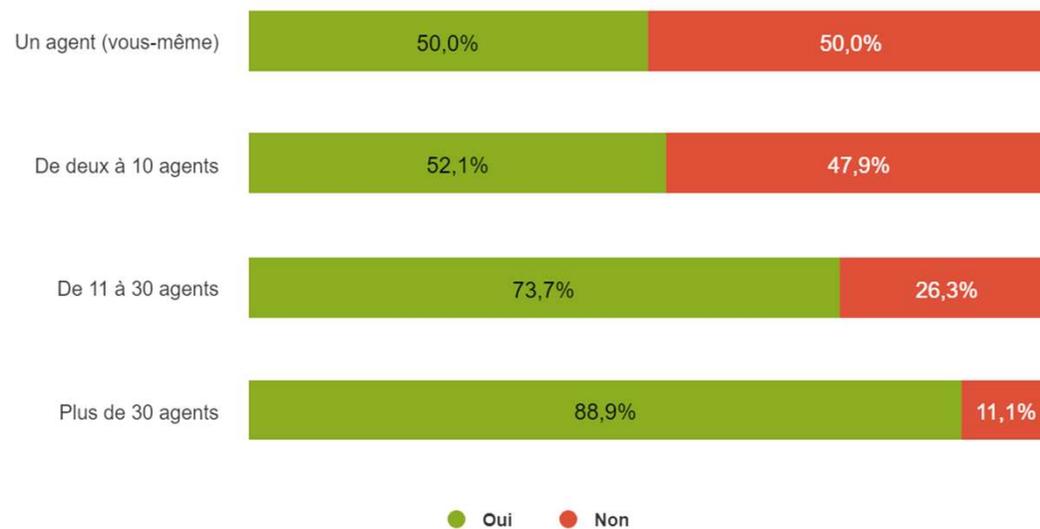
104. Votre collectivité dispose d'un organigramme des services tenu à jour :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



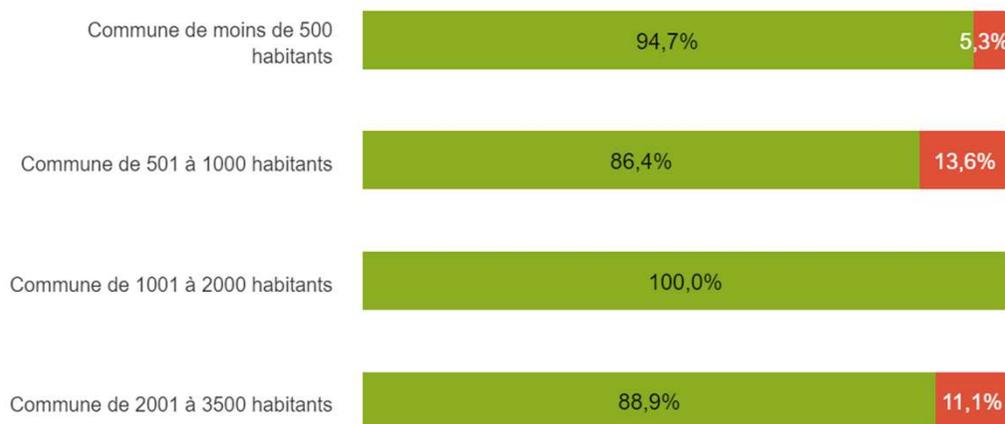
Selon le nombre d'agents de la collectivité



105. Vous avez accès à de la formation :

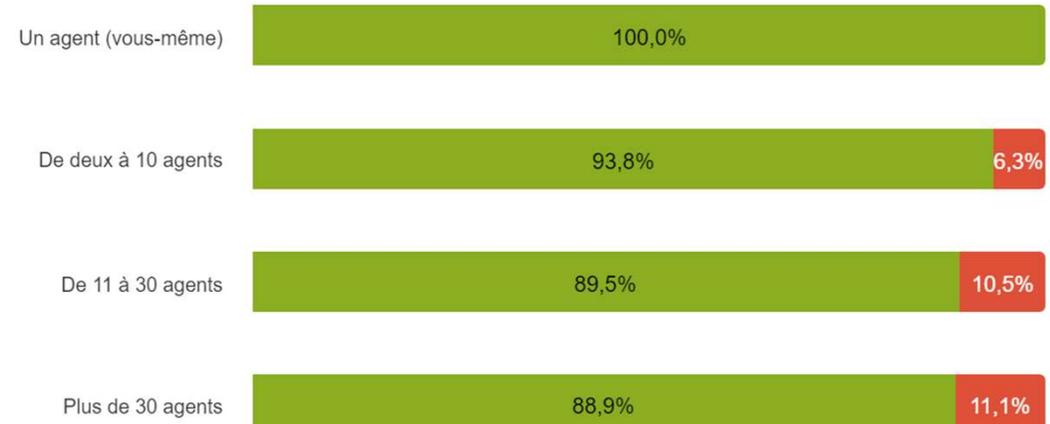


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Oui ● Non

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Oui ● Non

Vous avez accès à de la formation : par quel organisme ?

- *CNFPT (64)*
- *SICTIAM (34)*
- *CDG (13)*
- *Organismes privés (2)*
- *La Gazette des communes (1)*
- *Le Département (1)*

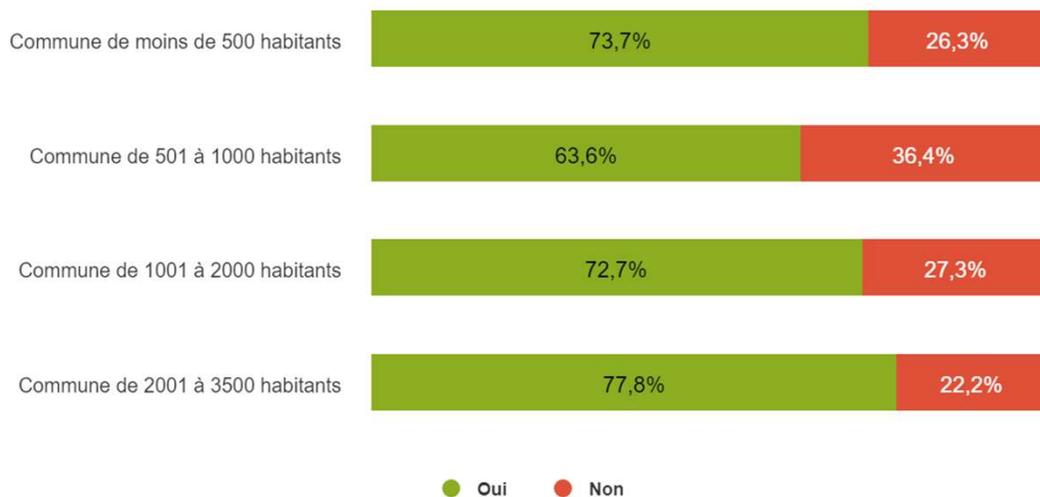
Vous n'avez pas accès à de la formation : pour quelles raisons ?

- *Pas assez de temps pour pouvoir les suivre (3)*
- *N'intéresse pas les élus*

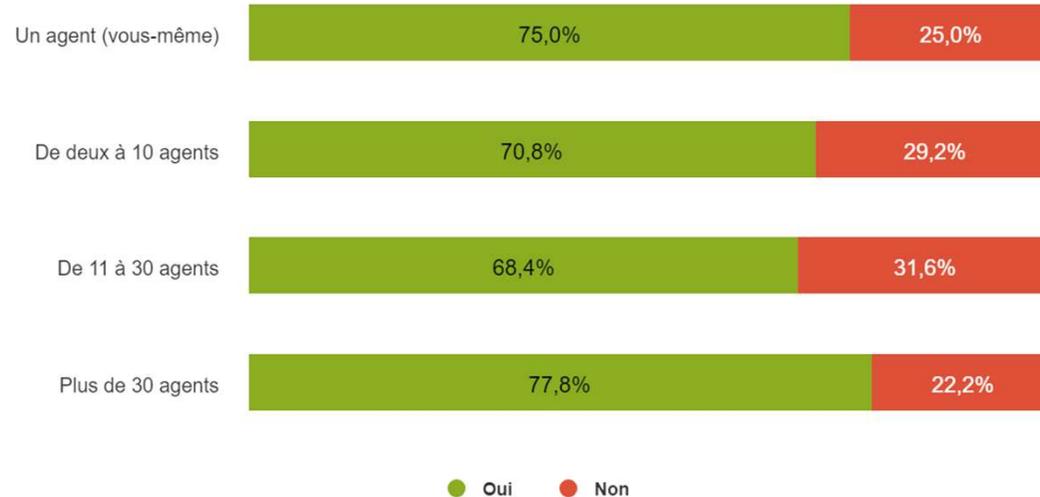
106. Chaque agent de la collectivité dispose d'une fiche de poste actualisée précisant ses missions, son rattachement hiérarchique :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



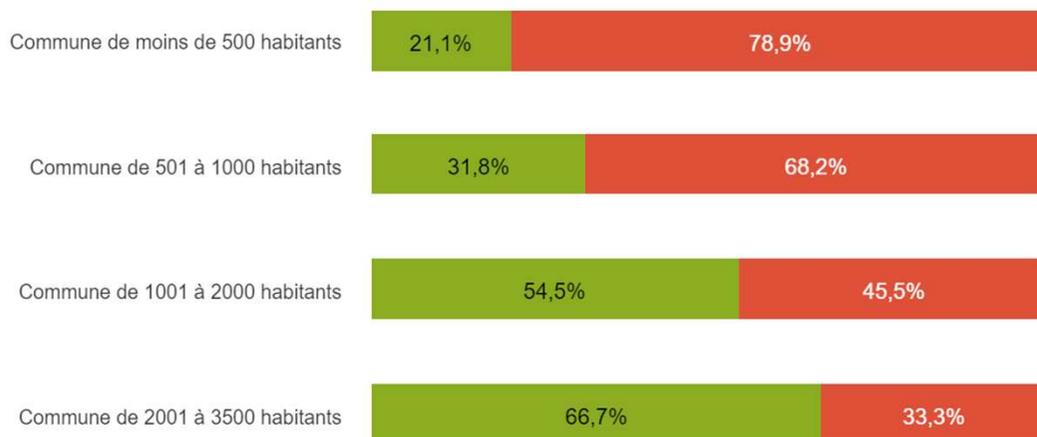
Selon le nombre d'agents de la collectivité



107. Votre collectivité dispose d'un plan de formation des agents et en assure le suivi :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Oui ● Non

Selon le nombre d'agents de la collectivité

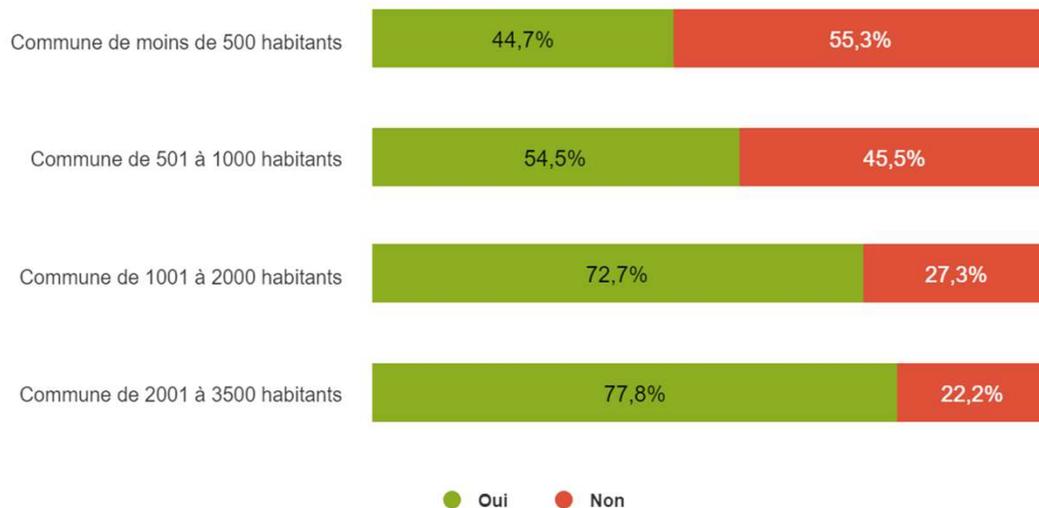


● Oui ● Non

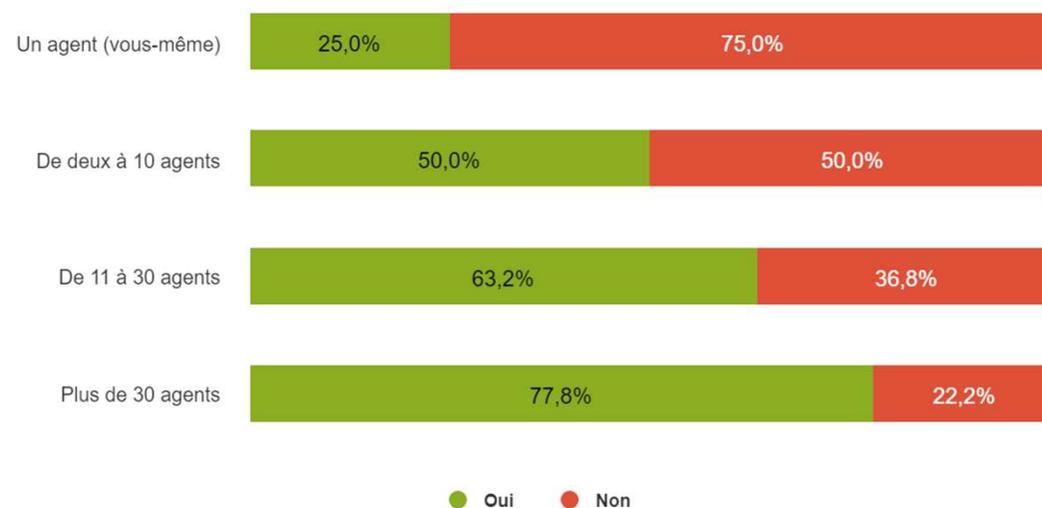
108. Chaque agent de la collectivité bénéficie d'un entretien d'évaluation annuel :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



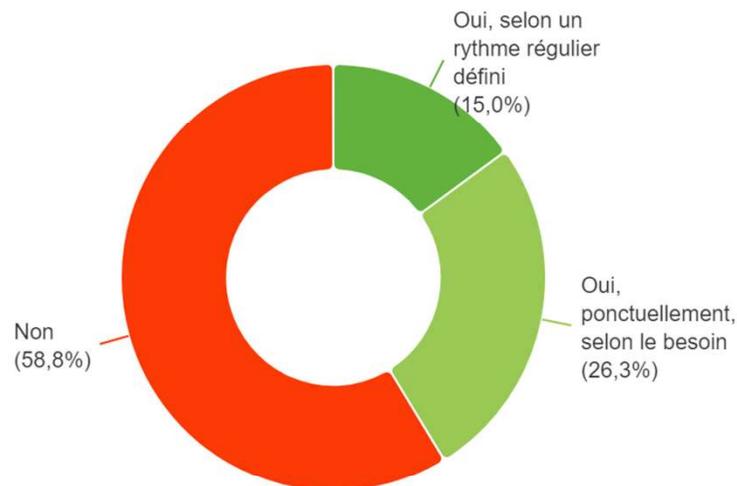
Selon le nombre d'agents de la collectivité



109. Une proposition ou un commentaire sur l'organisation du travail : organigramme, fiche de postes, plan de formation, évaluations annuelles au sein de la collectivité ?

- *Fiche de poste pour tous les postes sauf celui de secrétaire général de mairie*
- *Je suis le seul agent titulaire (les autres agents ne sont que contractuels à temps non complet) qui bénéficie de formations, fiche de poste et plan de formation que j'ai pu mettre en place, lors de ma prise de poste*
- *Tout devrait être plus clair et mieux organisé*
- *Des commissions d'élus ont été établies, mais pas respectées, les élus ne répondent pas aux questions des agents, et ne s'impliquent pas dans les décisions, les problèmes ne sont pas traités et finissent dans l'urgence. Cela implique des tensions dans le travail et entre les agents*
- *L'organisation des élus n'est pas assez "rigoureuse". Du coup, des dossiers ou demandes restent en attente et il faut ensuite les gérer dans l'urgence ce qui influe énormément sur la gestion de mon travail*
- *Evaluations annuelles en cours de mise en place*
- *L'important est que les élus restent à leur place et n'outrepassent pas leurs fonctions réelles*
- *Le dernier agent recruté possède bien sa fiche de poste et un plan de formation lorsque j'ai effectué son recrutement. Concernant l'agent technique en poste et moi-même nous n'avons pas été recrutés avec une fiche de poste et un plan de formation...*
- *Générateur de beaucoup de temps mais indispensable au suivi et à la gestion des services*
- *Dans notre collectivité, des fiches de postes existent mais pas pour tout le monde et n'ont pas été remises à jour*
- *Les évaluations annuelles n'existent que pour les titulaires*
- *Tout est à mettre en place mais à chaque jour suffit sa peine*
- *Réunion de tous les services 2 à 3 fois dans l'année en présence du Maire et élus*
- *Je pense que le service RH, pour les collectivités de - 500 habitants, devrait être pris en charge par un organisme extérieur. En effet les secrétaires de - 500 habitants travaillent sur la totalité des services d'une commune (subventions, devis, Etat-civil, comptabilité...) et ils n'ont pas le temps de faire la mise à jour des lois et le suivis en ce qui concerne la RH. De plus certains élus pensent que le RH (avancement, mise à jour de certains documents ou même vote de délibérations) est optionnel*
- *Rien n'a été mis en place dans la collectivité. il faudra voir avec le prochain conseil municipal s'il veut bien s'y intéresser*

110. Des réunions de service sont organisées dans votre collectivité :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



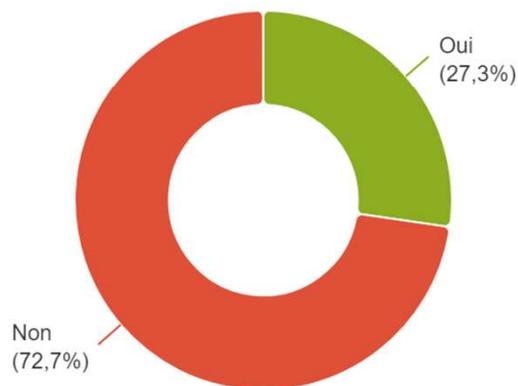
● Oui, selon un rythme régulier défini ● Oui, ponctuellement, selon le besoin ● Non

Selon le nombre d'agents de la collectivité

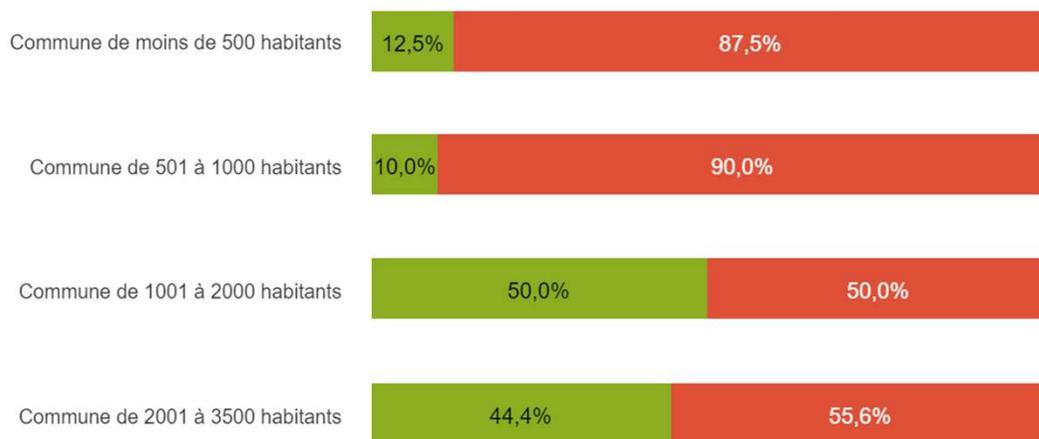


● Oui, selon un rythme régulier défini ● Oui, ponctuellement, selon le besoin ● Non

111. Ces réunions sont précédées d'un ordre du jour :

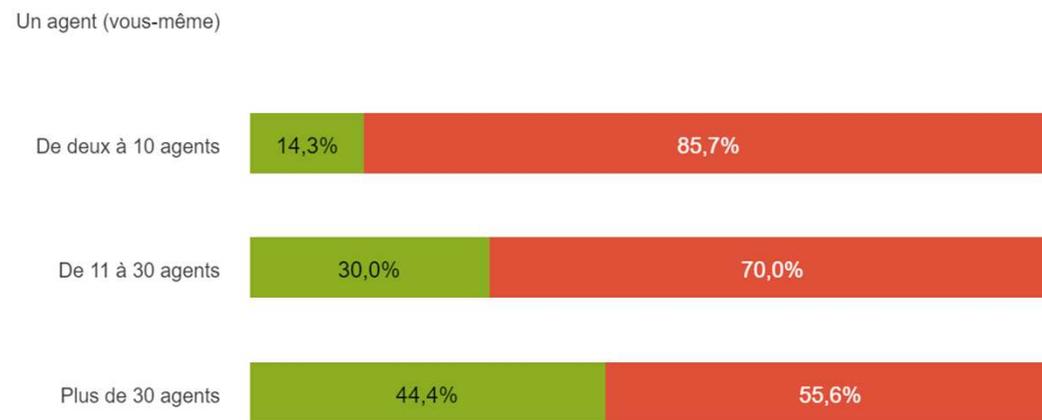


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



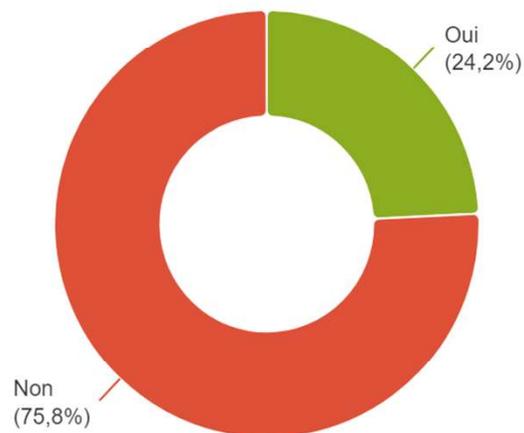
● Oui ● Non

Selon le nombre d'agents de la collectivité

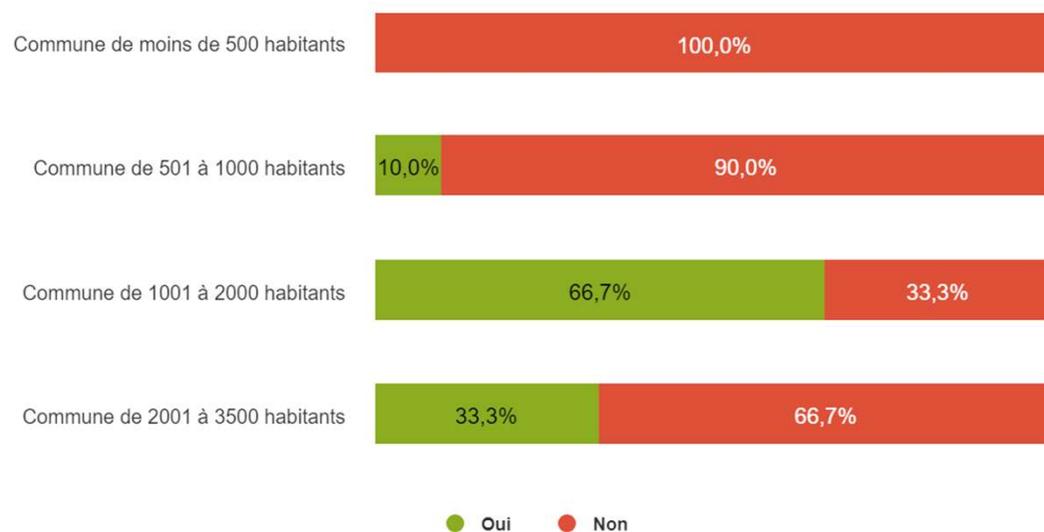


● Oui ● Non

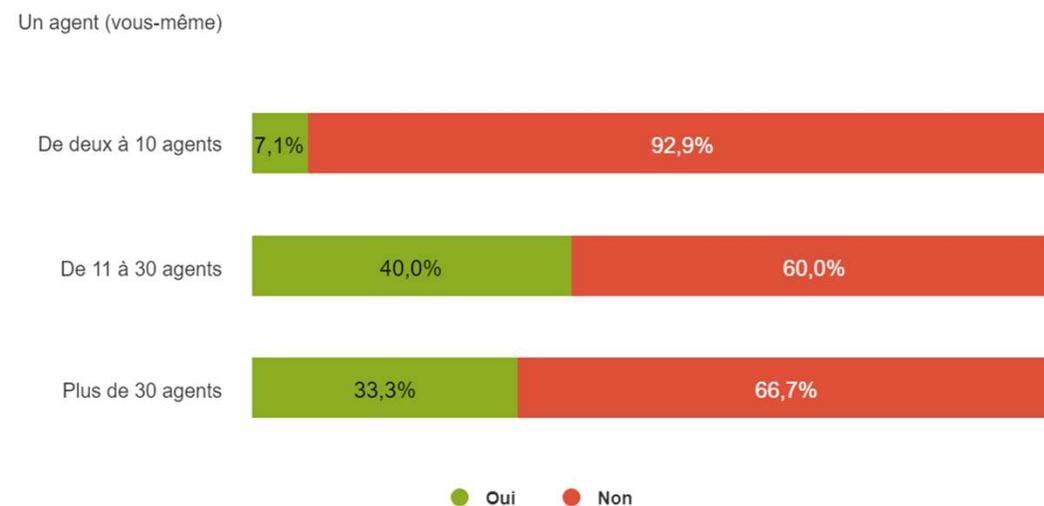
112. Ces réunions sont suivies d'un compte-rendu diffusé :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité

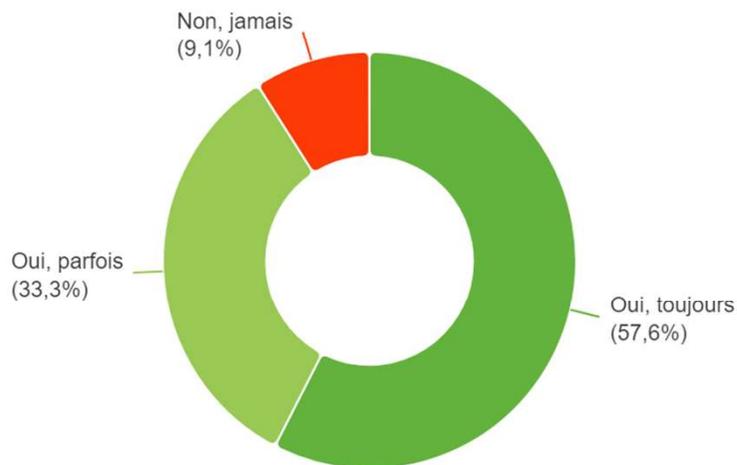


Selon le nombre d'agents de la collectivité

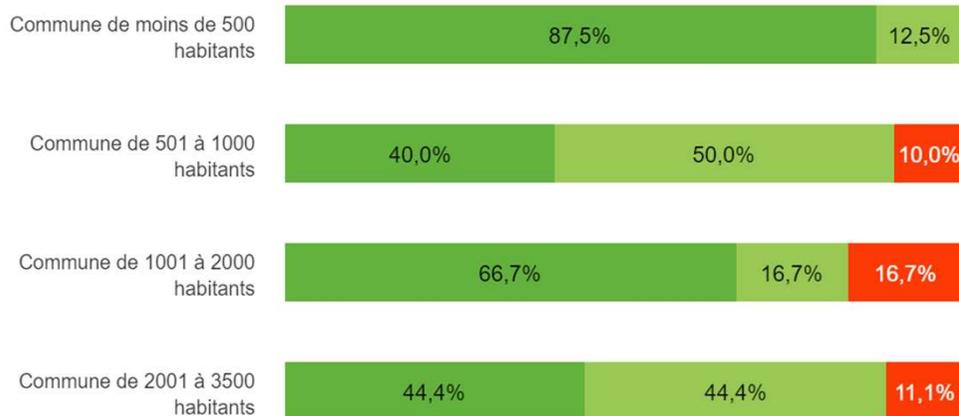


Informations & actualités générales, vie de la collectivité

Lors de ces réunions, les sujets suivants sont abordés :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Oui, toujours ● Oui, parfois ● Non, jamais

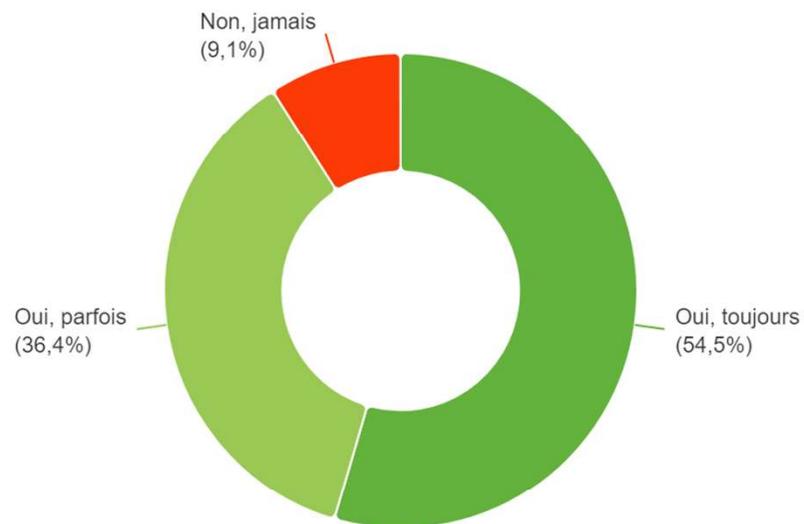
Selon le nombre d'agents de la collectivité



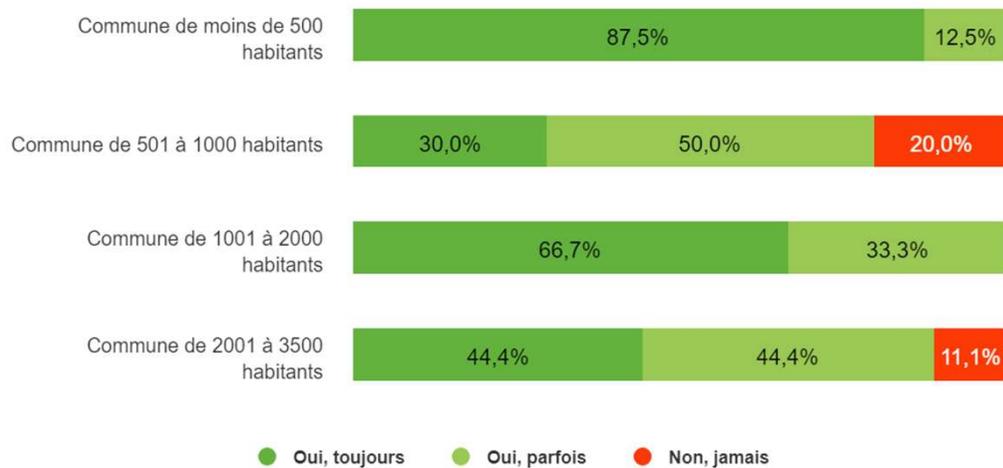
● Oui, toujours ● Oui, parfois ● Non, jamais

Suivi des actions décidées lors de la réunion précédente

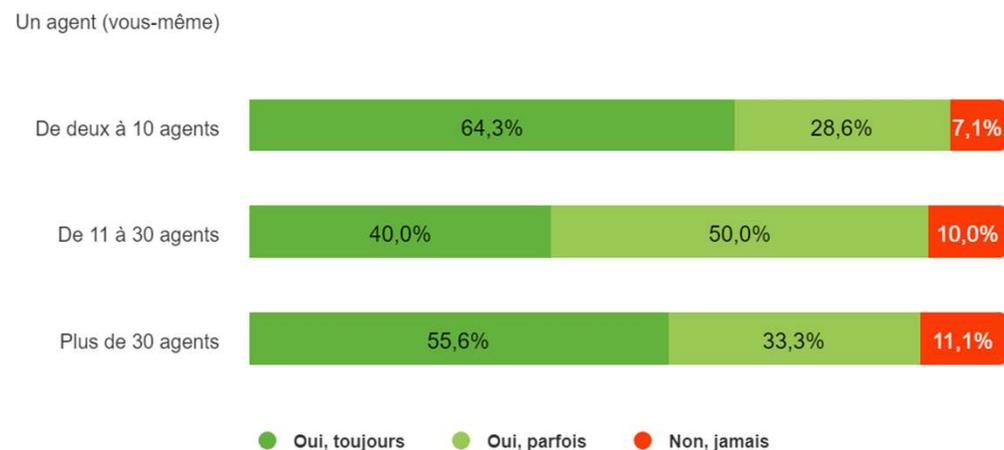
Lors de ces réunions, les sujets suivants sont abordés :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité

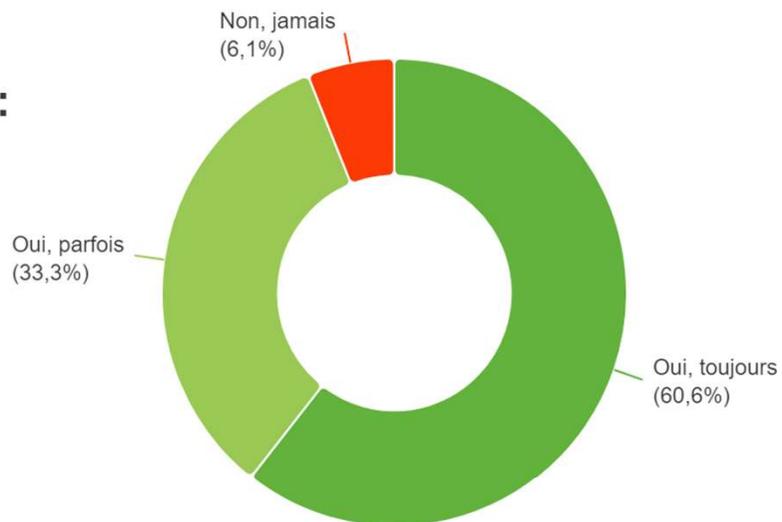


Selon le nombre d'agents de la collectivité



Informations à faire remonter aux élus

Lors de ces réunions, les sujets suivants sont abordés :

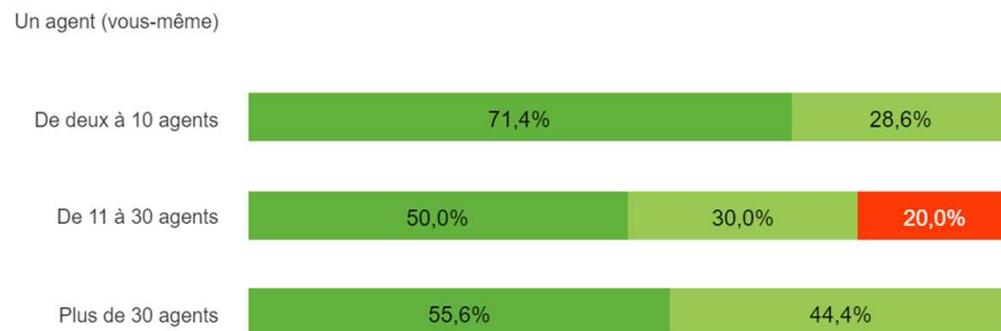


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Oui, toujours ● Oui, parfois ● Non, jamais

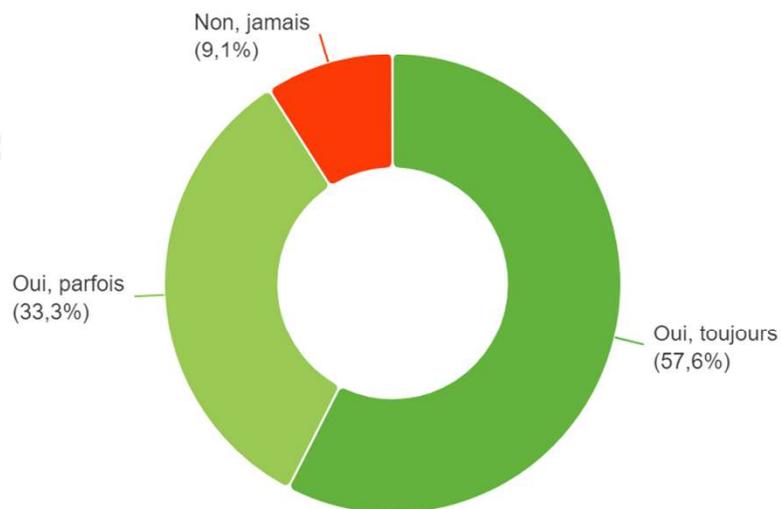
Selon le nombre d'agents de la collectivité



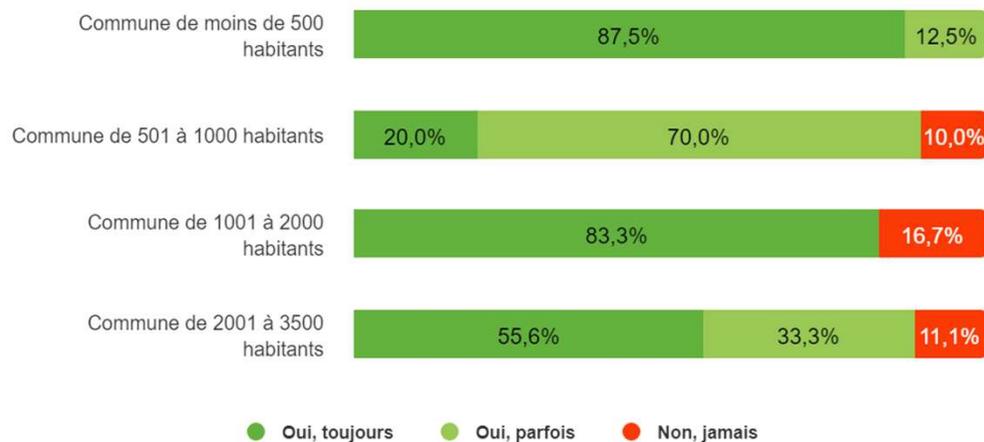
● Oui, toujours ● Oui, parfois ● Non, jamais

Suivi des projets de la collectivité

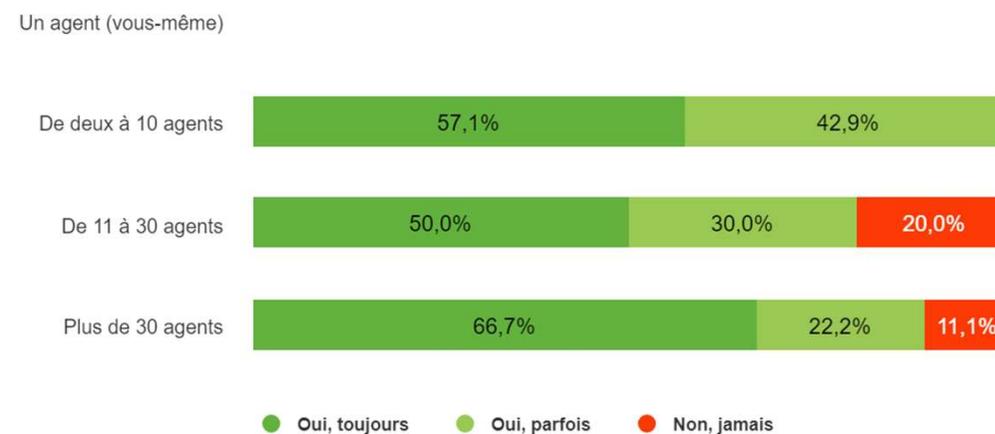
Lors de ces réunions, les sujets suivants sont abordés :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité

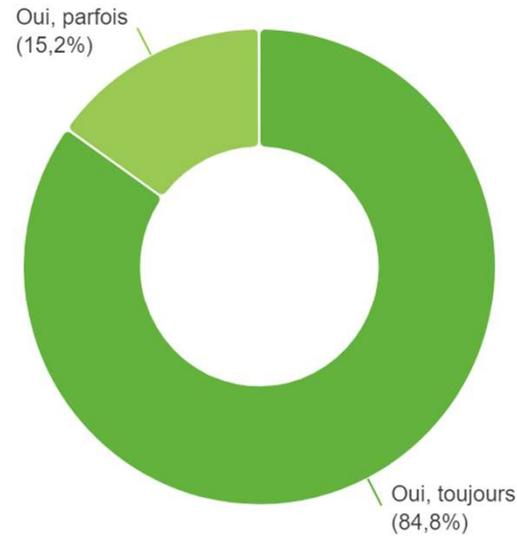


Selon le nombre d'agents de la collectivité

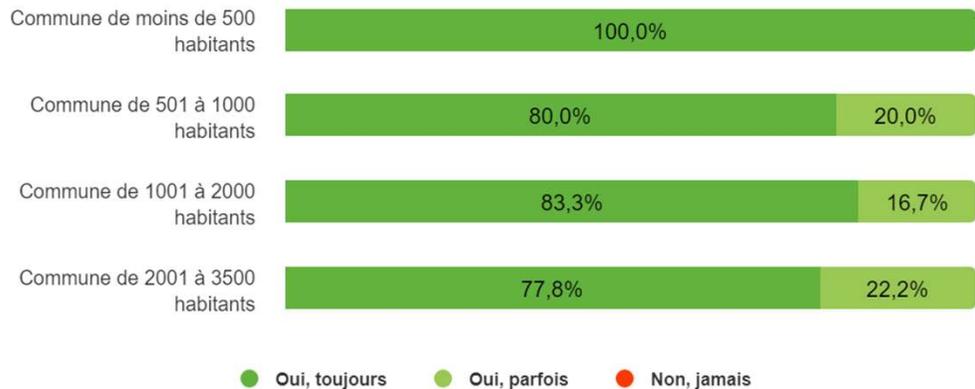


Lors de ces réunions, les sujets suivants sont abordés :

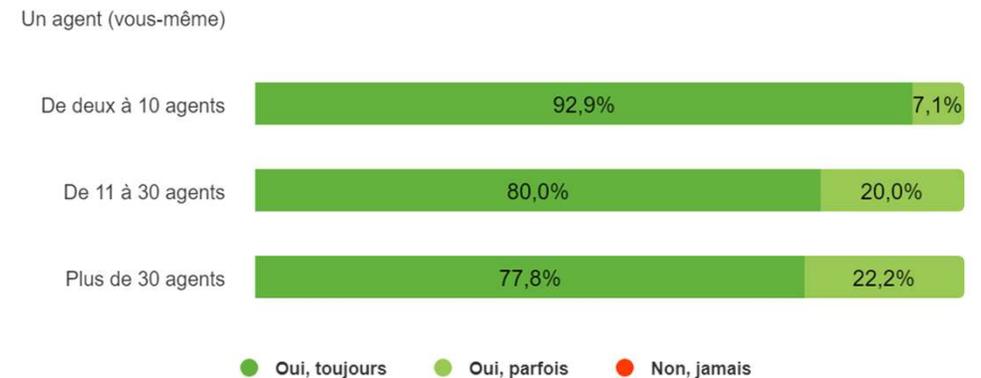
Tour de table



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



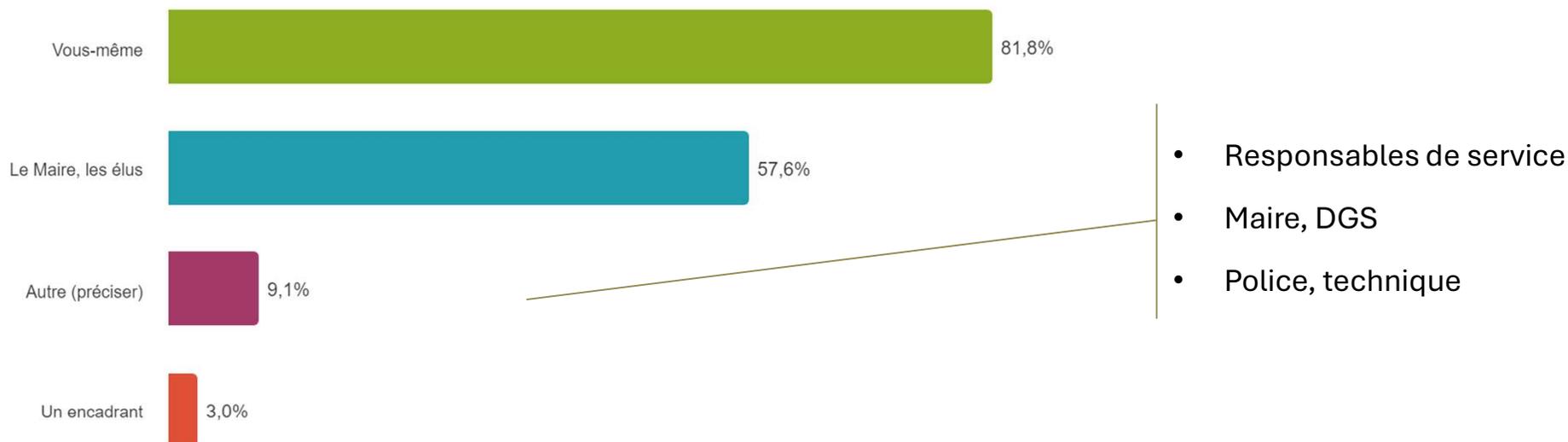
Selon le nombre d'agents de la collectivité



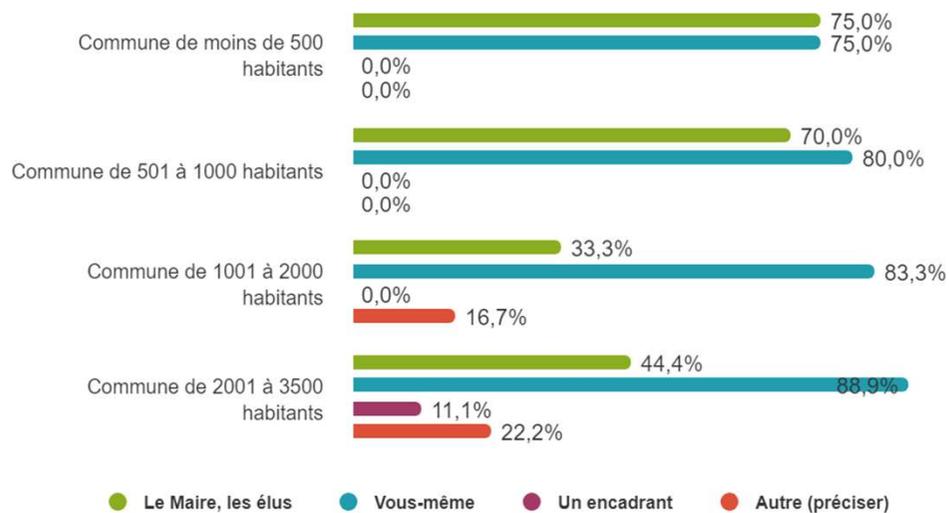
● Oui, toujours ● Oui, parfois ● Non, jamais

● Oui, toujours ● Oui, parfois ● Non, jamais

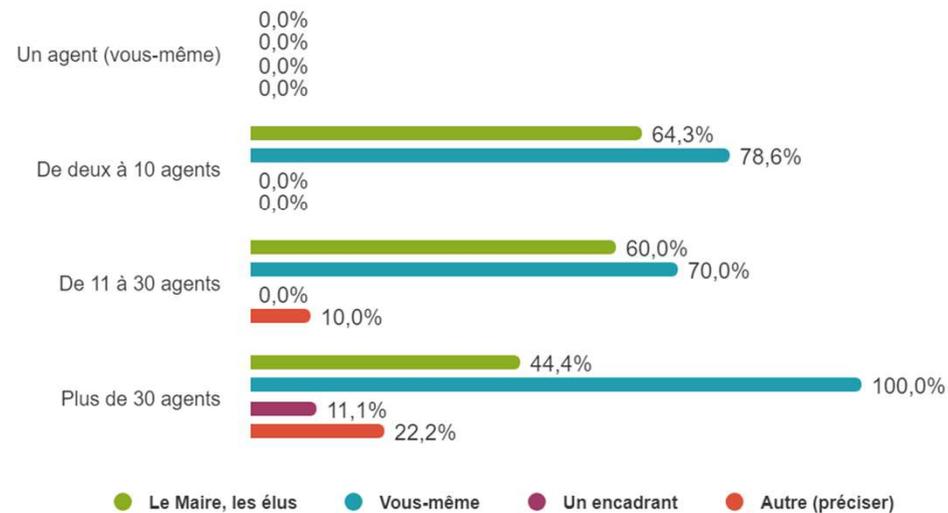
114. Ces réunions sont animées par (plusieurs réponses possibles) :



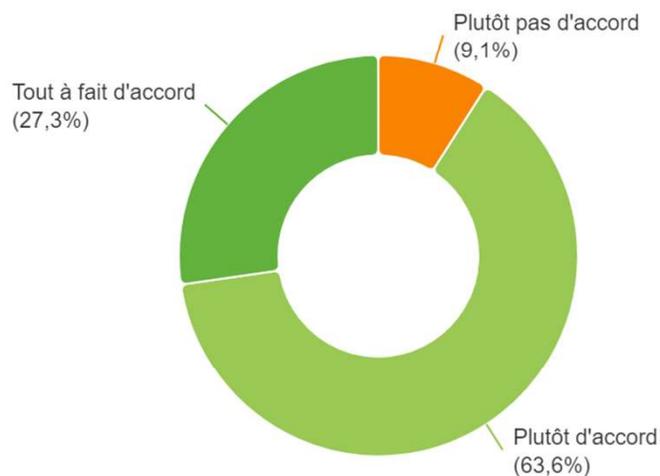
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



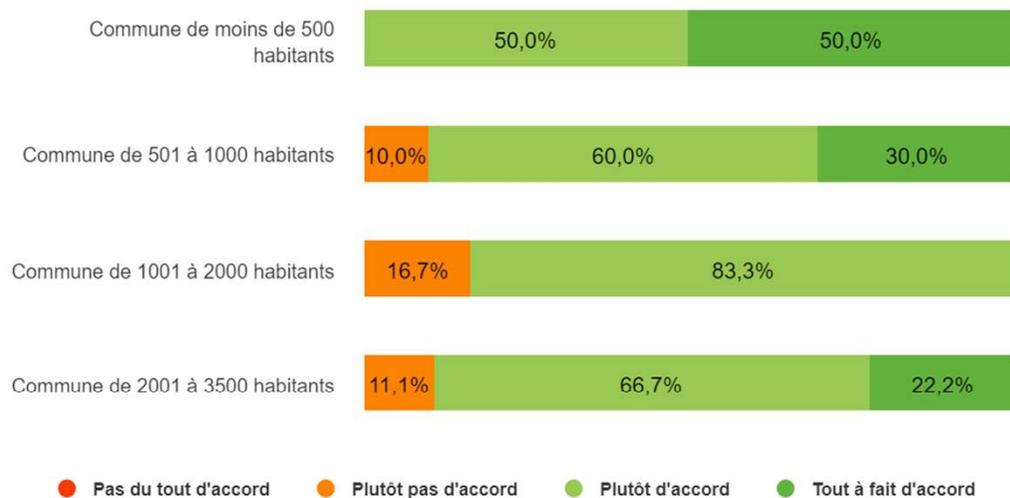
Selon le nombre d'agents de la collectivité



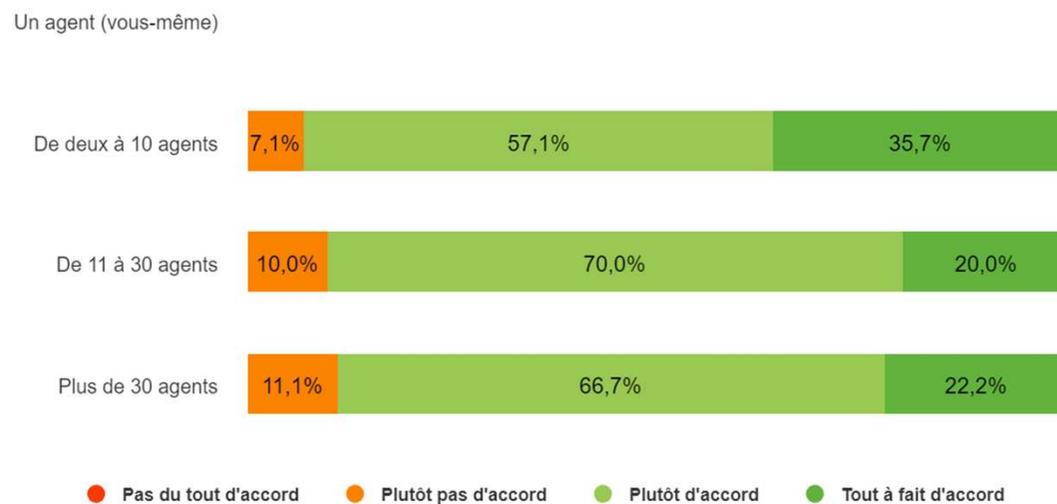
115. Lors de ces réunions de service, les modalités de prise de décision sont satisfaisantes :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



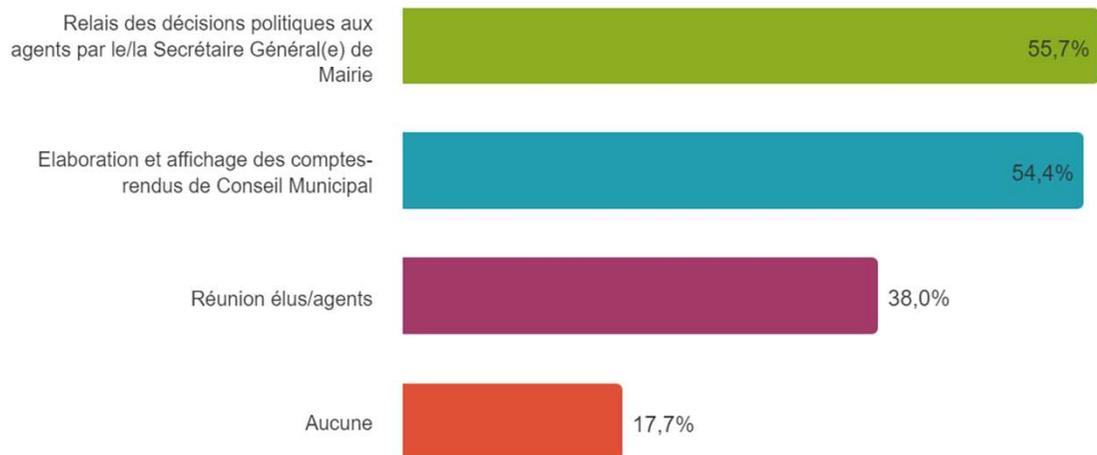
Selon le nombre d'agents de la collectivité



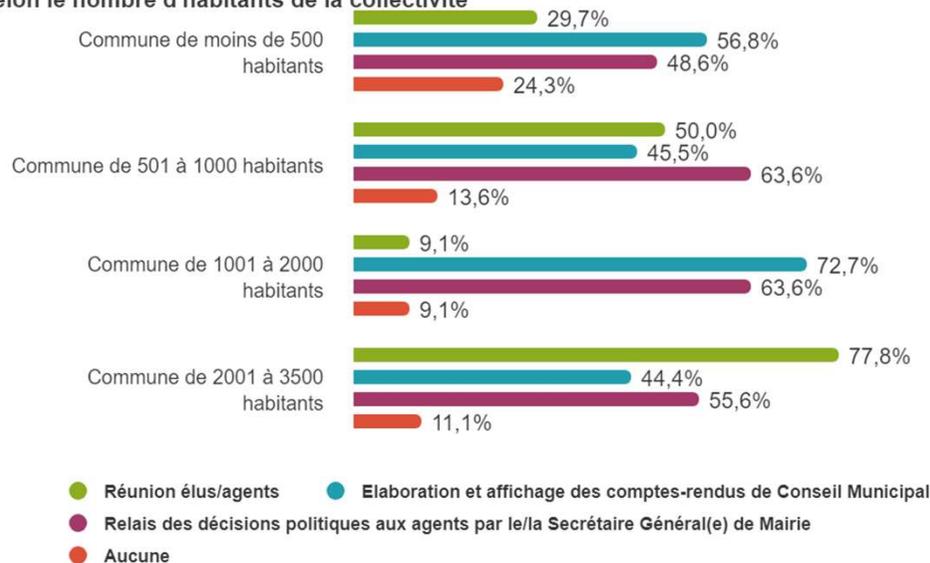
116. Lors de ces réunions de service, les modalités de prise de décision sont satisfaisantes : "pas du tout d'accord", "plutôt pas d'accord", pour quelles raisons ?

- *Les décisions ne sont jamais suivies d'effet*

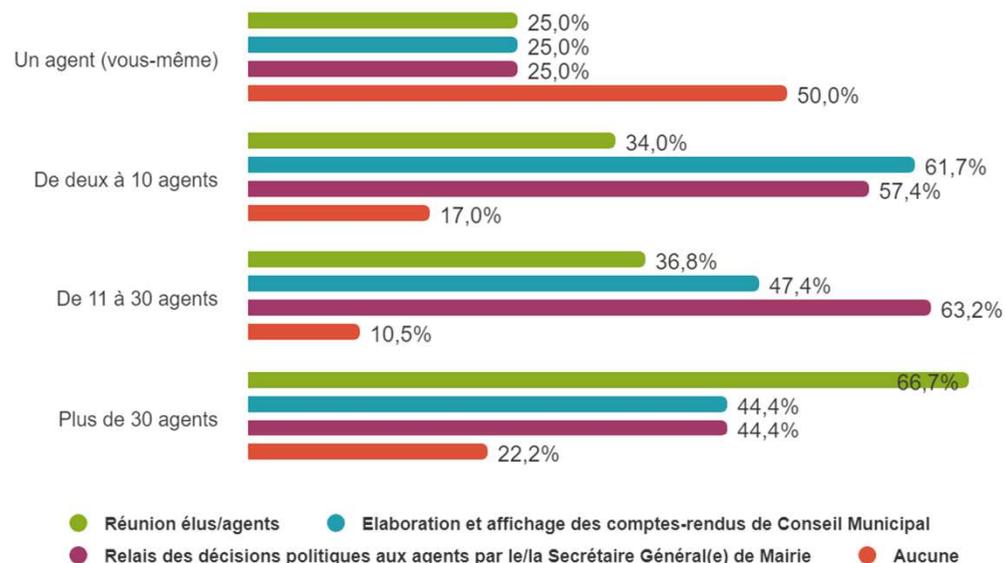
117. Parmi les pratiques suivantes, quelles sont les modalités de coordination mises en œuvre entre l'échelon politique de la collectivité et les agents de votre collectivité (plusieurs réponses possibles) :



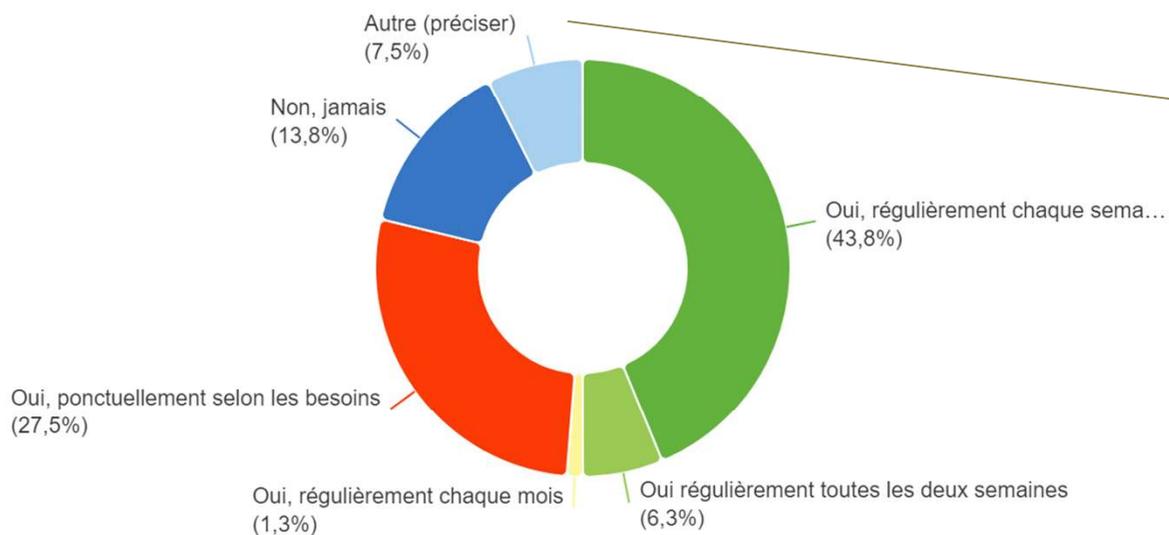
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité



119. Des temps de coordination sont organisés entre vous et le Maire de la Collectivité :

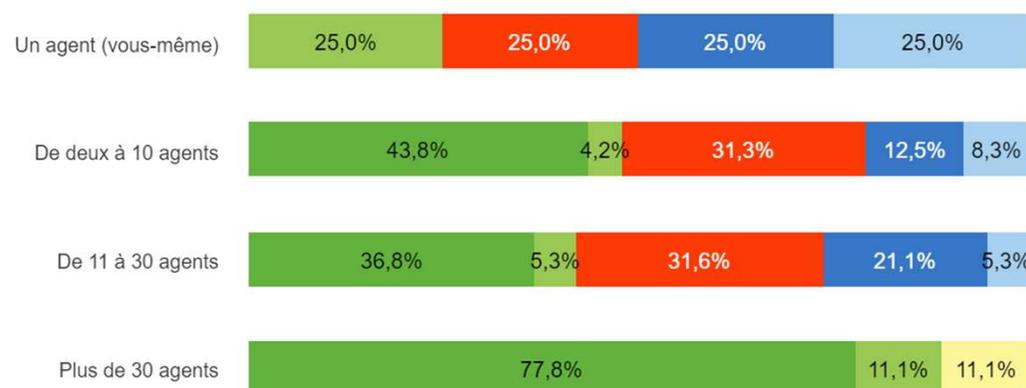


- Pas régulièrement
- Echange téléphonique chaque jour
- Chaque jour nous travaillons en collaboration direct avec les élus
- Très rarement
- Rarement
- Tous les jours

Selon le nombre d'habitants de la collectivité



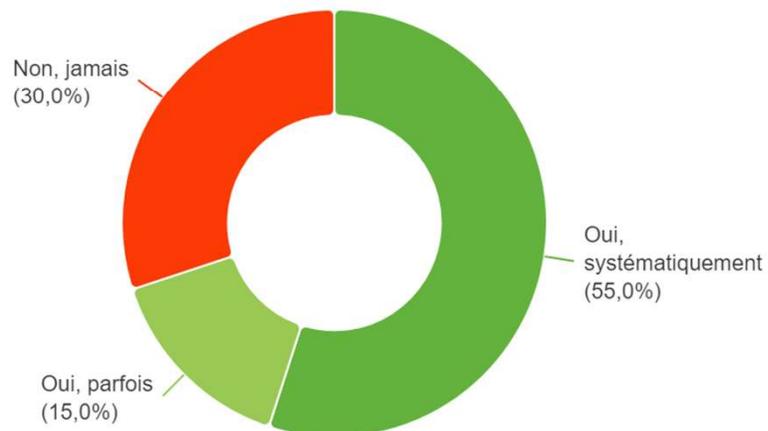
Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Oui, régulièrement chaque semaine ● Oui régulièrement toutes les deux semaines
● Oui, régulièrement chaque mois ● Oui, régulièrement chaque trimestre
● Oui, ponctuellement selon les besoins ● Non, jamais ● Autre (préciser)

● Oui, régulièrement chaque semaine ● Oui régulièrement toutes les deux semaines
● Oui, régulièrement chaque mois ● Oui, régulièrement chaque trimestre
● Oui, ponctuellement selon les besoins ● Non, jamais ● Autre (préciser)

120. Vous assistez au Conseil Municipal :

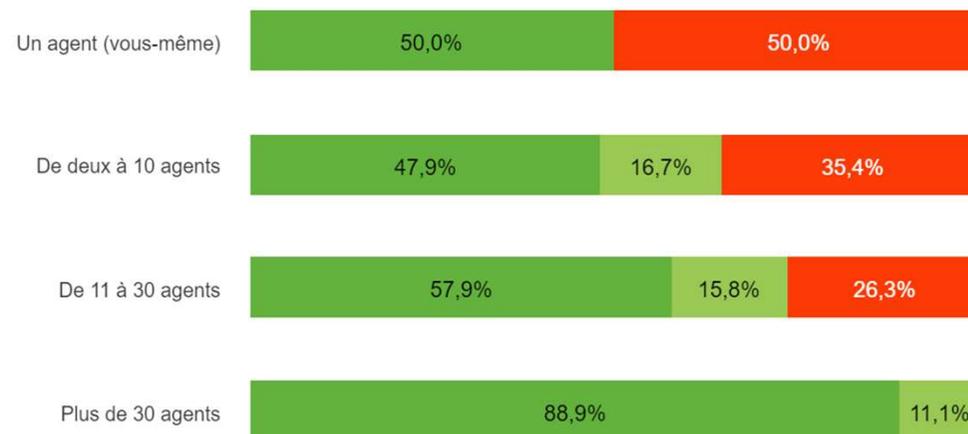


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Oui, systématiquement ● Oui, parfois ● Non, jamais

Selon le nombre d'agents de la collectivité

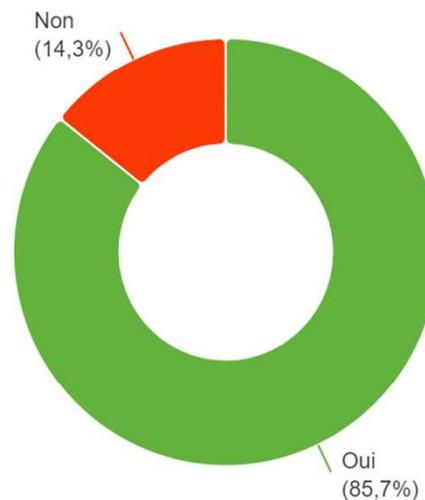


● Oui, systématiquement ● Oui, parfois ● Non, jamais

120b. Vous assistez au conseil municipal : "non, jamais", pour quelles raisons ?

- *Pas invité (3)*
- *Je fais beaucoup trop d'heures sans le CM*
- *Pas de nécessité tout est préparé et vu en amont avec le Maire*
- *CM organisés un samedi soir par mois, le Maire ne m'impose pas d'être présente.*
- *Un secrétaire de séance est nommé à chaque Conseil Municipal.*
- *La collectivité n'a pas besoin*
- *Les conseils se font le week-end*
- *J'ai arrêté d'être présente volontairement aux conseils municipaux et également aux réunions qui précèdent les Conseils depuis presque trois ans. Je me retrouvais dans des situations inconfortables car les élus s'adressaient à moi (y compris le Maire) et que je me retrouvais à devoir exposer certains dossiers publiquement en conseil municipal. Je m'apercevais également que l'ensemble des documents transmis en amont sur les dossiers n'étaient pas lus par les élus. Je n'adhère pas à ce mode de fonctionnement. Être présente pour apporter des compléments d'informations le cas échéant, c'est un fait, mais présenter les dossiers parce qu'aucun élu ne s'intéresse aux dossiers, c'est autre chose.*
- *Nous avons eu des périodes où le maire nous demandait d'y assister et d'autres pas.*
- *Les conseils se font le week-end.*
- *Les conseils municipaux se font en dehors de mes jours et heures de travail.*
- *Se déroule le week-end.*
- *Je ne le souhaite pas car je n'ai pas à prendre position sur les décisions du conseil municipal. Je suis au courant des points qui vont être abordés car je prépare les délibérations et j'ai un retour lorsque je réalise le procès-verbal.*
- *Car j'habite loin et c'est souvent le week-end.*

120c. Votre expertise est sollicitée lors des séances du Conseil Municipal :

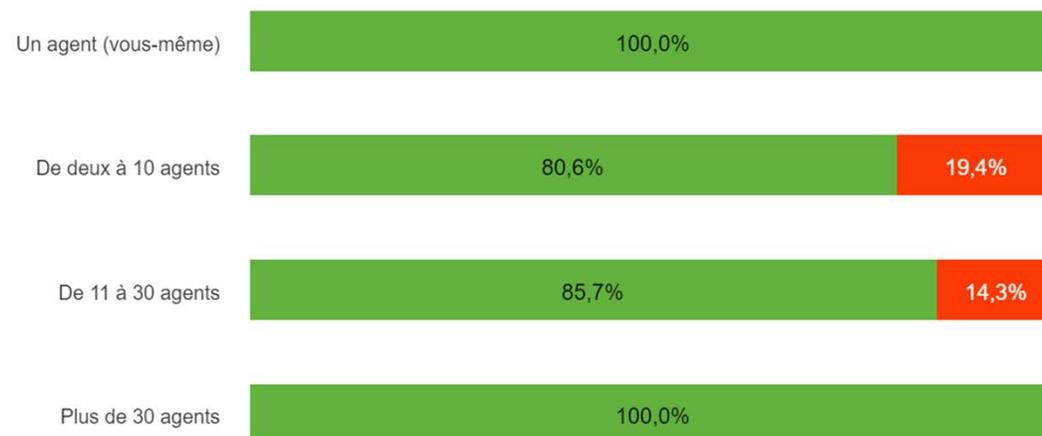


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Oui ● Non

Selon le nombre d'agents de la collectivité

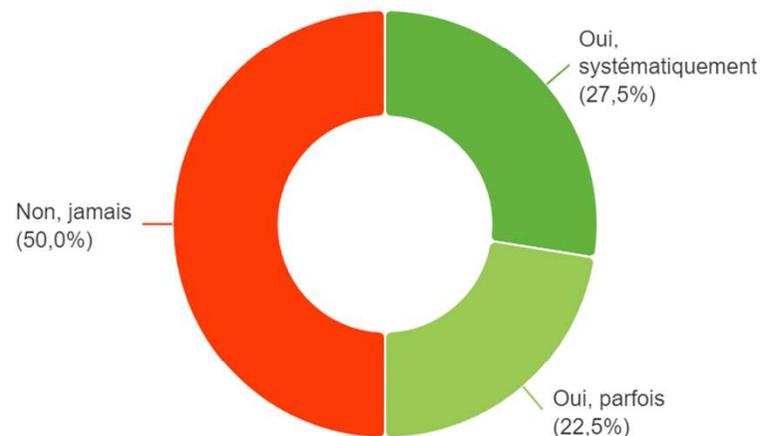


● Oui ● Non

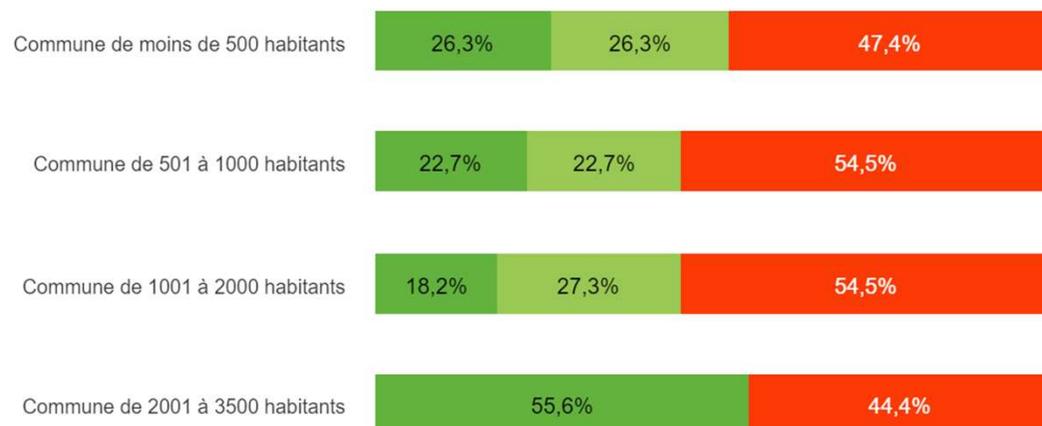
120d. Un commentaire sur votre participation au Conseil Municipal :

- *Je suis à la disposition des élus qui souhaitent un complément d'explications sur les points à l'ordre du jour ou sur tout autre sujet abordé pendant la séance*
- *Aucune participation je n'ai pas le droit à la parole sur demande du maire*
- *Les conseils municipaux sont systématiquement jours fériés ou dimanche...*
- *Les délibérations présentées sont principalement préparées par des organismes demandeurs, une grande partie des élus ne se sentent pas concernés par le village, car il n'y habitent pas. Les problématiques courantes les dépassent, aussi ils sont très peu à l'écoute.*
- *Ma participation est active aux séances de Conseil Municipal, je suis également force d'écoute et d'aide à la prise de décision.*
- *je peux intervenir en dehors de la séance si le maire me sollicite.*
- *Je participe aux Conseils Municipaux importants, essentiellement pour les questions budgétaires et DM.*
- *Expertise sollicitée sur demande des élus uniquement et dans le cadre d'une assistance administrative (si besoin de documents complémentaires, compléments d'informations à donner aux élus sur certains dossiers si nécessaire pour une meilleure compréhension du*
ou des points abordés en séance, etc...)
- *Monsieur le Maire laisse systématiquement la parole au secrétaire de mairie pour exposer les différentes délibérations, surtout pour le budget. Je dresse aussi un PV.*
- *J'élabore systématiquement une note de synthèse annexée à l'ordre du jour avec annexes si nécessaire.*
- *Un rapport d'activité avec orientation lors du budget*
- *L'envoi des éléments se fait 5 jours avant la séance.*
- *J'explique le fonctionnement du budget de manière plus simple.*
- *Obligation de ne pas prendre part aux débats. Intervention uniquement pour répondre à une question ou pour rappeler des points de protocole ou de procédure.*
- *Interventions sur les sujets qui demandent des précisions.*
- *Position très difficile, car je dois répondre aux questions des conseillers municipaux sans contredire le maire.*
- *Le maire décide de mon intervention ou non.*

121. Vous assistez à la réunion des adjoints (bureau municipal), préparatoire au Conseil Municipal :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Oui, systématiquement ● Oui, parfois ● Non, jamais

Selon le nombre d'agents de la collectivité

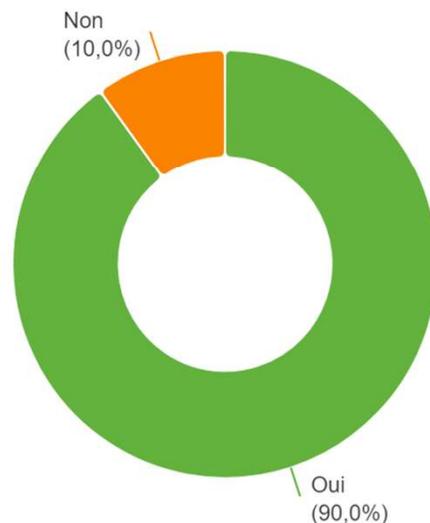


● Oui, systématiquement ● Oui, parfois ● Non, jamais

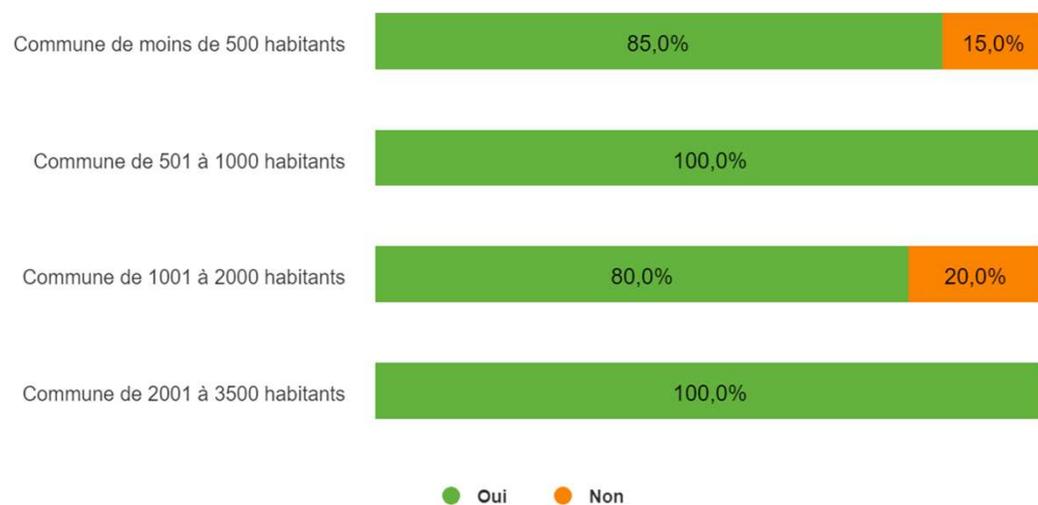
121b. Vous assistez à la réunion des adjoints (bureau municipal), préparatoire au conseil municipal : "non, jamais", pour quelles raisons ?

- *Ce type de réunion n'a pas lieu (9)*
- *Volonté du maire que je n'y assiste pas (6)*
- *Contraintes horaires et de programmation (3)*
- *Pas de nécessité tout est préparé et vu en amont avec le Maire*
- *Réunion politique*
- *Préparé en amont avec les élus concernés selon les sujets*
- *Madame le Maire ne souhaite pas payer les heures supplémentaires*

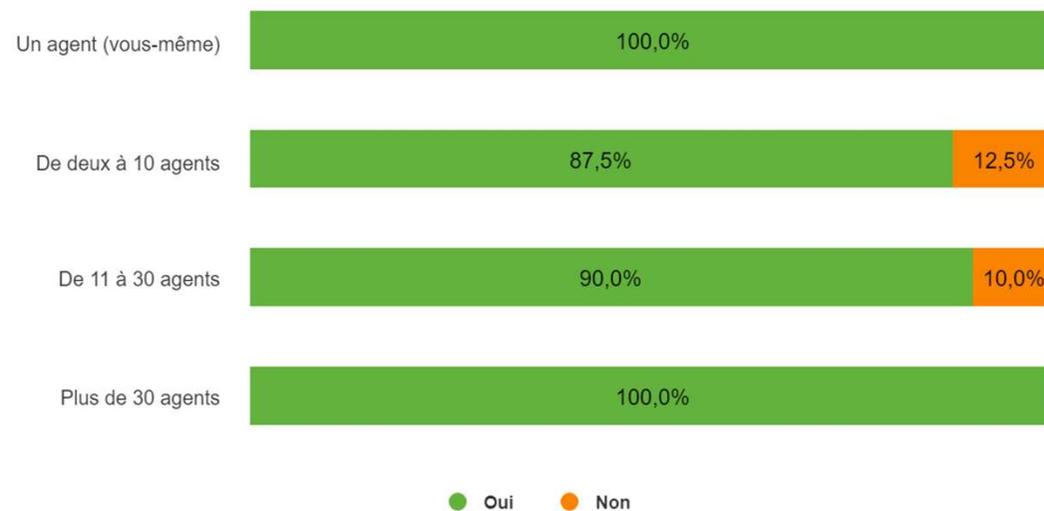
121c. Votre expertise est sollicitée lors des réunions des adjoints (bureau municipal) :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



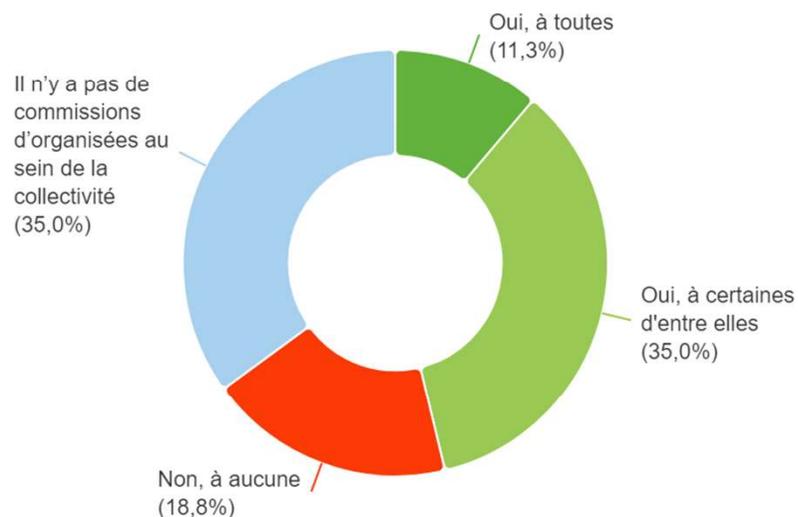
Selon le nombre d'agents de la collectivité



122. Un commentaire sur votre participation à la réunion des adjoints (bureau municipal) :

- *Les adjoints comme le Maire devraient avoir des formations complètes pour qu'ils comprennent bien leur rôle ainsi que le cadre règlementaire*
- *C'est moi qui les initie*
- *Réunion quotidienne en direct avec les élus*
- *La réunion préparatoire est présidée par le secrétaire de mairie...*
- *Indispensable dans le suivi des projets l'aide à la décision et l'organisation des missions de chacun*
- *Suite changement de Maire plus de participation aux réunions d'adjointe ce qui génère des lenteurs dans la gestion et perte d'efficacité*
- *Essayer de comprendre pour retranscrire aux conseillers municipaux*
- *C'est moi-même qui mets à jour un tableau de suivi des réunions de bureau et pointe avant tous les sujets à l'ordre du jour*
- *Interventions sur les sujets qui demandent des précisions*
- *En général cette réunion est faite pour le budget que je dois expliquer*

123. Vous assistez aux commissions thématiques organisées dans la commune :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



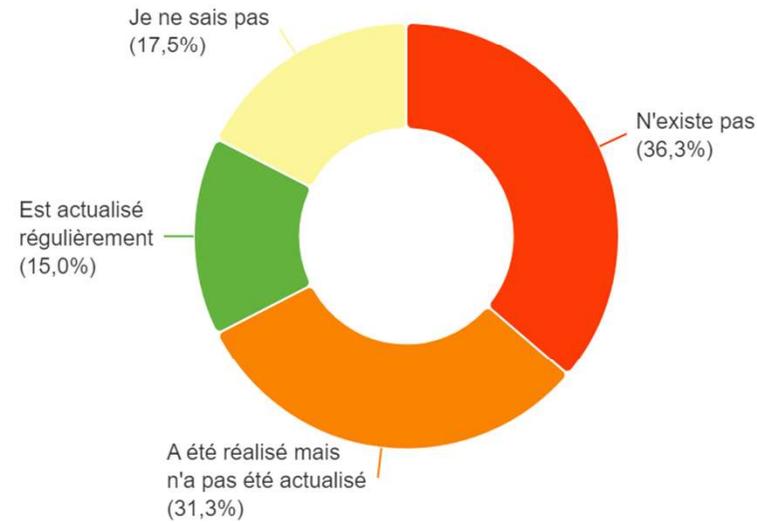
● Oui, à toutes
 ● Oui, à certaines d'entre elles
 ● Non, à aucune
● Il n'y a pas de commissions d'organisées au sein de la collectivité

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Oui, à toutes
 ● Oui, à certaines d'entre elles
 ● Non, à aucune
● Il n'y a pas de commissions d'organisées au sein de la collectivité

124. Le Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels dans votre collectivité :

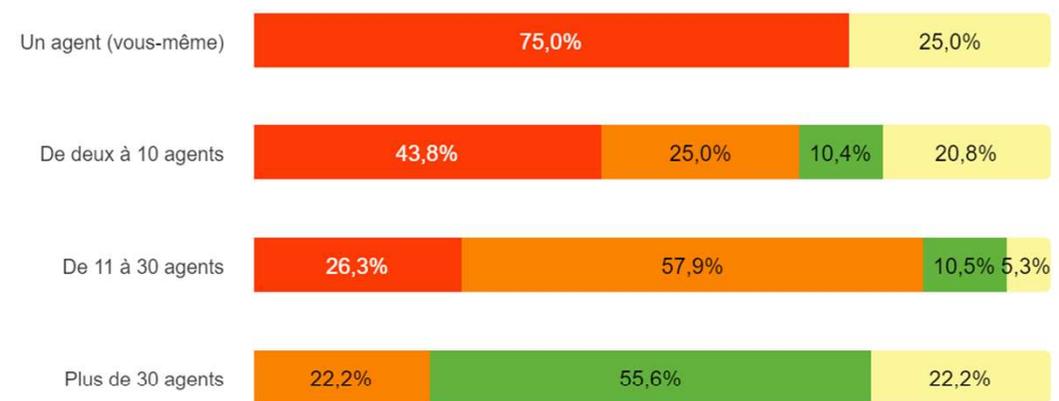


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



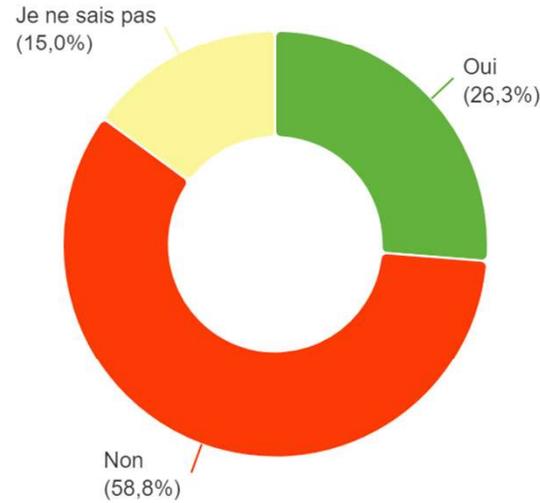
● N'existe pas
 ● A été réalisé mais n'a pas été actualisé
 ● Est actualisé régulièrement
 ● Je ne sais pas

Selon le nombre d'agents de la collectivité

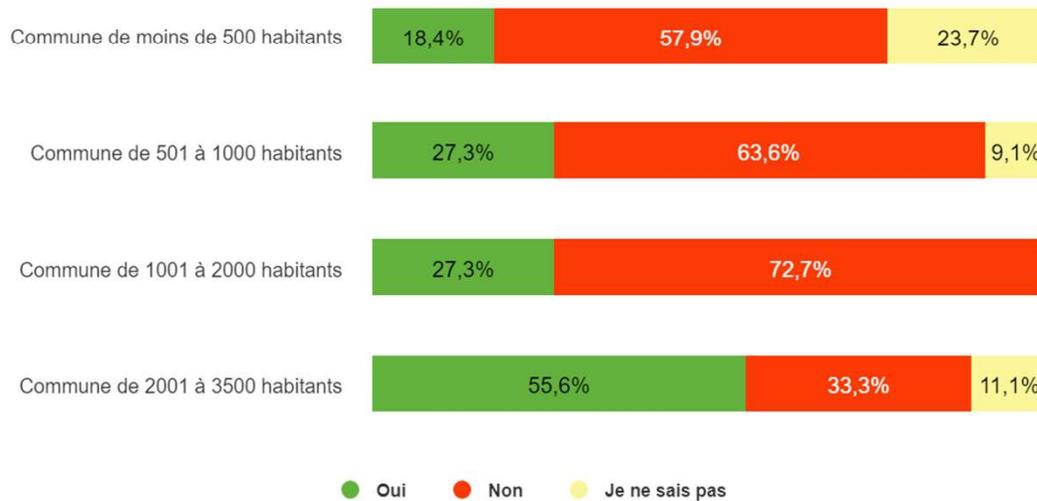


● N'existe pas
 ● A été réalisé mais n'a pas été actualisé
 ● Est actualisé régulièrement
 ● Je ne sais pas

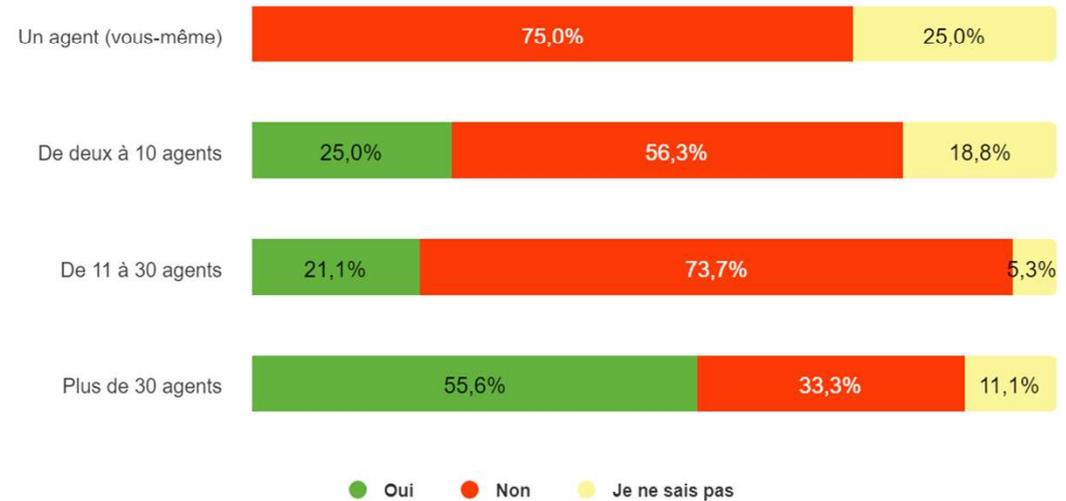
125. Il existe un Règlement Intérieur au sein de votre collectivité :



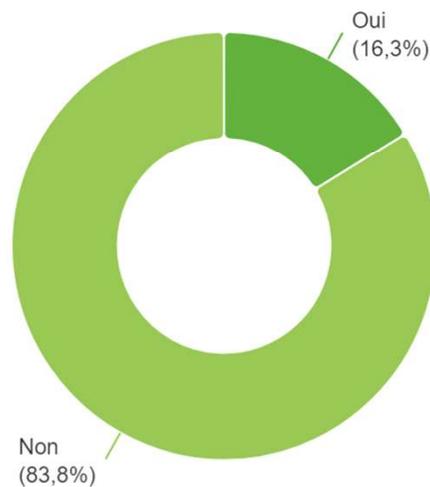
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



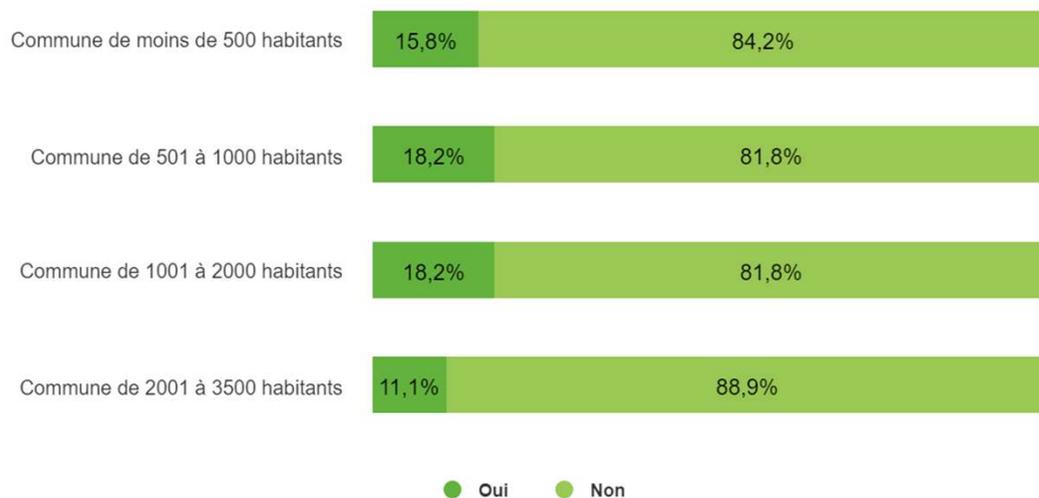
Selon le nombre d'agents de la collectivité



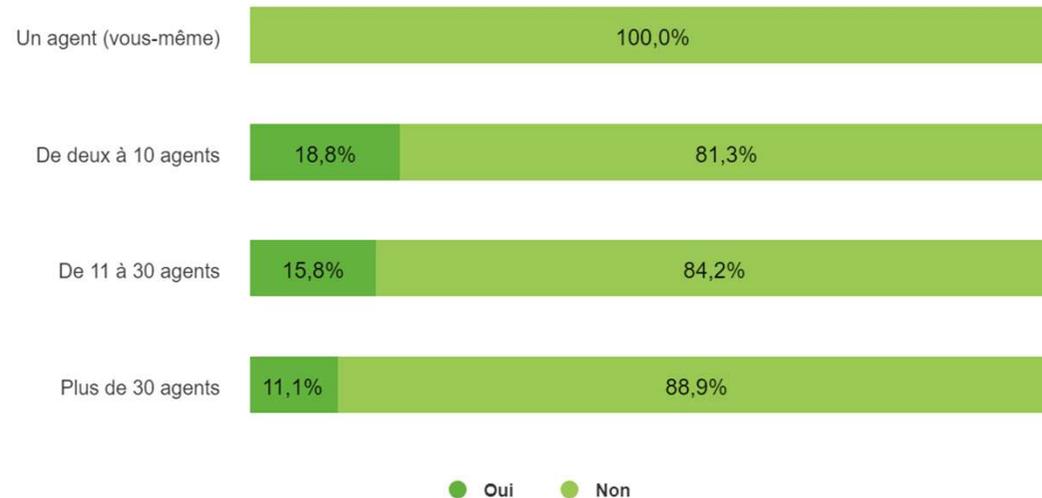
126. Vous êtes également Assistant de Prévention au sein de votre collectivité :



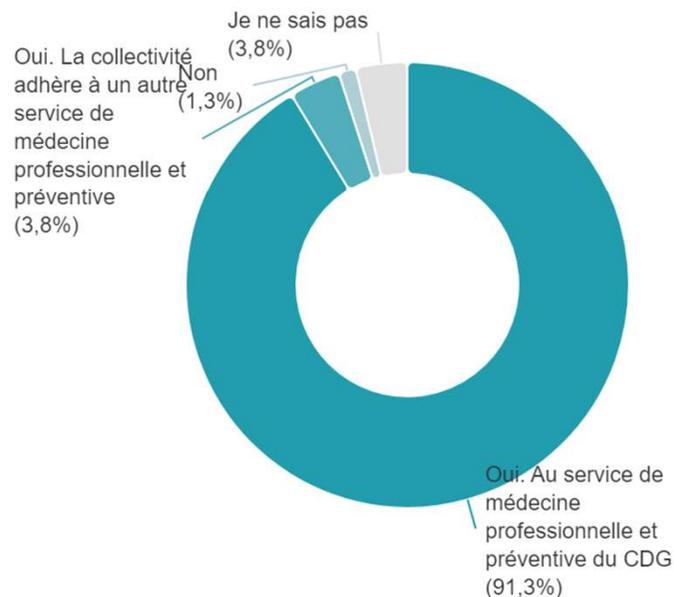
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



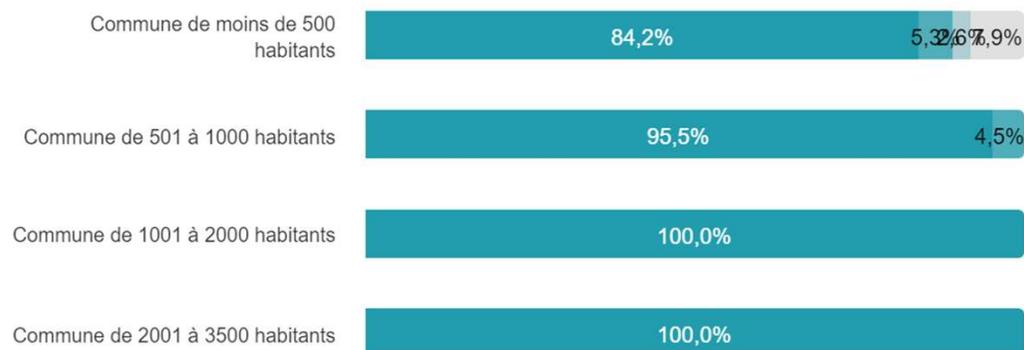
Selon le nombre d'agents de la collectivité



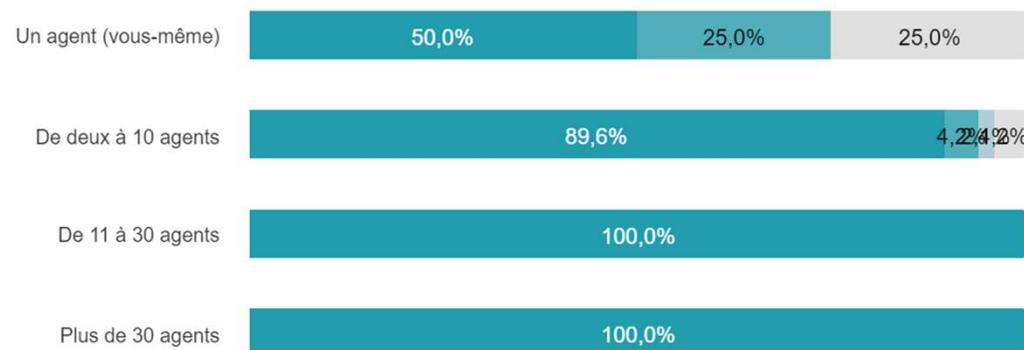
127. Votre collectivité adhère à un service de Médecine Professionnelle et Préventive :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



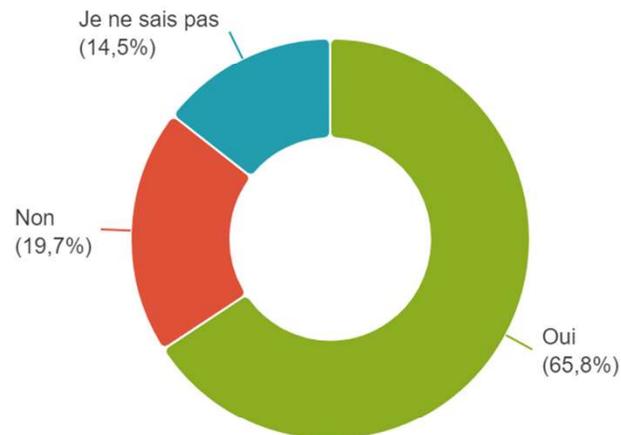
Selon le nombre d'agents de la collectivité



- Oui. Au service de médecine professionnelle et préventive du CDG
- Oui. La collectivité adhère à un autre service de médecine professionnelle et préventive
- La collectivité assure la médecine préventive en interne
- Non
- Je ne sais pas

- Oui. Au service de médecine professionnelle et préventive du CDG
- Oui. La collectivité adhère à un autre service de médecine professionnelle et préventive
- La collectivité assure la médecine préventive en interne
- Non
- Je ne sais pas

127b. Les avis du Service de Médecine Professionnelle et Préventive (restrictions d'aptitude, par exemple) font l'objet d'un suivi au sein de la collectivité :

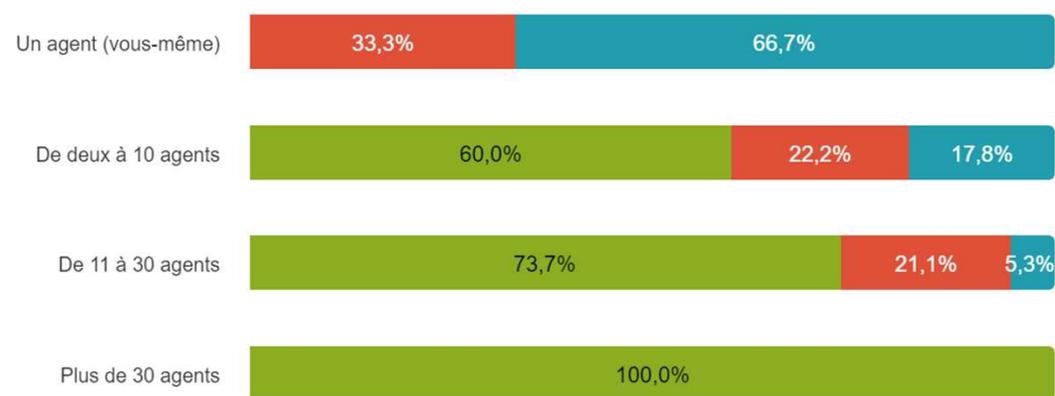


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Oui ● Non ● Je ne sais pas

Selon le nombre d'agents de la collectivité

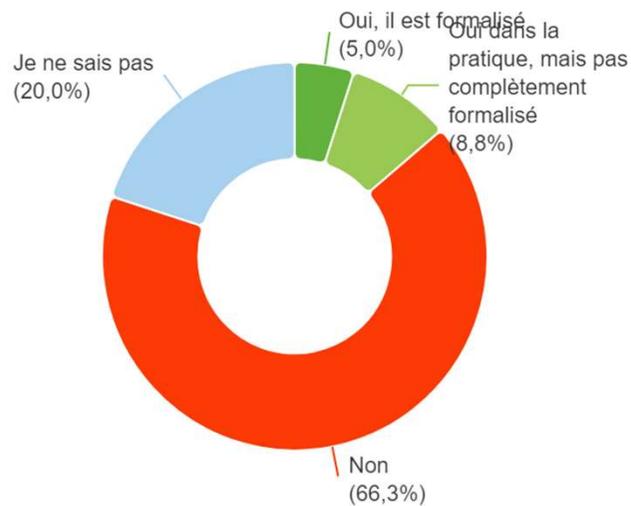


● Oui ● Non ● Je ne sais pas

128. Une proposition ou un commentaire sur la prise en compte des conditions de travail et la prévention des risques professionnels dans votre collectivité :

- *Le maire se sentant responsable, essaie d'écouter parfois*
- *Enjeu majeur pour la collectivité les dispositions sont prises pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques professionnels*
- *A rappeler aux élus*
- *Nous n'avons pas le temps de prendre en charge une nouvelle responsabilité. Surtout que j'attends les accès du CDG pour la réalisation du DU*
- *Difficile à mettre en œuvre*
- *Des risques ont bien été soulevés et confirmés par la médecine préventive. Tous les élus sont informés mais aucune action n'a été mise en place ou n'est envisagée. Le sujet est régulièrement évoqué*
- *Force est de constater que les conditions délétères de notre collectivité importent peu aux élus...*
- *Aujourd'hui les visites médicales s'organisent tous les deux ans. Pourraient-elles être annuelles ?*

129a. Un Plan de Continuité d'Activité (PCA), y compris sur le volet numérique

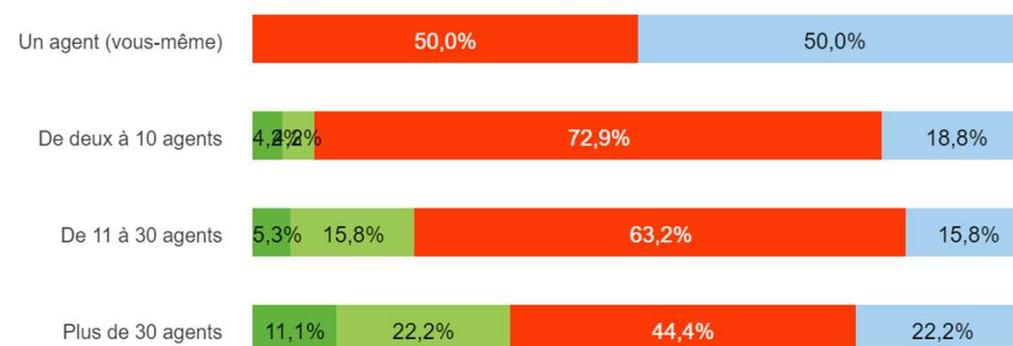


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



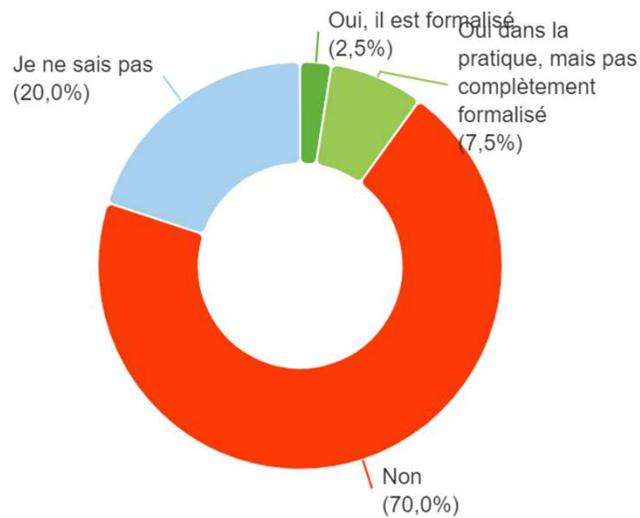
● Oui, il est formalisé
 ● Oui dans la pratique, mais pas complètement formalisé
 ● Non
● Je ne sais pas

Selon le nombre d'agents de la collectivité

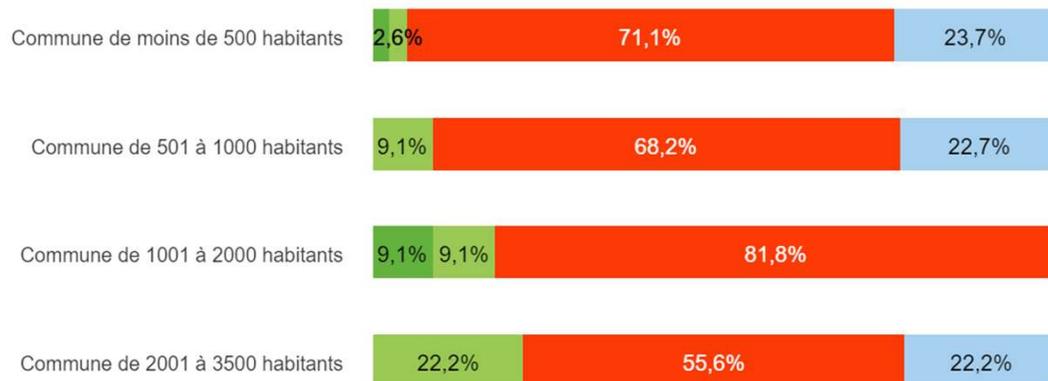


● Oui, il est formalisé
 ● Oui dans la pratique, mais pas complètement formalisé
 ● Non
● Je ne sais pas

129b. Un Plan de Reprise d'Activité (PRA), y compris sur le volet numérique

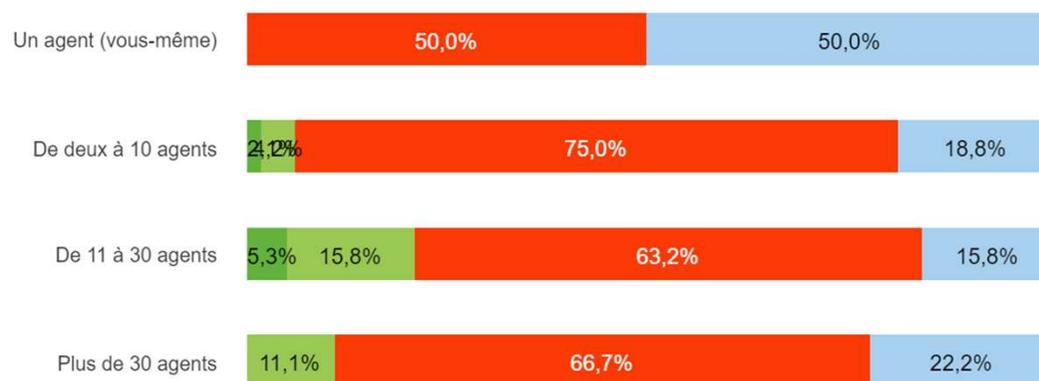


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



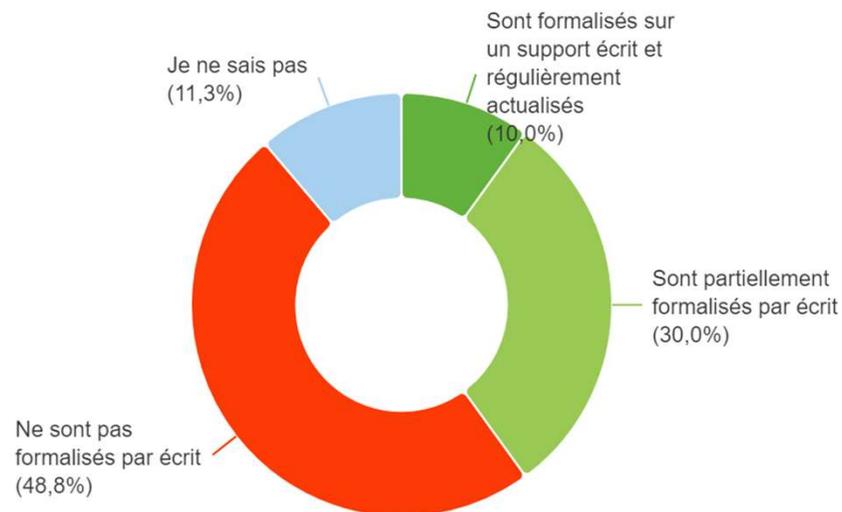
● Oui, il est formalisé
 ● Oui dans la pratique, mais pas complètement formalisé
 ● Non
 ● Je ne sais pas

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Oui, il est formalisé
 ● Oui dans la pratique, mais pas complètement formalisé
 ● Non
 ● Je ne sais pas

130. Les procédures, modes opératoires, process écrits, essentiels à la vie de la collectivité :

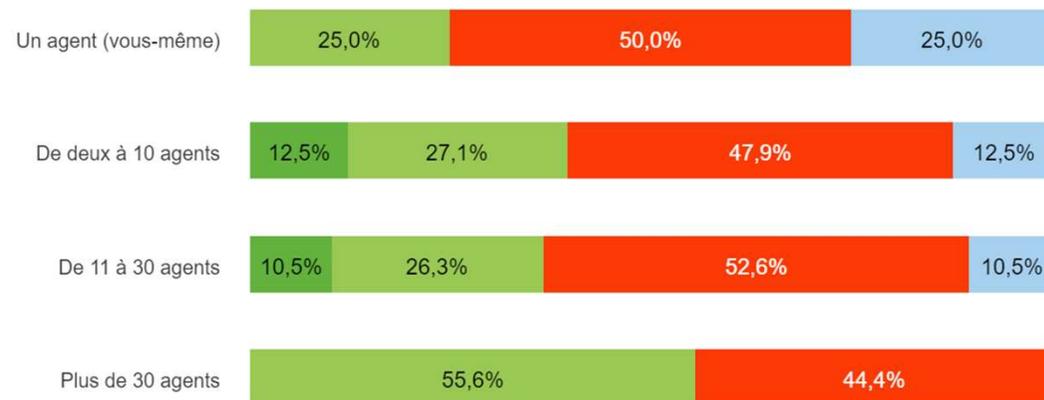


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



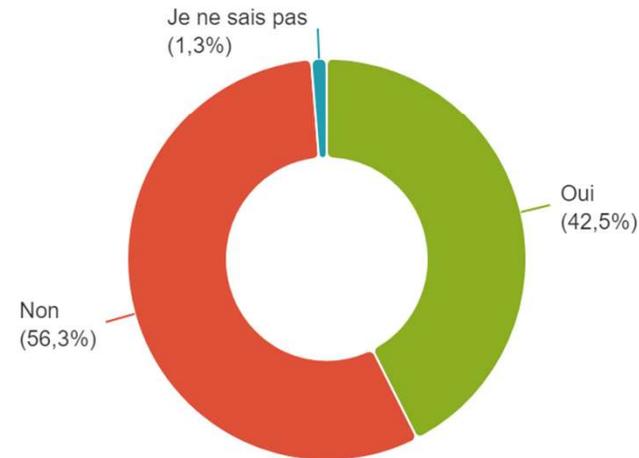
● Sont formalisés sur un support écrit et régulièrement actualisés
● Sont partiellement formalisés par écrit
 ● Ne sont pas formalisés par écrit
 ● Je ne sais pas

Selon le nombre d'agents de la collectivité

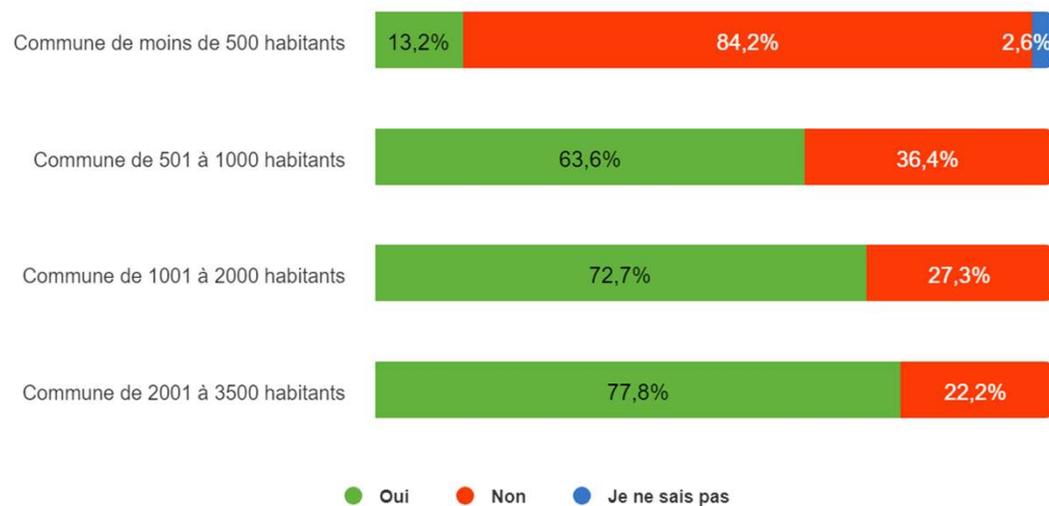


● Sont formalisés sur un support écrit et régulièrement actualisés
● Sont partiellement formalisés par écrit
 ● Ne sont pas formalisés par écrit
 ● Je ne sais pas

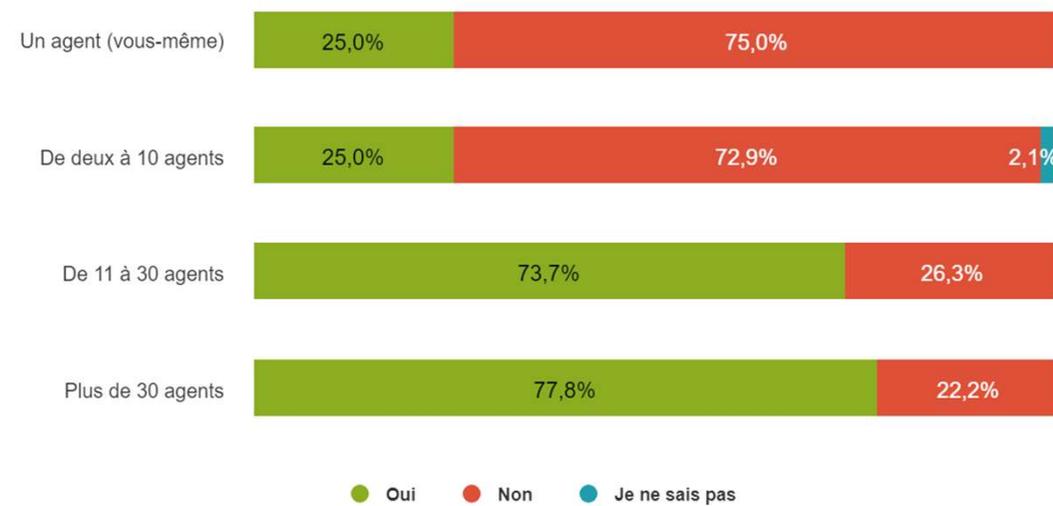
131. En cas d'absence au travail, les remplacements sont organisés pour garantir la continuité de l'activité :



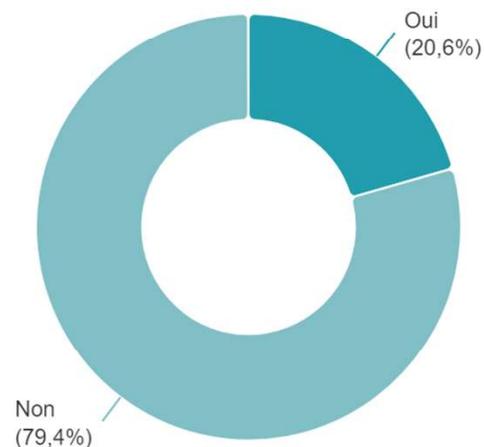
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



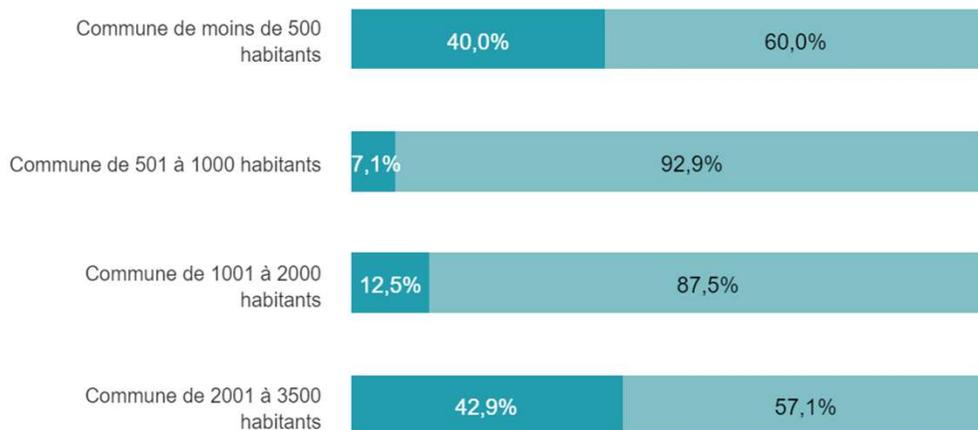
Selon le nombre d'agents de la collectivité



131b. Vous faites appel au service "remplacement" du CDG :

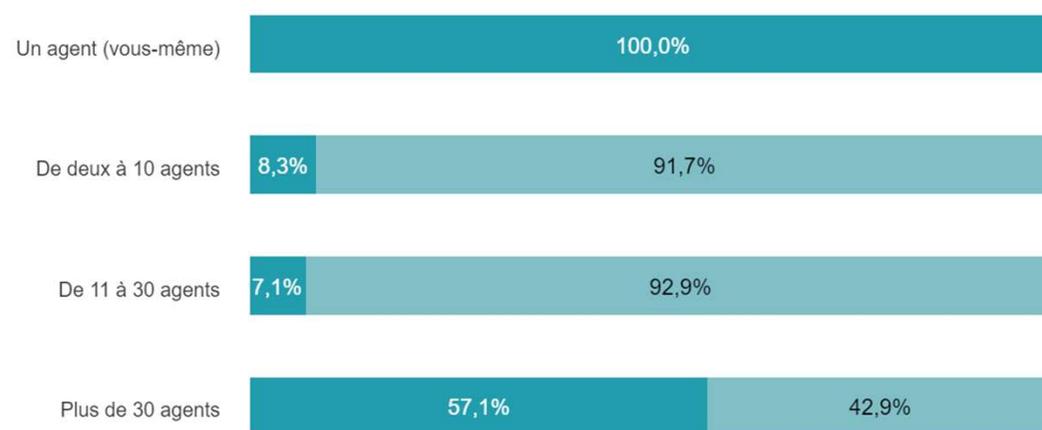


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Oui ● Non ● Je ne le connais pas

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Oui ● Non ● Je ne le connais pas

132. Une proposition ou un commentaire sur les PCA, PRA, procédures et modes opératoires de votre collectivité :

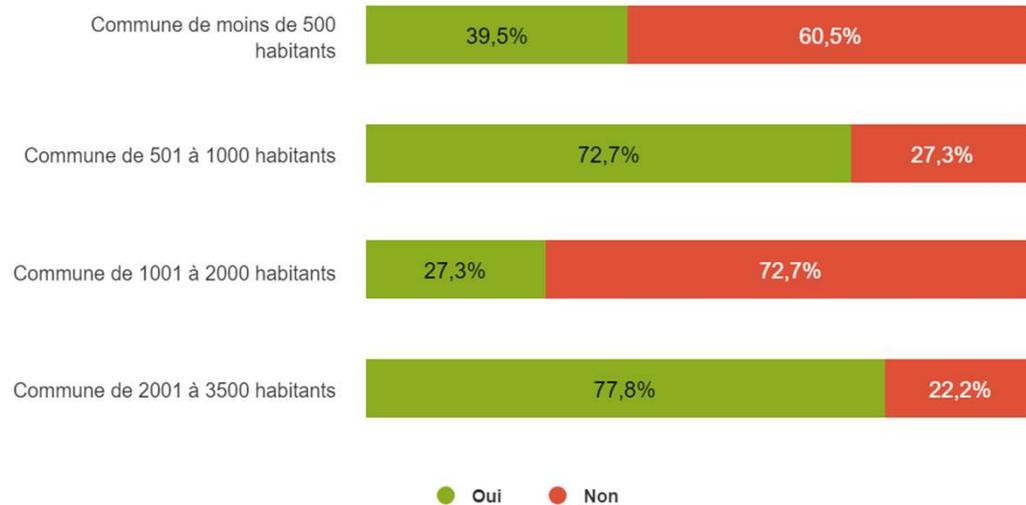
- *Nous remplaçons les collègues absents*
- *Nous avons un PCS, c'est tout. PCA PRA aucune idée ???*
- *en cas d'absence, je ne suis pas remplacée. les autres postes peuvent l'être.*
- *Difficulté compte tenu de l'éloignement géographique*

133a. Participation complémentaire Prévoyance

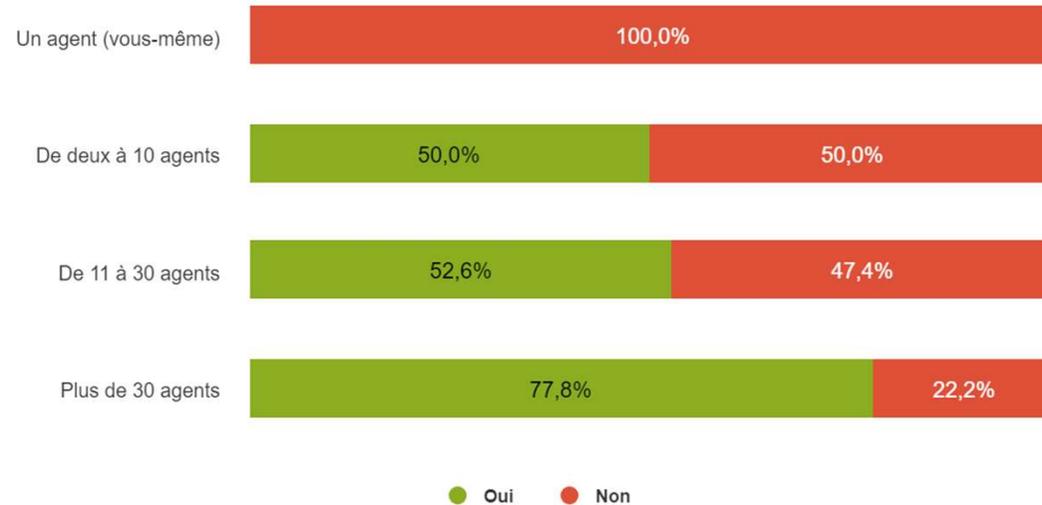
Votre collectivité propose-t-elle des services d'action sociale à ses agents ?



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité

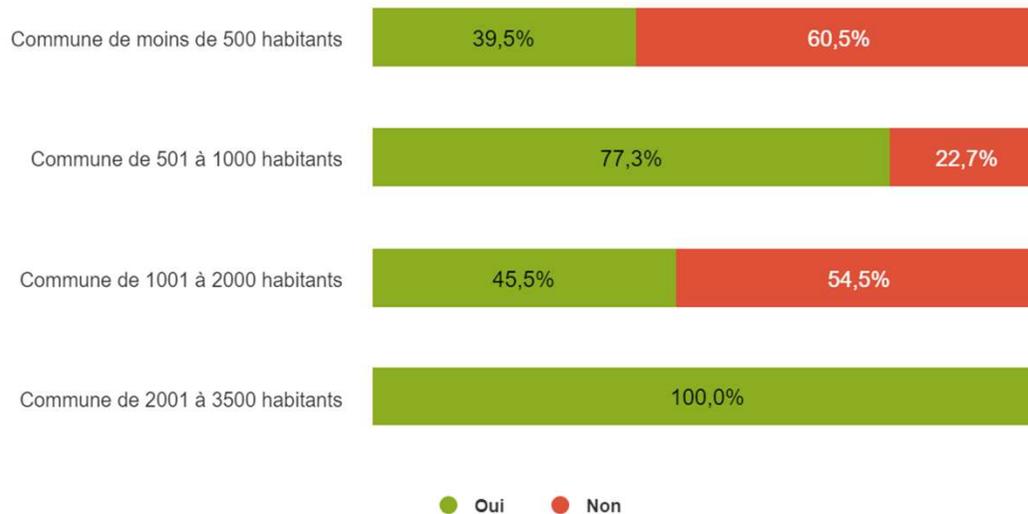


133b. Participation complémentaire Santé

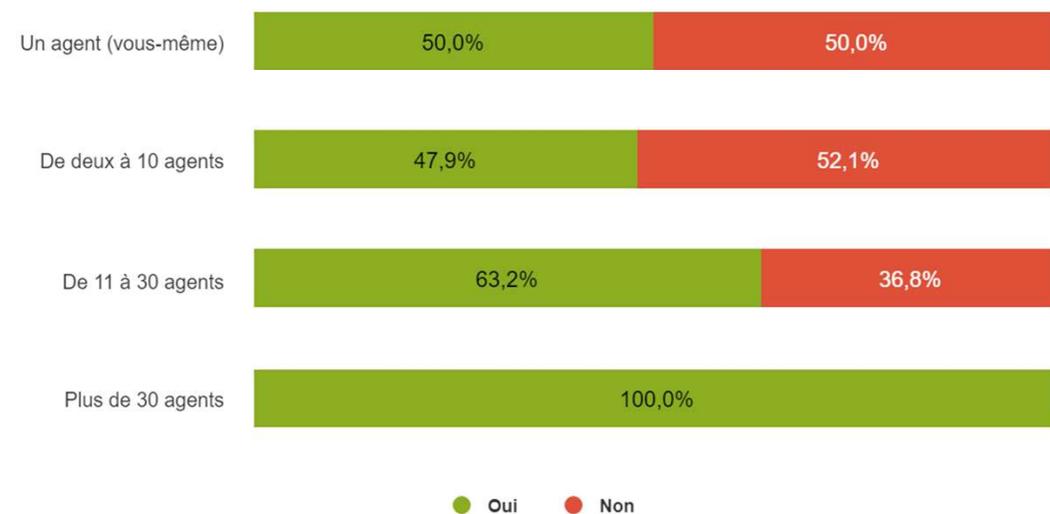
Votre collectivité propose-t-elle des services d'action sociale à ses agents ?



Selon le nombre d'habitants de la collectivité

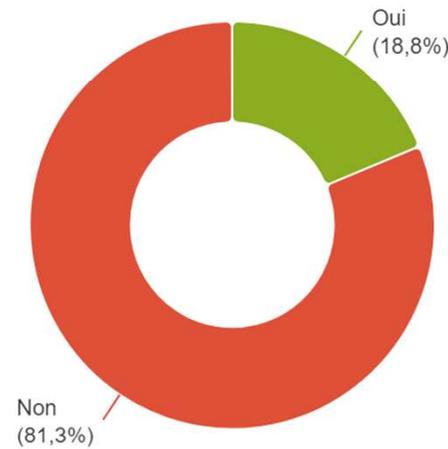


Selon le nombre d'agents de la collectivité

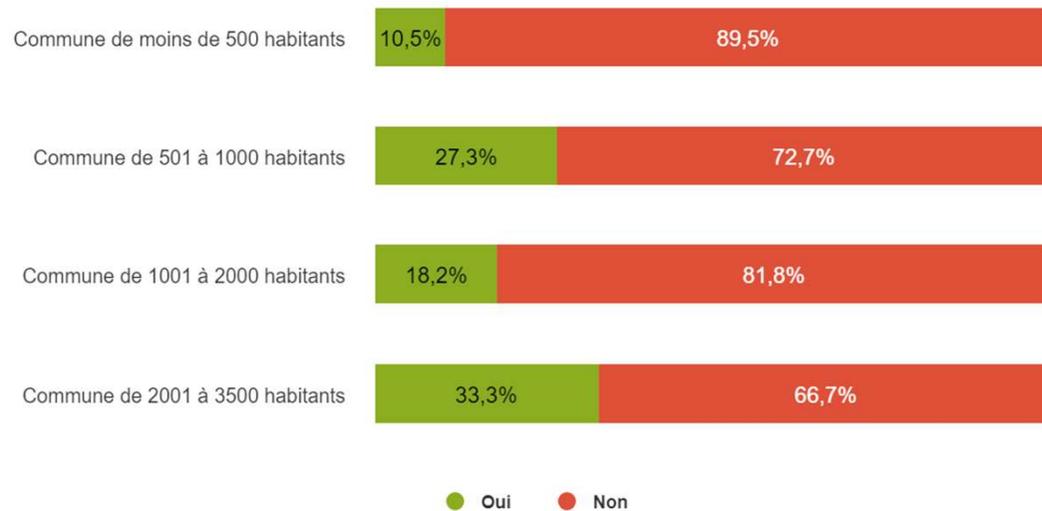


133c. Tickets restaurant

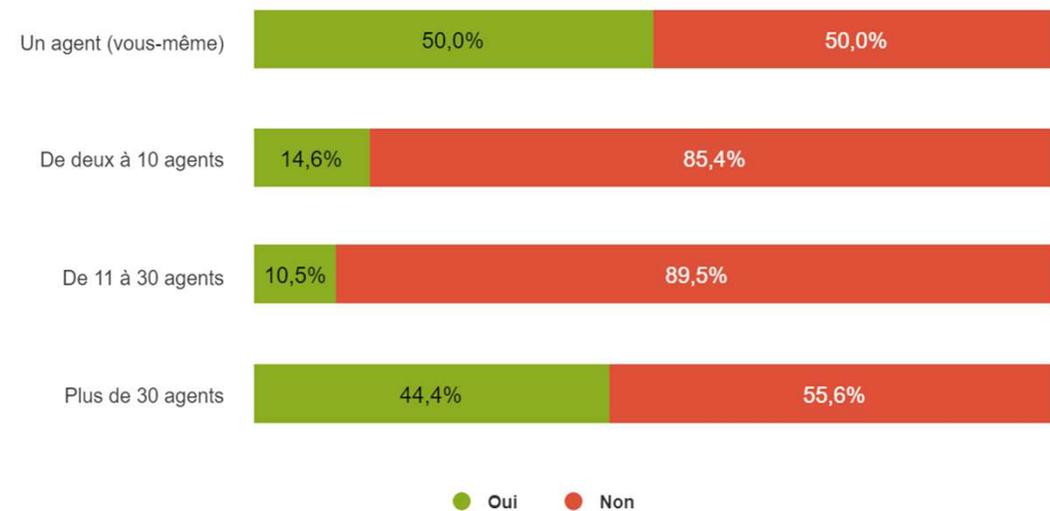
Votre collectivité propose-t-elle des services d'action sociale à ses agents ?



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité

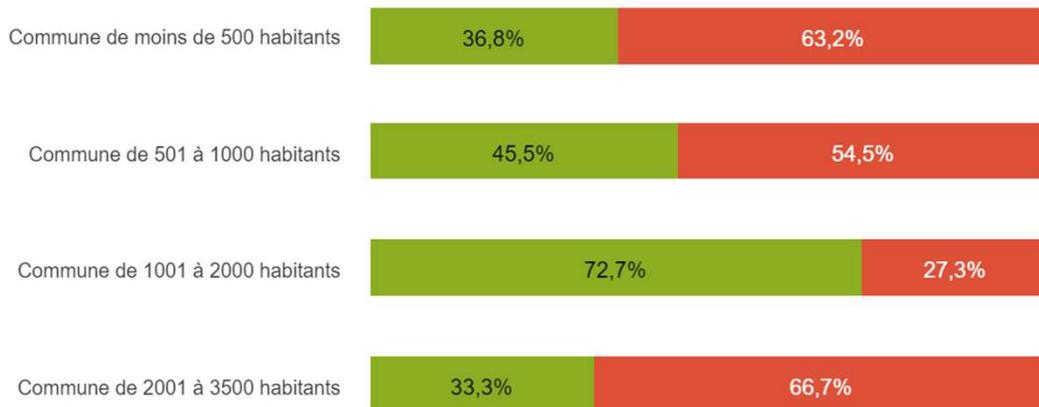


133d. Adhésion à une structure d'action sociale (CNAS, COS...)

Votre collectivité propose-t-elle des services d'action sociale à ses agents ?

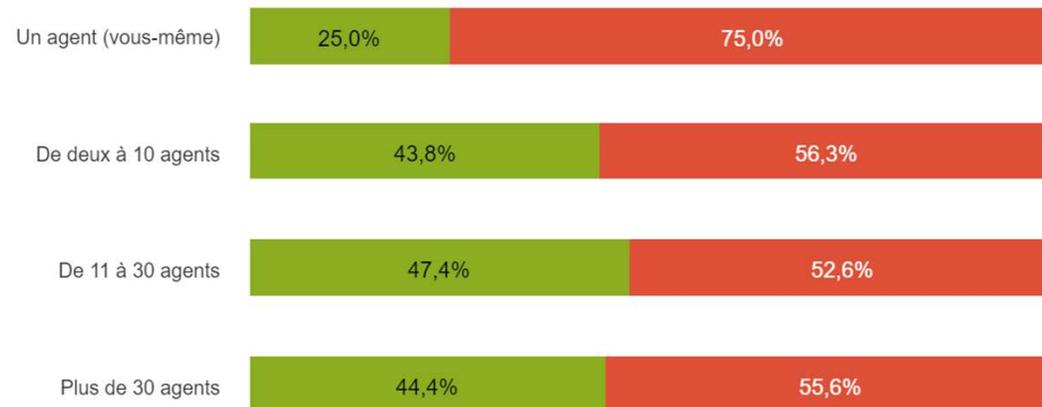


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



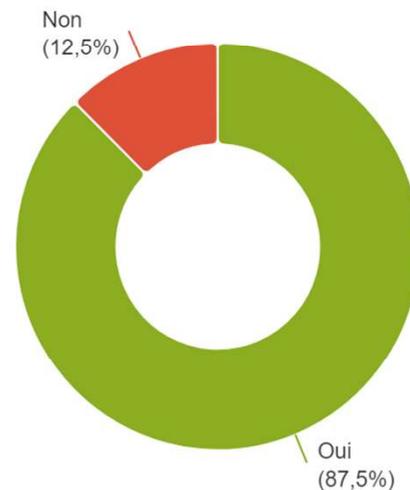
● Oui ● Non

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Oui ● Non

134. Au sein de votre collectivité, vous bénéficiez d'un Régime Indemnitaire :

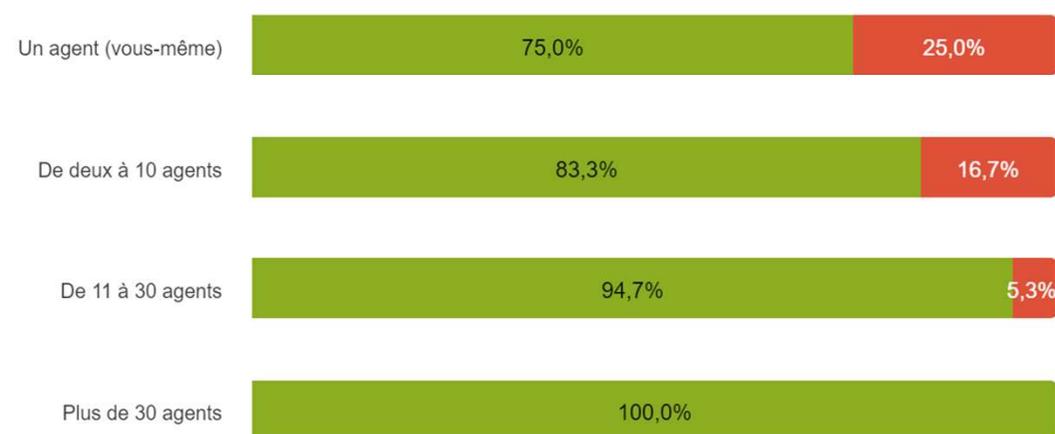


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



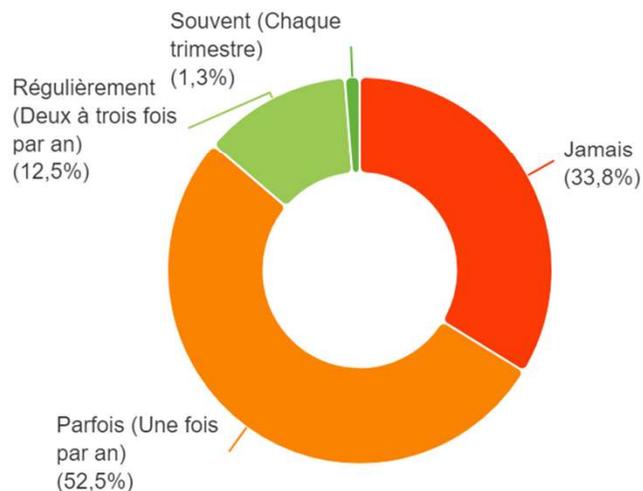
● Oui ● Non

Selon le nombre d'agents de la collectivité

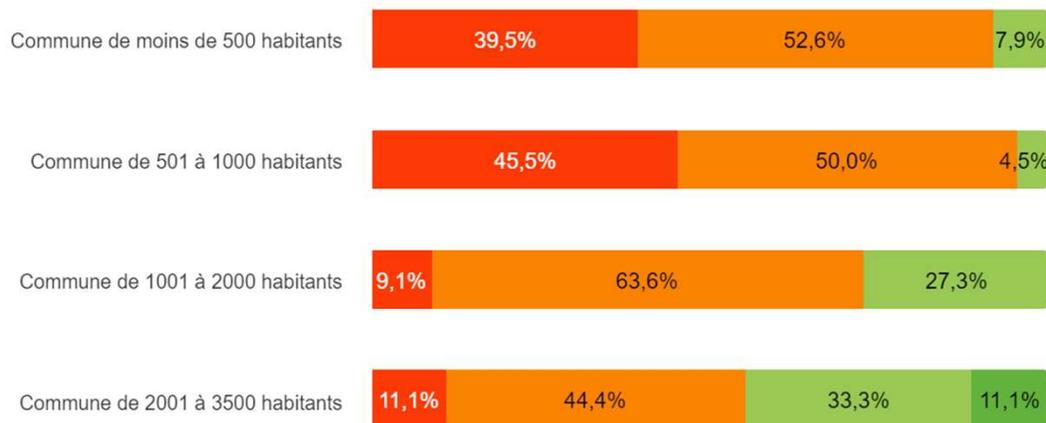


● Oui ● Non

135. Votre collectivité organise des moments de convivialité au bénéfice de ses agents :

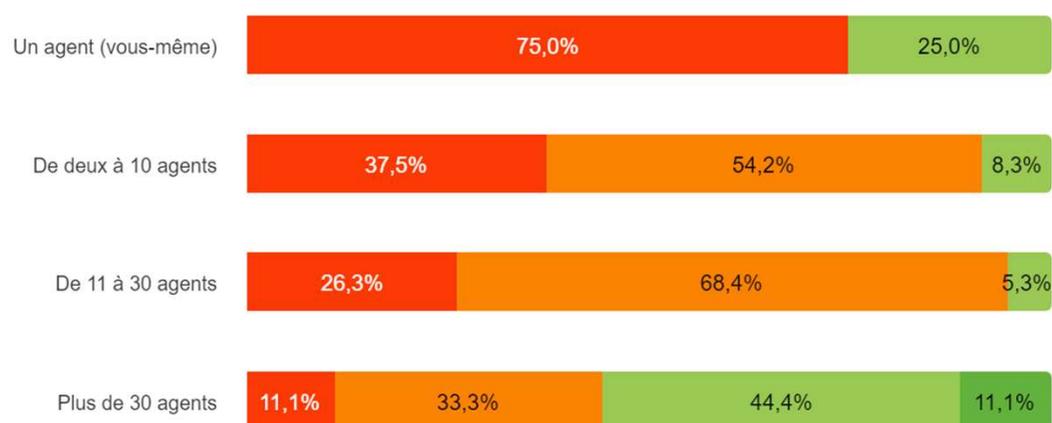


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



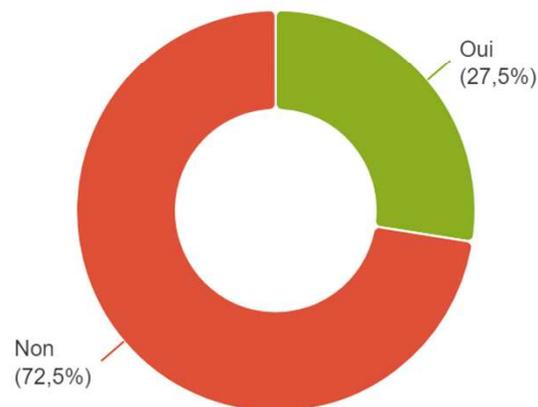
● Jamais
 ● Parfois (Une fois par an)
 ● Régulièrement (Deux à trois fois par an)
 ● Souvent (Chaque trimestre)

Selon le nombre d'agents de la collectivité

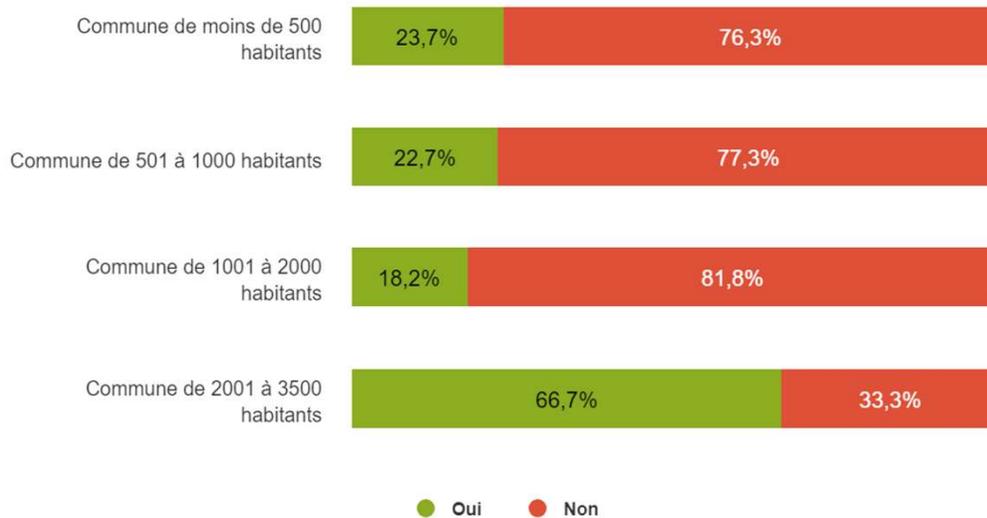


● Jamais
 ● Parfois (Une fois par an)
 ● Régulièrement (Deux à trois fois par an)
 ● Souvent (Chaque trimestre)

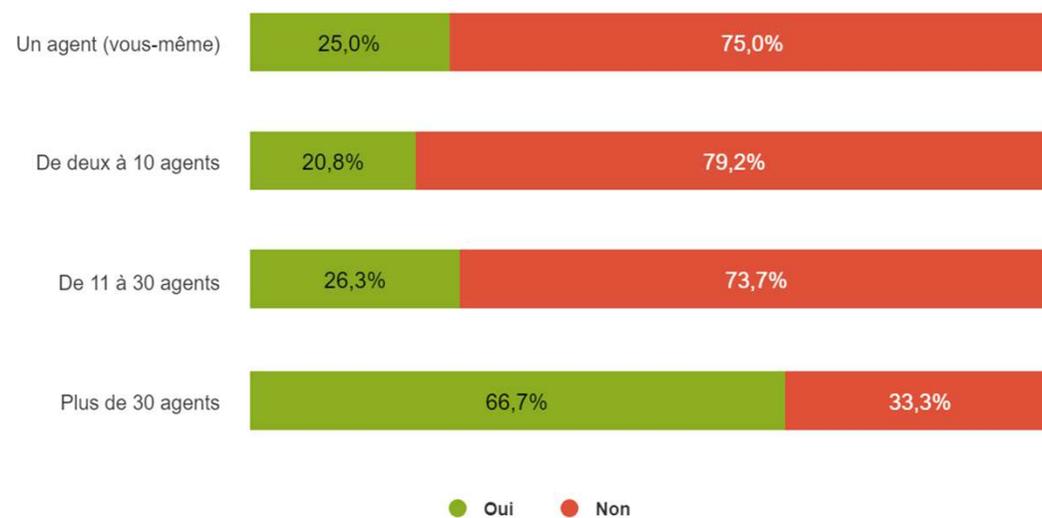
136. Votre collectivité met en œuvre des actions en faveur de la qualité de vie au travail de ses agents :



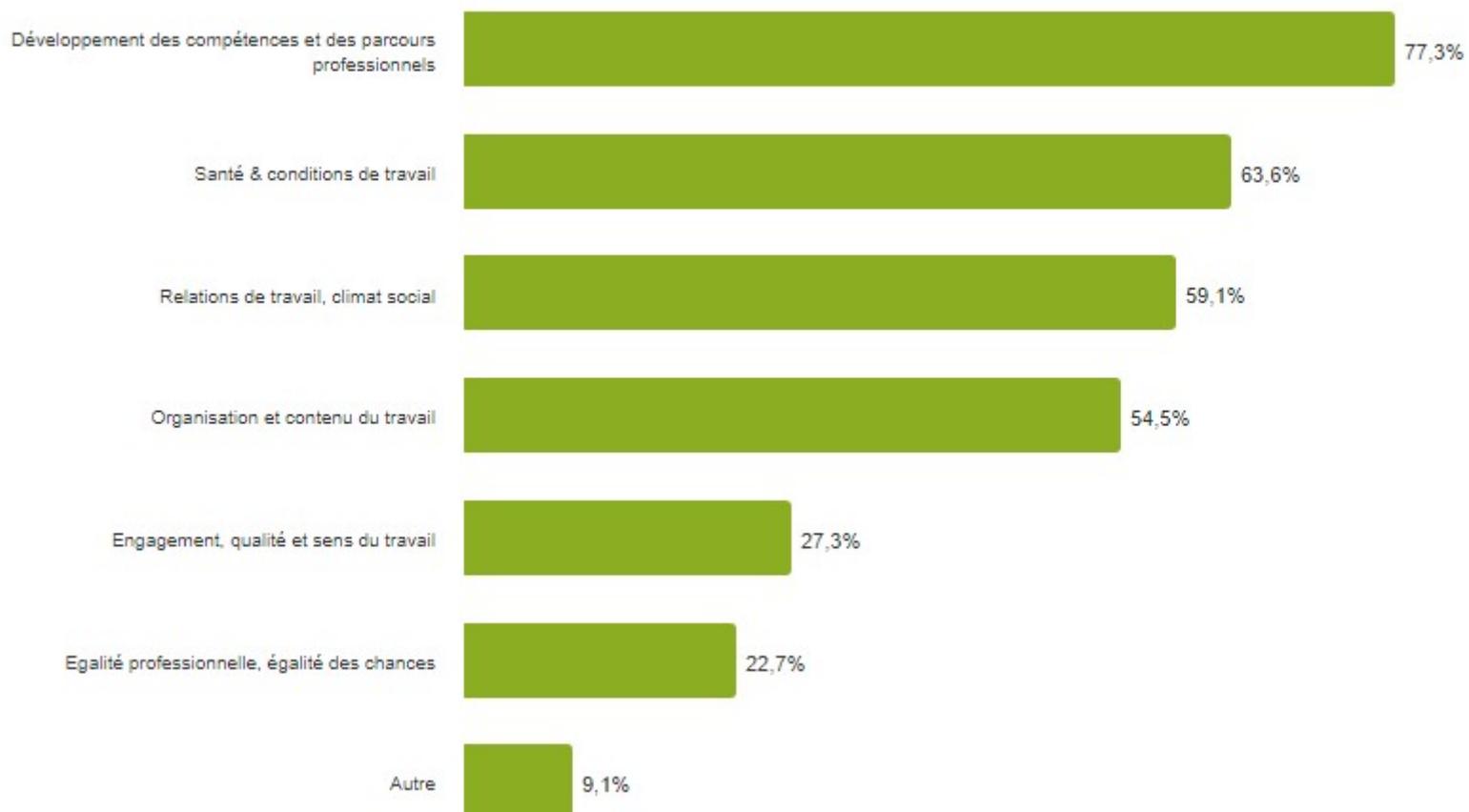
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



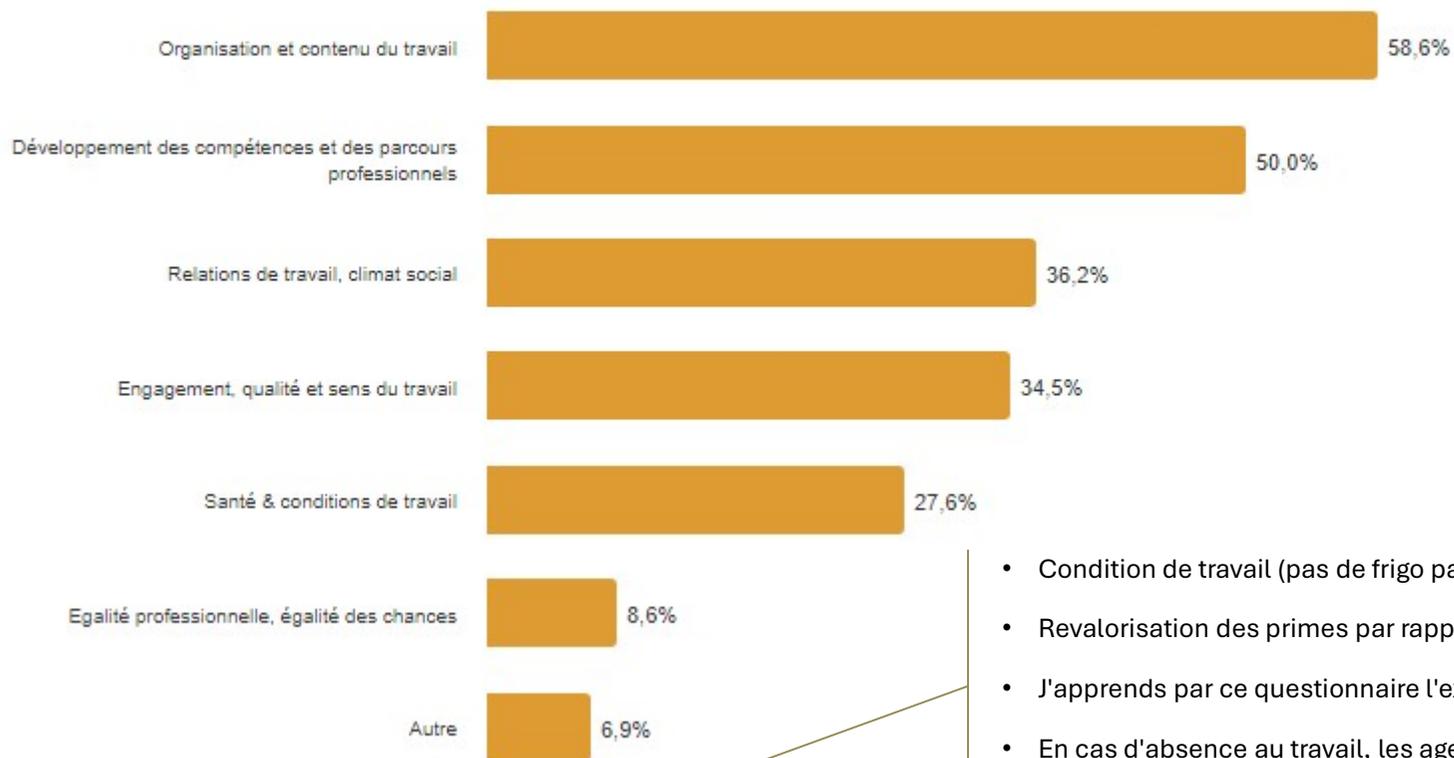
Selon le nombre d'agents de la collectivité



136b. Si oui, merci d'indiquer les domaines sur lesquels des actions sont menées :



136c. Si non, y a-t-il des axes prioritaires sur lesquels des actions seraient à engager pour améliorer la qualité de vie au travail au sein de votre collectivité ?



- Condition de travail (pas de frigo pas de micro-ondes...)
- Revalorisation des primes par rapport aux responsabilités du poste
- J'apprends par ce questionnaire l'existence d'un PCA et PRA...
- En cas d'absence au travail, les agents présents compensent l'absence
- Nécessité de formation sur ces procédures
- Plus d'informations sur ces plans
- En général je ne suis remplacée qu'au-dessus de 2 semaines de maladie mais cela n'est arrivée que deux fois en 10 ans, et j'ai dû répondre aux sollicitations de la mairie, même en maladie, pour la bonne continuité des services

137. Une remarque, une suggestion pour améliorer les pratiques managériales dans votre collectivité :

- *En l'état, difficile de faire évoluer la qualité de vie au travail*
- *Donner de l'importance aux arguments de la SGM*
- *Peut-être mettre en place un management extérieur aux élus, avec un cabinet de conseil (qui interviendrait une fois par mois dans les villages) avec des réunions de travail, pour améliorer les relations de travail, au moins. OU imposer les réunions avec les adjoints*
- *Améliorer l'engagement qualité et le sens du travail pour certains postes*
- *Il est très important que les élus restent à leur place et ne s'immiscent pas dans le fonctionnement des services dans lesquels ils ne comprennent rien*
- *Que les élu(e)s suivent des formations obligatoires....*
- *Une prise de conscience du Maire et ses élus ainsi qu'un engagement de leur part sur les pratiques de la collectivité*
- *Manque de places, des travaux sont prévus*
- *Amélioration nécessaire du management des équipes actuellement partagé entre SG et élus*
- *Télétravail*
- *Les agents sont sous la hiérarchie et les directives directes du maire. De ce fait en cas de conflits les agents ne peuvent se retourner vers une aide extérieure car les conseillers municipaux n'interviennent pas*
- *Avant d'être élus, il est essentiel que les futurs élus suivent une formation obligatoire. Cette formation permettrait aux élus de connaître leurs tâches à faire et celles qui incombent aux secrétaires*
- *Plus de réunions et plus de communication*



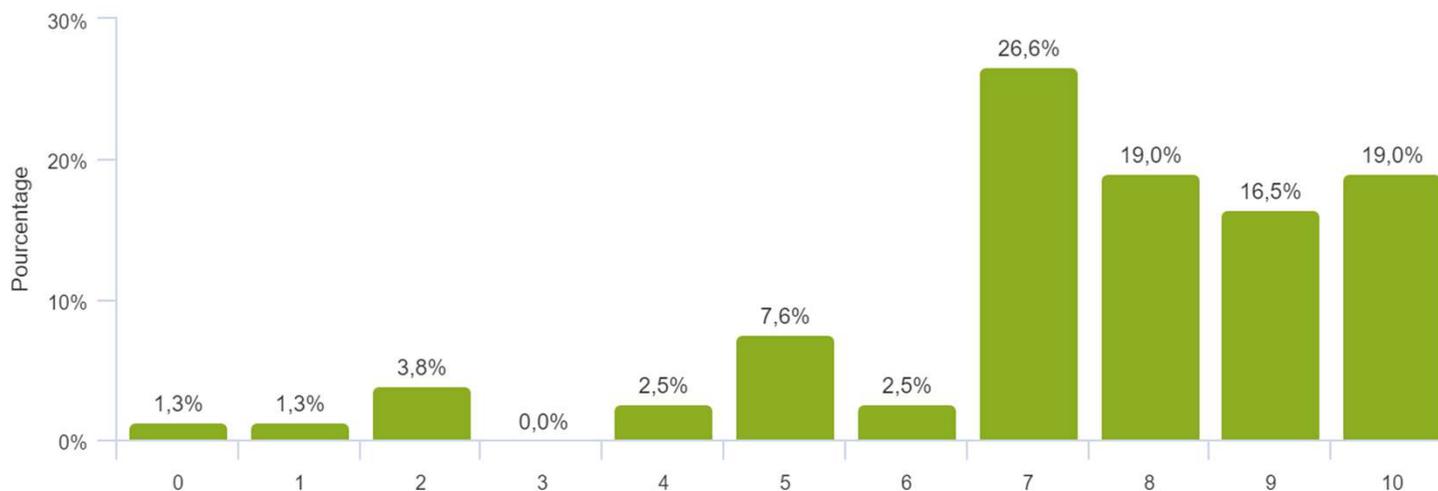
2.

Vos relations au travail

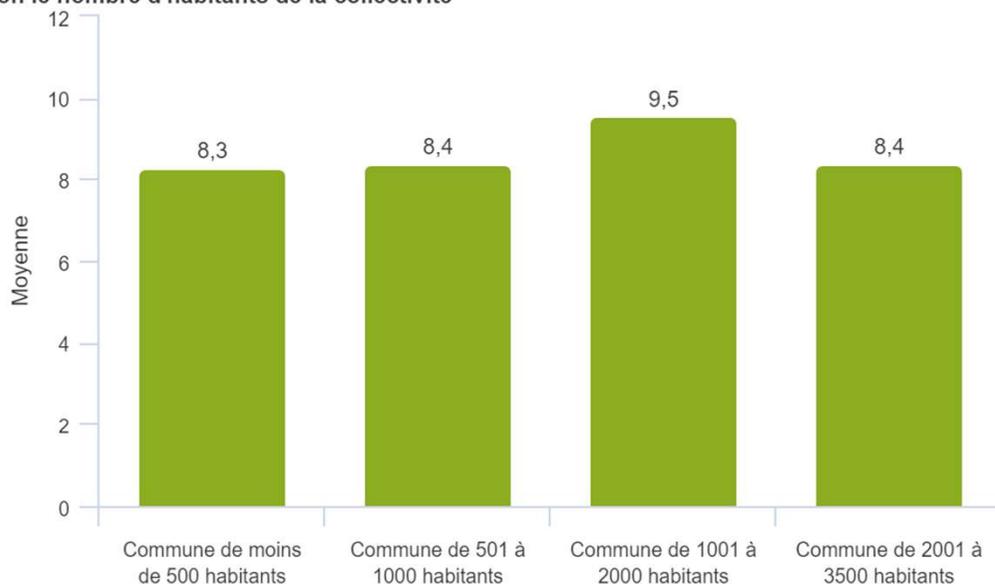
Conditions de travail des secrétaires généraux de Mairie
développement du futur réseau départemental
L'enquête 2024 de votre Centre de Gestion

201. Quelle note de satisfaction attribuez-vous à vos relations de travail au sein de votre collectivité ? (de 0 "pas du tout satisfaisantes" à 10 "Très satisfaisantes")

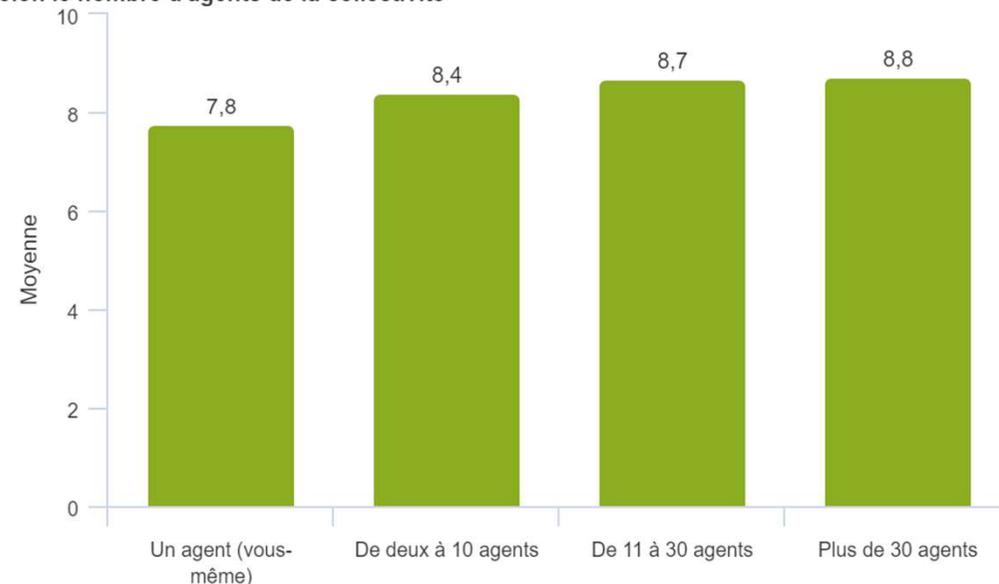
Moyenne : 8,5



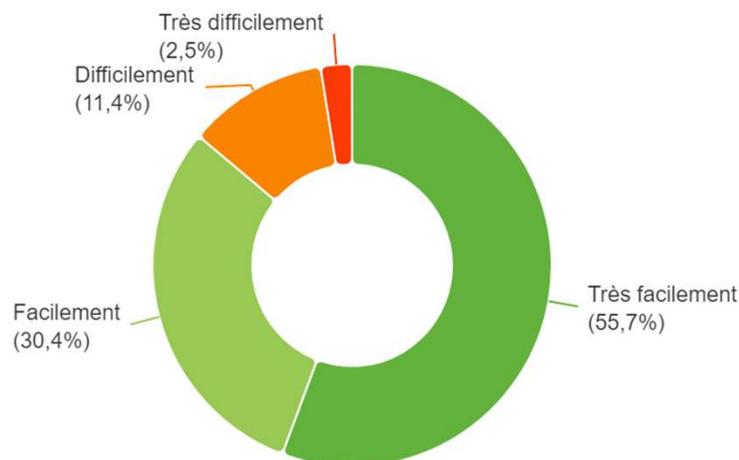
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



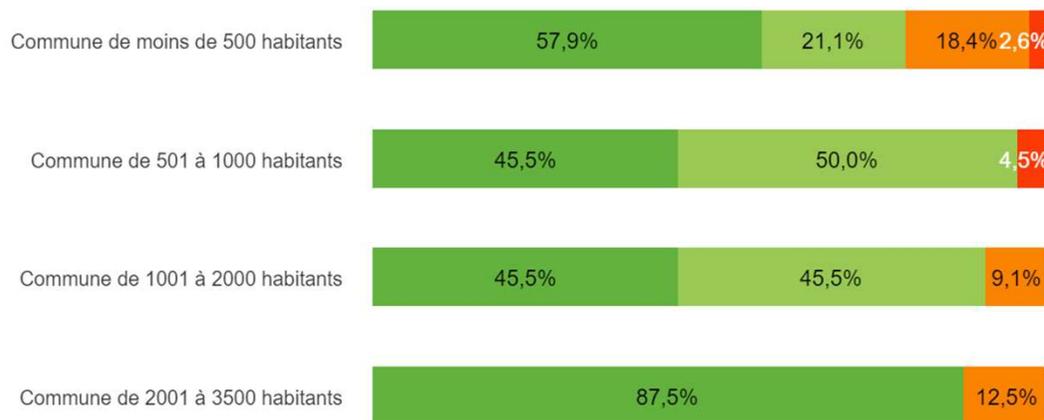
Selon le nombre d'agents de la collectivité



202. Vous pouvez échanger avec le Maire et les élus de la collectivité.

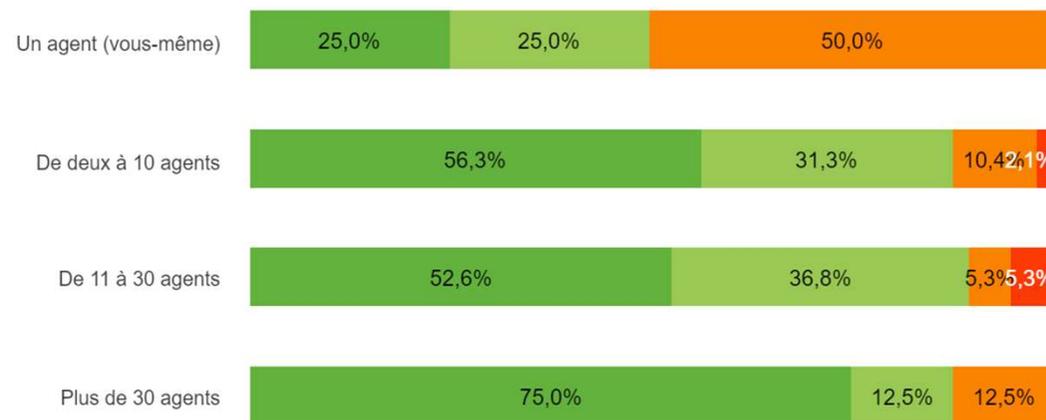


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



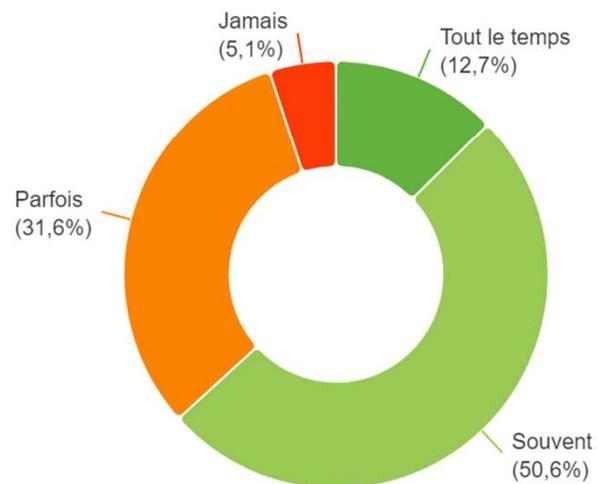
● Très facilement ● Facilement ● Difficilement ● Très difficilement

Selon le nombre d'agents de la collectivité

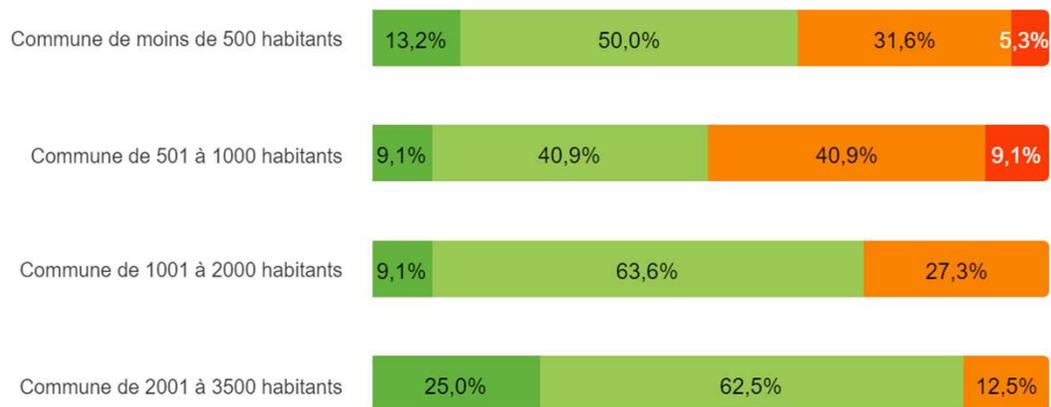


● Très facilement ● Facilement ● Difficilement ● Très difficilement

203. Le Maire tient compte de vos avis dans ses prises de décisions.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Tout le temps ● Souvent ● Parfois ● Jamais

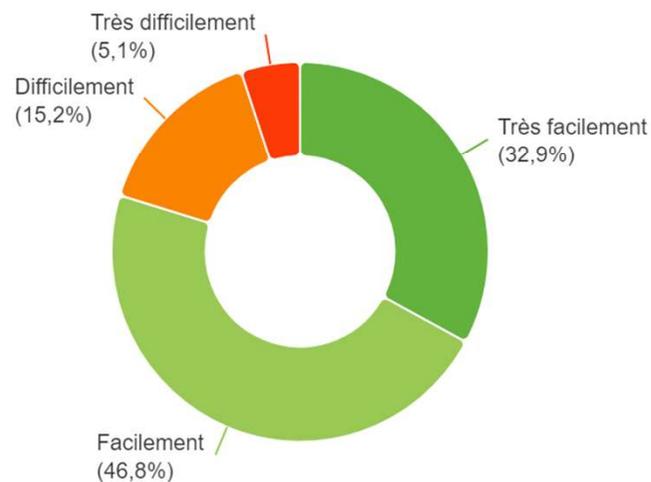
Selon le nombre d'agents de la collectivité



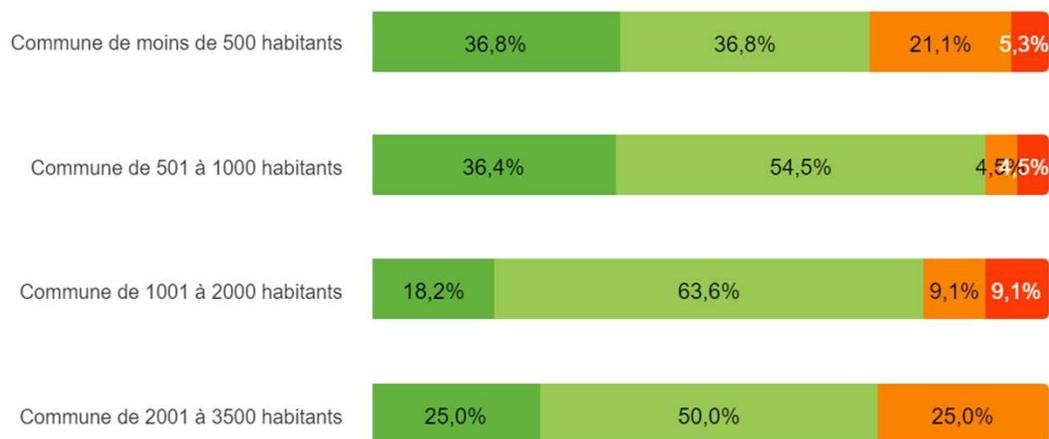
● Tout le temps ● Souvent ● Parfois ● Jamais

204. En cas de problème, vous pouvez compter sur le soutien décisionnel du Maire et des élus.

2 Vos relations au travail

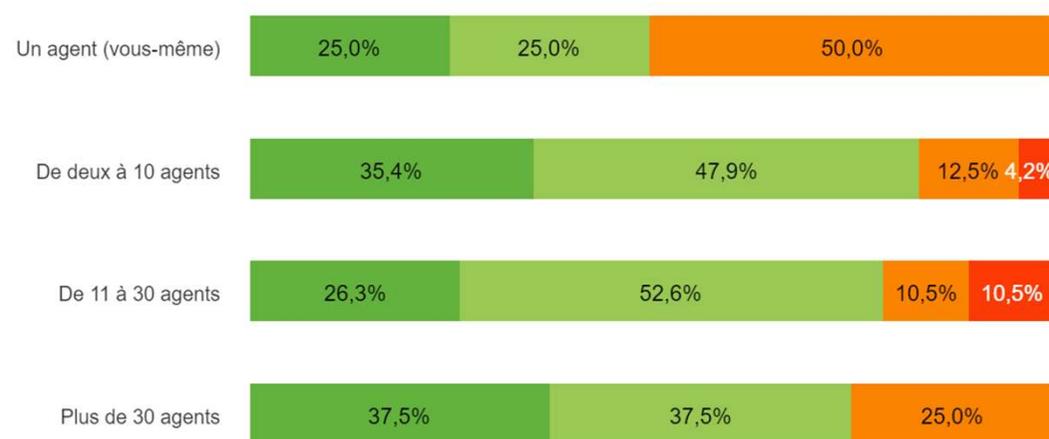


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



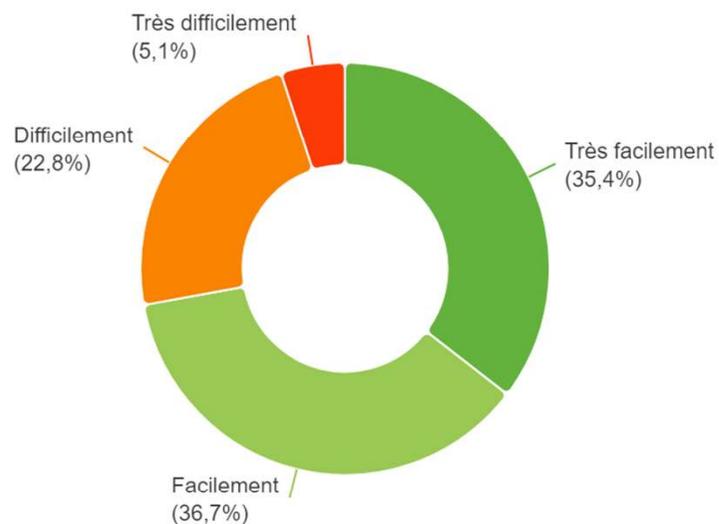
● Très facilement ● Facilement ● Difficilement ● Très difficilement

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Très facilement ● Facilement ● Difficilement ● Très difficilement

205. Le Maire vous informe de ses décisions.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Très facilement ● Facilement ● Difficilement ● Très difficilement

Selon le nombre d'agents de la collectivité

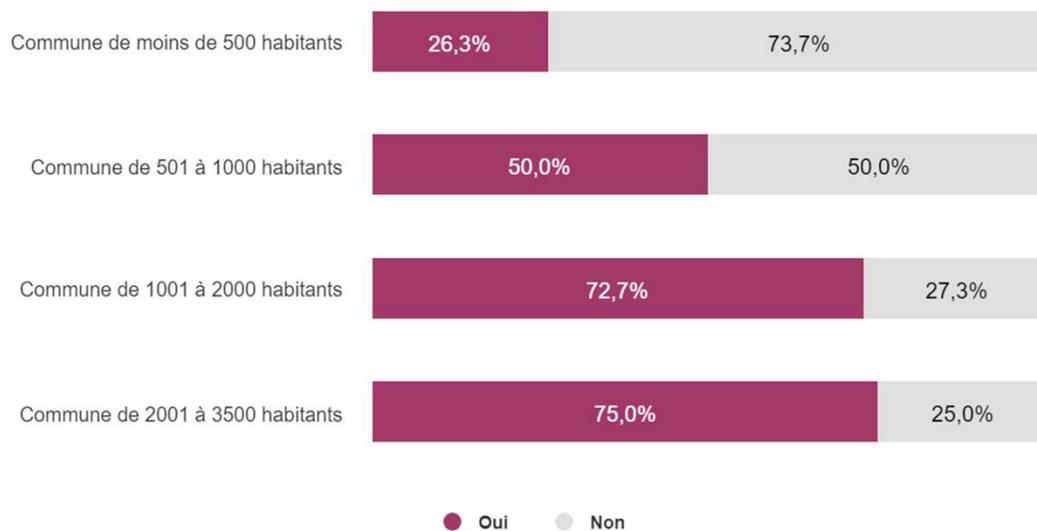


● Très facilement ● Facilement ● Difficilement ● Très difficilement

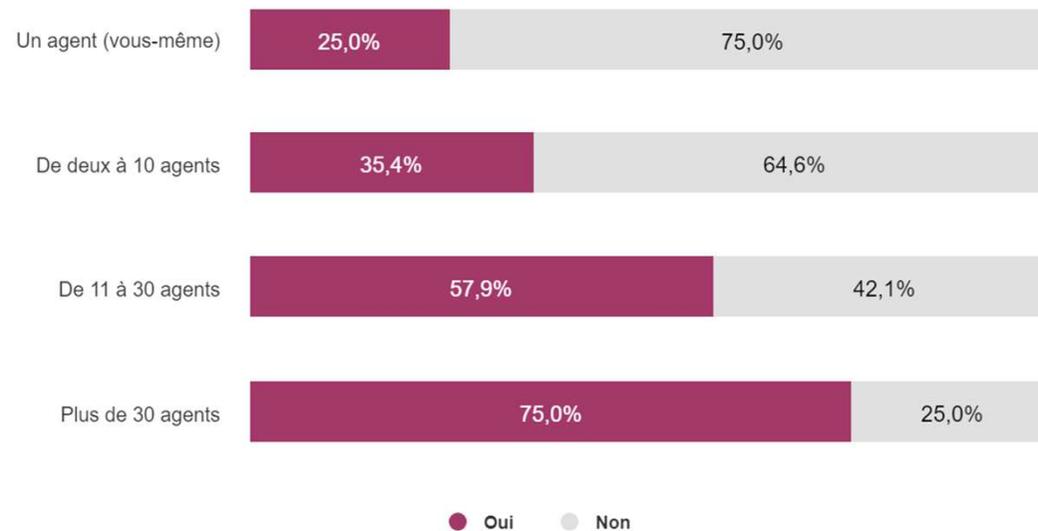
206. Au quotidien vous recevez des ordres émanant de plusieurs élus :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



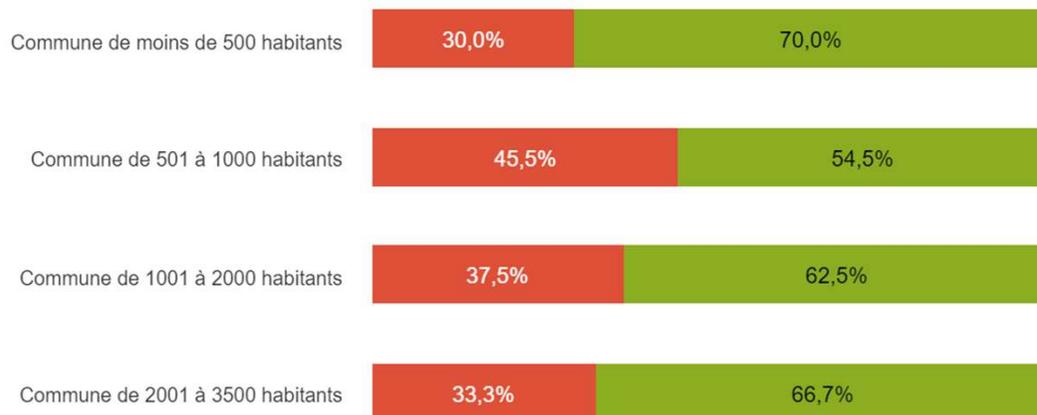
Selon le nombre d'agents de la collectivité



207. Ces ordres sont le plus souvent :

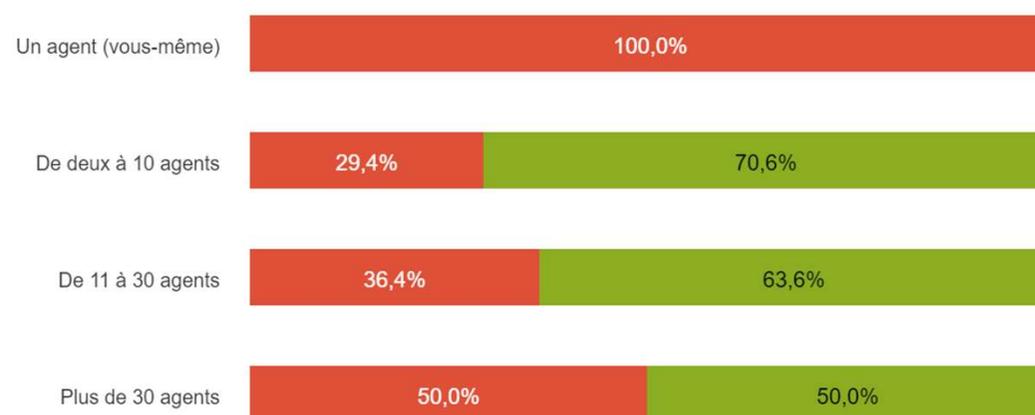


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Contradictoires, entre les interlocuteurs. ● Cohérents d'un interlocuteur à l'autre.

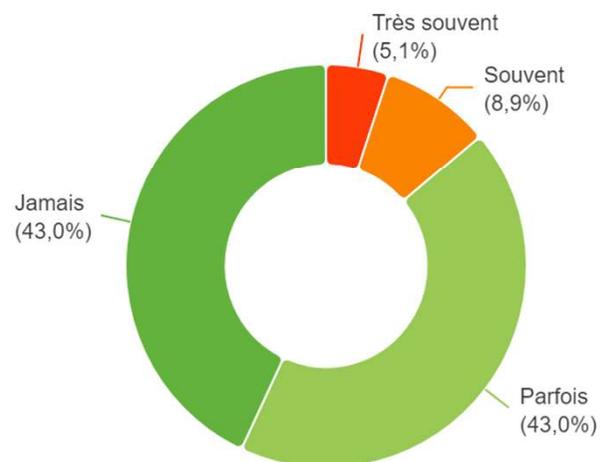
Selon le nombre d'agents de la collectivité



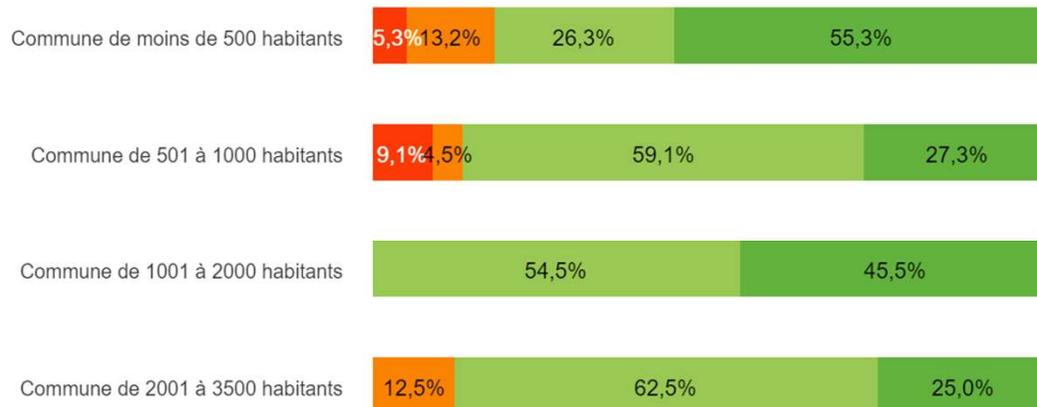
● Contradictoires, entre les interlocuteurs. ● Cohérents d'un interlocuteur à l'autre.

208. Vous vivez des tensions avec les élus et le Conseil Municipal :

2 Vos relations au travail

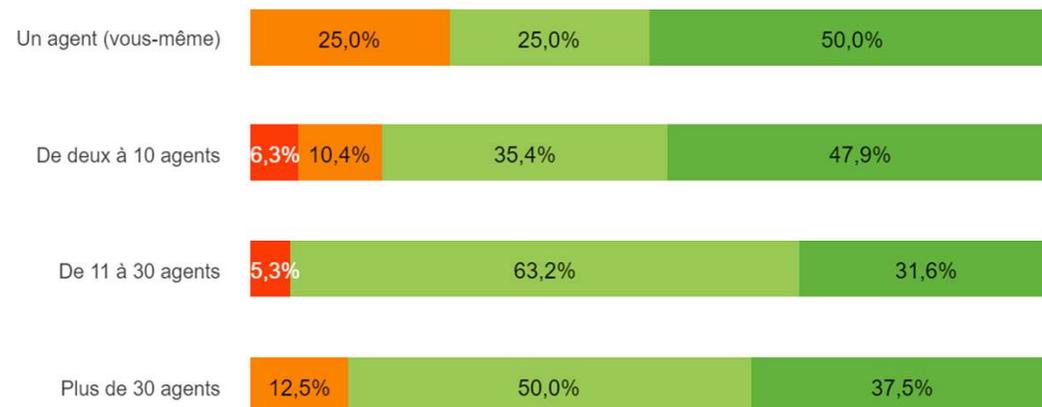


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



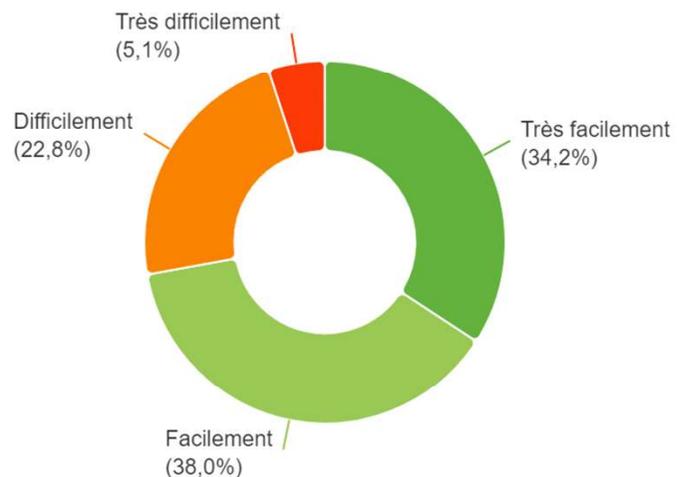
● Très souvent ● Souvent ● Parfois ● Jamais

Selon le nombre d'agents de la collectivité

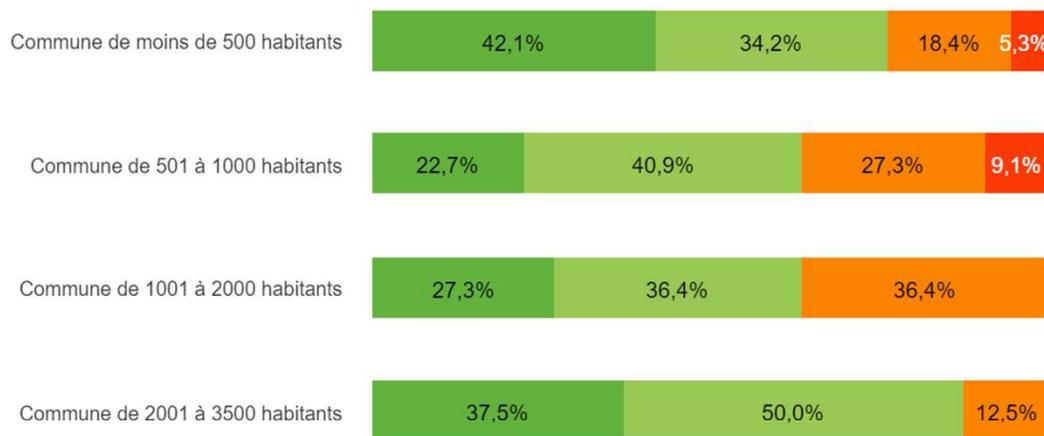


● Très souvent ● Souvent ● Parfois ● Jamais

209. Vous pouvez exprimer librement une opinion, une difficulté au sujet de votre travail avec le Maire et le Conseil Municipal.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



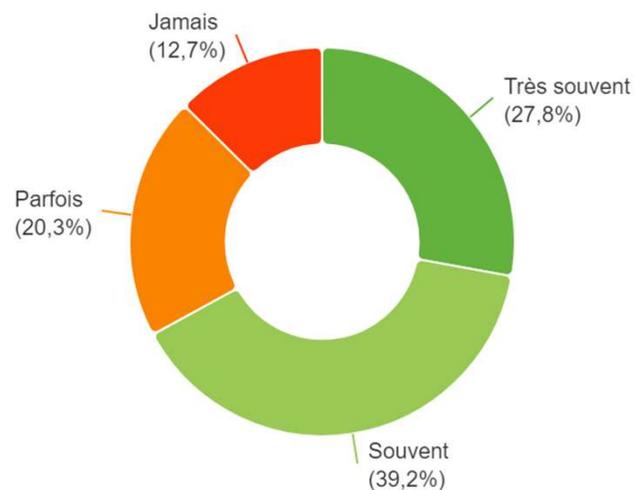
● Très facilement ● Facilement ● Difficilement ● Très difficilement

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Très facilement ● Facilement ● Difficilement ● Très difficilement

210. Le Maire reconnaît et valorise la qualité de votre travail.

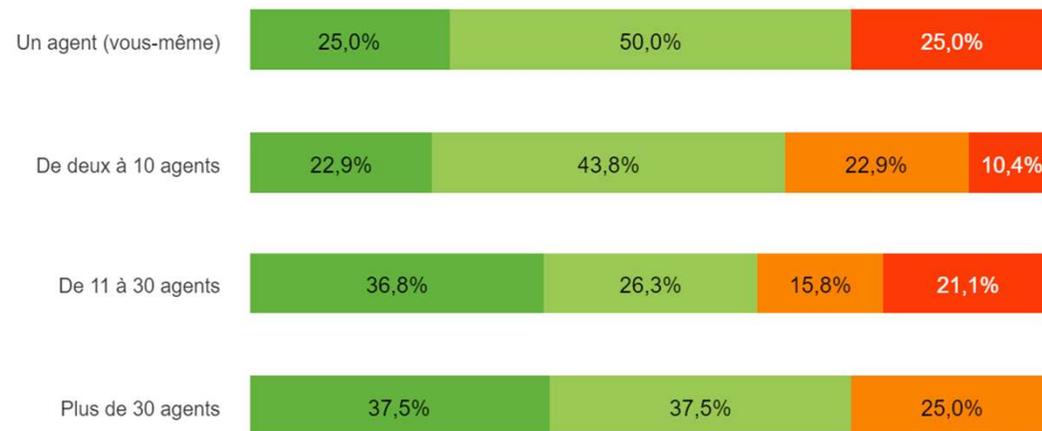


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



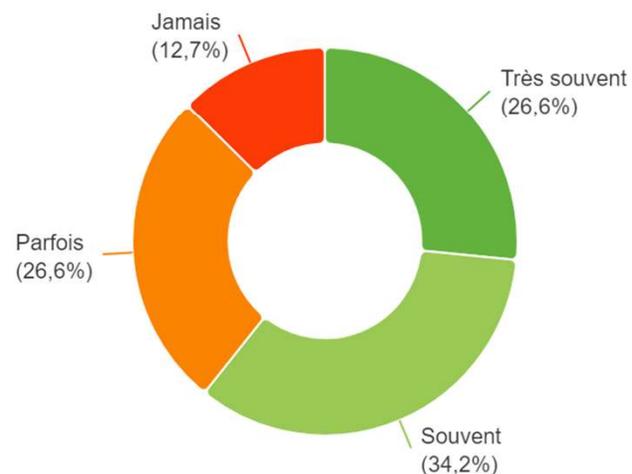
● Très souvent ● Souvent ● Parfois ● Jamais

Selon le nombre d'agents de la collectivité

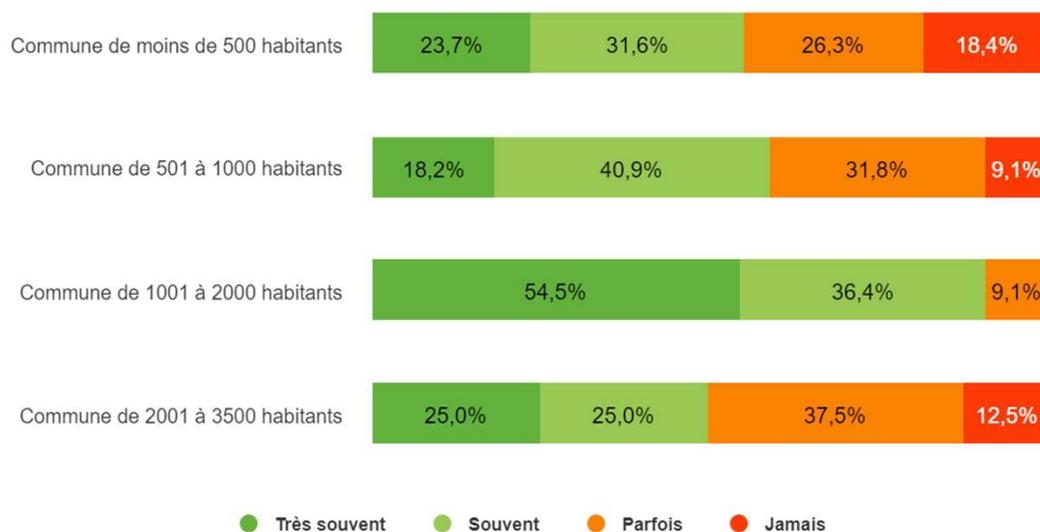


● Très souvent ● Souvent ● Parfois ● Jamais

211. Au quotidien, vos collègues vous témoignent du soutien.



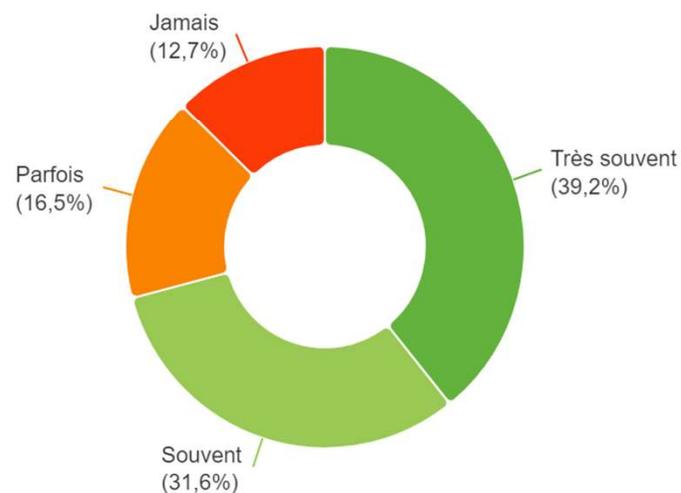
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité



212. Au quotidien, vous travaillez en interaction avec vos collègues :

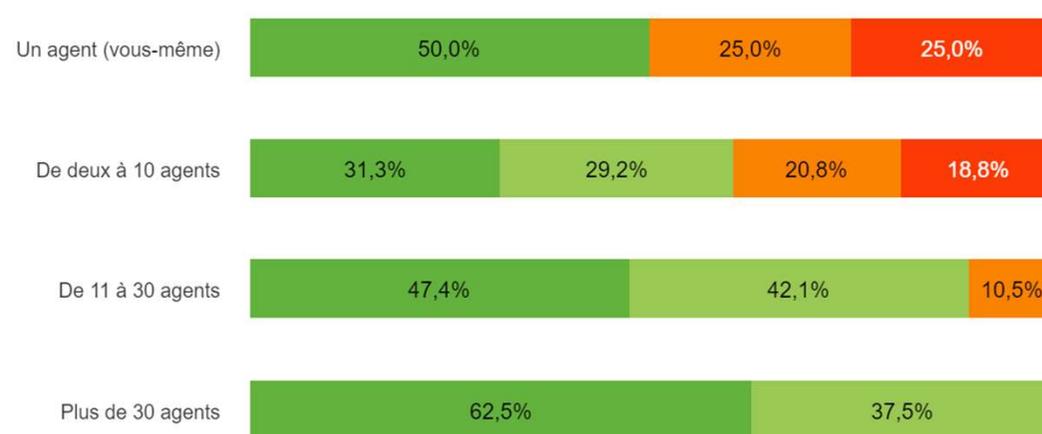


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



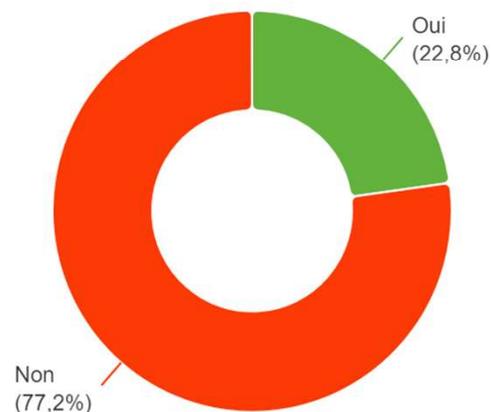
● Très souvent ● Souvent ● Parfois ● Jamais

Selon le nombre d'agents de la collectivité

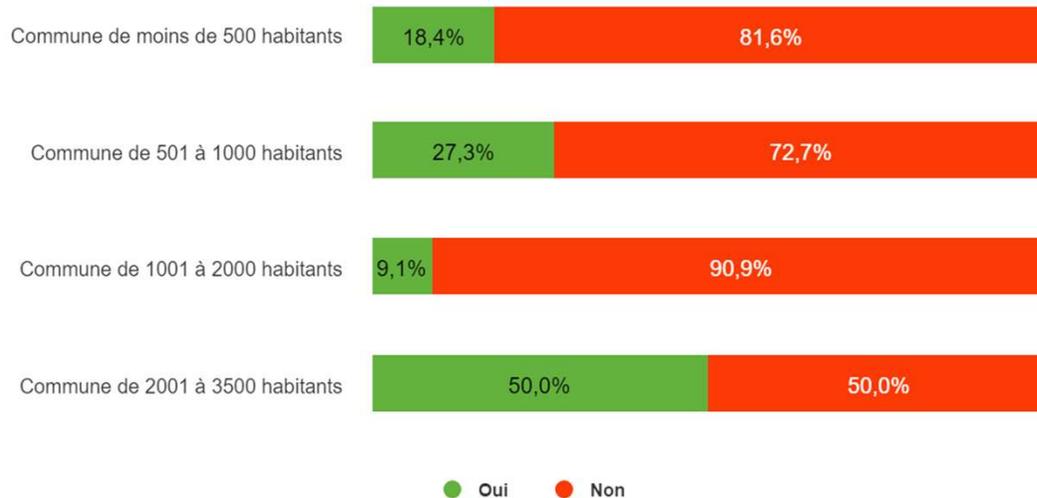


● Très souvent ● Souvent ● Parfois ● Jamais

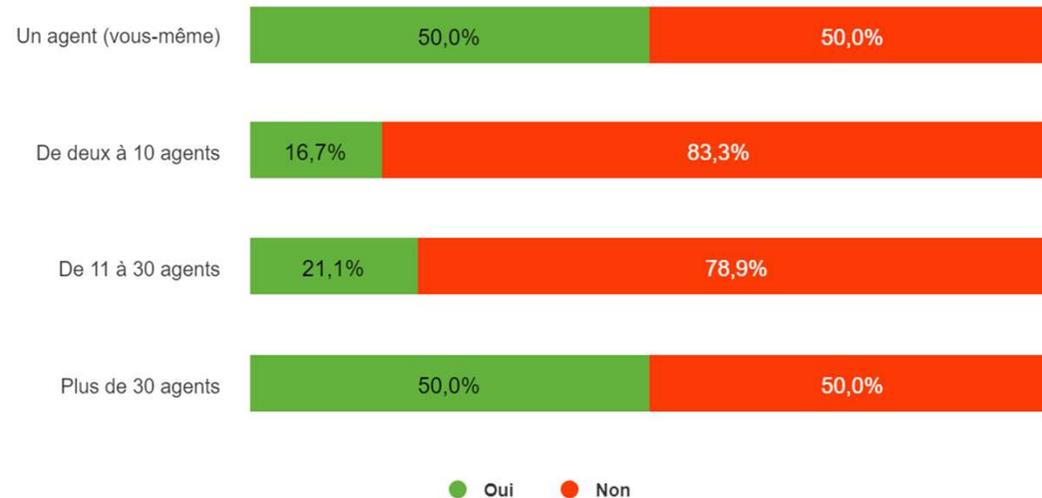
213. Vous faites partie d'un ou plusieurs réseaux professionnels (associations, fédérations, unions...) :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



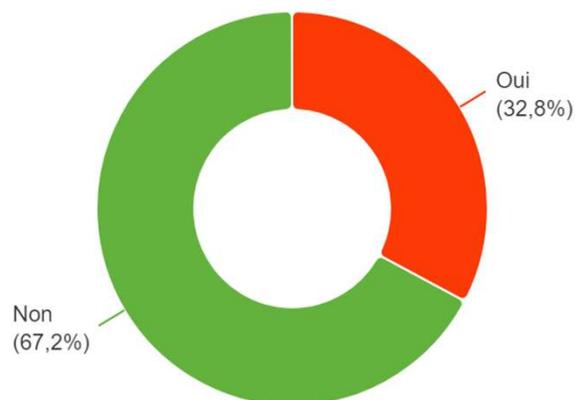
Selon le nombre d'agents de la collectivité



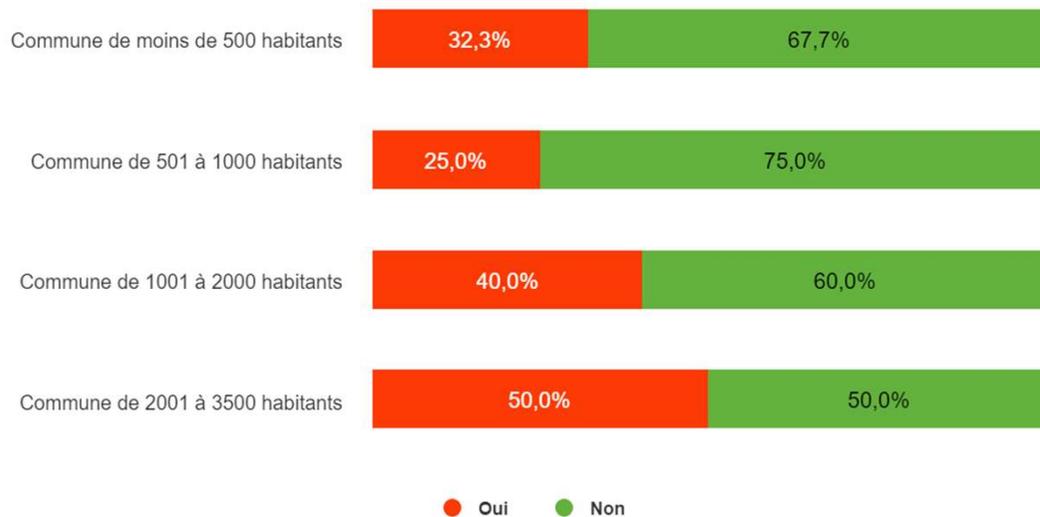
213b. Vous faites partie d'un ou plusieurs réseaux professionnels (associations, fédérations, unions...) : Précisez lesquels :

- *SNDGCT (3)*
- *CNFPT (2)*
- *Réseau secrétaire de mairie (entraide par téléphone, Facebook, Whatsapp) (2)*
- *Comité des fêtes (2)*
- *Associations*
- *AMF*
- *DIRFI*

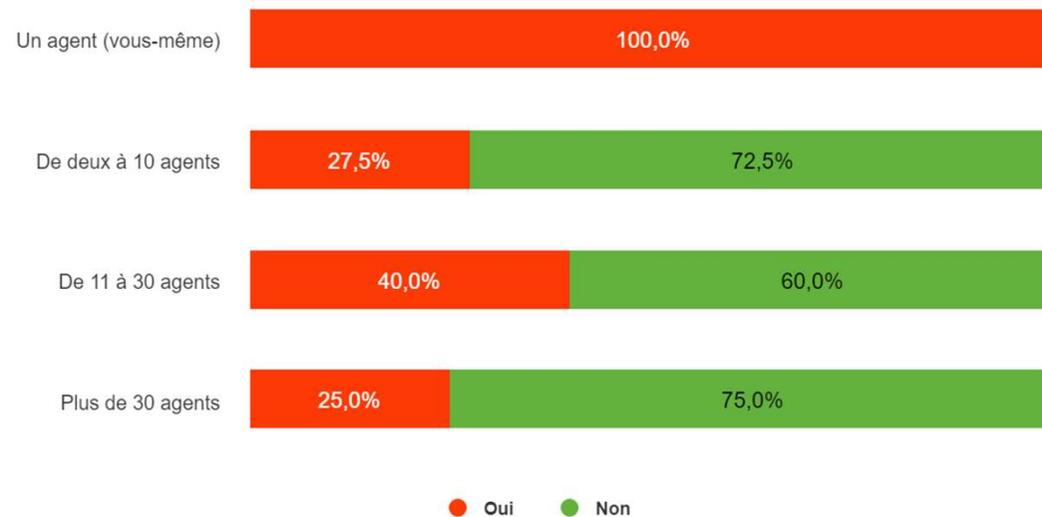
213c. Vous en éprouvez le besoin :



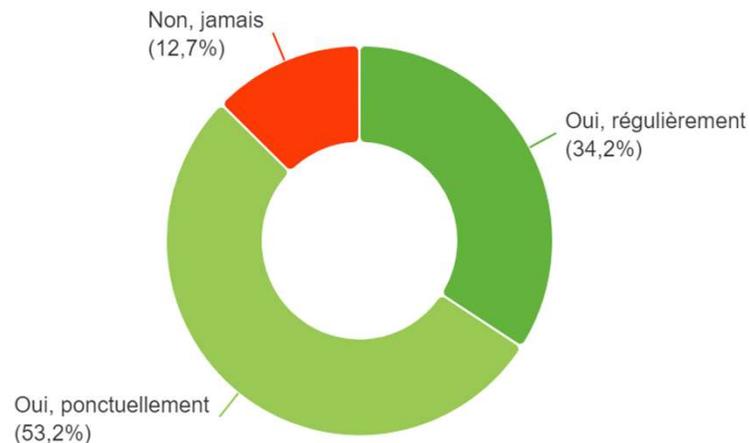
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



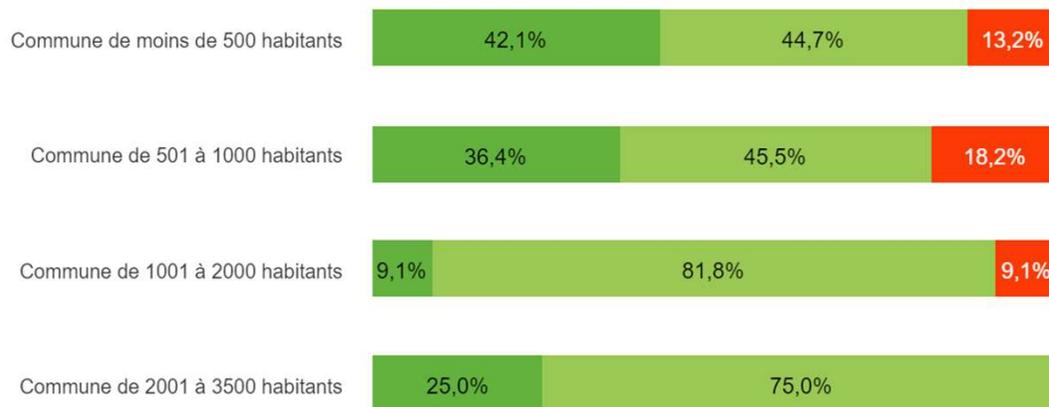
Selon le nombre d'agents de la collectivité



214. Vous avez l'occasion d'échanger sur vos pratiques professionnelles avec d'autres collectivités :

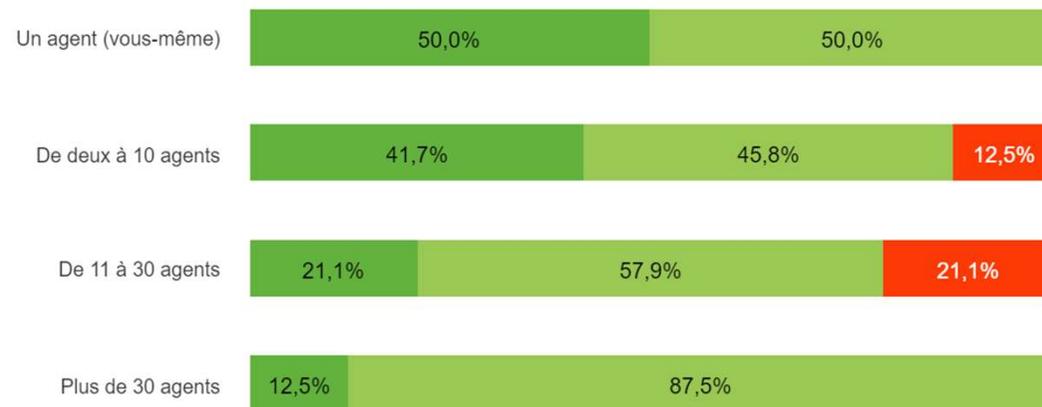


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



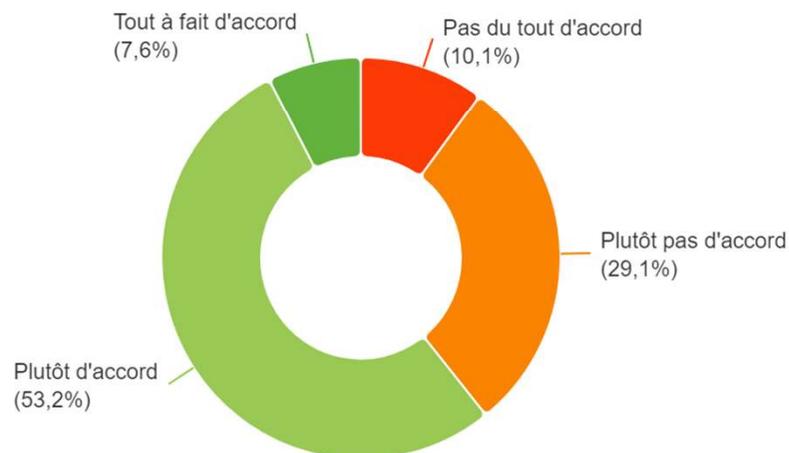
● Oui, régulièrement ● Oui, ponctuellement ● Non, jamais

Selon le nombre d'agents de la collectivité

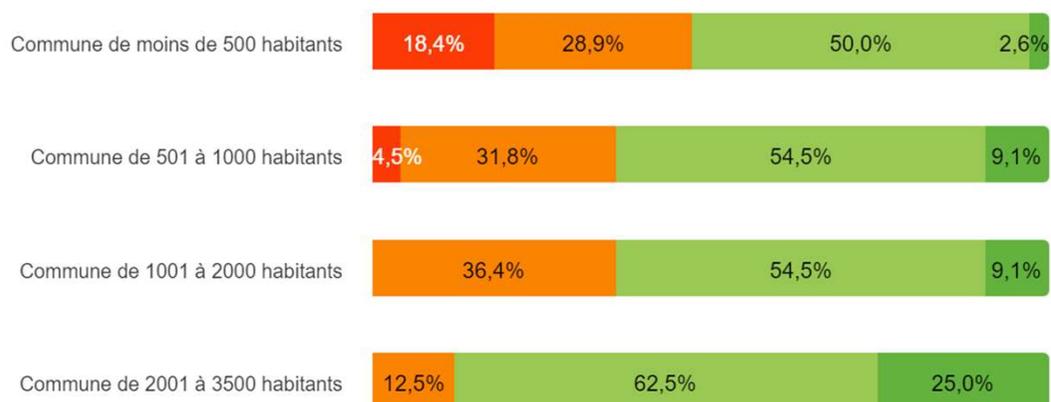


● Oui, régulièrement ● Oui, ponctuellement ● Non, jamais

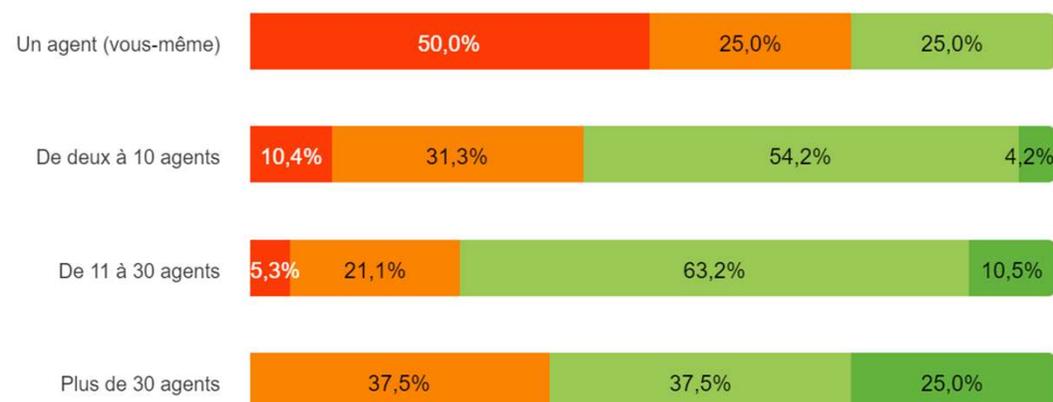
215. Vos relations de travail avec votre intercommunalité (Communauté d'Agglomération, Communauté de Communes...) sont régulières :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité

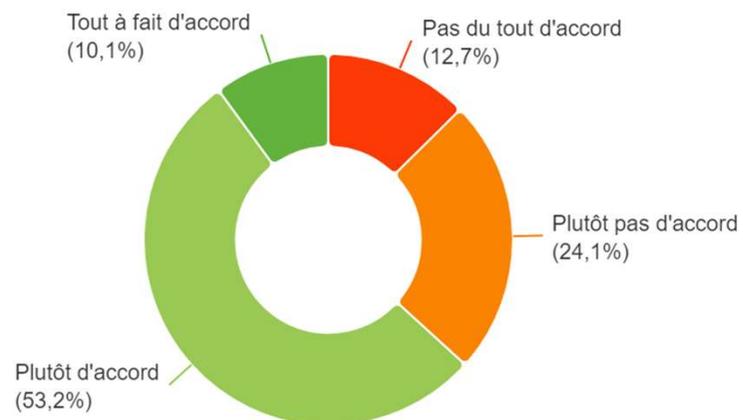


● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

216a. Avec la Préfecture

Dans vos activités quotidiennes, vos relations de travail sont régulières :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité

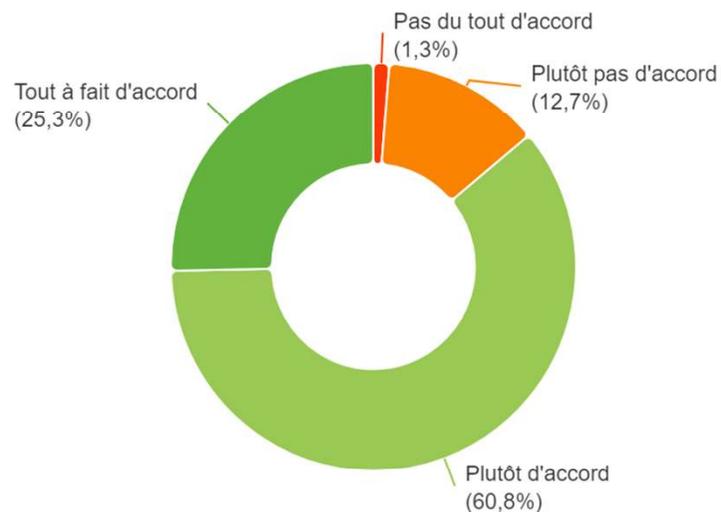


● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

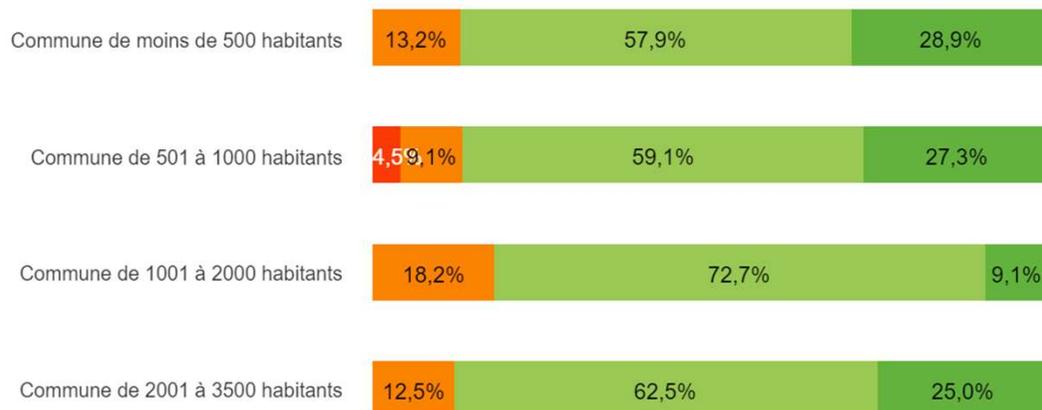
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

216b. Avec le Centre de Gestion

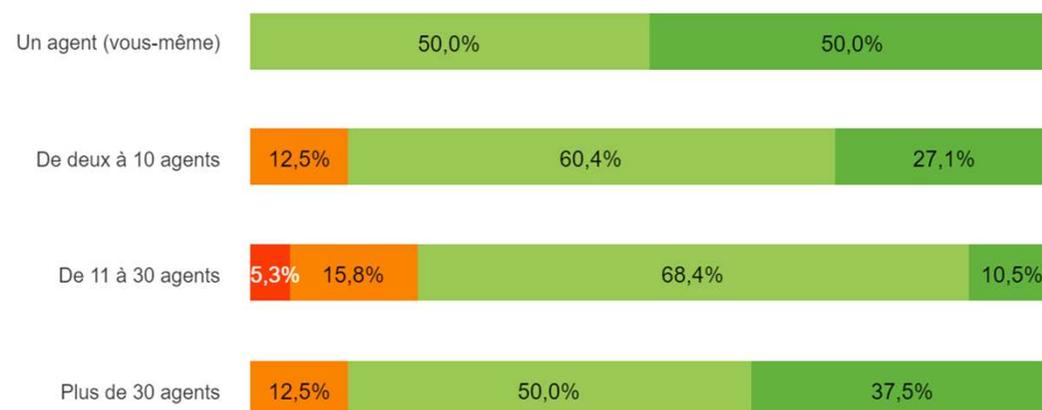
Dans vos activités quotidiennes, vos relations de travail sont régulières :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité

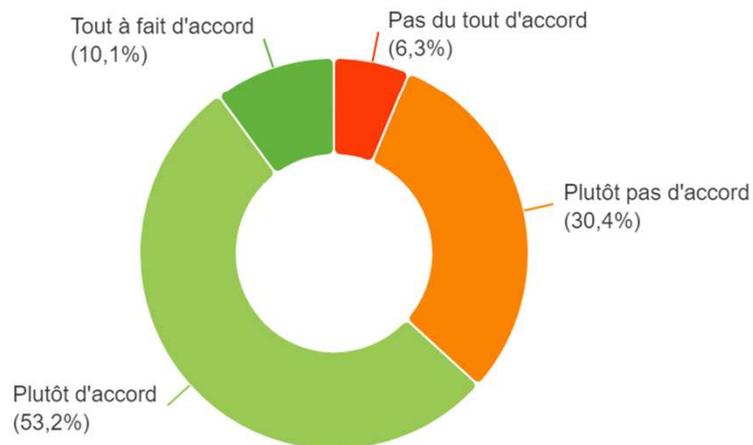


● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

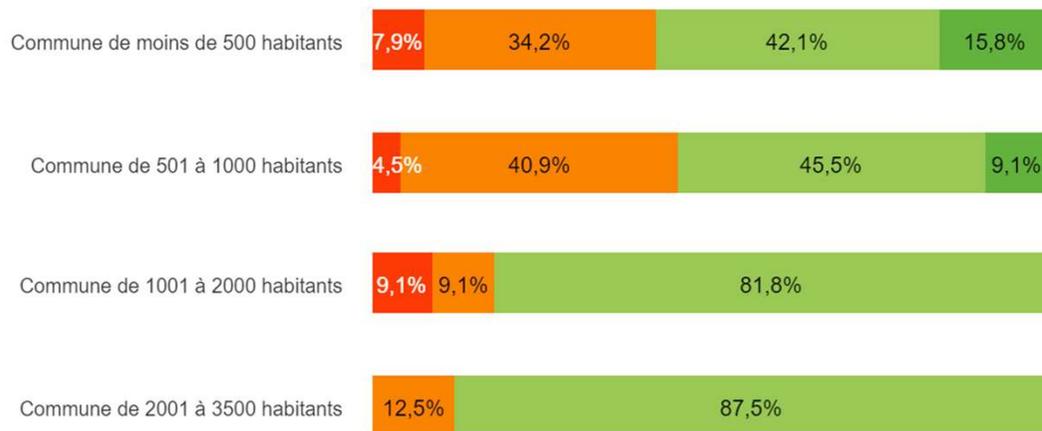
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

216c. Avec le Conseil Départemental

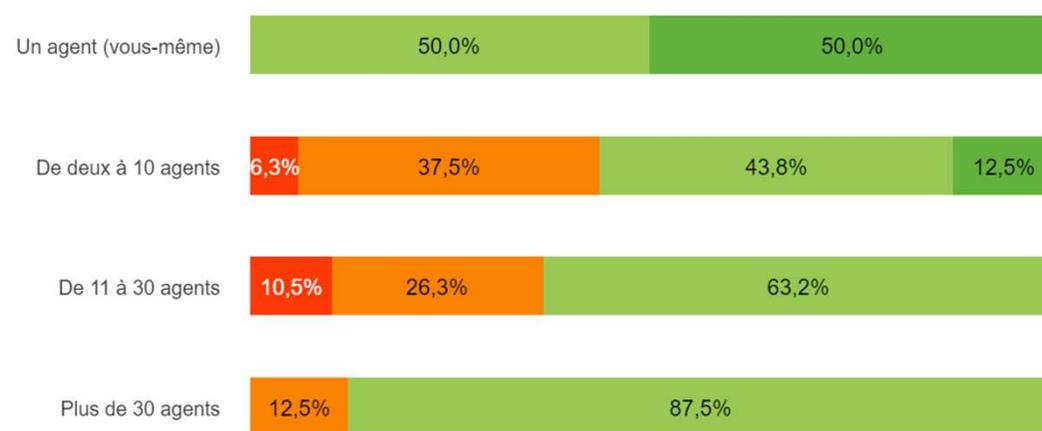
Dans vos activités quotidiennes, vos relations de travail sont régulières :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité

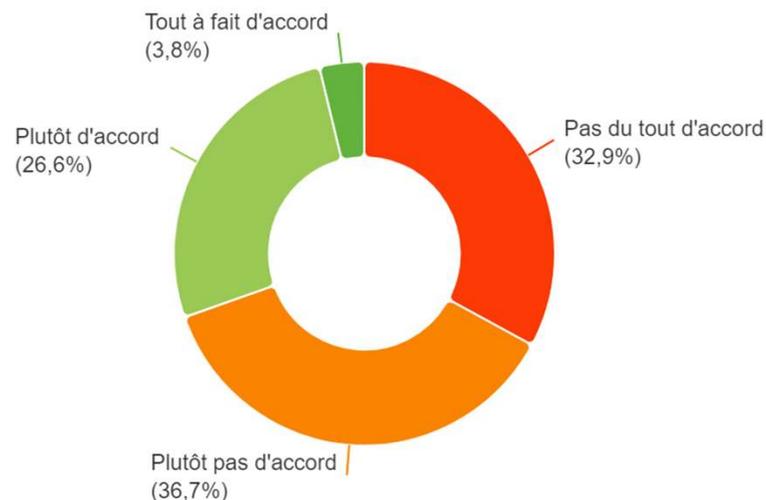


● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

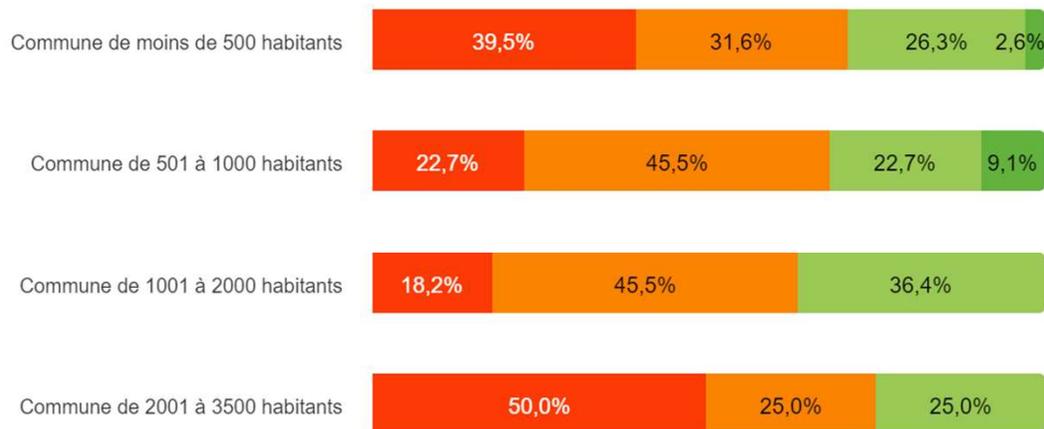
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

216d. Avec l'Association des Maires

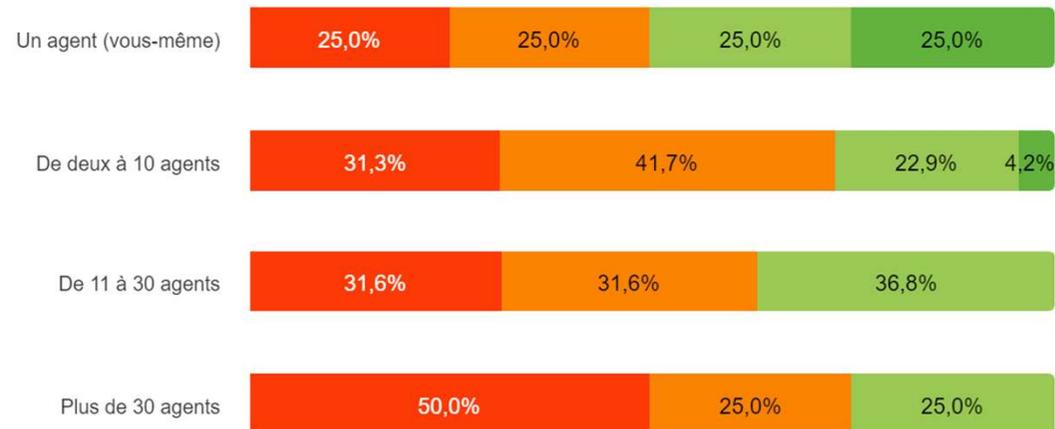
Dans vos activités quotidiennes, vos relations de travail sont régulières :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité



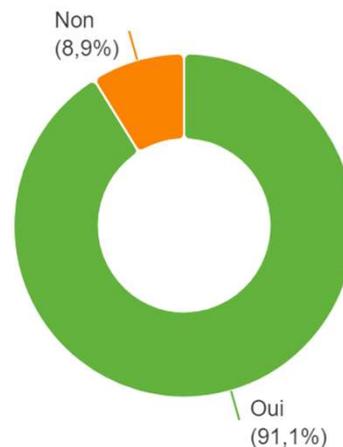
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

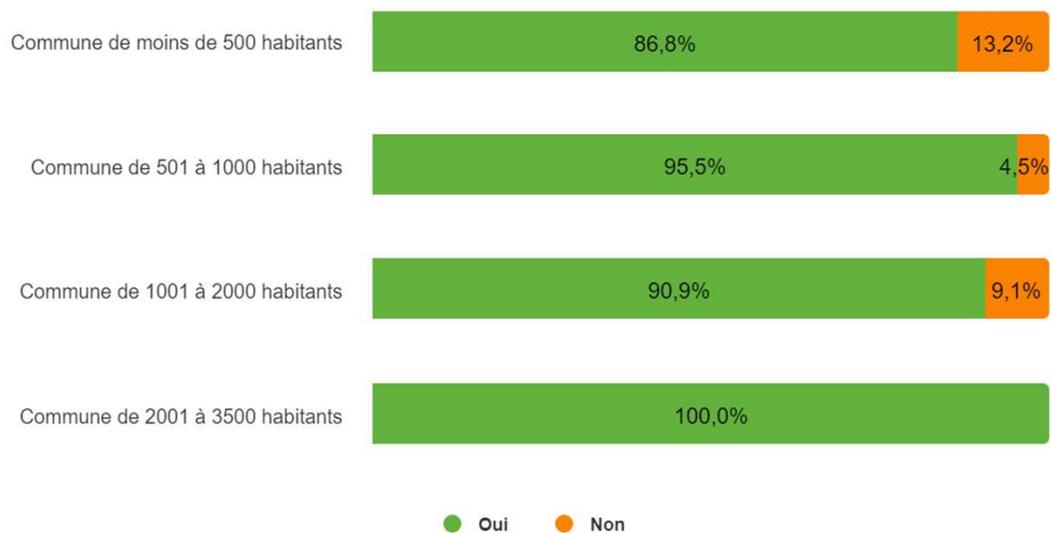
217. Avec quel(s) services du Centre de Gestion travaillez-vous le plus ?

- *Statut (26)*
- *Ressources Humaines (16)*
- *Retraite (1)*
- *Hygiène & sécurité*
- *Médecine préventive (9)*
- *Instances (2)*
- *Carrière (8)*
- *Paye*
- *Tous (6)*
- *Aucun (1)*

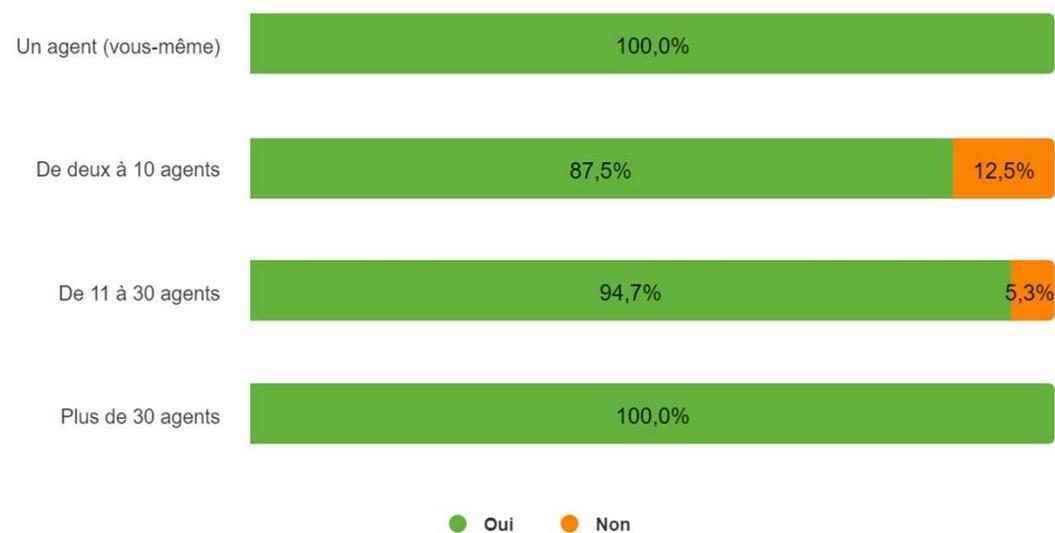
218. Vous connaissez le conseiller du décideur local de la DDFIP (trésorerie) territorialement compétent pour votre EPCI :



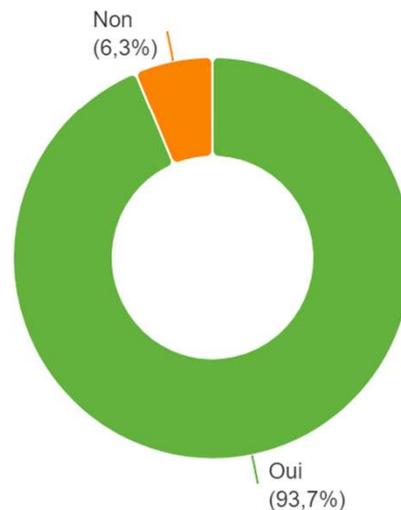
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



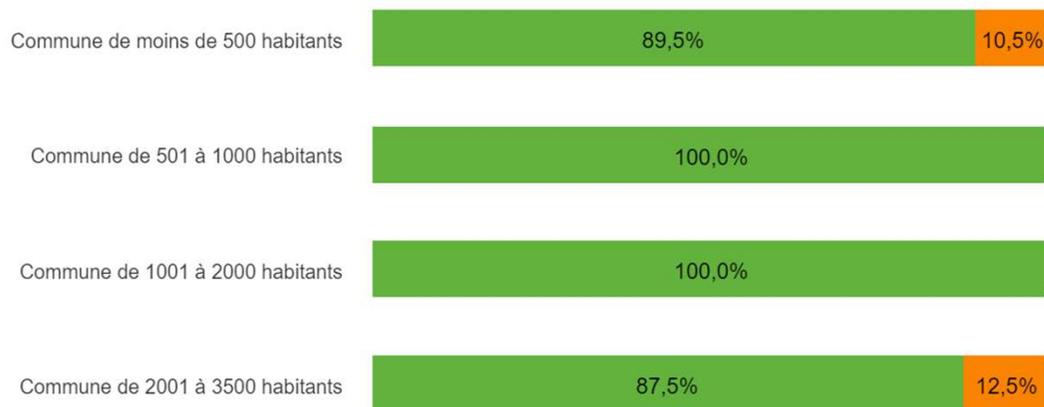
Selon le nombre d'agents de la collectivité



219. Vous faites appel au conseiller du décideur local de la DDFIP (trésorerie) pour obtenir des informations sur la gestion comptable, budgétaire, financière ou fiscale de votre collectivité.

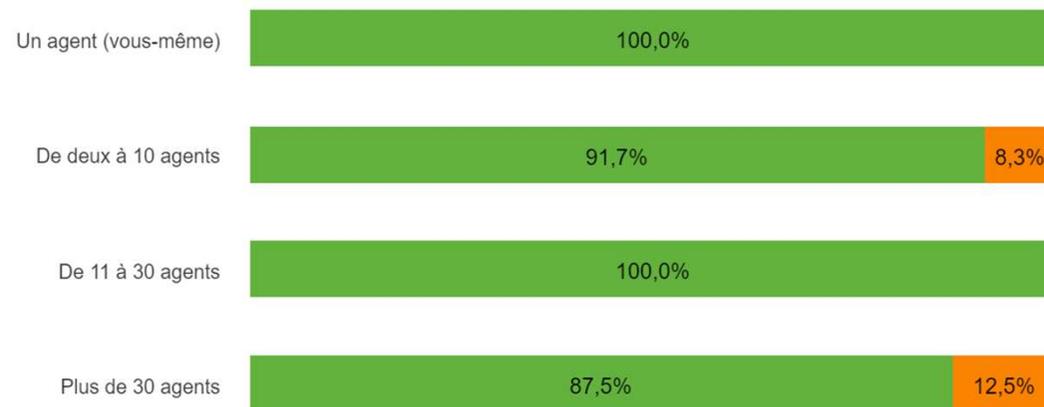


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Oui ● Non

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Oui ● Non

220. Une remarque, une suggestion pour améliorer les relations de travail dans votre collectivité :

- *Les relations avec la DDFIP ne sont plus de qualité, auparavant ils accompagnaient davantage les petites collectivités. Aujourd'hui ils augmentent les contraintes et aident moins*
- *Le conseiller aux décideurs locaux est indispensable pour faire le lien avec la DGFIP*
- *Les suggestions ne manquent pas mais la mise en pratique impossible*
- *Mettre en place des réunions de travail, avec de l'écoute et du respect. Concernant les relations avec les services extérieurs, ils sont eux-mêmes débordés c'est difficile d'avoir quelqu'un au téléphone. En cas d'urgence c'est toujours la panique. L'intelligence artificielle n'a pas toutes les solutions, et surtout pas dans les cas imprévus...*
- *Avoir la confiance des élus est essentiel et primordial*
- *Que le Maire et ses élus ouvrent les yeux*
- *Le CDL est très à l'écoute, et répond très vite à nos interrogations*
- *Nous avons un très bon relationnel avec tous les services mais nous ne connaissons pas les agents physiquement. C'est dommage.*
- *Les élus ne se rendent pas compte de la masse de travail des secrétaires et se reposent souvent sur eux pour faire avancer des dossiers qu'ils leurs sont confiés (création du dossier en lui-même, s'informer sur la législation, mise en ligne des demande de subventions ou des versement des subvention, suivis des devis, suivis des travaux...) ou font des demandes qui ne correspondent pas aux fonctions du secrétaire (débarrasser, passer un coup de balai dans la mairie, mise en place de la salle du conseil (tables et chaises), mise en place de décorations, aller sur les chantiers pour faire un devis avec une entreprise....)*
- *Il y a beaucoup de polyvalence ce qui est positif mais la répartition des tâches devrait être prise en compte.*
- *des rencontres au moins une fois par an avec une personne référente de la préfecture, du centre de gestion, du conseil départemental et de la DDFIP*



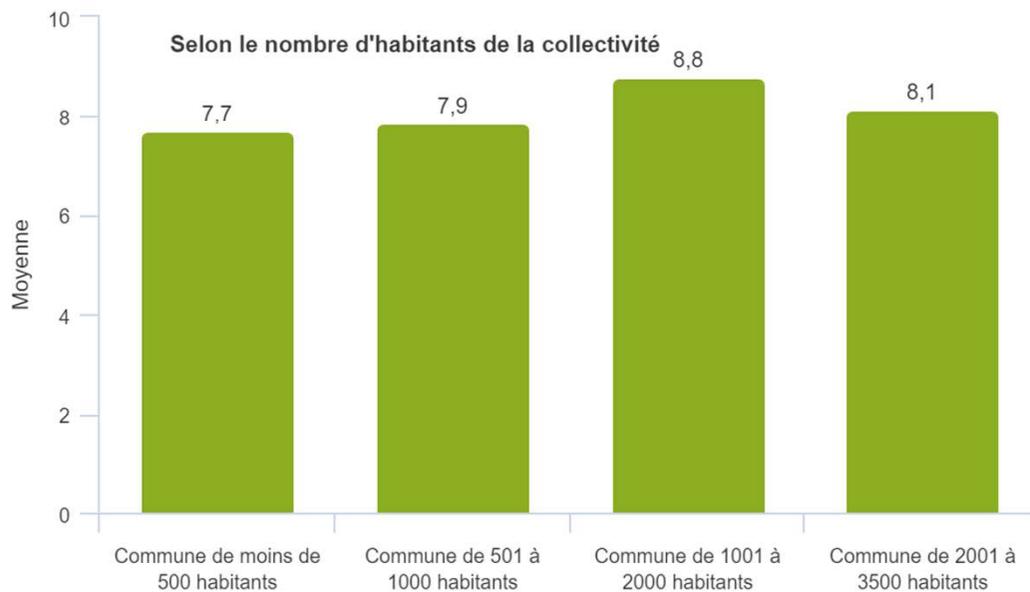
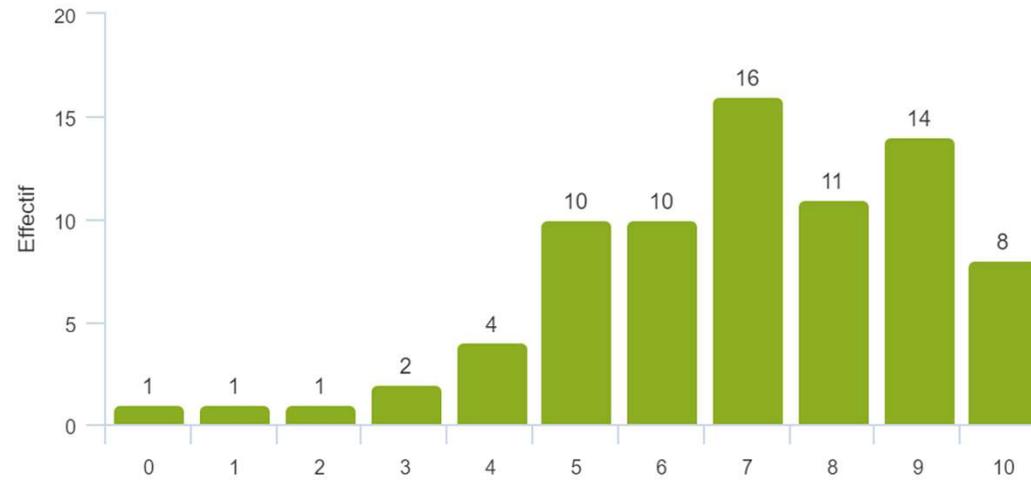
3.

Vos conditions de travail au quotidien

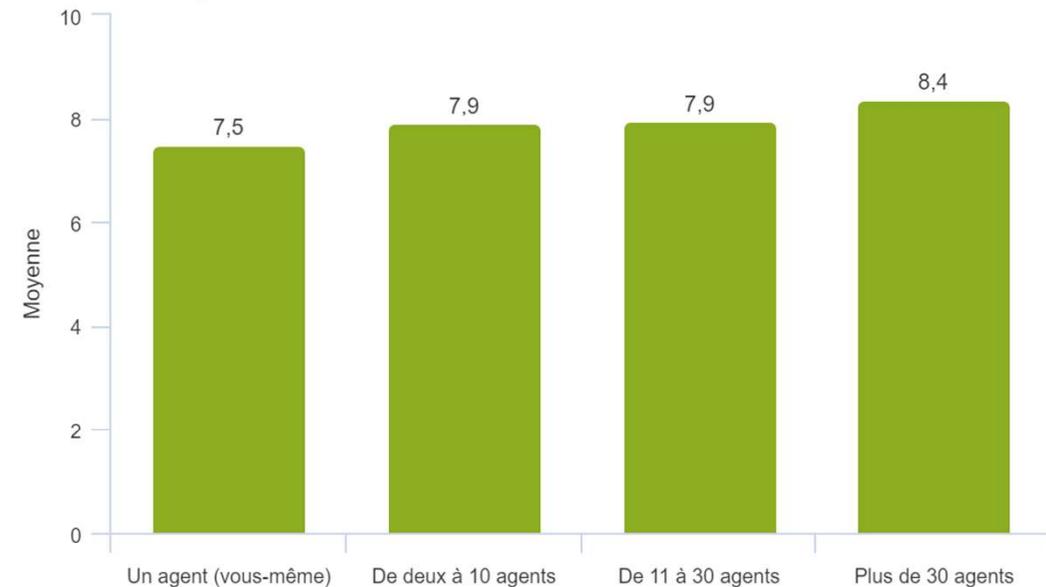
Conditions de travail des secrétaires généraux de Mairie
développement du futur réseau départemental
L'enquête 2024 de votre Centre de Gestion

301. Quelle note de satisfaction globale attribuez-vous à vos conditions de travail au quotidien au sein de votre collectivité ? (de 0 "pas du tout satisfaisantes" à 10 "très satisfaisantes")

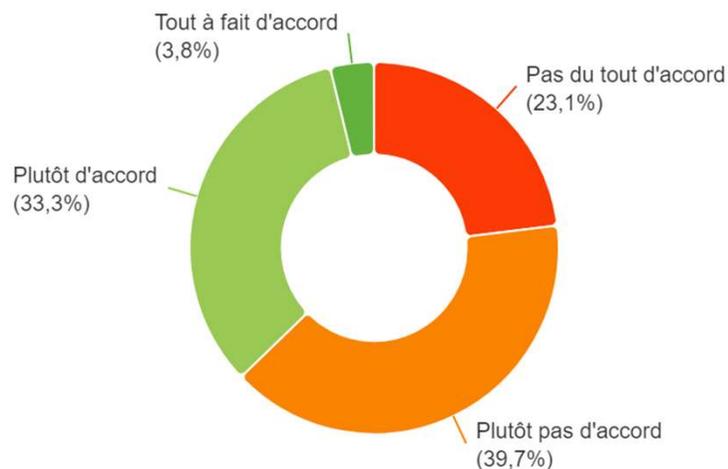
Moyenne : 7,9



Selon le nombre d'agents de la collectivité



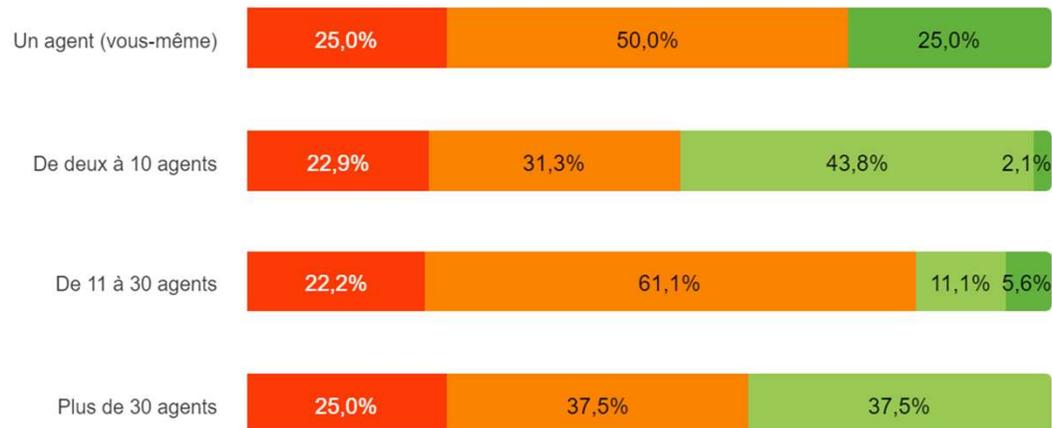
302. Vous disposez du temps nécessaire pour effectuer votre travail.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



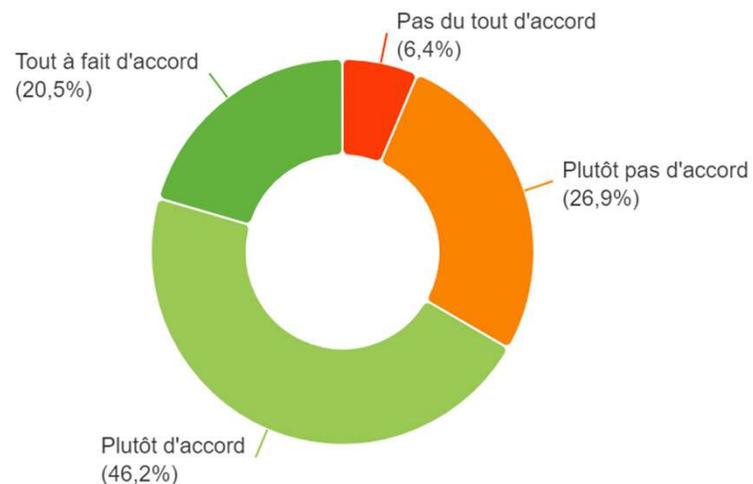
Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

303. Vos missions et vos tâches sont clairement définies.

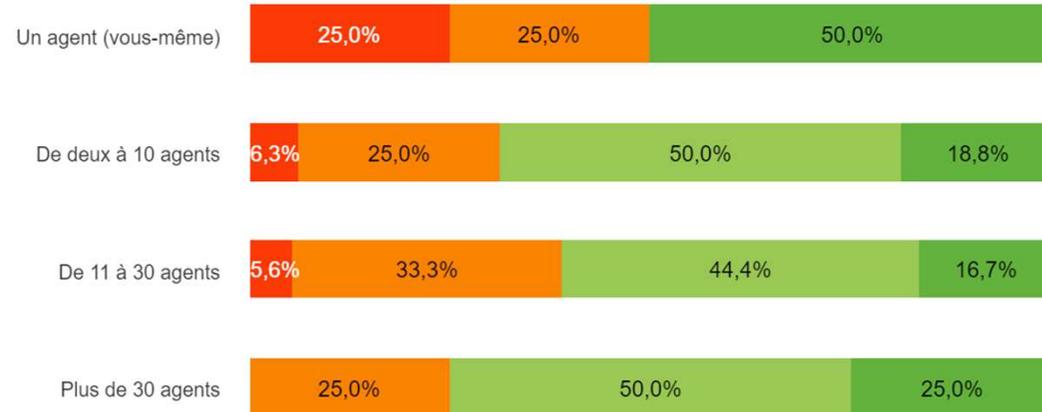


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



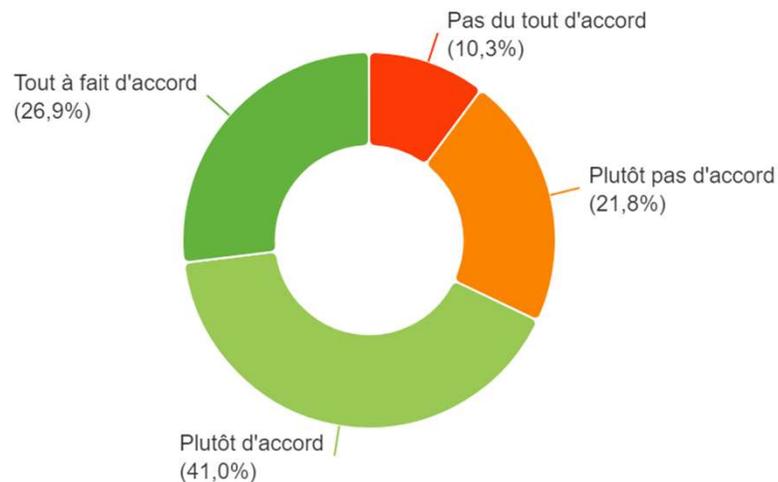
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

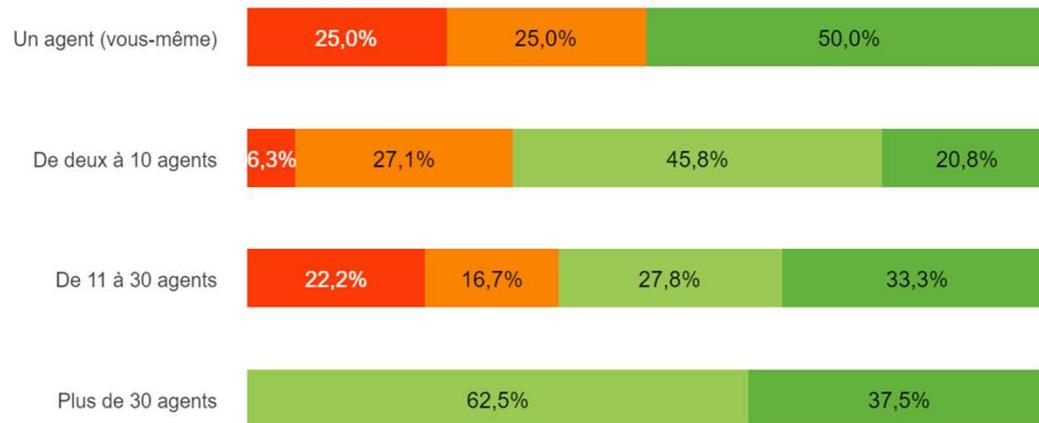
304. Vous connaissez vos responsabilités en matière de management hiérarchique des équipes.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



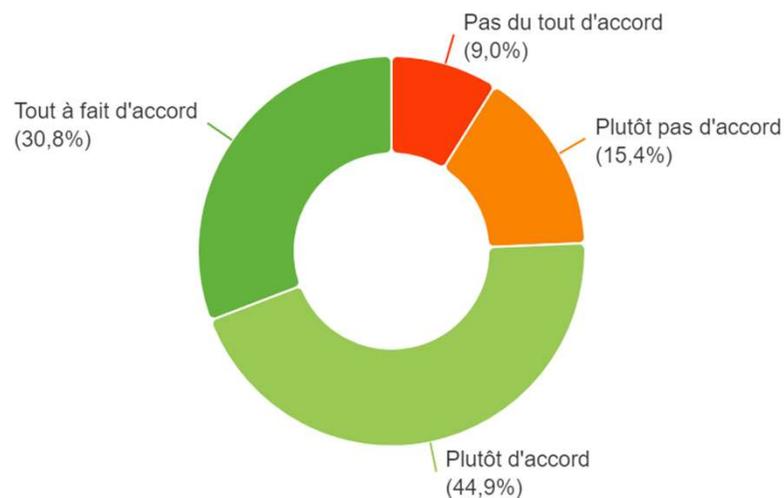
Selon le nombre d'agents de la collectivité



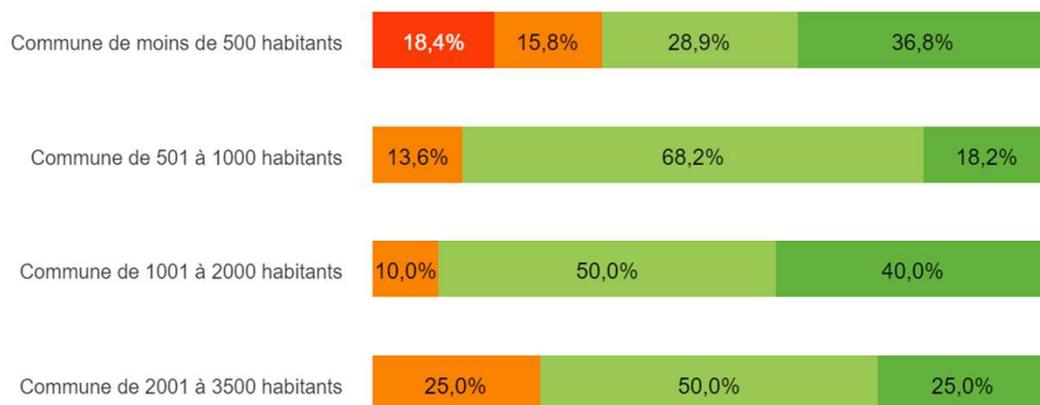
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

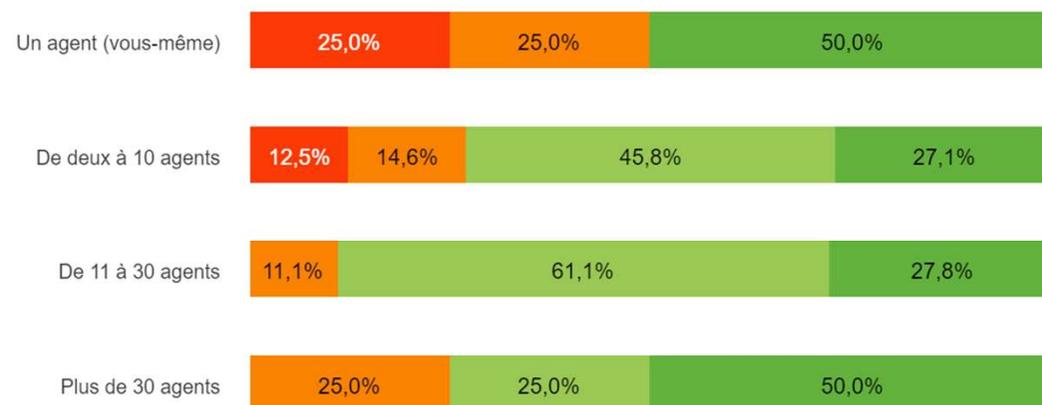
305. Le Maire dispose de l'information adaptée pour administrer la collectivité.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

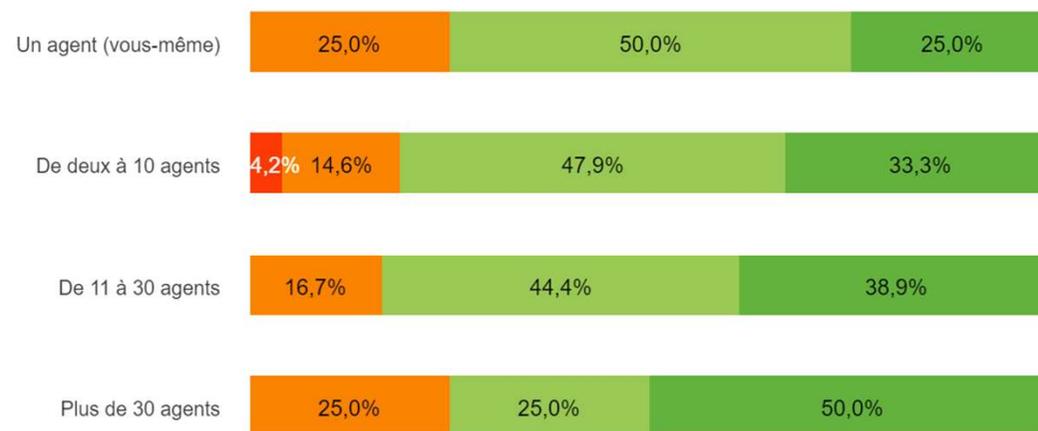
306. Vous êtes correctement formé(e) aux outils informatiques sur lesquels on vous demande de travailler.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



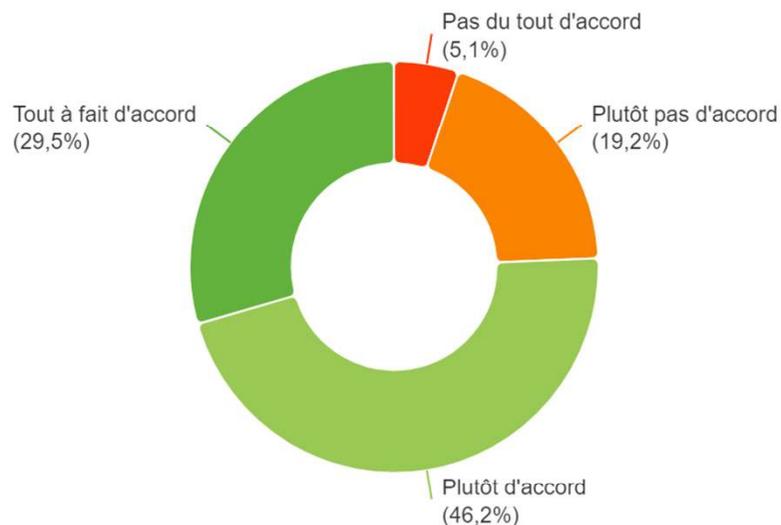
Selon le nombre d'agents de la collectivité



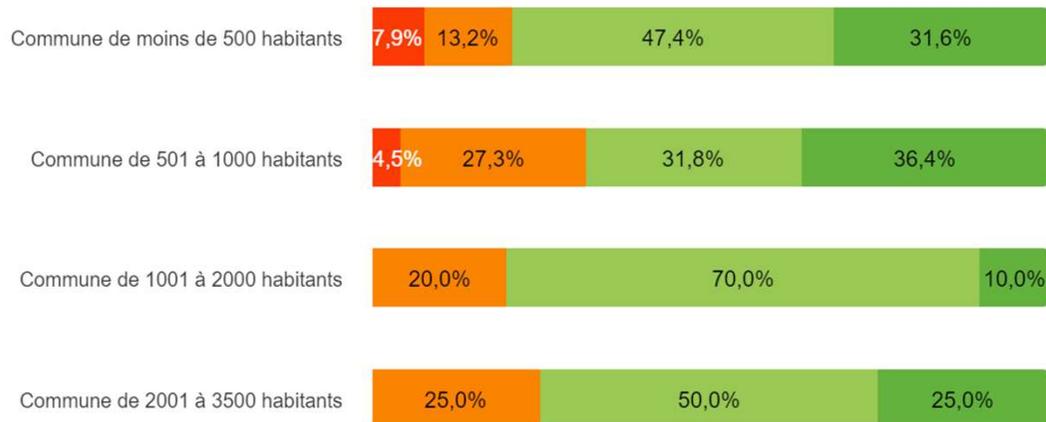
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

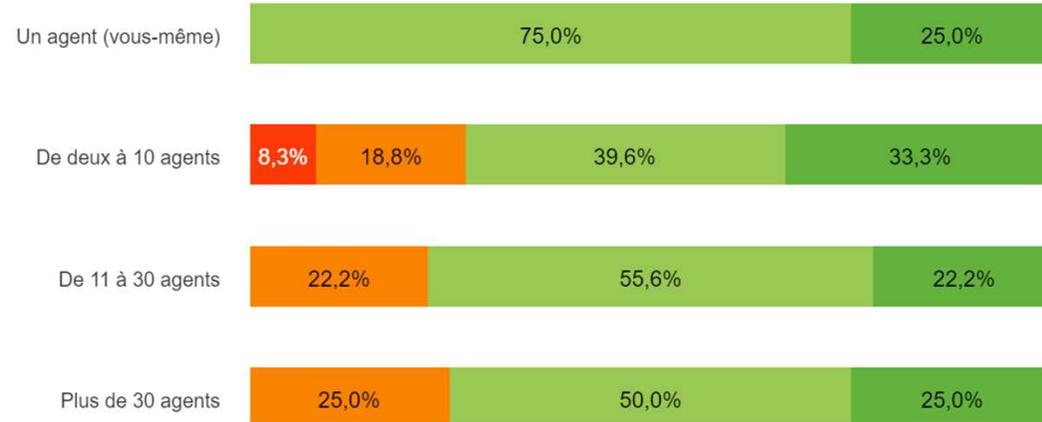
307. Vous avez la possibilité de développer vos compétences professionnelles.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



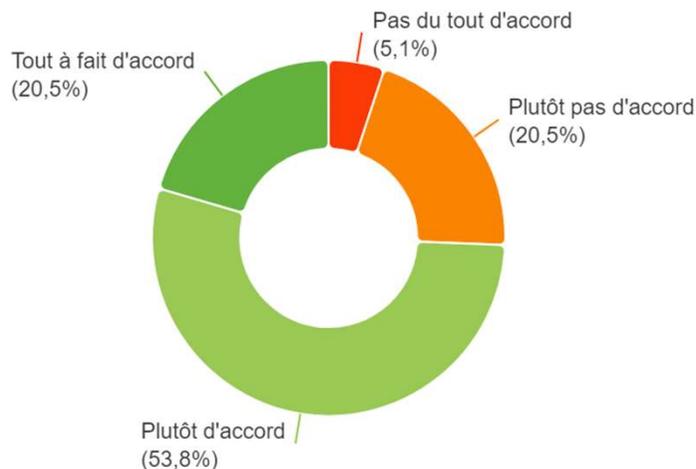
Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

308. Vous disposez des compétences nécessaires pour accomplir vos activités de manière satisfaisante :

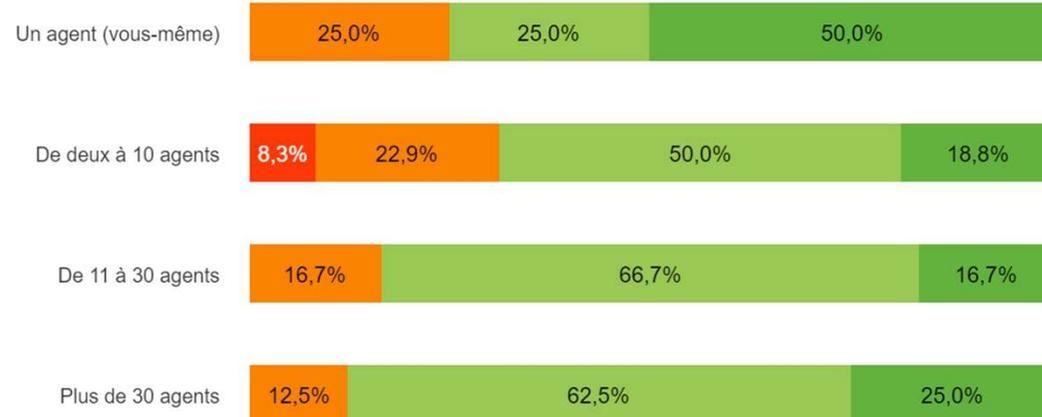


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



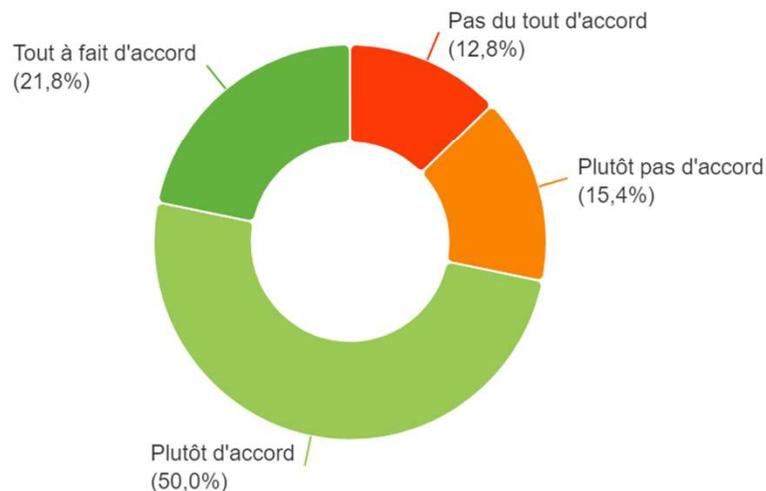
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

Selon le nombre d'agents de la collectivité



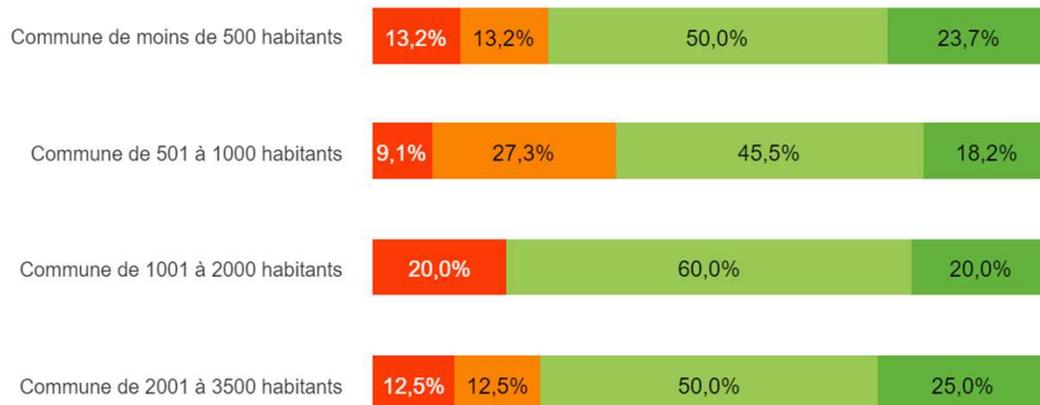
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

309. Vous êtes confiant(e) quant à votre avenir au sein de la collectivité.

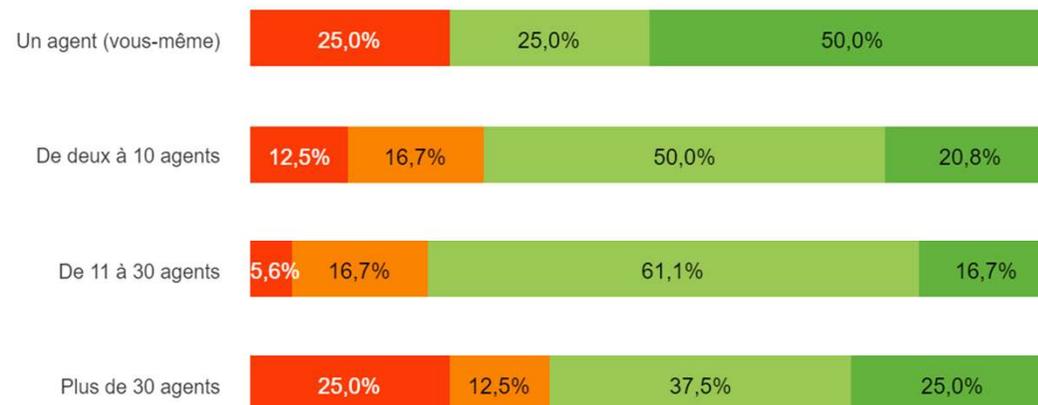


2 Vos relations au travail

Selon le nombre d'habitants de la collectivité



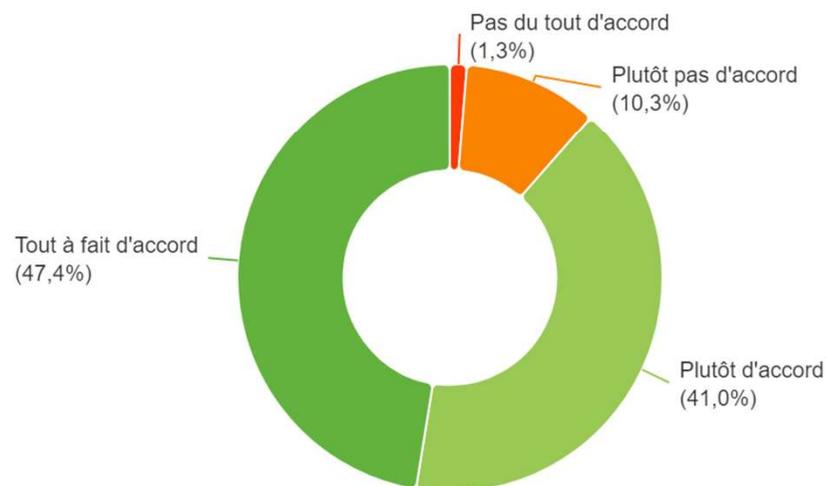
Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

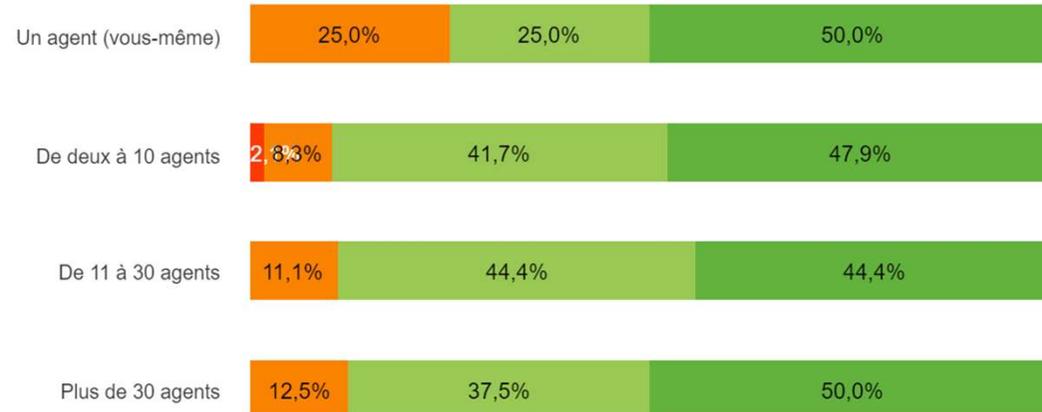
310. Vous exercez un travail qui a du sens pour vous.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



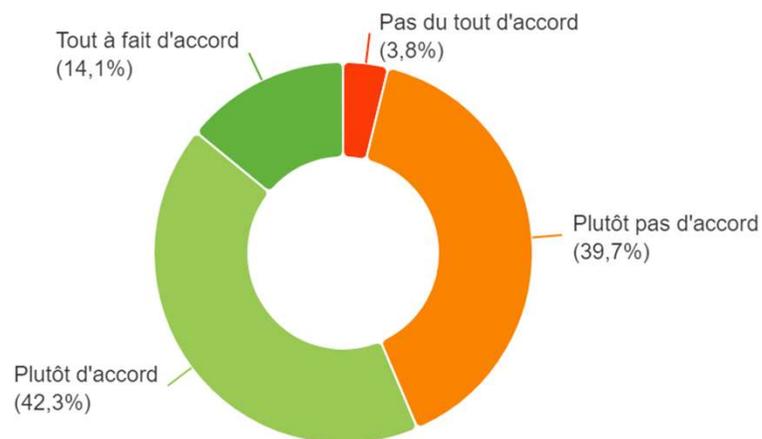
Selon le nombre d'agents de la collectivité



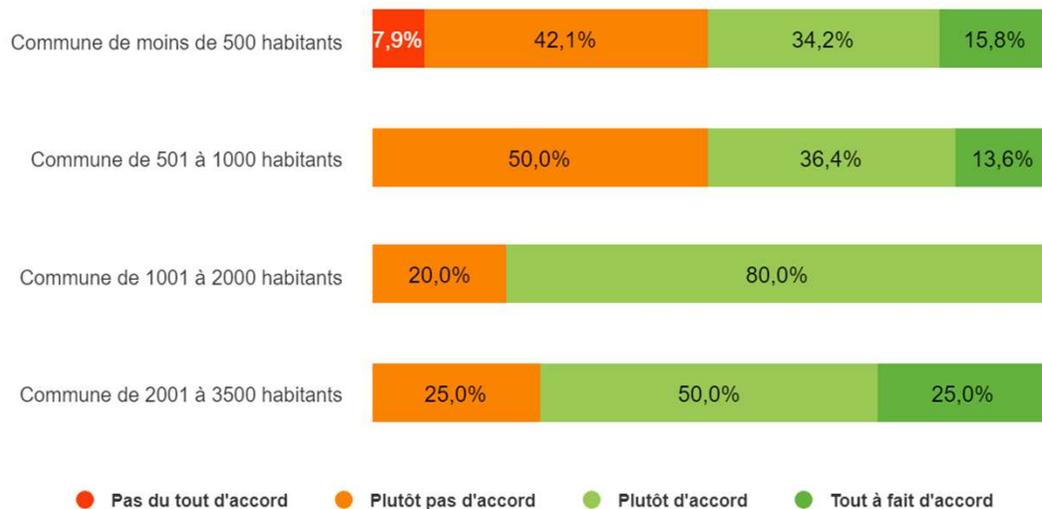
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

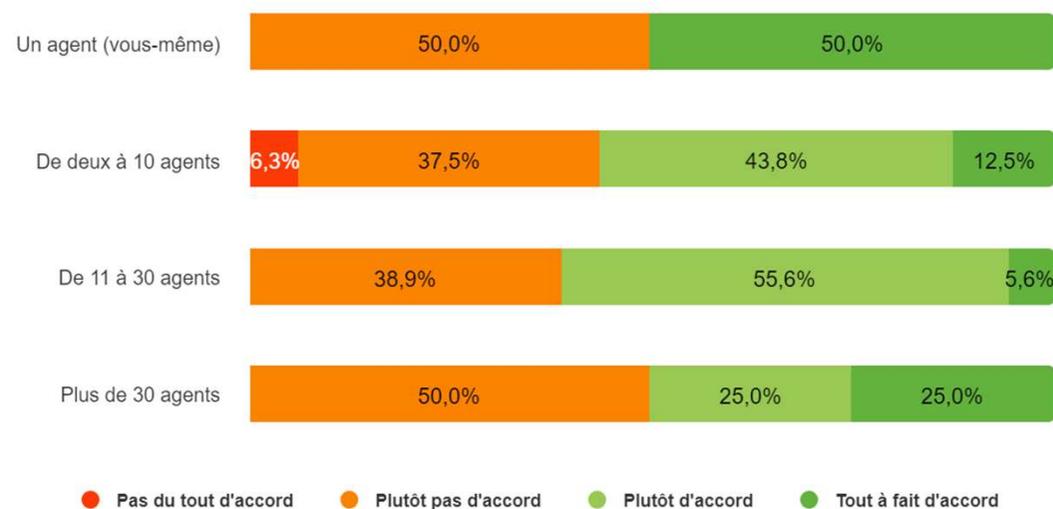
311. Vous êtes bien informé(e) des évolutions auxquelles doit faire face la collectivité.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



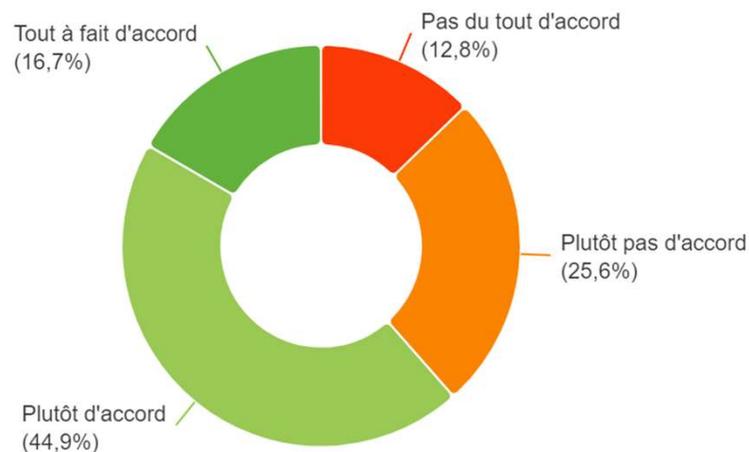
Selon le nombre d'agents de la collectivité



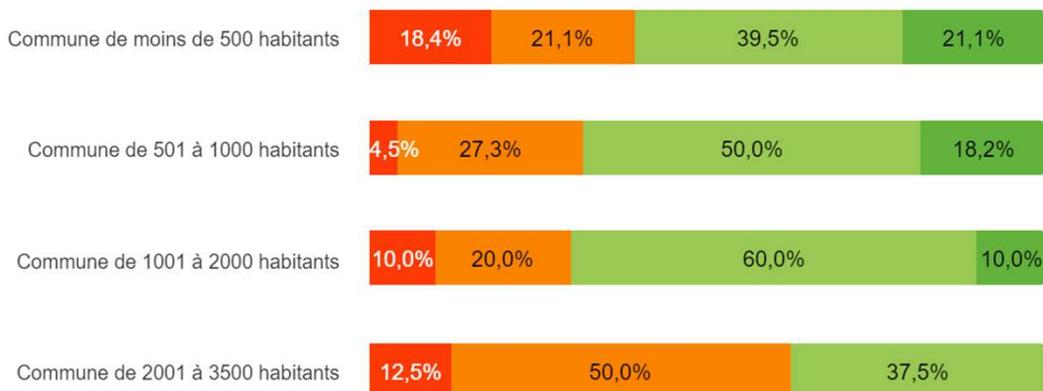
311b. Vous êtes bien informé(e) des évolutions auxquelles doit faire face la collectivité : "tout à fait d'accord", "plutôt d'accord" : par quels moyens privilégiés ?

- Association des Maires de France
- Préfecture
- MNCA
- Je m'informe seule avec des revues ou internet
- Par notre EPCI, le centre de gestion, la DGFIP et la préfecture
- newsletter de différents organismes, formation sur l'actualité proposée
- Manque de temps trop de tâches à accomplir
- les réseaux spécialisés qui traitent du sujet
- Ressources documentaires : Journal du Maire, Lettre du Maire,
- Newsletters "Maire-Info", CDG, etc.
- Réunions DGS intercommunales régulières
- Réunions juridiques intercommunales régulières"
- Par mail
- Informations du CDG, abonnement à la vie communale
- La Vie Communale, l'AMF
- internet
- ADM
- Mail
- Newsletters infos Association des Maires notif pref etc.
- Travail en binôme avec le Maire
- Internet
- Internet
- Revues spécialisées

312. L'organisation du temps de travail vous permet de bien concilier votre vie personnelle et votre vie professionnelle.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

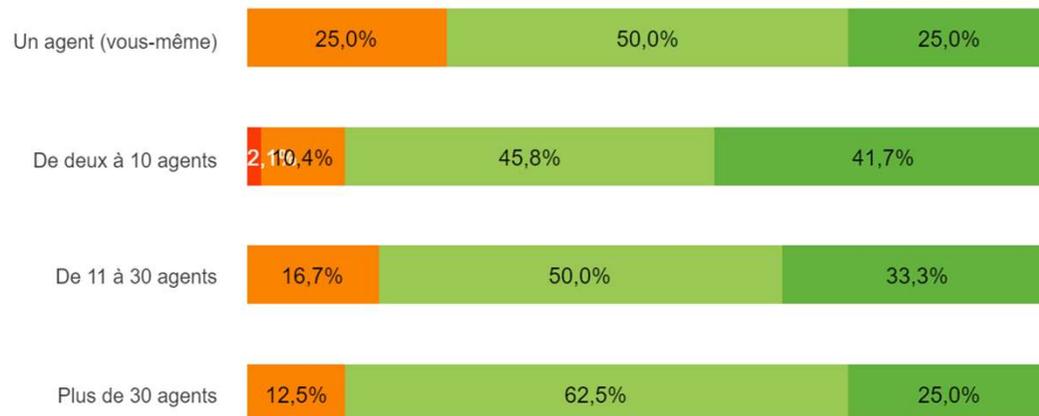
313. Vous disposez d'un matériel adapté et en quantité suffisante pour exercer votre métier.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



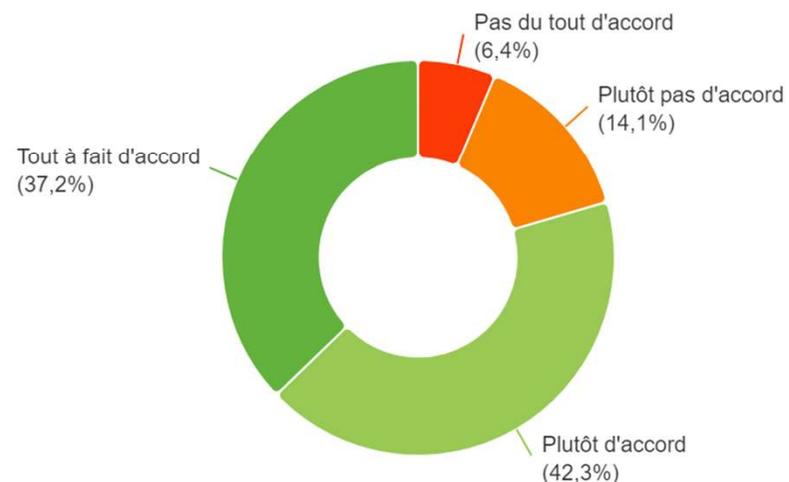
Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

314. Les locaux sont adaptés au bon fonctionnement de la collectivité.



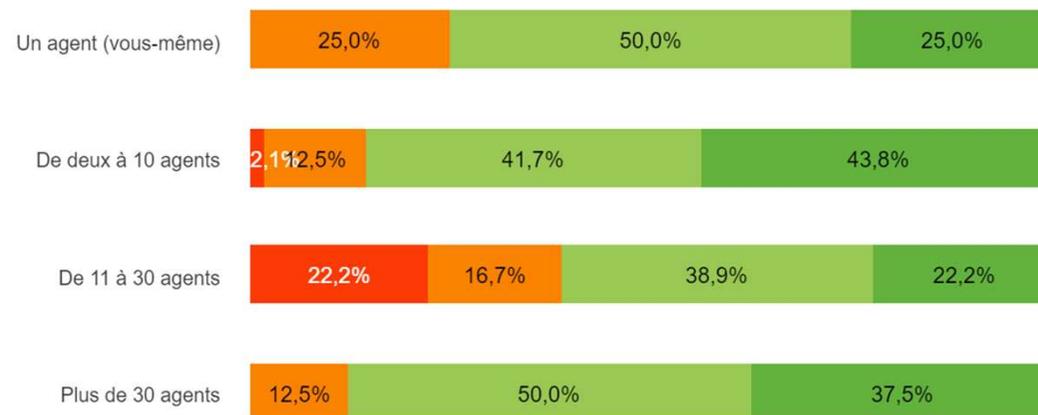
2 Vos relations au travail

Selon le nombre d'habitants de la collectivité



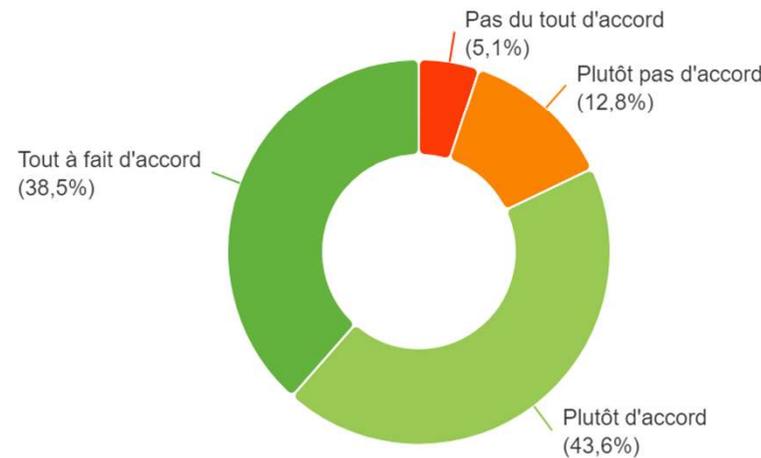
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

315. Vous travaillez dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

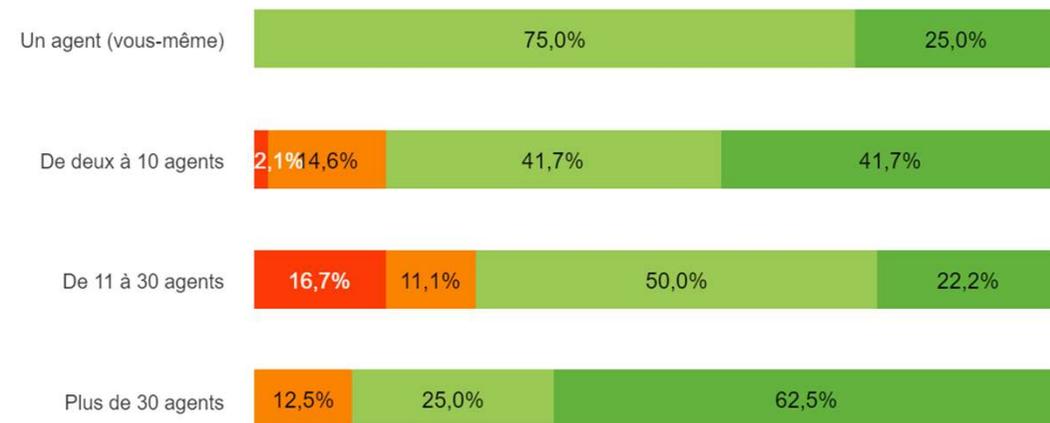


2 Vos relations au travail

Selon le nombre d'habitants de la collectivité



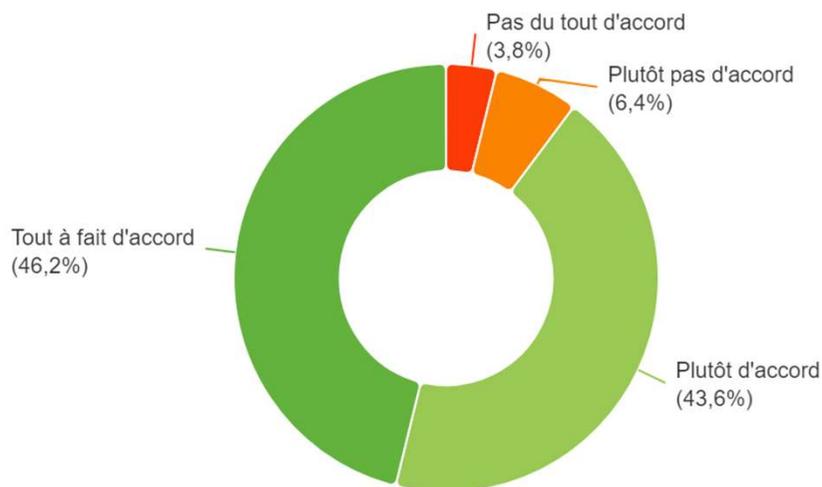
Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

316. Vous disposez d'une autonomie suffisante dans votre travail.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



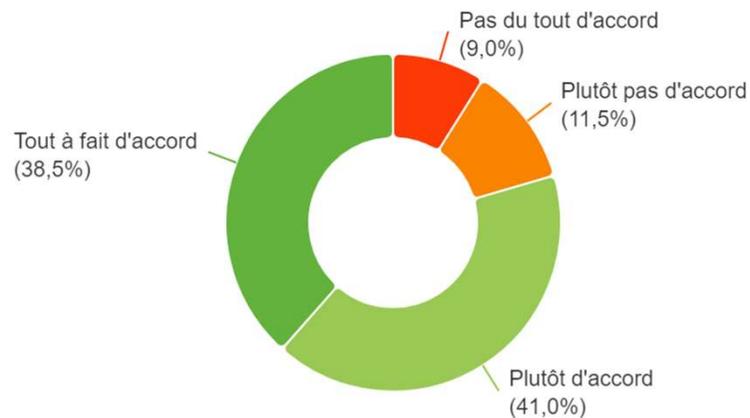
Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

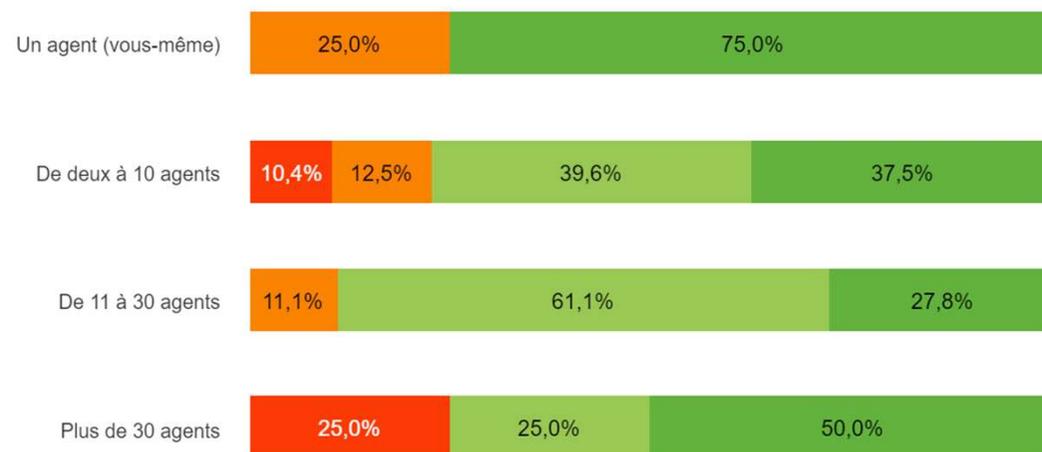
317. En général, vous pouvez prendre vos jours de repos / congés à des moments qui vous conviennent.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité



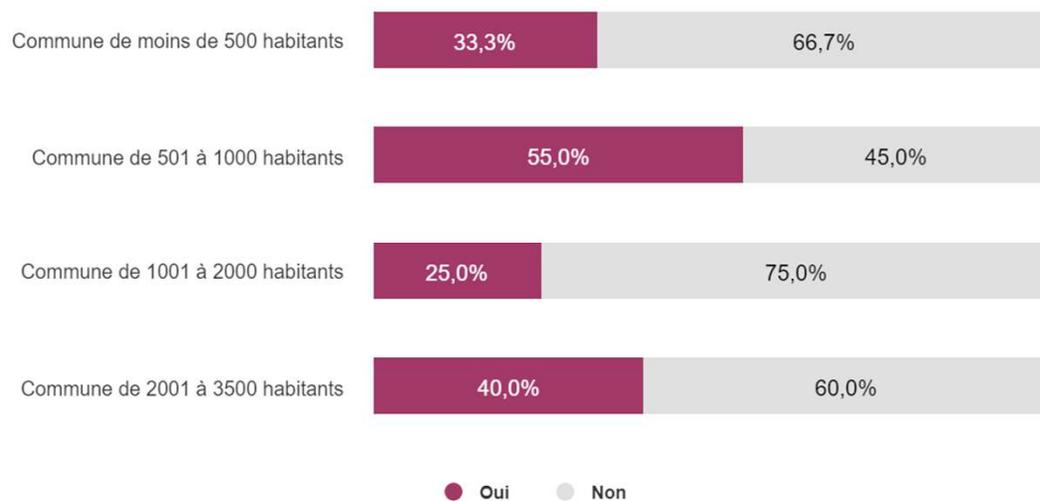
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

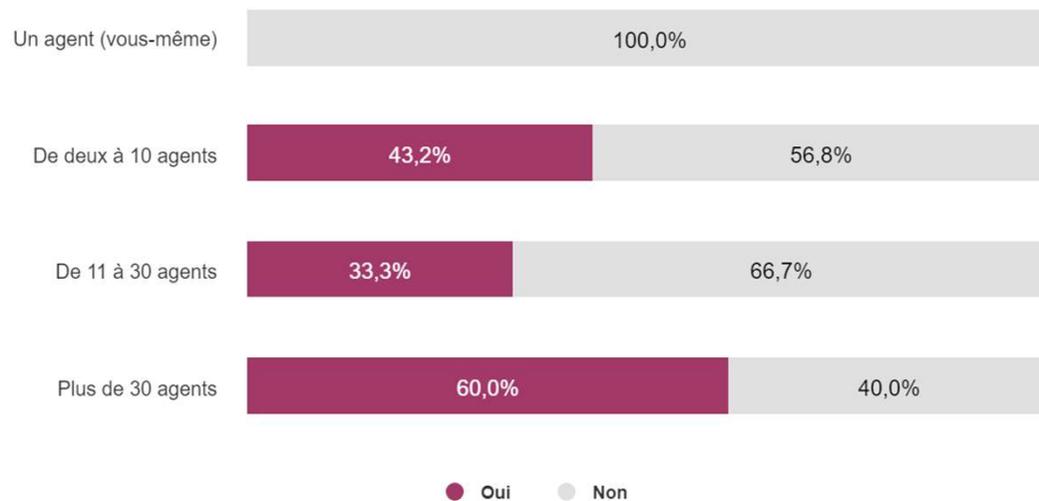
318b. Vous souhaiteriez pouvoir exercer tout ou partie de vos activités en télétravail.



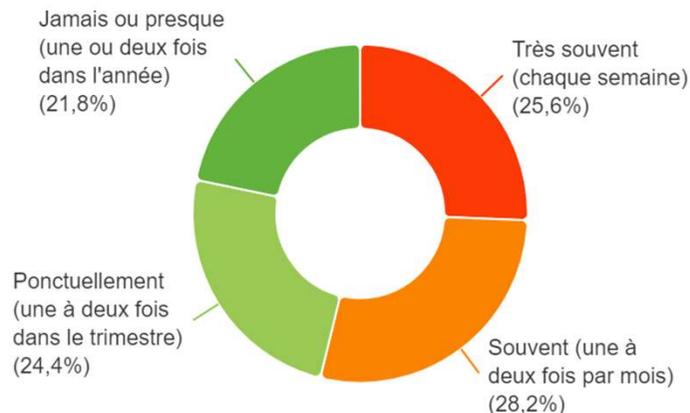
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité



319. Pour mieux absorber votre charge de travail, en dehors de vos horaires de travail vous vous sentez contraint(e) de travailler sur des dossiers.

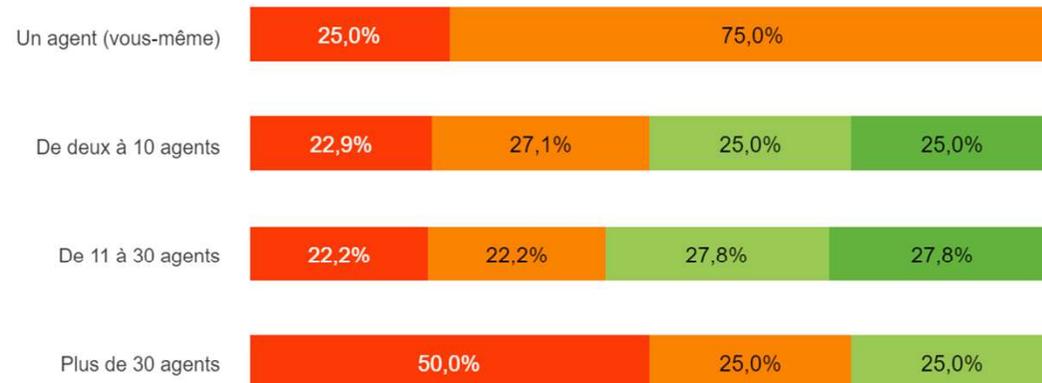


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



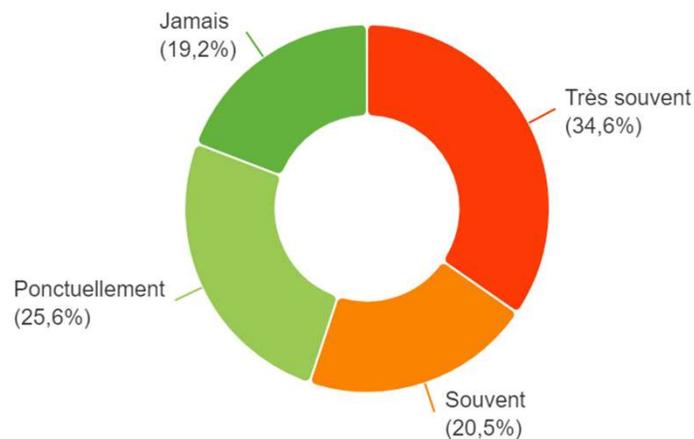
● Très souvent (chaque semaine) ● Souvent (une à deux fois par mois)
● Ponctuellement (une à deux fois dans le trimestre)
● Jamais ou presque (une ou deux fois dans l'année)

Selon le nombre d'agents de la collectivité

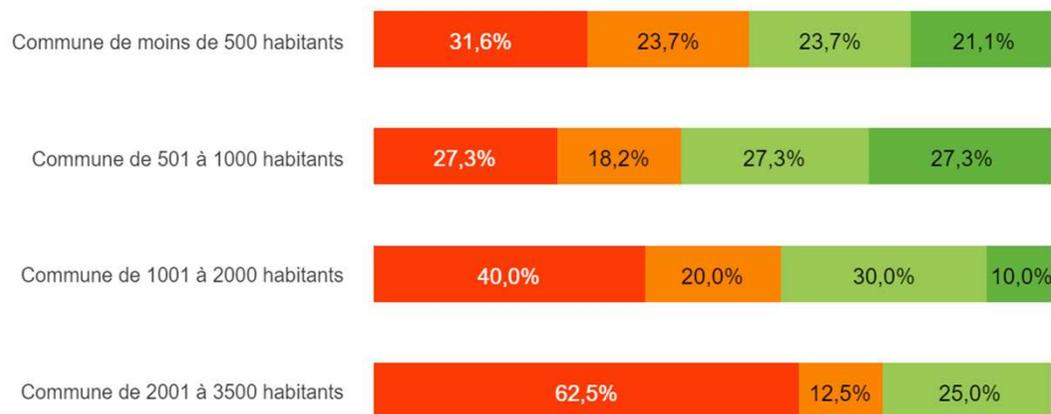


● Très souvent (chaque semaine) ● Souvent (une à deux fois par mois)
● Ponctuellement (une à deux fois dans le trimestre)
● Jamais ou presque (une ou deux fois dans l'année)

320. Pour mieux absorber votre charge de travail, en dehors de vos horaires de travail vous vous sentez contraint(e) de consulter votre messagerie électronique professionnelle.

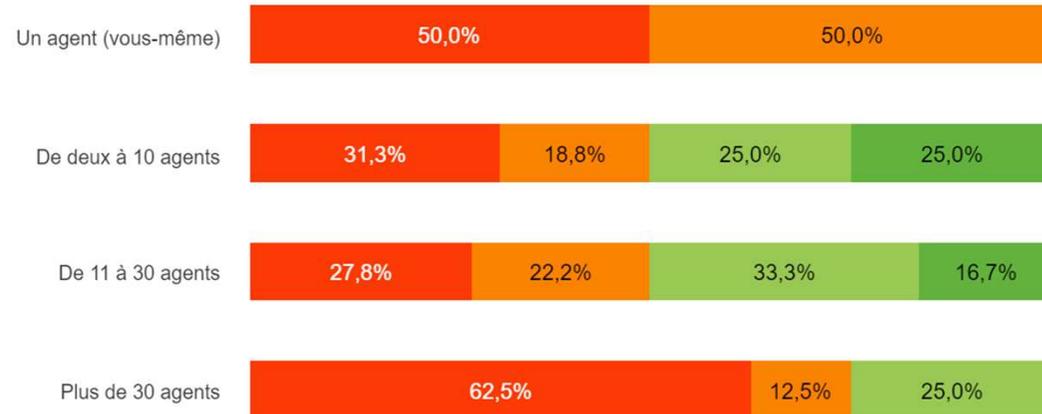


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



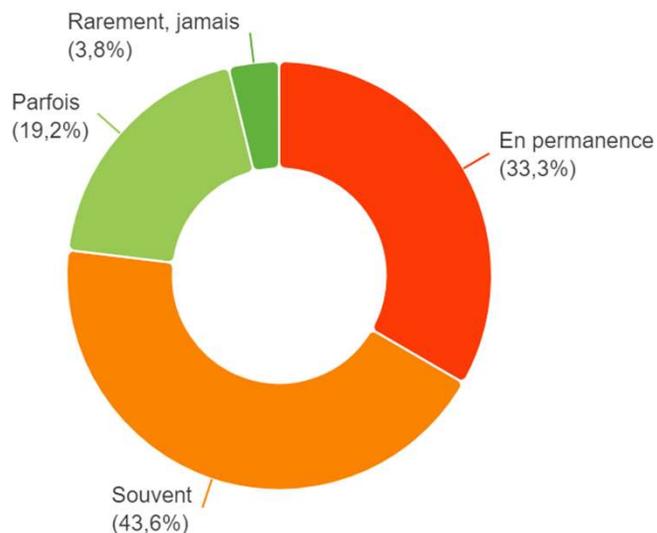
● Très souvent ● Souvent ● Ponctuellement ● Jamais

Selon le nombre d'agents de la collectivité

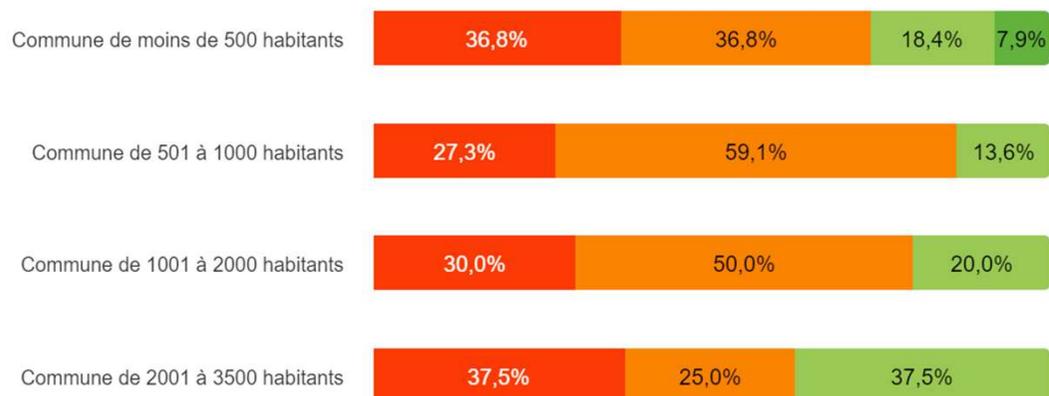


● Très souvent ● Souvent ● Ponctuellement ● Jamais

321. Lorsque vous êtes chez vous, il vous arrive de penser au travail de manière soutenue.

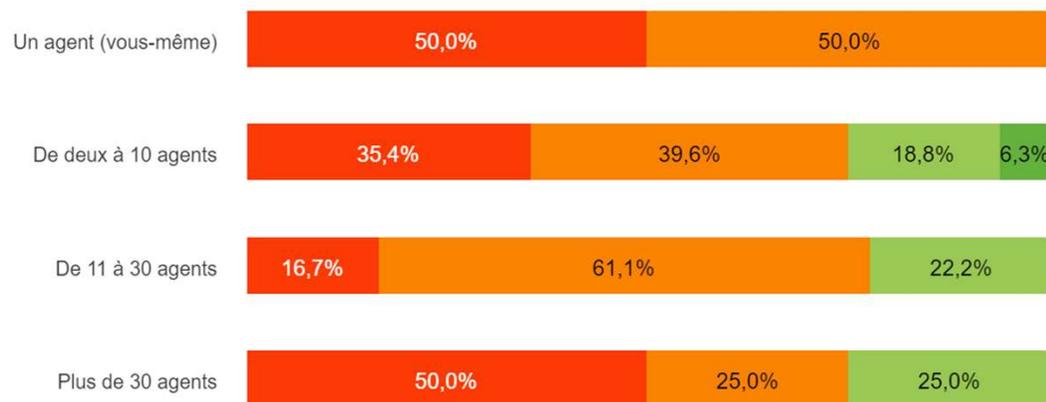


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



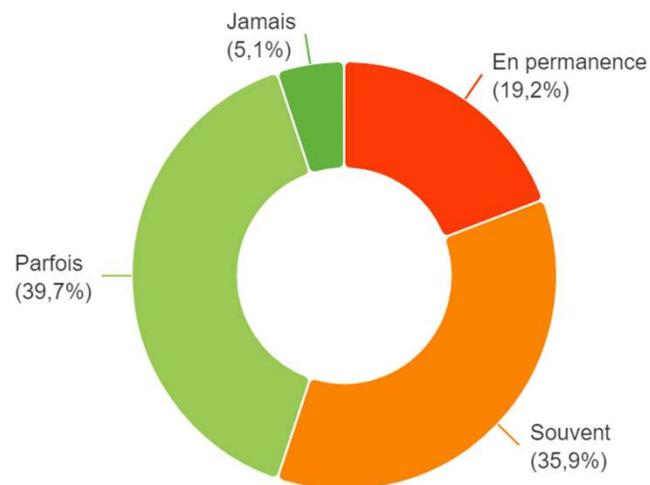
● En permanence ● Souvent ● Parfois ● Rarement, jamais

Selon le nombre d'agents de la collectivité

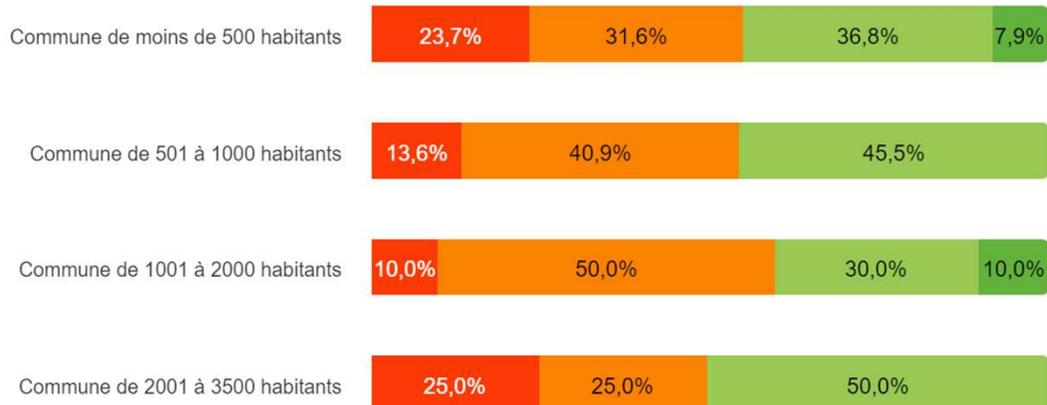


● En permanence ● Souvent ● Parfois ● Rarement, jamais

322. Vous avez le sentiment d'être stressé(e) à cause de votre travail.

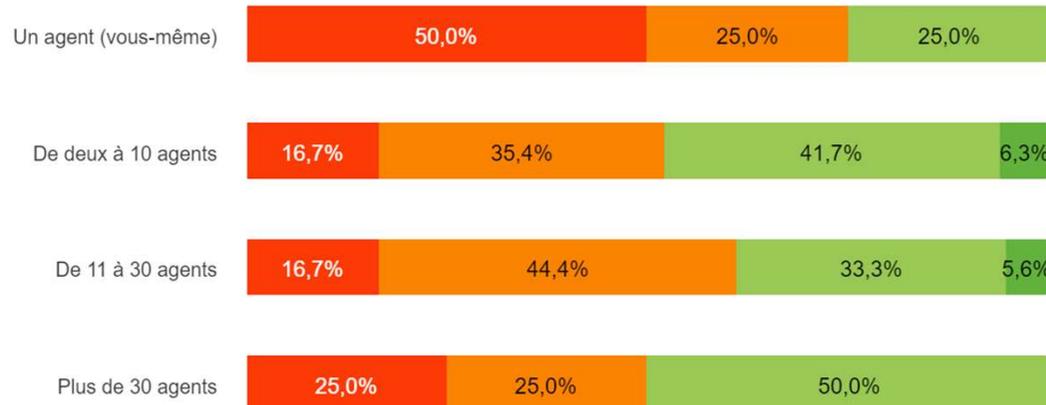


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



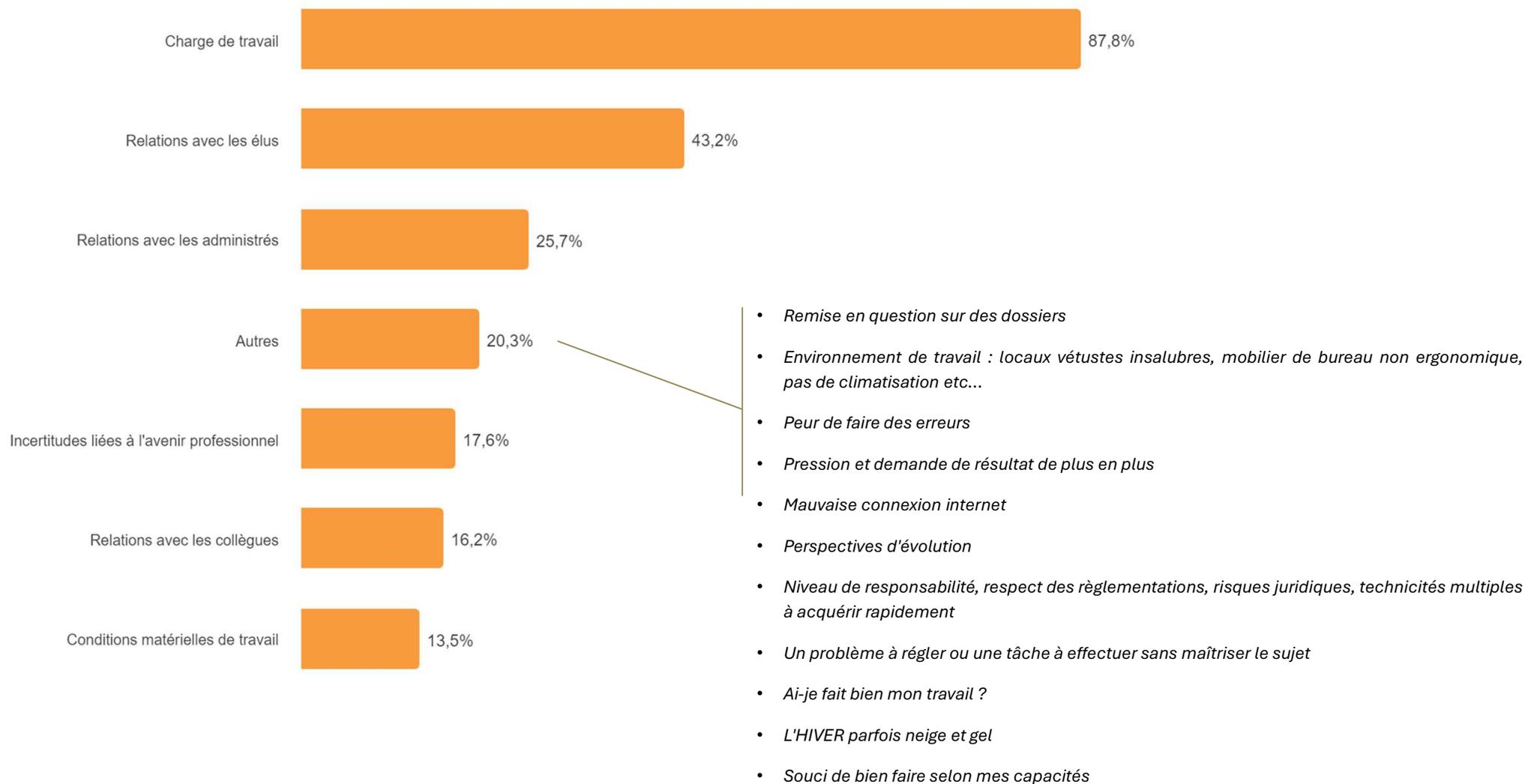
● En permanence ● Souvent ● Parfois ● Jamais

Selon le nombre d'agents de la collectivité

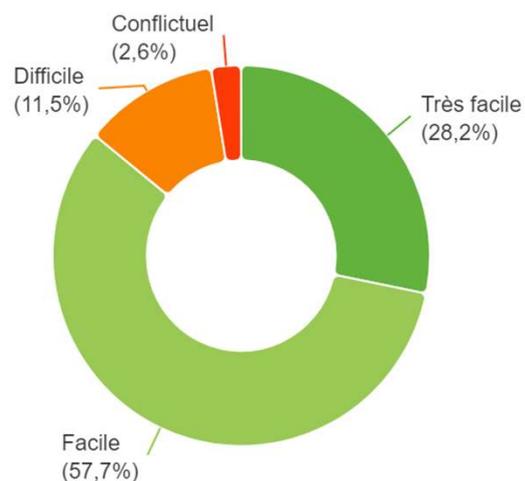


● En permanence ● Souvent ● Parfois ● Jamais

323. Parmi les facteurs suivants, quels sont les trois que vous considérez comme majoritairement responsables de ce stress ?



324. Dans votre travail, si vous commettez une erreur, le dialogue avec les élus est :

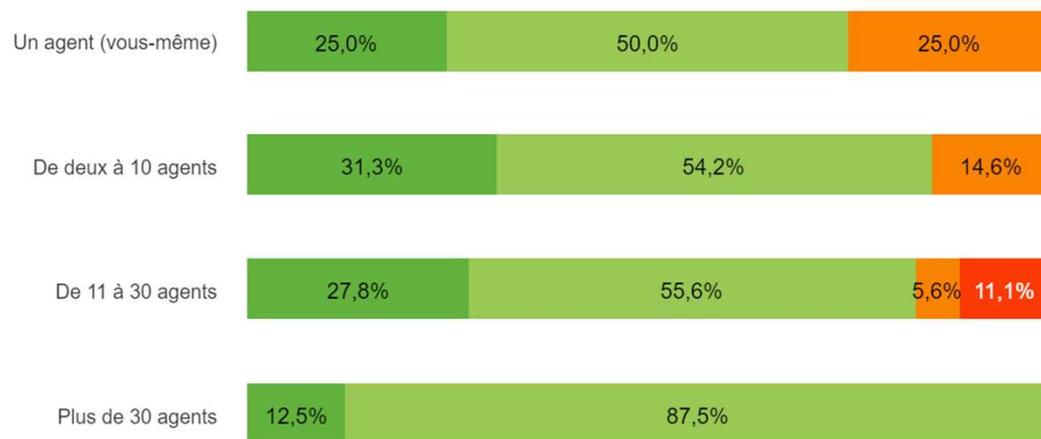


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



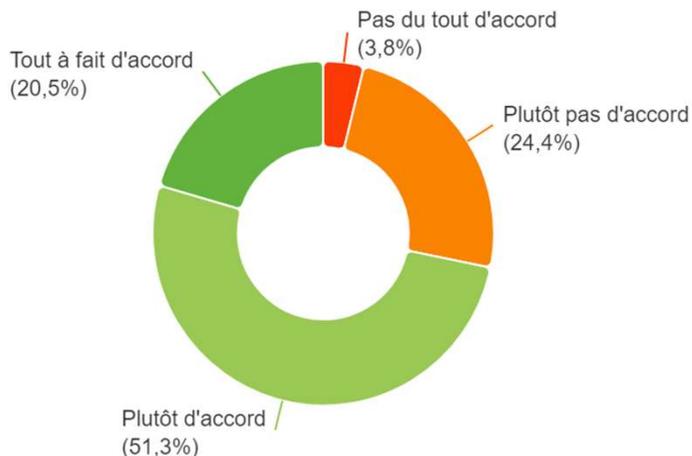
● Très facile ● Facile ● Difficile ● Conflictuel

Selon le nombre d'agents de la collectivité

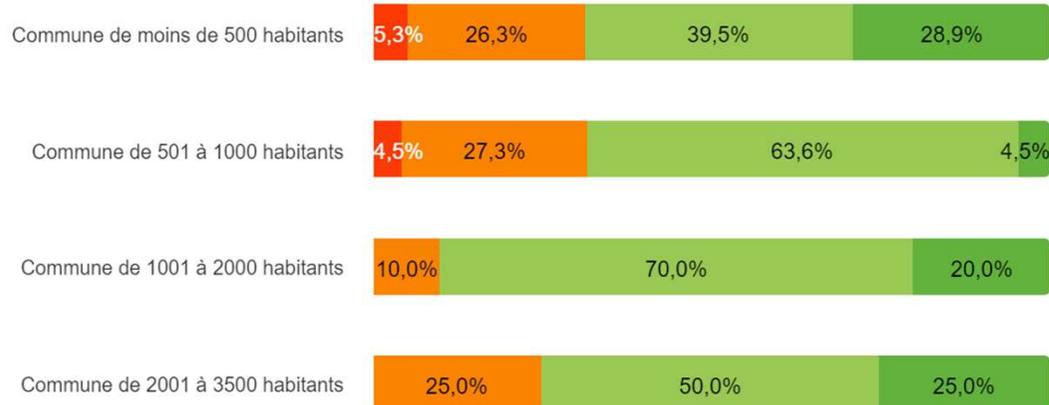


● Très facile ● Facile ● Difficile ● Conflictuel

325. En cas de difficulté ou absence d'un outil ou d'un mode opératoire, vous savez à qui vous adresser.

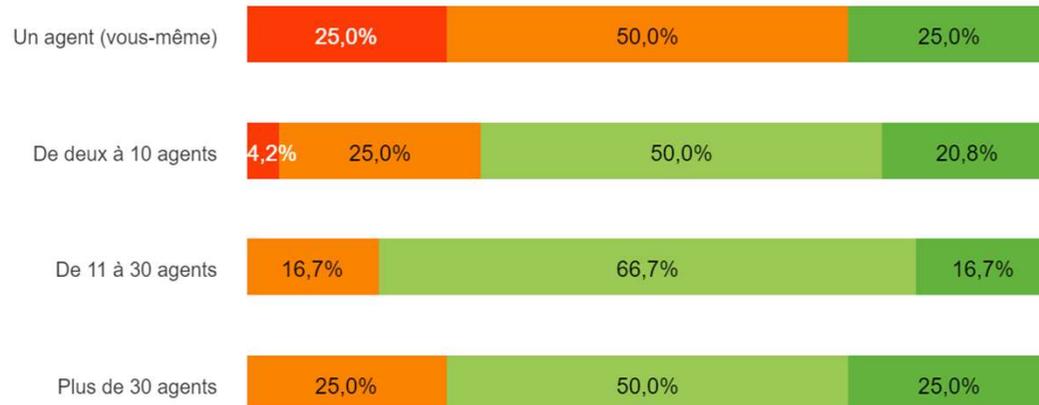


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



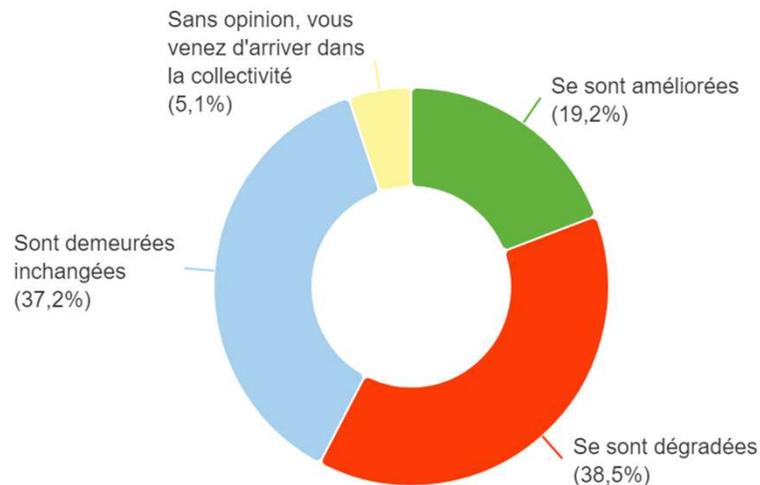
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

326. Depuis quelques années, vos conditions de travail :

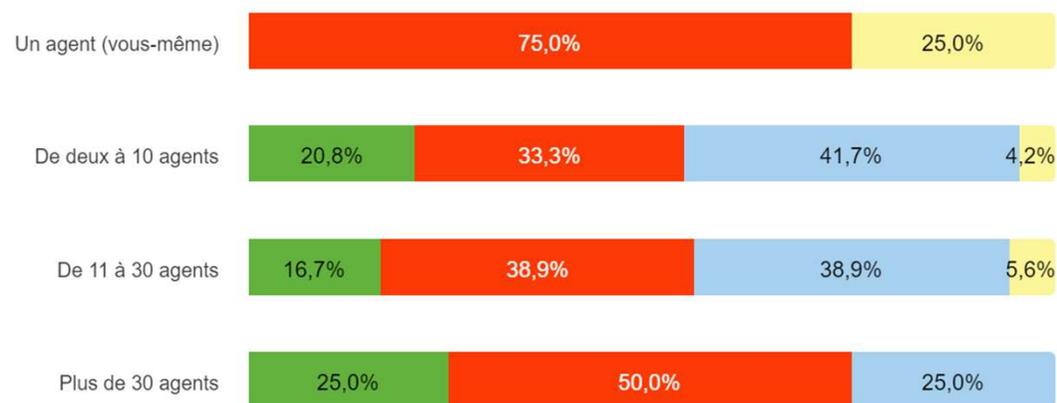


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Se sont améliorées
 ● Se sont dégradées
 ● Sont demeurées inchangées
● Sans opinion, vous venez d'arriver dans la collectivité

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Se sont améliorées
 ● Se sont dégradées
 ● Sont demeurées inchangées
● Sans opinion, vous venez d'arriver dans la collectivité

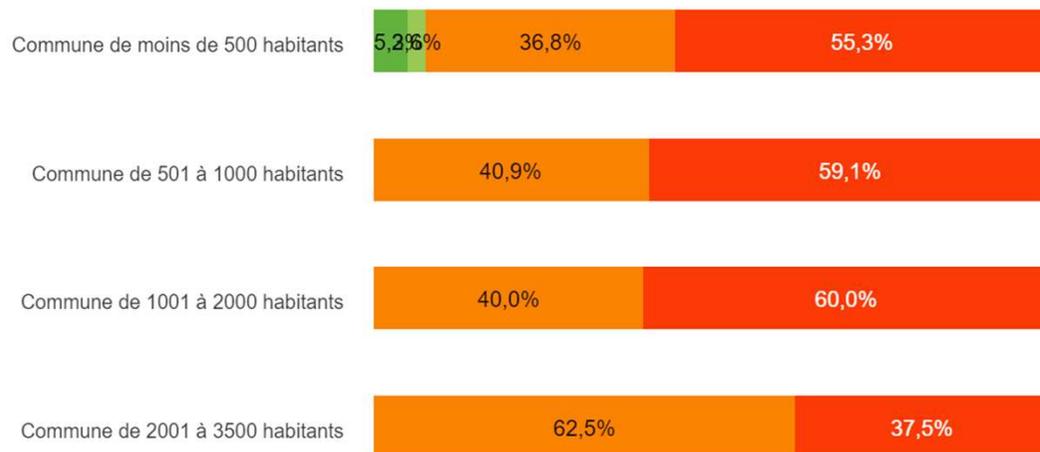
327. Depuis quelques années, vos conditions de travail se sont améliorées, se sont dégradées : pour quelles raisons ?

- Non remplacement d'un agent parti et non complément d'un autre qui a réduit son temps de travail
- Un conseil municipal qui s'entend bien. départ de personnes toxiques
- De + en + de missions confiées, de + en + de responsabilités. Pas le temps de se former correctement et d'approfondir les dossiers. Tout est survolé
- Meilleure connaissance du métier
- Changement de collectivité
- On nous en demande de plus en plus et les dossiers sont de plus en plus compliqués
- Tâches chronophages (messengeries, logiciels, notices, réglementations) Trop d'information tue l'information, on a la tête sous l'eau.
- changement de municipalité, davantage d'écoute
- Informatique
- Mauvaise organisation au niveau des élus ce qui influe forcément sur mon travail et les relations avec les agents
- Charge de travail très importante
- Interventions des élus dans les services , risques pénaux engendrés par certains comportements
- Charge de travail
- Carence au niveau des élus qui contribuent fortement à un travail en mode dégradé
- Surcharge de travail, relations difficiles avec le Maire et un élu en particulier, contexte politique qui se dégrade, attaques verbales et écrites de quelques administrés.
- On nous en demande de plus en plus
- charge de travail
- Relationnel avec les élus
- de plus en plus de travail mais avec moins de moyens et moins de temps pour les accomplir
- Les élus ne sont plus présents et le maire perd de plus en plus la tête et a montré son vrai visage...
- Embauche de compétence métier
- Complexification des procédures et trop d'immédiateté (notamment avec les mails)
- Plus de travail plus de charge mentale plus de responsabilité moins d'aide plus de pression tout doit aller de plus en plus vite avec moins de temps
- Surcharge de travail - désengagement de l'état - plus de comptable à proximité
- Chargé de travail impact des évolutions permanentes et contraintes budgétaires changement de Maire avant fin de mandat
- Changement de municipalité...
- L'agressivité des personnes est en augmentation
- Les compétences demandées sont de plus en plus pointues, ainsi qu'un accroissement des transferts de compétences vers les communes
- Augmentation de la charge de travail
- Charge de travail
- Intercommunalité avec de nombreux interlocuteurs
- Moins de conseils de l'Etat
- Beaucoup plus d'échanges avec certains des élus.
- Petite prise de conscience du maire sur toutes les missions que j'accomplis
- La majorité des élus ne s'investit plus du tout dans la commune car ils sont devenus absents. Ainsi de façon non officielle, leur charge de travail m'a été attribuée en supplément
- Charges de travail réglementation indigeste services de l'état absents, calendrier politique incompatible avec le calendrier administratif
- Plus de confiance du Maire
- Une surcharge dans le travail, qui est de plus en plus exigeant.....
- un agent en dispo non remplacé

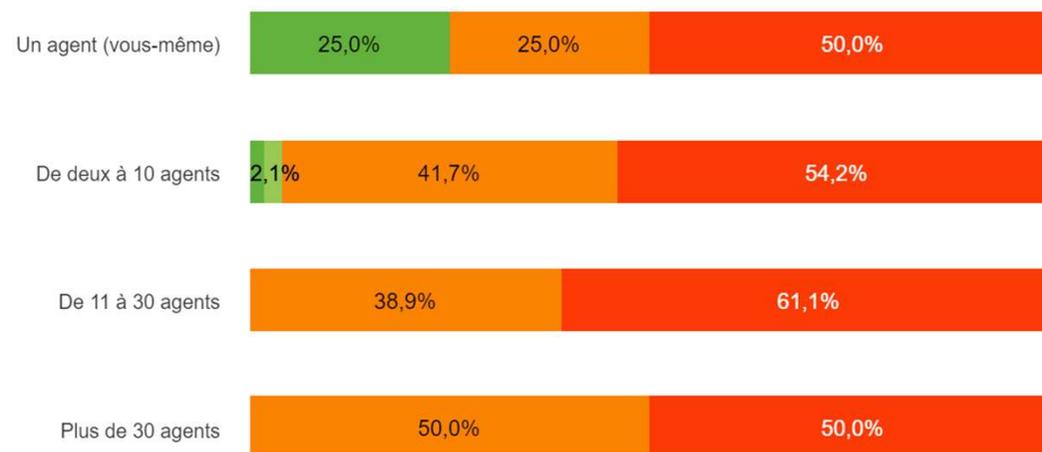
328. Vous subissez de nombreuses interruptions dans la réalisation de vos tâches de travail.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



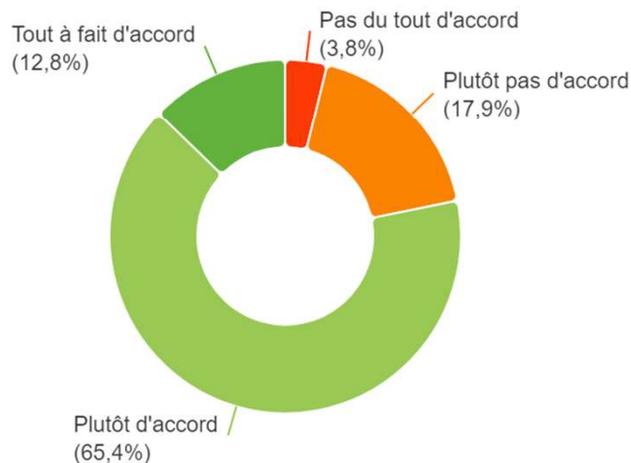
Selon le nombre d'agents de la collectivité



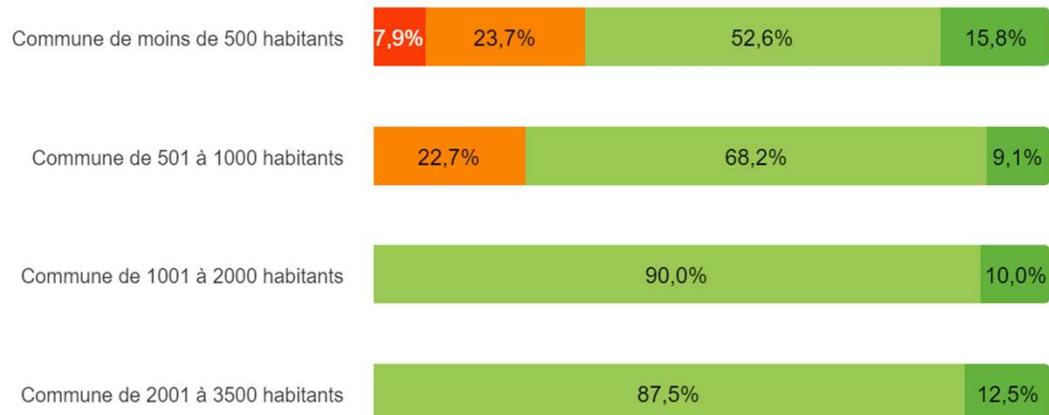
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

329. La numérisation des activités (logiciels, portails d'accès aux autres administrations...) constitue une aide pour votre collectivité :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

329b. La numérisation des activités (logiciels, portails d'accès aux autres administrations...) constitue une aide pour votre collectivité :

"Plutôt d'accord", "tout à fait d'accord" : pour quelles raisons ?

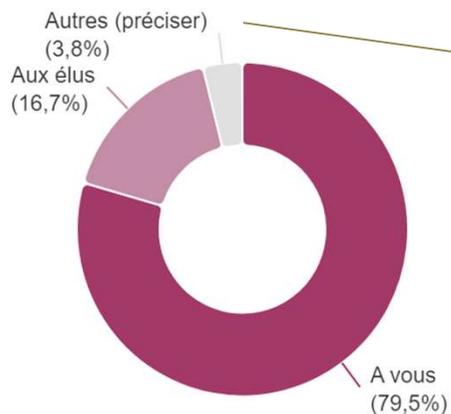
- *Facilité d'accès, besoin de moins de manipulation de documents papier*
- *Facilite le travail même si les logiciels ne sont pas assez ludiques*
- *Dans notre collectivité nous adhérons au SICTIAM qui nous fournit les logiciels compta état civil urbanisme et l'accompagnement humain en cas de besoin*
- *Si cela fonctionne c'est parfait, autrement c'est un problème qui ajoute du stress déjà omniprésent*
- *Gain de temps car il n'est plus nécessaire de recevoir l'administré, documents déjà numérisés*
- *Rapidité*
- *La commune est en ruralité et les accès numériques*
- *Il est plus facile de trouver des aides par le biais de logiciels ou de sites internet pour éviter un déplacement d'agent pour solutionner des problèmes*
- *Certains sites font gagner du temps mais parfois certains sites sont compliqués au début car pas assez d'informations ou de formations*
- *Gains de temps*
- *Rapidité de transmission, gain de temps*
- *Gain de temps et autonomie*
- *Ca aide mais il y a une obligation de répondre de plus en plus vite et on ne trouve pas toujours les réponses il n'y a de moins en moins de personnes physiques qui vous répondent*
- *Oui cela facilite les procédures pour l'administration. Cependant quand cela ne fonctionne pas ou que nous n'avons pas toutes les données cela devient une surcharge de travail.*
- *La mise en réseau*
- *Plus facile et plus rapide pour trouver des documents*
- *Gain de temps et centralisation des informations*
- *Accessibilité plus simple*
- *Amélioration de l'offre de service à la population*
- *Diminution des taches chronophages*
- *Rapidité*
- *Oui cela apporte un gain de temps. c'est plus long au début mais pour la suite des dossiers, c'est pratique*
- *Rapidité*

329c. La numérisation des activités (logiciels, portails d'accès aux autres administrations...) constitue une aide pour votre collectivité :

"Plutôt pas d'accord", "pas du tout d'accord" : pour quelles raisons ?

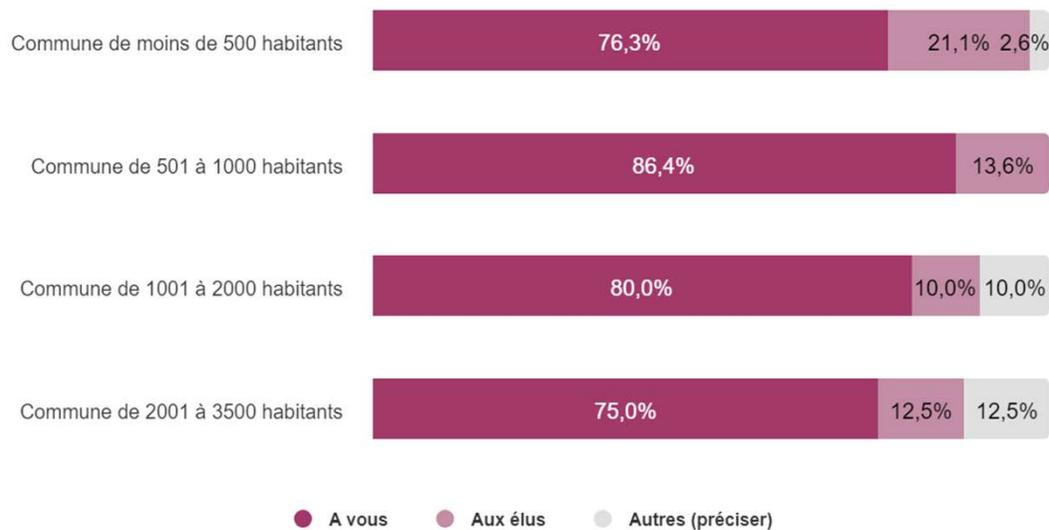
- *On fait de plus en plus un travail de saisie pour les autres*
- *Une énorme perte de temps !!!*
- *La collectivité est réfractaire à l'informatisation des tâches*
- *Dans certains cas oui mais le plus souvent ça nous demande de plus en plus de manipulations*
- *Souvent les portails de l'administration ne fonctionnent pas, il faut s'y reprendre à plusieurs fois, des jours ça marche d'autres pas.*
- *Les mise à jour font tout planter etc...*
- *Forte augmentation des saisies sur des applications multiples*
- *Cela devrait constituer une aide, malheureusement il y a de plus en plus de portails à gérer, qui de plus évoluent ou changent régulièrement.*
- *Ca ne fonctionne pas toujours correctement*
- *Trop de portails d'accès*
- *Il faut s'adapter à chaque plateforme, il faut connaître les codes de chaque plateforme*
- *Surcharge de codes d'accès lenteur internet*
- *Les services avec lesquels nous travaillons ne sont pas toujours réactifs ou compétents*

330. En cas de difficulté dans leur travail, les agents de la collectivité s'adressent prioritairement :

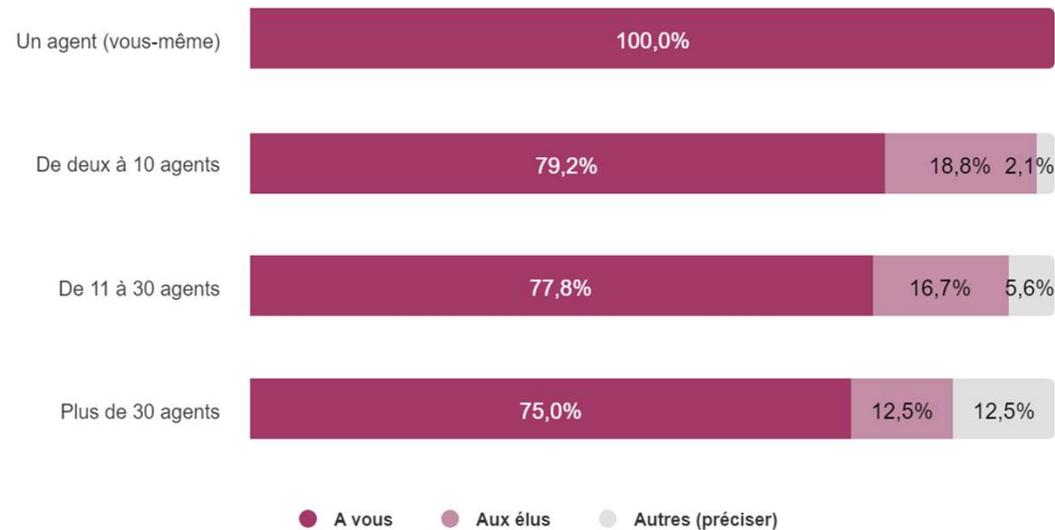


- A moi de manière générale + aux élus parfois
- Les agents administratifs et des écoles d'adressent à moi, le personnel de voirie au Maire

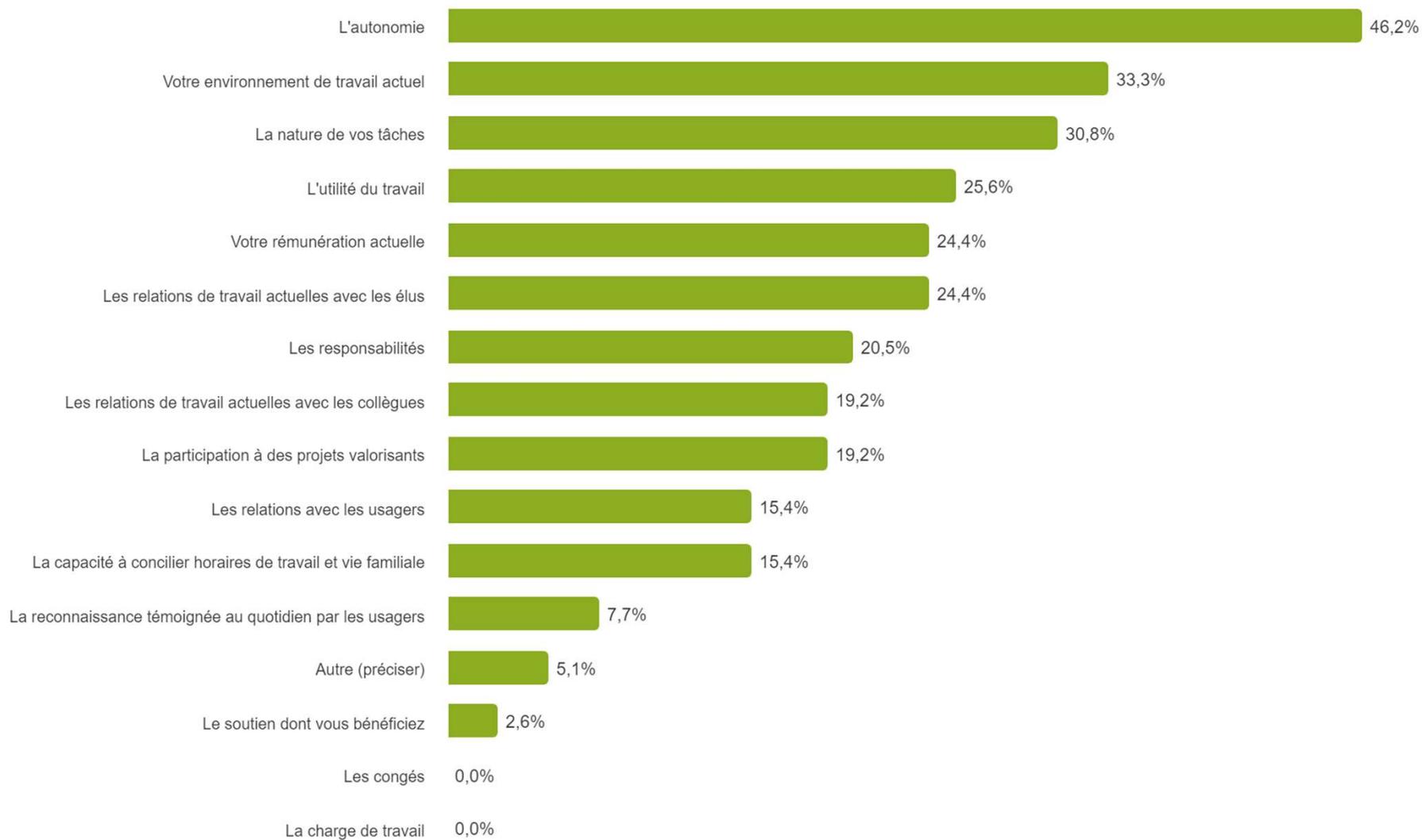
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



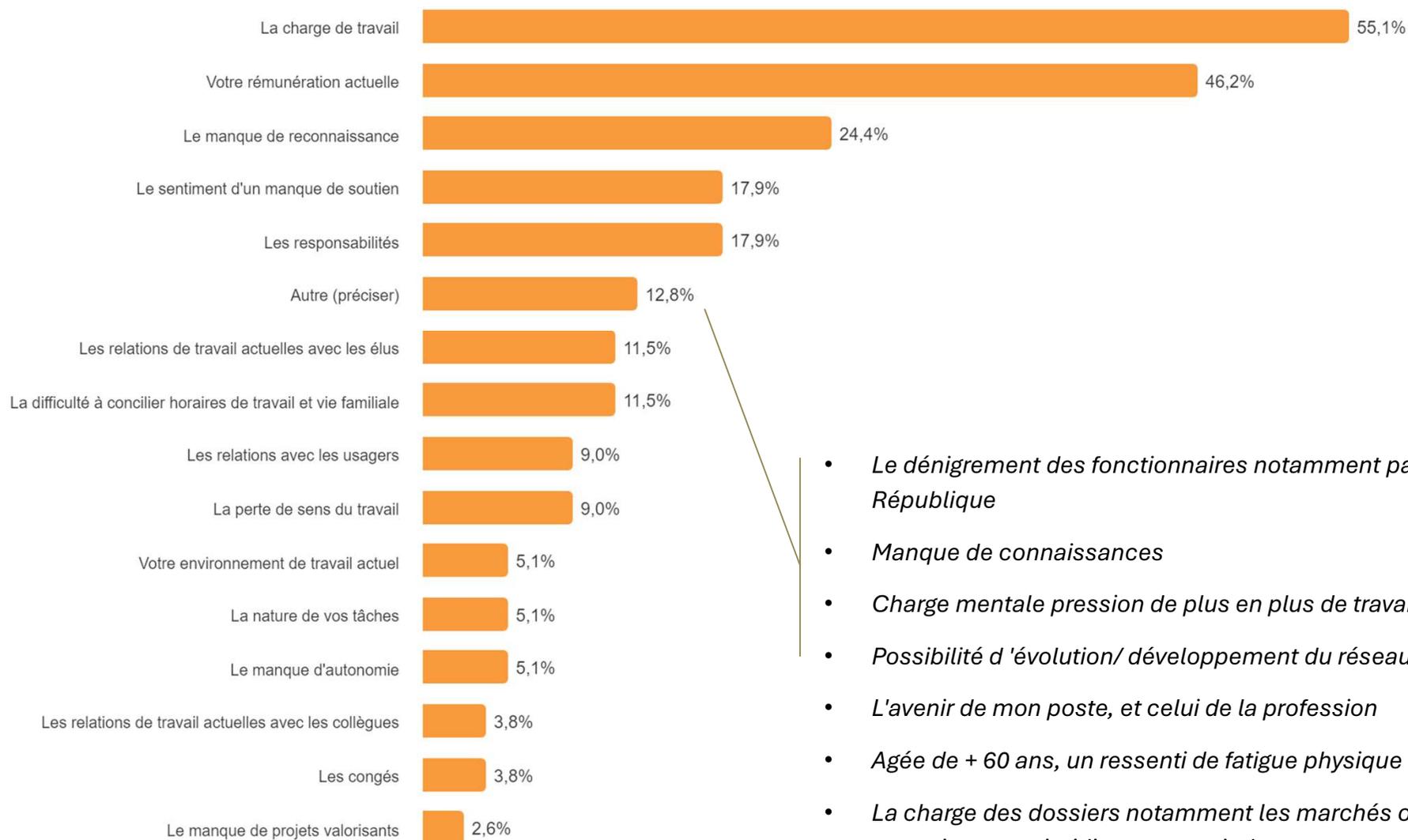
Selon le nombre d'agents de la collectivité



331. Vos principaux facteurs de motivation :

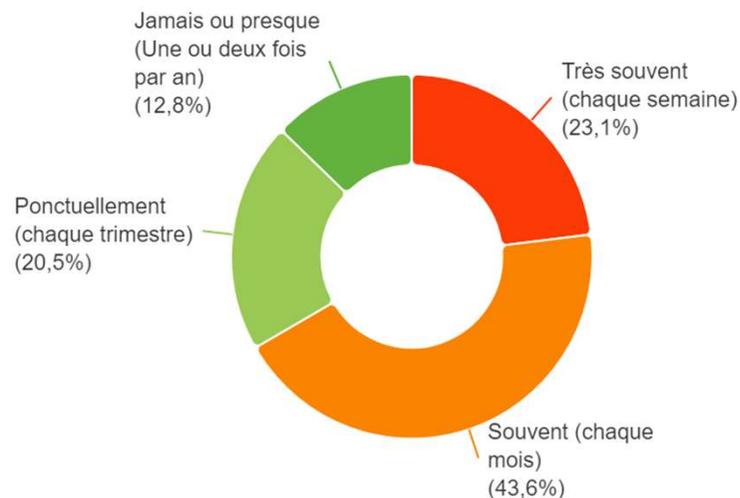


332. Vos principaux facteurs de démotivation :



- *Le dénigrement des fonctionnaires notamment par les élus de la République*
- *Manque de connaissances*
- *Charge mentale pression de plus en plus de travail avec moins de temps*
- *Possibilité d'évolution/ développement du réseau professionnel*
- *L'avenir de mon poste, et celui de la profession*
- *Agée de + 60 ans, un ressenti de fatigue physique*
- *La charge des dossiers notamment les marchés ou il faut des connaissances juridiques et avoir du temps*

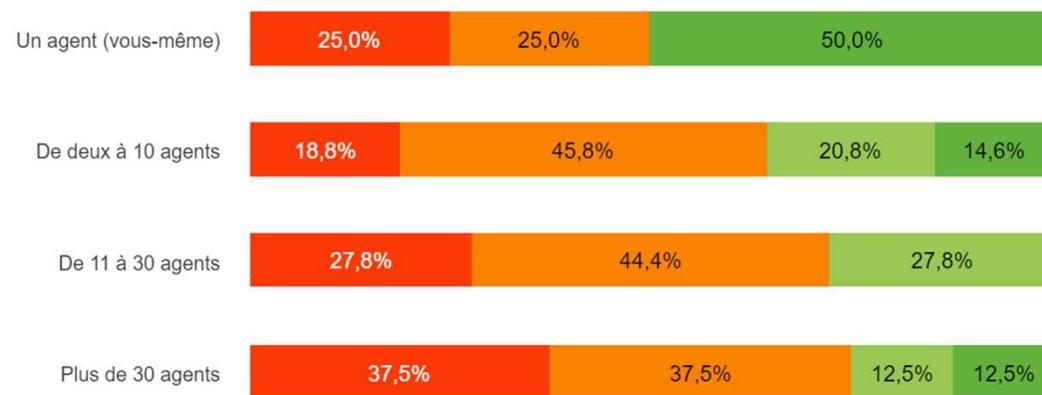
333. Il vous arrive d'être dérangé(e) pour des motifs professionnels en dehors des horaires de bureau.



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



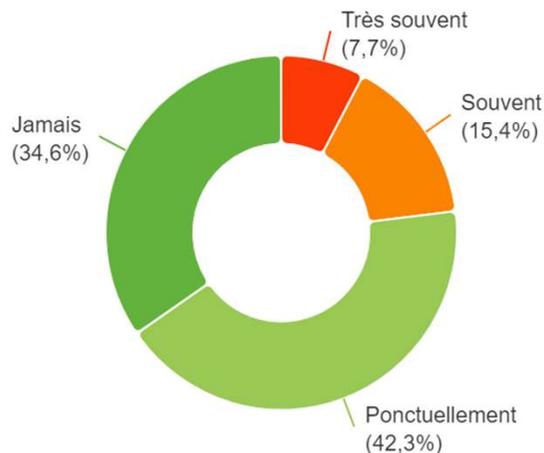
Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Très souvent (chaque semaine)
 ● Souvent (chaque mois)
 ● Ponctuellement (chaque trimestre)
 ● Jamais ou presque (Une ou deux fois par an)

● Très souvent (chaque semaine)
 ● Souvent (chaque mois)
 ● Ponctuellement (chaque trimestre)
 ● Jamais ou presque (Une ou deux fois par an)

334. Dans votre travail, vous constatez des décisions et des pratiques qui vont à l'encontre de vos valeurs :

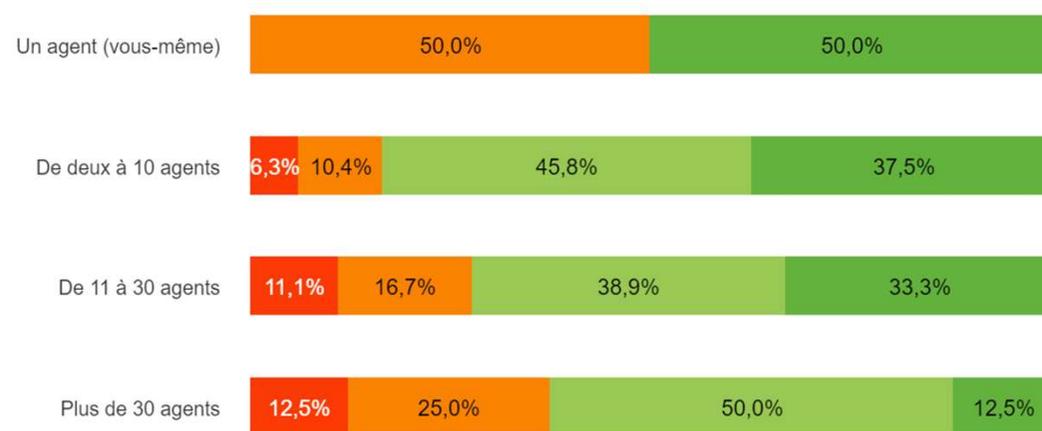


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Très souvent ● Souvent ● Ponctuellement ● Jamais

Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Très souvent ● Souvent ● Ponctuellement ● Jamais

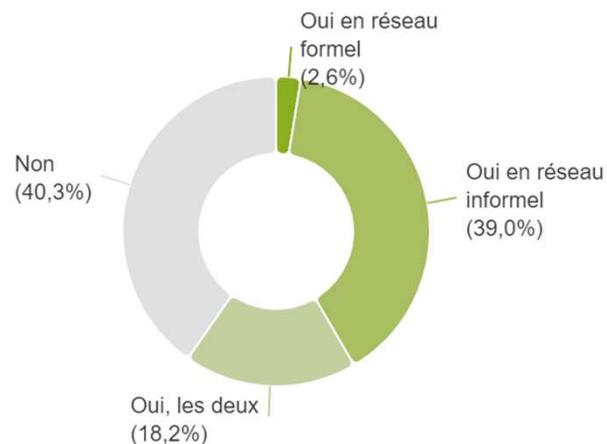


4.

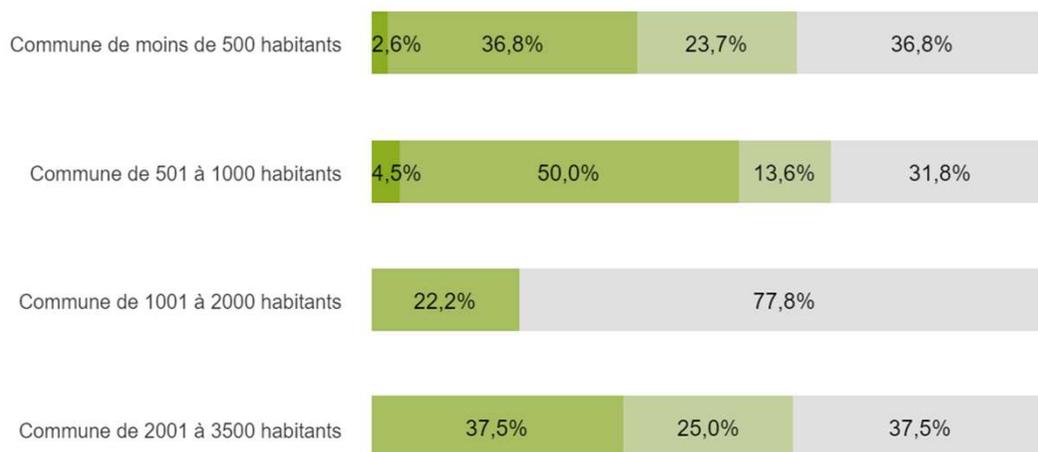
Vers un réseau départemental de secrétaires généraux de mairie

Conditions de travail des secrétaires généraux de Mairie
développement du futur réseau départemental
L'enquête 2024 de votre Centre de Gestion

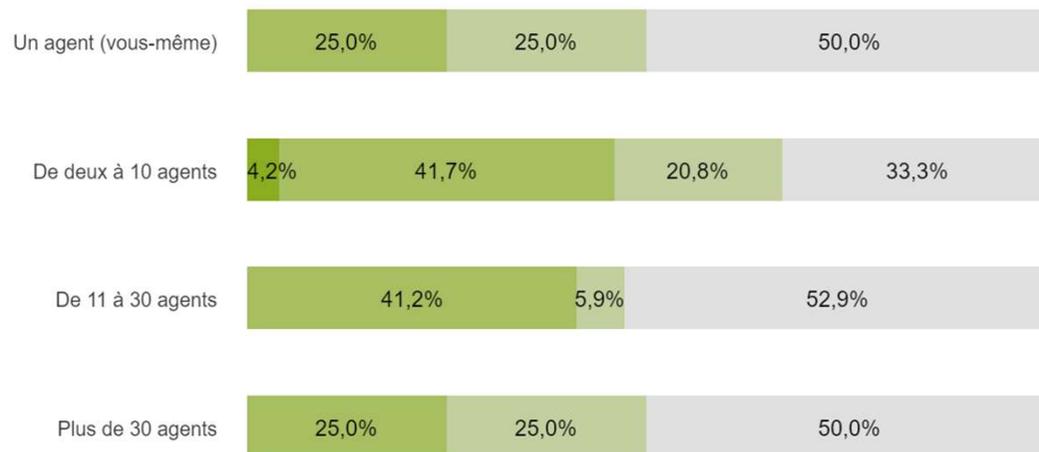
401. Vous avez l'habitude de travailler en réseau formel (association, fédération, union....) et/ou informel (par proximité, par affinités, du fait de problématiques communes...) :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité



● Oui en réseau formel ● Oui en réseau informel ● Oui, les deux ● Non

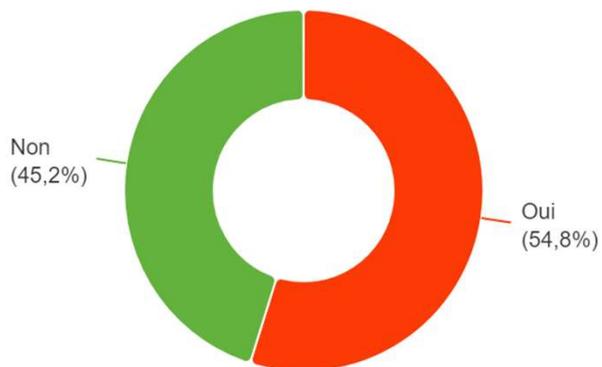
● Oui en réseau formel ● Oui en réseau informel ● Oui, les deux ● Non

401b. Précisez quel(s) type(s) de réseaux formel(s) et/ou informel(s) :

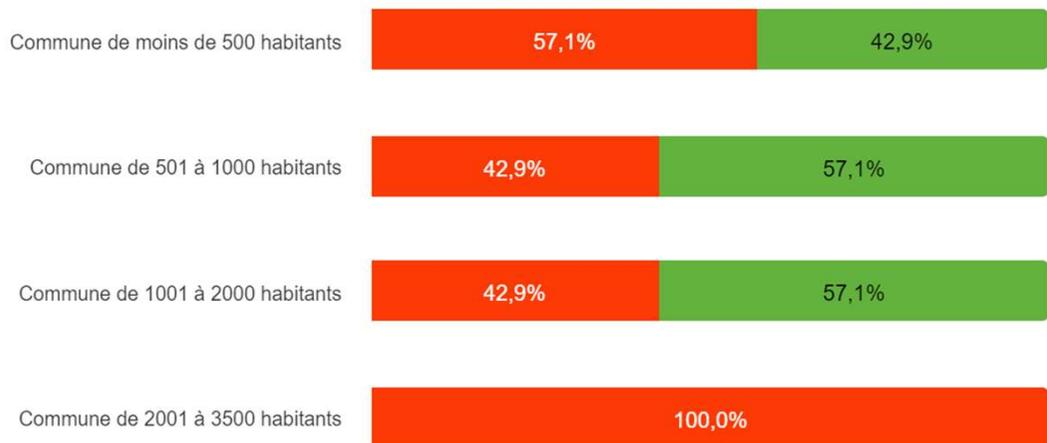
- *Mairie du canton*
- *Connaissances*
- *Collègues de mairie environnantes*
- *Associatif*
- *WhatsApp créé par des collègues, ou réseaux d'entraide des secrétaires de mairie via Facebook*
- *Échanges avec les autres secrétaires d'autres communes*
- *Autres mairies*
- *Réunions DGS intercommunales*
- *Contacts directs entre DGS des communes à l'entour*
- *Un réseau de secrétaire de mairie*
- *Contacts avec d'autres secrétaires de mairies de petites communes*
- *Les autres secrétaires de mairie des petites communes alentours*
- *Autres mairies*
- *EPCI*
- *Association*
- *Secrétaires des communes voisines*
- *Collègues secrétaires de mairie autres villages*
- *Groupe Whatsapp avec d'autres secrétaires de mairie*
- *Entre collègues de communes voisines les unes des autres*
- *Réseau CNFPT*
- *Réseau informel des secrétaires de mairie proche de ma commune*
- *Les secrétaires des commune voisines et la E Communauté du CNFPT*
- *Collègues autres mairies*
- *Relations amicales entre DG et syndicat*
- *Association pour le formel et proximité et affinités pour l'informel.*
- *Entre secrétaire de mairie*
- *Téléphone avec les autres secrétaire, Facebook, Whatsapp...*
- *Associations*
- *Collègues d'autres collectivités*
- *Demande d'aide auprès de l'association des maires , du CDG , auprès d'autres secrétaires de mairie, sur des réseaux sociaux*
- *Avec les collègues des communes voisines, parfois avec l'association des maires*
- *Relations entre les secrétaires des autres communes*

401c. Vous en éprouvez le besoin :

Vous n'avez pas l'habitude de travailler en réseau formel et/ou informel :

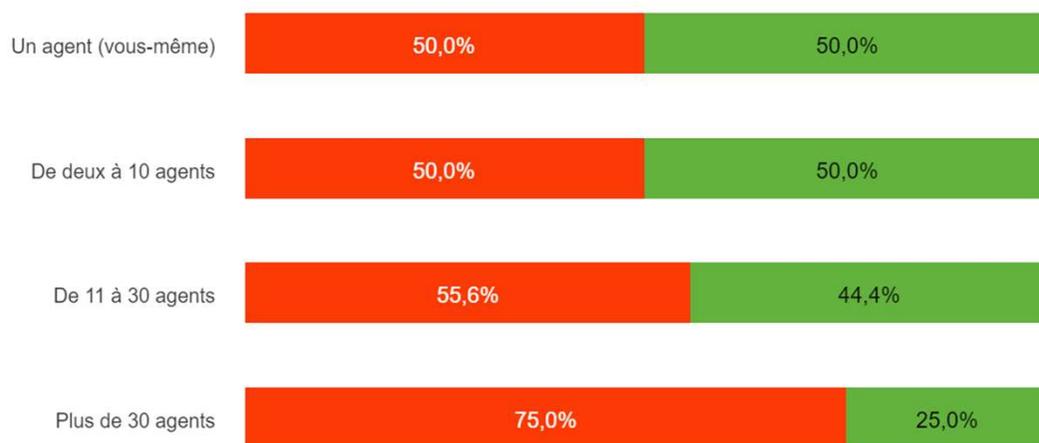


Selon le nombre d'habitants de la collectivité



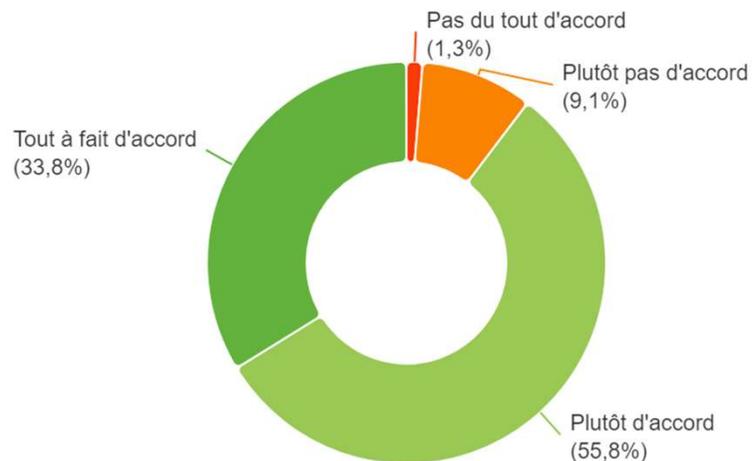
● Oui ● Non

Selon le nombre d'agents de la collectivité

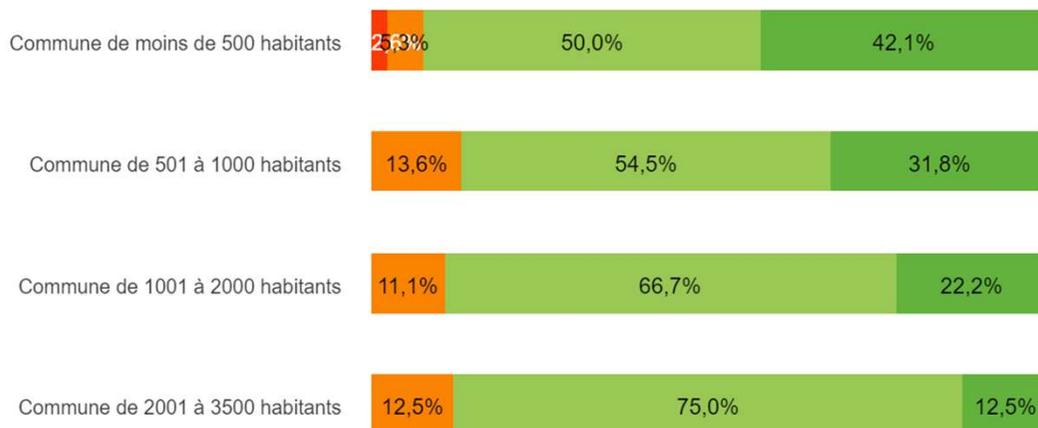


● Oui ● Non

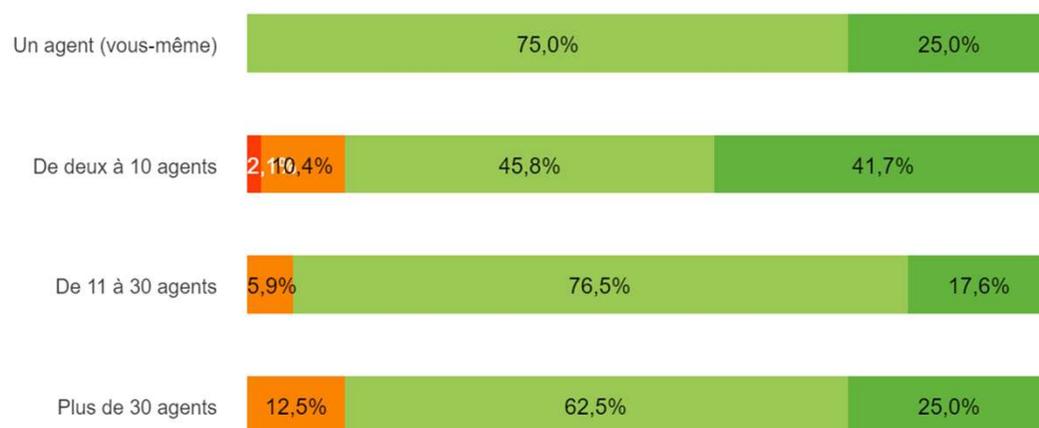
401d. Votre Maire est favorable à votre participation au réseau des secrétaires généraux de mairie :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



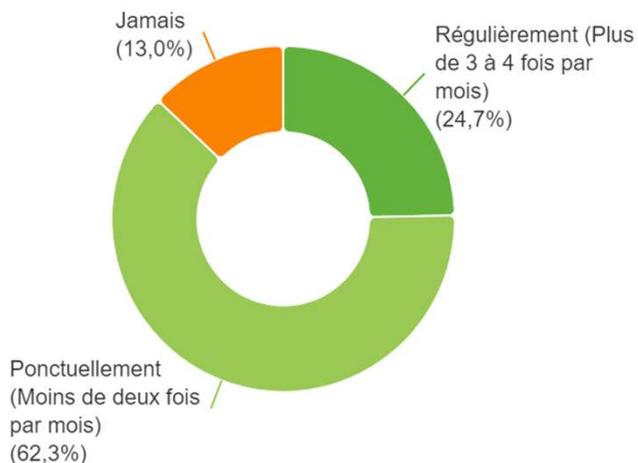
Selon le nombre d'agents de la collectivité



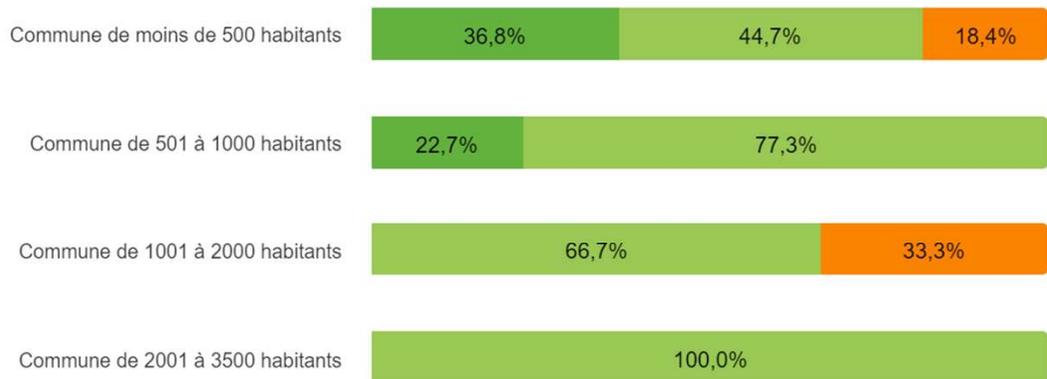
● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

● Pas du tout d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

402. Vous avez l'occasion d'échanger sur vos pratiques professionnelles avec d'autres collectivités :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



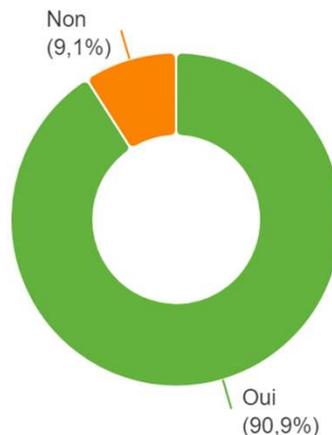
Selon le nombre d'agents de la collectivité



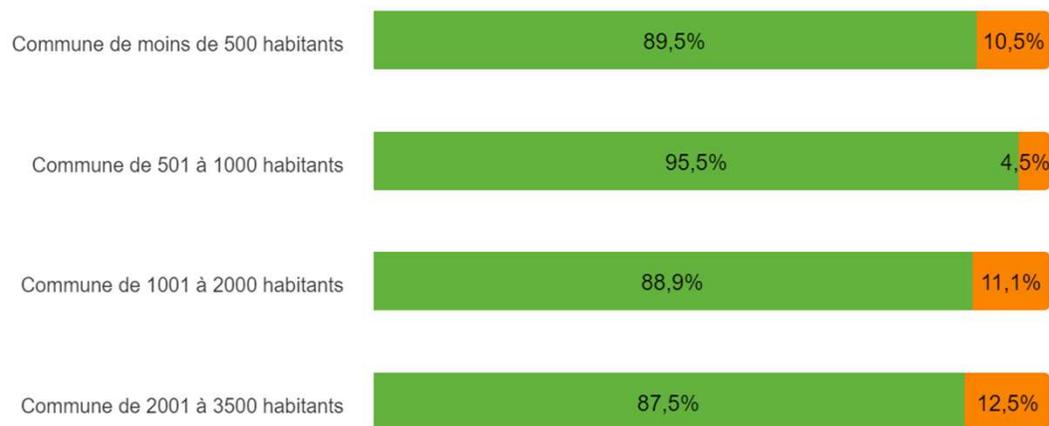
● Régulièrement (Plus de 3 à 4 fois par mois)
 ● Ponctuellement (Moins de deux fois par mois)
 ● Jamais

● Régulièrement (Plus de 3 à 4 fois par mois)
 ● Ponctuellement (Moins de deux fois par mois)
 ● Jamais

403. Vous seriez intéressé(e) par la mise en place d'un réseau professionnel "animé" par le CDG :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



● Oui ● Non

Selon le nombre d'agents de la collectivité

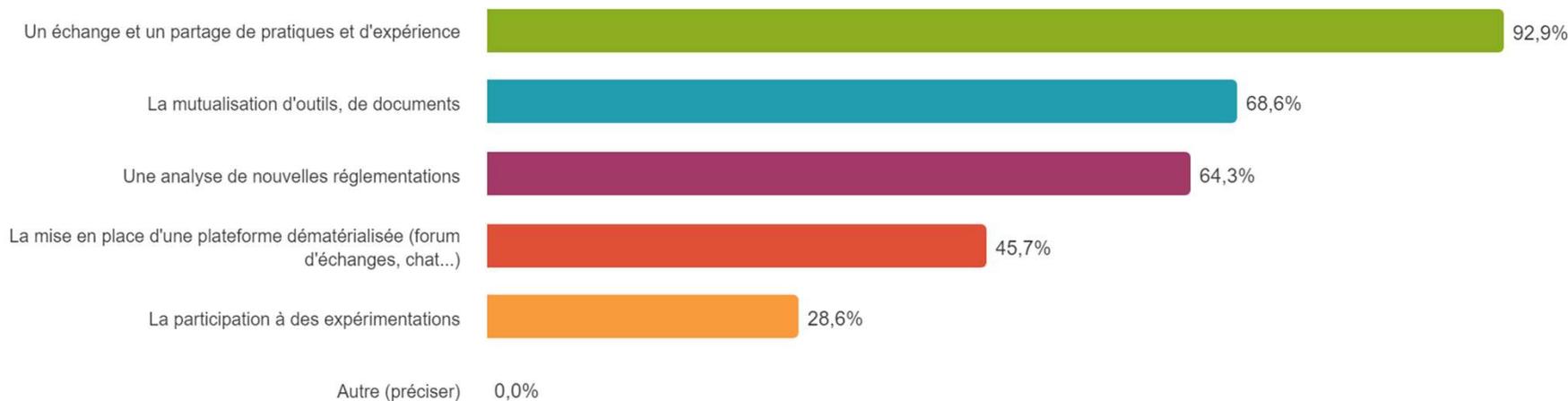


● Oui ● Non

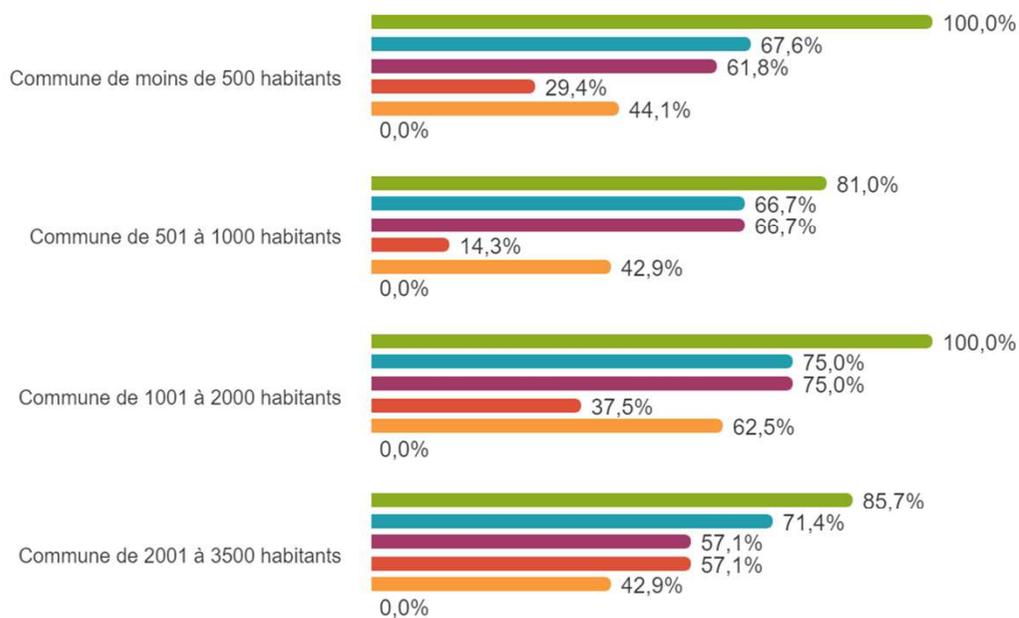
403b. Vous seriez intéressé(e) par la mise en place d'un réseau professionnel "animé" par le Centre de Gestion. "Non", pour quelles raisons ?

- *Nous sommes une très petite commune, et nous n'avons pas les mêmes problématiques que les plus grandes, il faudrait alors un réseau pour les communes de moins de 500 habitants*
- *La collectivité est petite, le rythme de travail n'est pas aussi soutenu que dans d'autres collectivités bien que le nombre de tâches soit plus important pour une seule personne, ce qui ne me laisse pas de temps pour les formations ou les rencontres. Et surtout : la mairie doit rester ouverte au public et ne pas fermer*
- *Manque de temps*

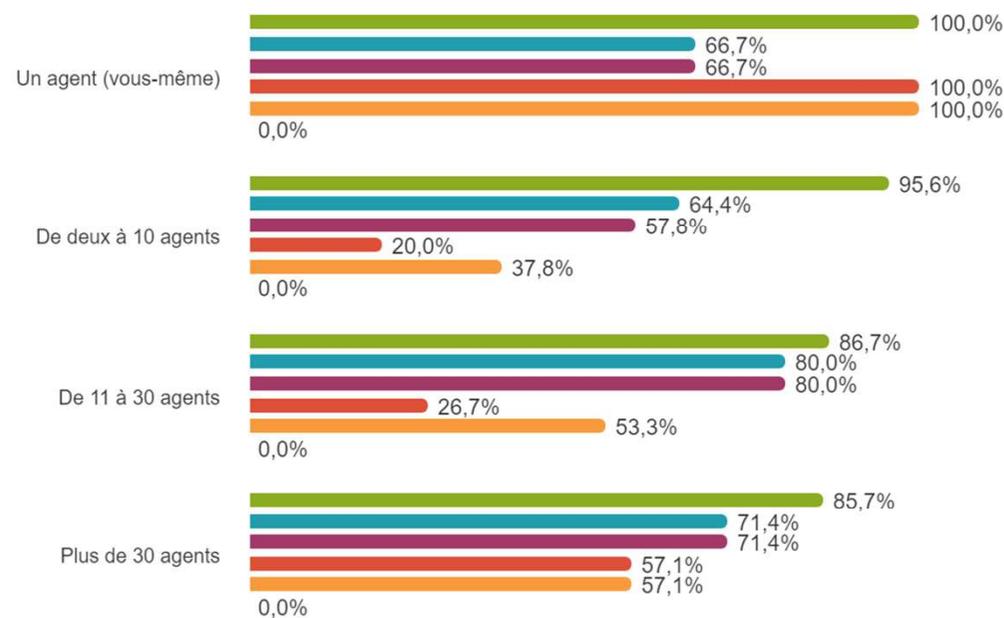
403c. Qu'en attendriez-vous (plusieurs réponses possibles) :



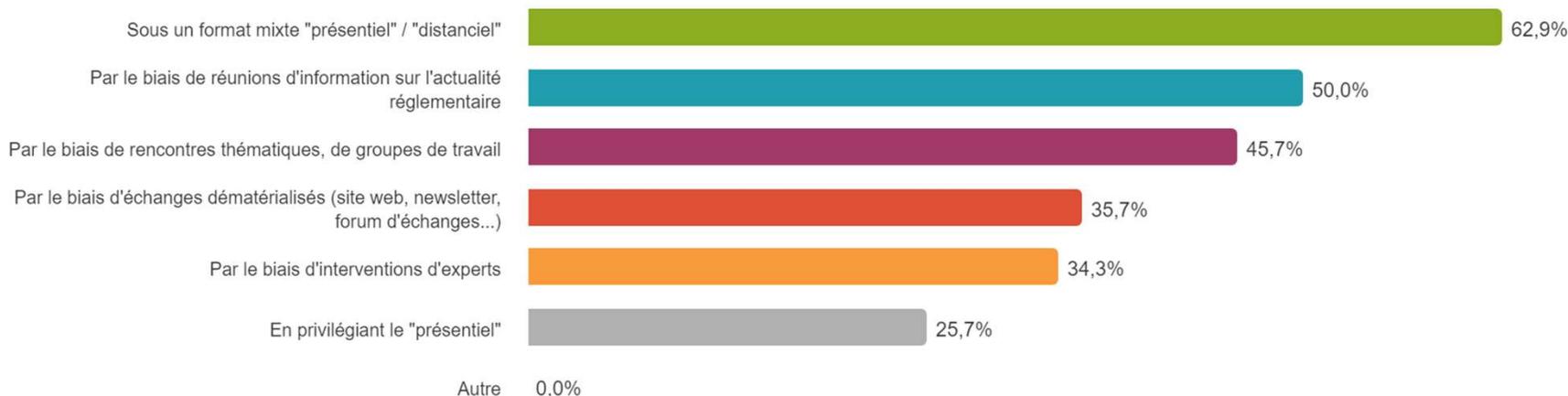
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



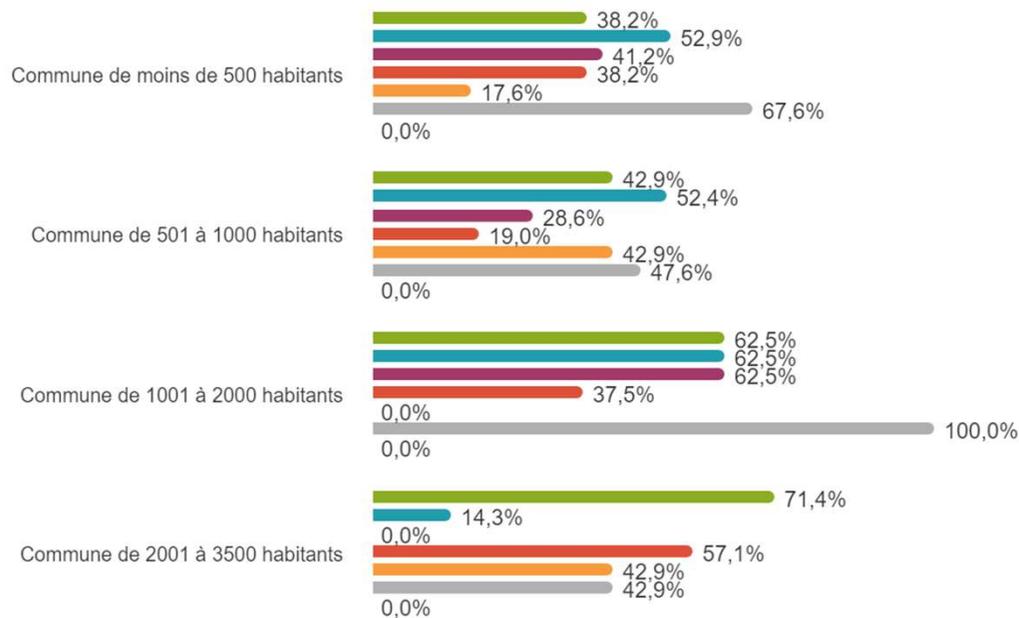
Selon le nombre d'agents de la collectivité



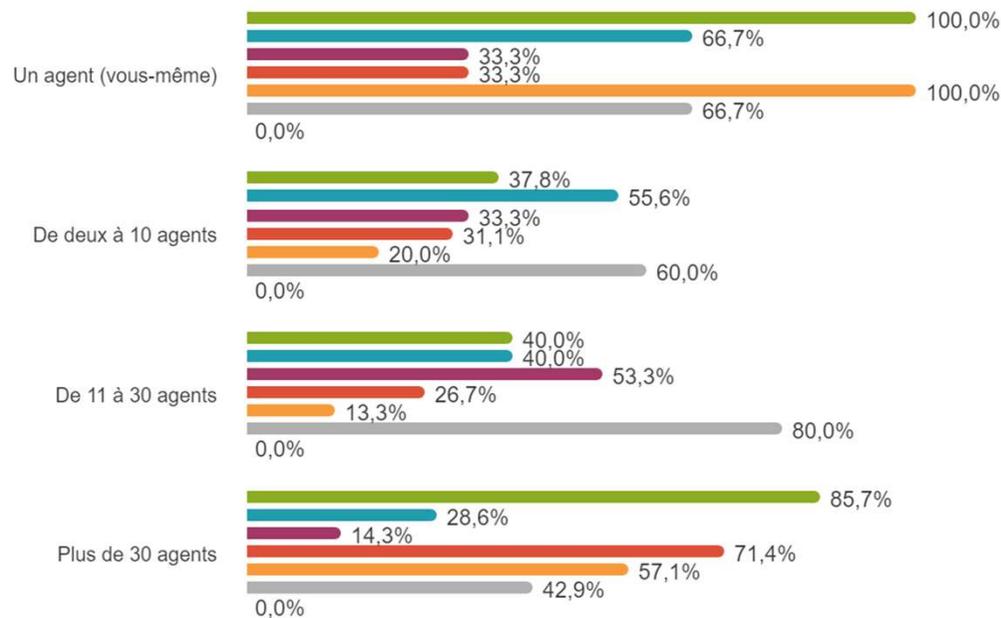
403d. Sous quelle(s) forme(s) (plusieurs réponses possibles) :



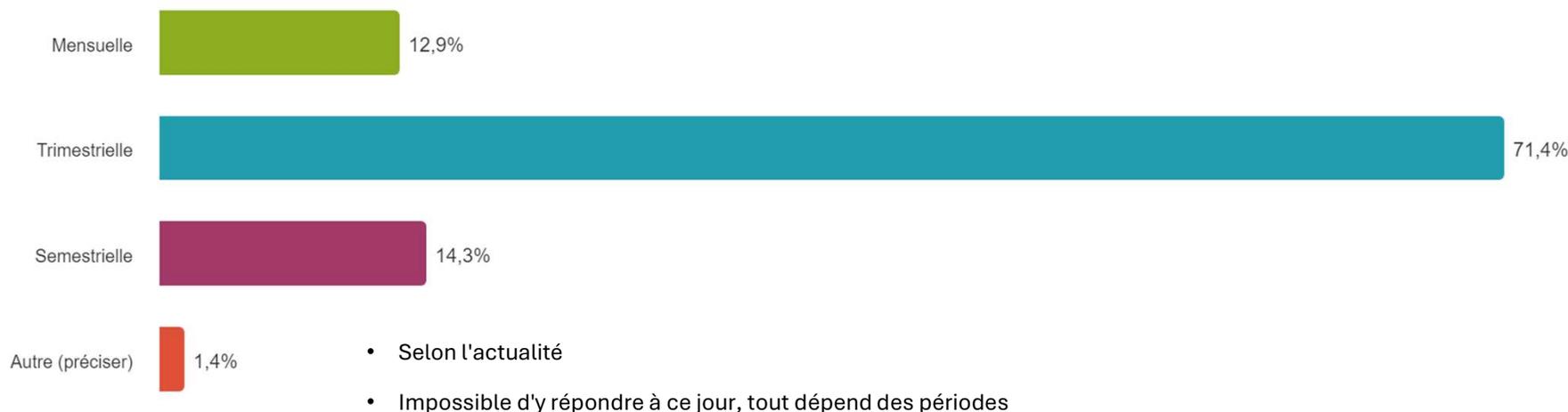
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



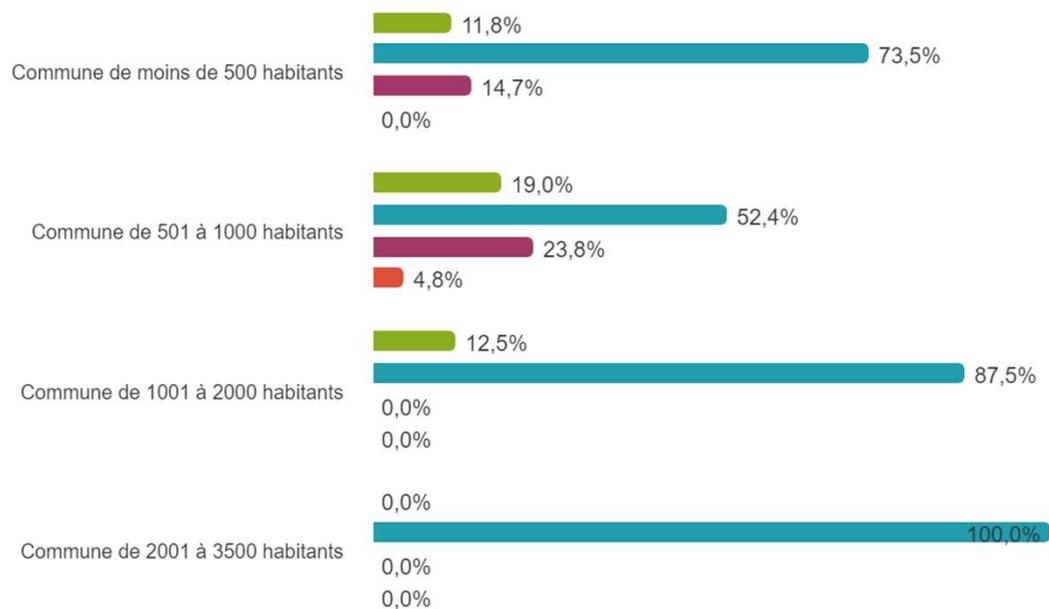
Selon le nombre d'agents de la collectivité



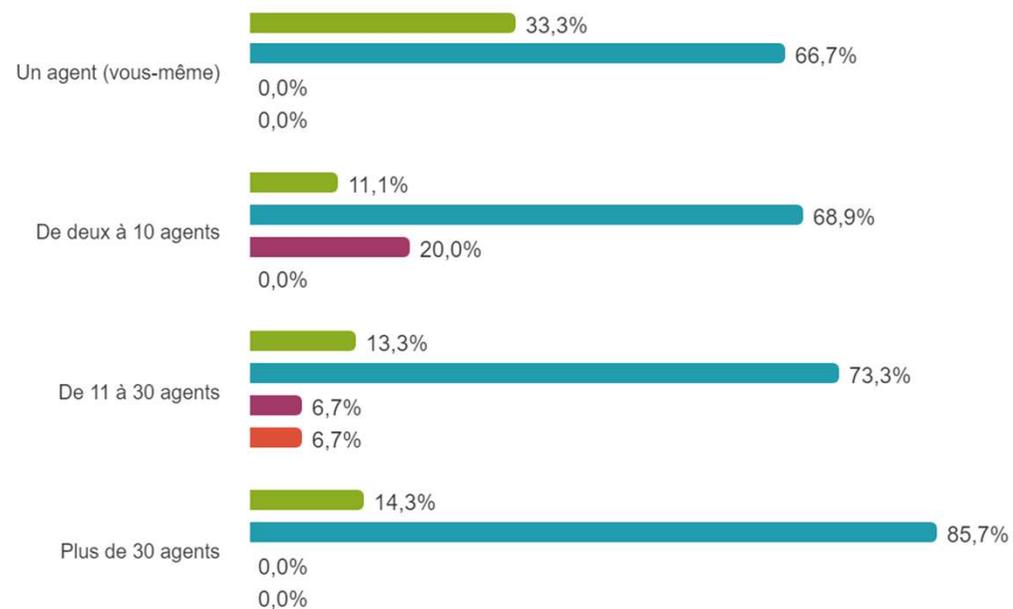
403e. A quelle périodicité ?



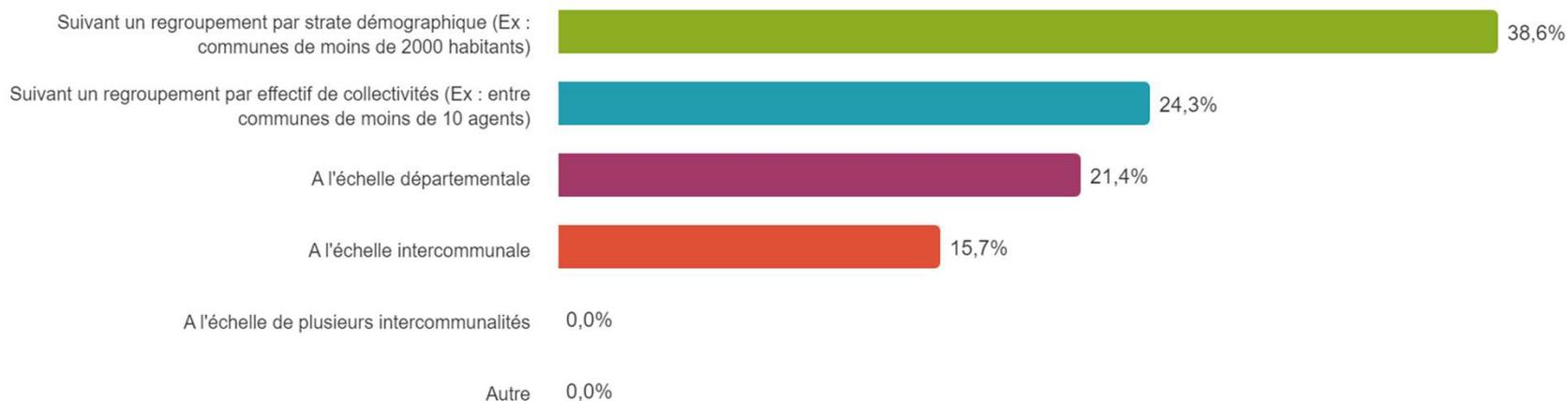
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



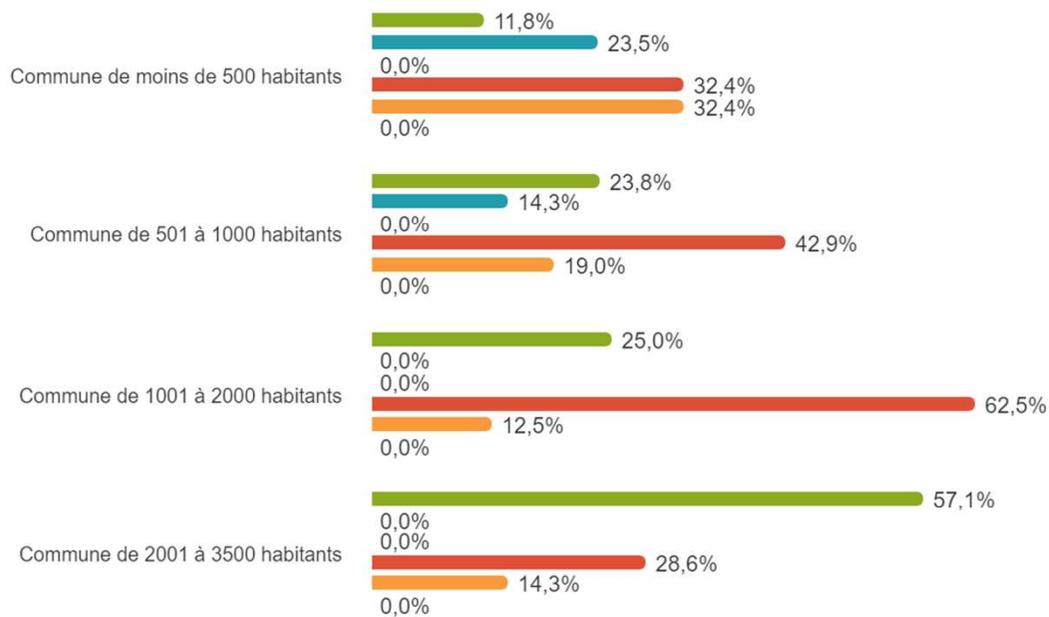
Selon le nombre d'agents de la collectivité



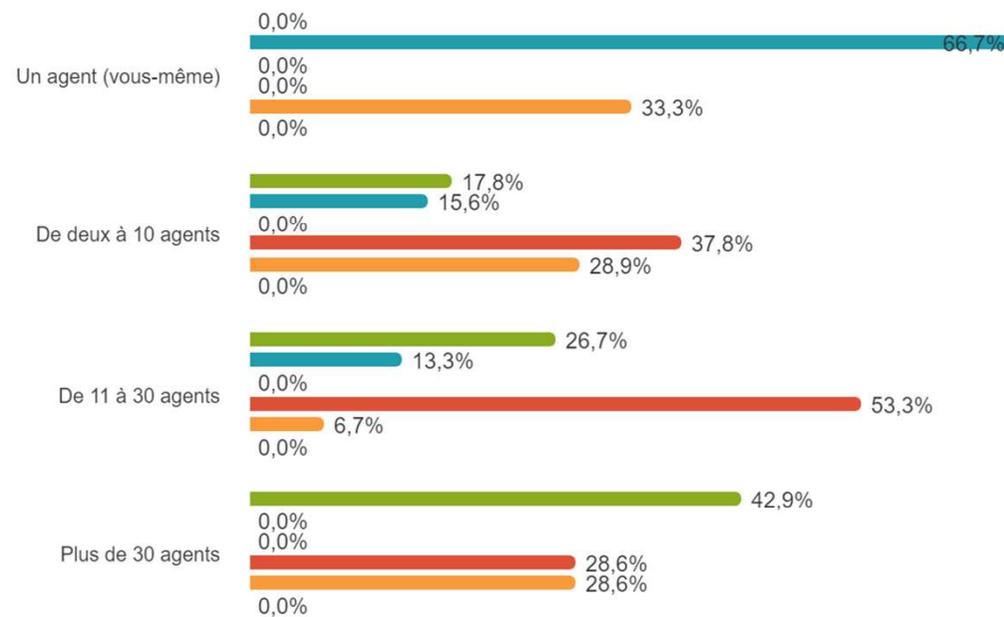
403f. A quelle échelle ?



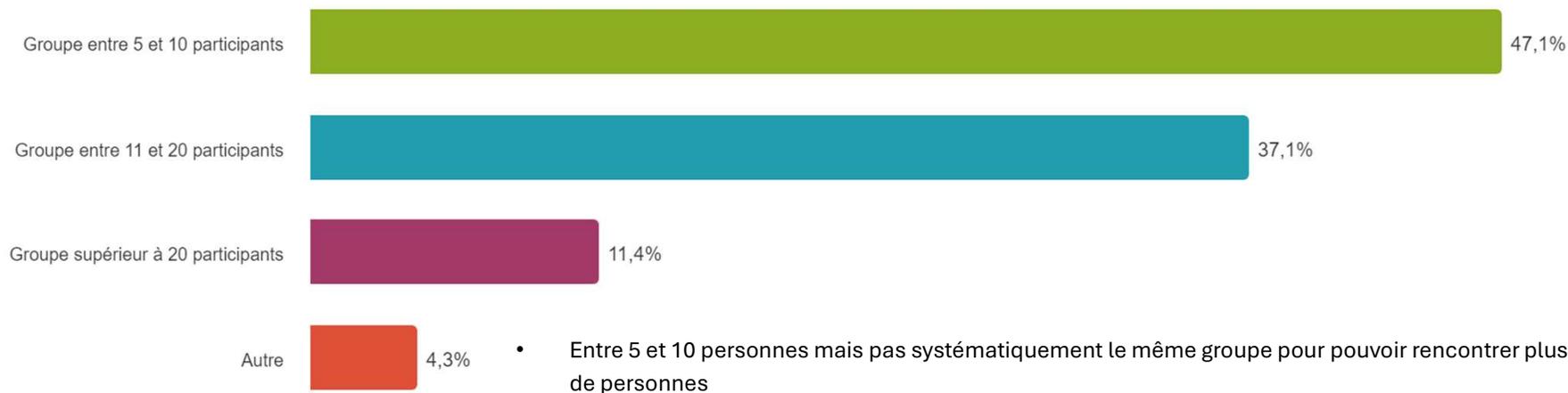
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



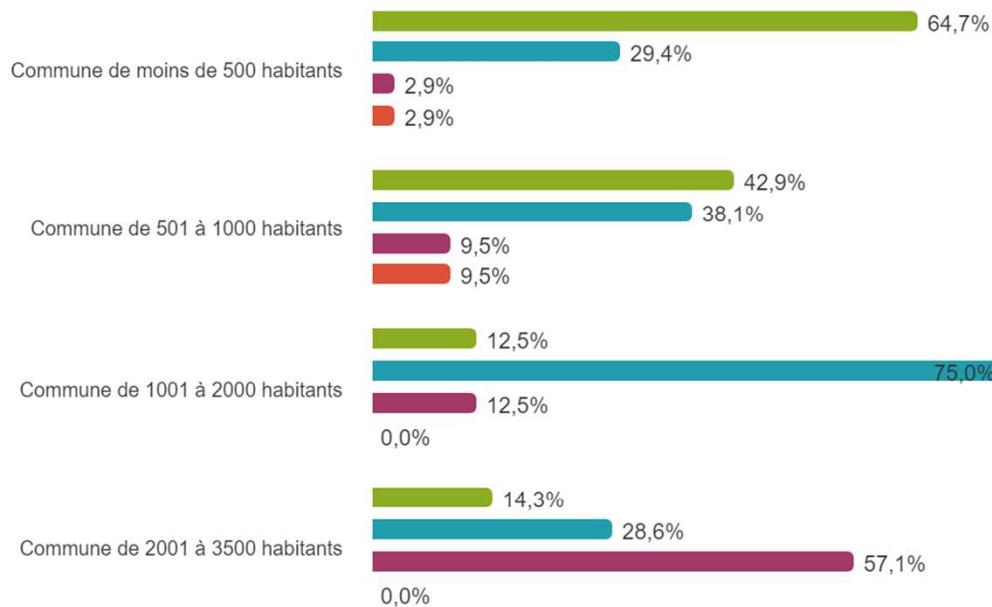
Selon le nombre d'agents de la collectivité



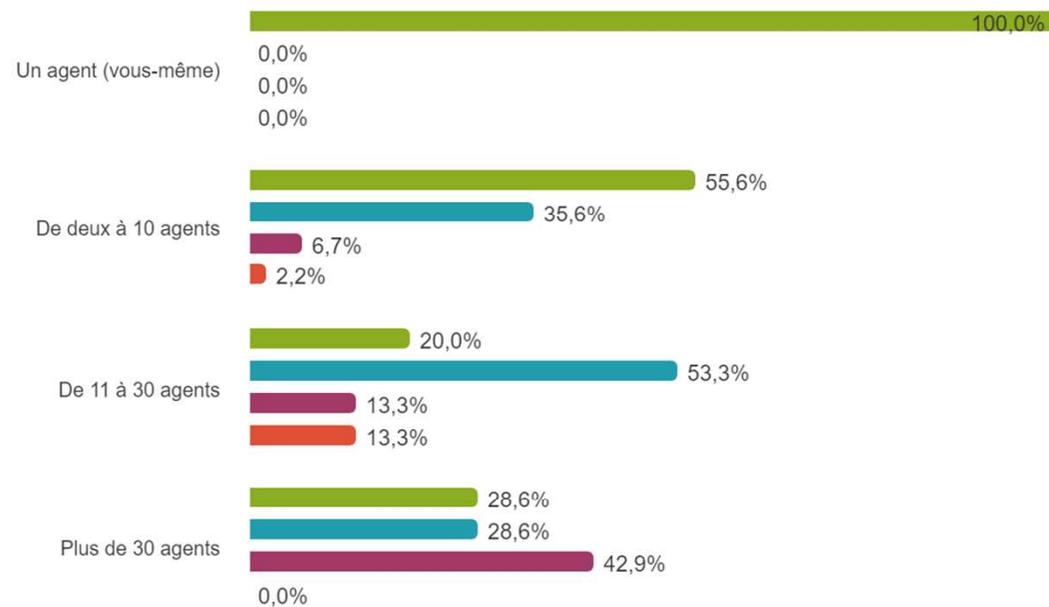
403g. A quelle dimension ?



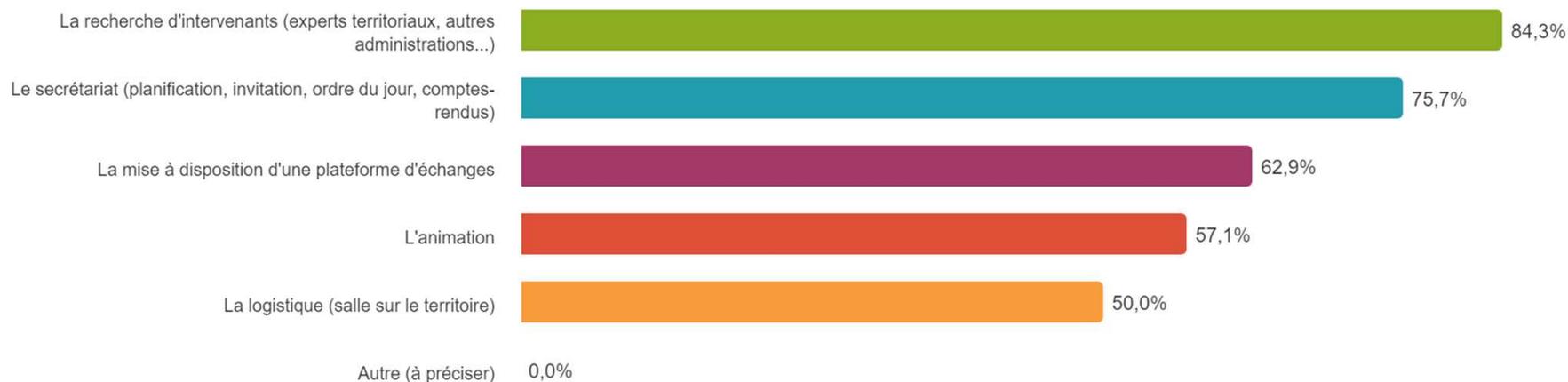
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



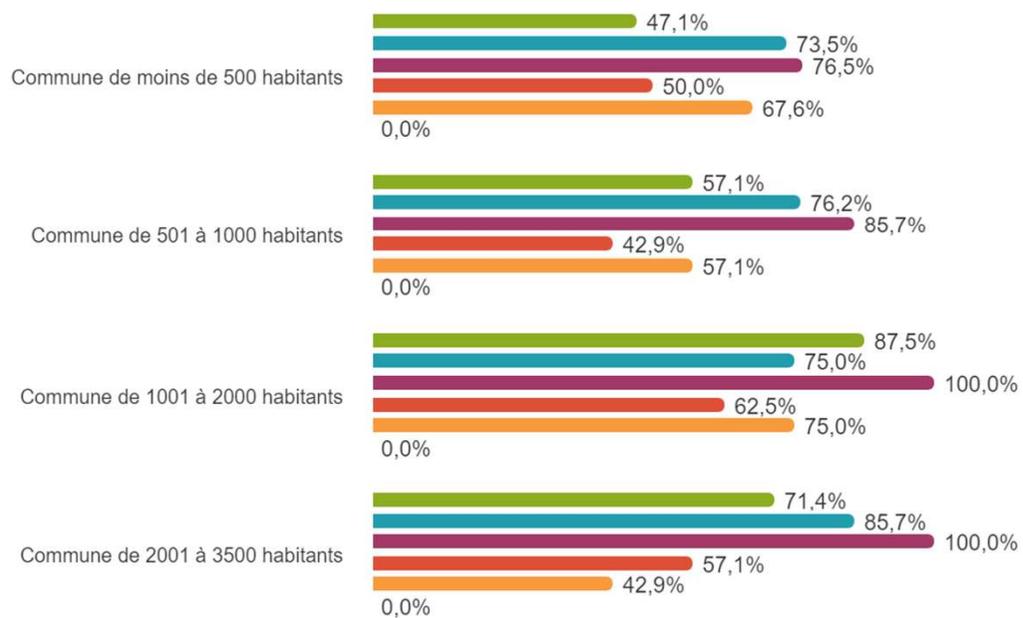
Selon le nombre d'agents de la collectivité



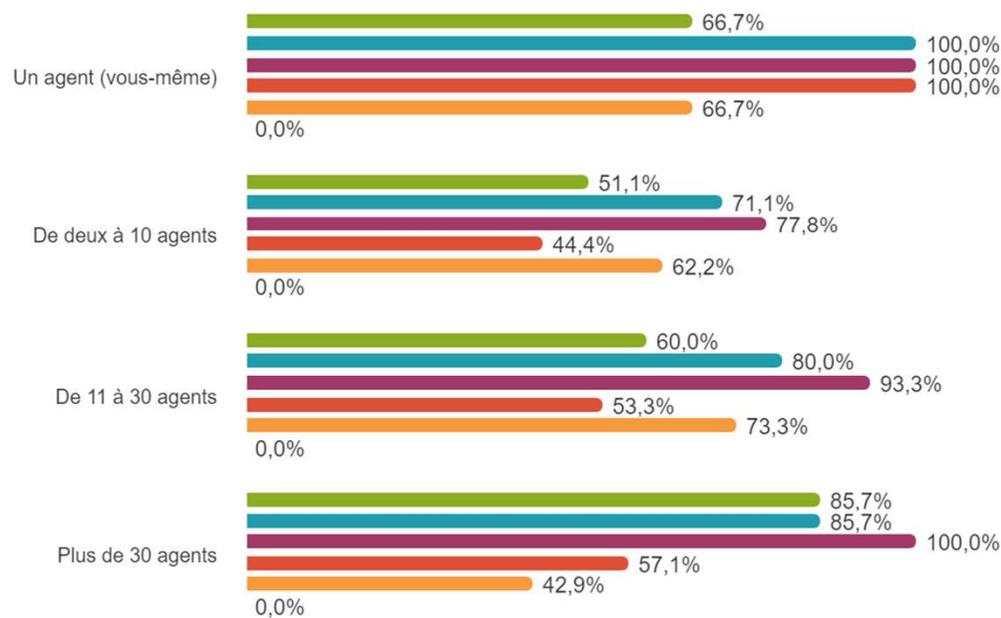
403h. Le rôle du Centre de Gestion concernerait (plusieurs réponses possibles) :



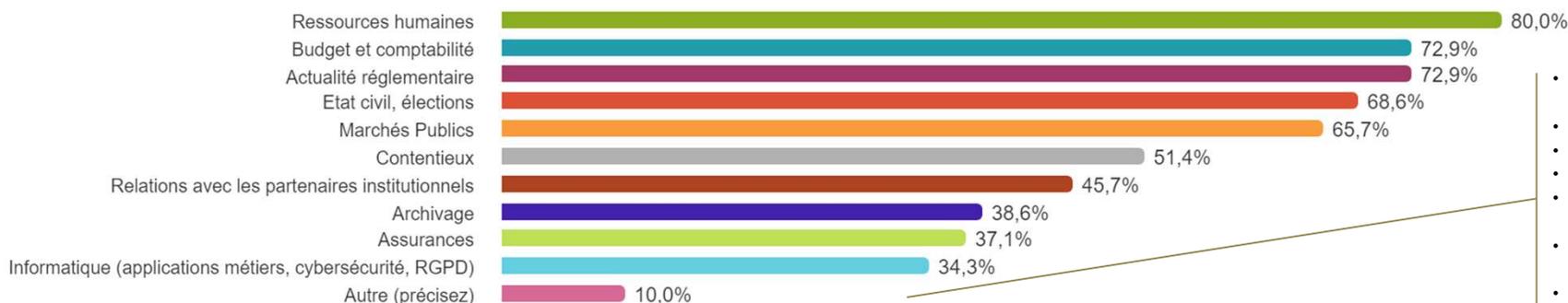
Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité

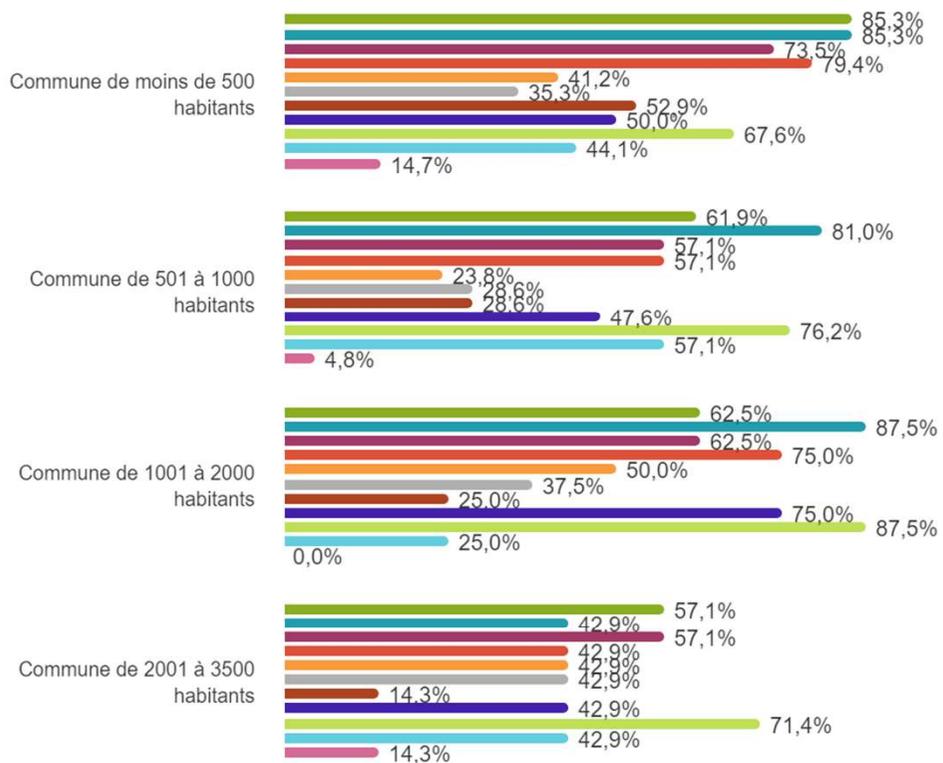


403i. Au sein de ce réseau, vous souhaiteriez aborder les domaines suivants (plusieurs réponses possibles) :

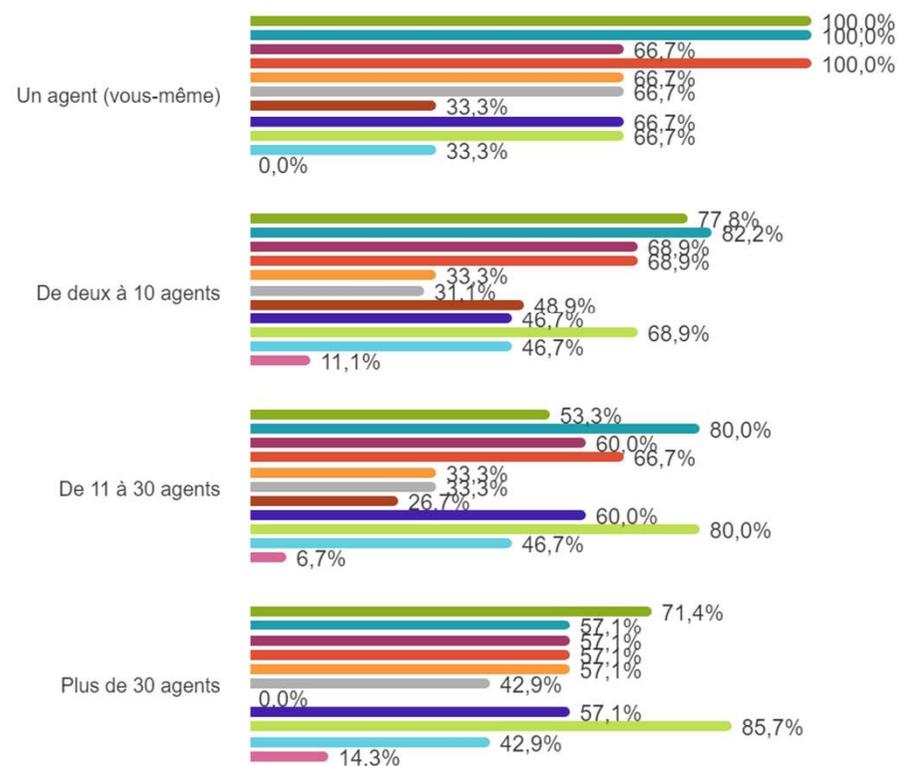


- Tous les domaines en charge de la SGM ainsi que le relationnel avec les élus
- Sujets d'actualités
- Gestion de cimetières
- Formations
- Notre place et mission au sein d'une équipe municipale ; gestion des cimetières
- Tout dépend les informations à transmettre sur les thèmes notamment les nouvelles réglementations
- Normes administratives pour la réalisation des documents (établir des procédures à suivre selon le domaine)

Selon le nombre d'habitants de la collectivité



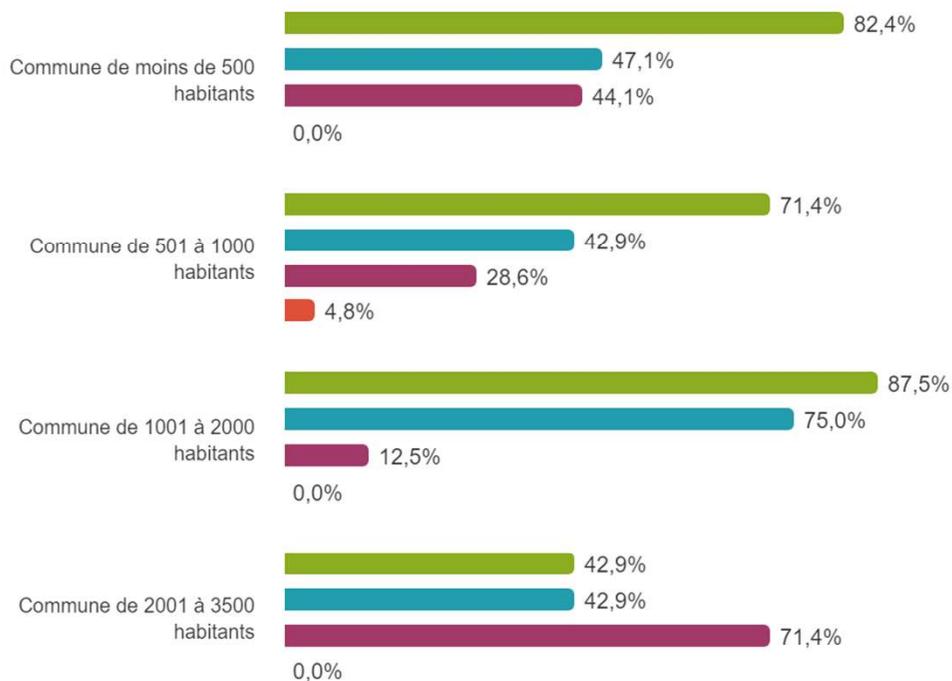
Selon le nombre d'agents de la collectivité



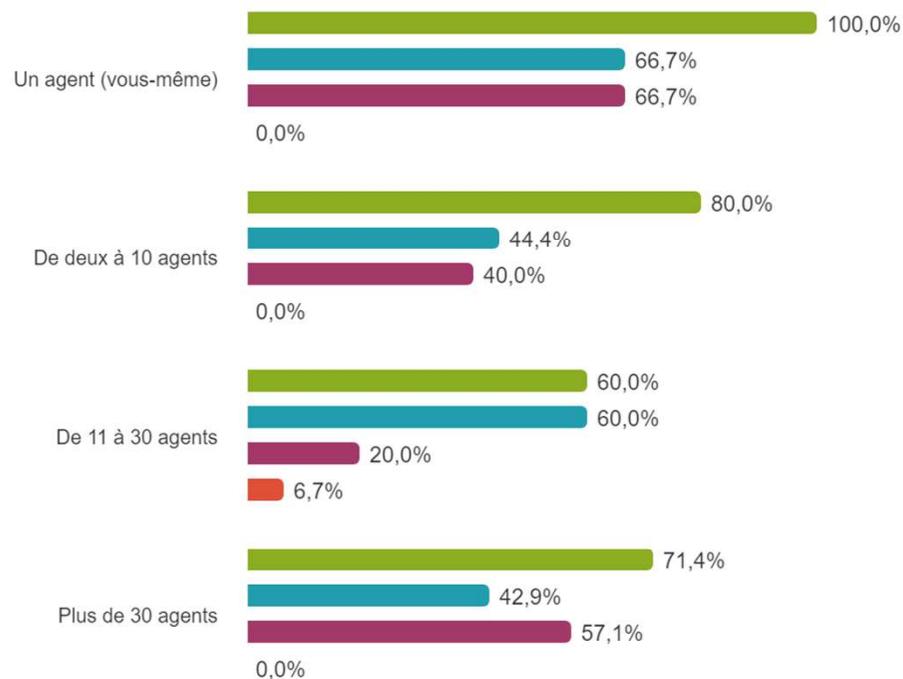
403j. Dans le cas de la mise en place de plusieurs réseaux sur le département, vous souhaiteriez (plusieurs réponses possibles) :



Selon le nombre d'habitants de la collectivité



Selon le nombre d'agents de la collectivité





5.

Pour conclure

**Conditions de travail des secrétaires généraux de Mairie
développement du futur réseau départemental
L'enquête 2024 de votre Centre de Gestion**

501. Vos remarques, vos suggestions d'actions pour améliorer votre qualité de vie au travail au sein de la collectivité :

- *Ce métier s'est beaucoup dégradé au fil des ans. Il se complexifie dans les missions qui nécessitent des mises à niveau constantes. cependant, le temps nous manque, on ne peut pas se déplacer souvent pour assister aux formations qui sont distantes et donc nous obligent à nous absenter pour des journées entières. L'exercice de mes missions devient très difficile. Je suis désormais blasée et attends avec impatience la retraite !*
- *Quelques fois les taches attribuées aux collègues ne sont pas finalisées ou faites, ce qui m'oblige à le faire donc surcharge de travail*
- *Aucune suggestion ne sera acceptée car résistance au changement manifeste*
- *Nous avons un métier formidable, très varié et très enrichissant, mais nous sommes dépassées par les institutions et la charge de travail*
- *Nous ne sommes pas reconnues et encore moins sur la rémunération, c'est bien dommage mais c'est un métier passionnant.*
- *Mettre en place du dialogue agents élus, de la reconnaissance et du respect pour notre travail, alléger la charge de travail, simplification administrative pour les communes de moins 500 habitants. Impliquer les élus dans la gestion de la commune, qu'ils ne viennent pas que le weekend pour se balader.*
- *La grande difficulté du poste de DGS dans une petite collectivité est de devoir intervenir dans tous les domaines de compétence de la commune et de coordonner presque tous les services directement.*
- *Les responsabilités font parties de la fonction et ne sont "pas" un problème. En revanche, la charge de travail est source de stress. Dans ce cadre, les journées de formation sont souvent difficiles à réserver, ainsi que les journées d'échange et partage d'expériences en réseau.*
- *Une organisation des réunions en présentiel sur une demi-journée, suivies d'un moment convivial est une bonne formule expérimentée dans le cadre de réunions DGS organisées depuis plusieurs années sur l'intercommunalité.*
- *Faciliter la charge de travail au quotidien, travailler avec de meilleurs outils moins de charge mentale et de pression, plus de congés et revoir la rémunération en fonction de nos responsabilités accéder à la formation pour nos élus faciliter l'accès à la formation pour nous pouvoir prendre ses congés plus facilement pouvoir évoluer plus facilement*
- *Tenir compte de notre travail de la charge mentale moins de responsabilité revoir les salaires la grille indiciaire plus de CP formation pour les élus plus d'avantage plus de prime.*
- *Une formation obligatoire des élus à leur prise de fonction et leur suggérer un dialogue et une écoute envers leurs employés. Quelle que soit la problématique, si ils ne veulent rien améliorer, ils n'amélioreront rien même en pleine connaissance de cause.*
- *Avec cette expérience en qualité de DGS d'une petite commune de moins de 3500 habitants , je pense qu'il serait vraiment opportun de travailler la mutualisation des administrations de petites communes en mutualisant les moyens et les RH notamment sur le volet administratif.*
- *Remerciements pour avoir déclenché la certification du métier de secrétaire de Mairie dans les petites communes. C'est un acte de reconnaissance de notre travail.*
- *Ne pas être seule à gérer tous les services administratifs d'une mairie (même pour une commune de petite taille).*
- *Il faudrait que les secrétaires de mairie soit reconnu à leur juste valeur et financièrement aussi.*
- *Un secrétaire d'une mairie va toucher en prime sur l'année un 13 ème en décembre + des primes chaque mois, pendant qu'un autre va toucher 20.00€ par mois brut. Le montant des primes sont mis selon la volonté du maire et de ses élus et certains ne veulent pas augmenter le personnel.*
- *Bon courage pour cette mise en place*
- *Changer le nom "secrétaire" Générale de mairie", très dévalorisant*
- *Pouvoir laisser à la communauté de communes gérer les marchés publics car c'est une tâche qui exige des compétences spécifiques, juridiques et surtout avoir le temps de le faire, ce qui n'est malheureusement pas vraiment mon cas.*
- *Plus d'interaction et de rencontres entre les secrétaires de mairie qui sont seules dans leur commune, pour pouvoir échanger et avoir des conseils et des avis*
- *Que certains maires soient plus investis dans leur travail, que tout ne repose pas sur la secrétaire*



Pierre Souchon
Caracal Stratégies
pierre.souchon@caracalstrategies.com

Conditions de travail des secrétaires généraux de Mairie
développement du futur réseau départemental
L'enquête 2024 de votre Centre de Gestion

